UN SOU LE NUMÉRO — QUEBEC, SAMEDI, 8 OCTOBRE 1910 — 3me Année.—No. 847

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

JULES DORION, Directeur. — EDITION QUOTIDIENNE — BUREAUX: 103, rue Ste-Anne

L'INFORMATION

Les Irlandais de Québec ont fait un chaleureux accueil à M. P. P. O'Connor, au Tara Hall, hier soir. Aujourd'hui, l'hon. sir Lomer Gouin a donné un déjeuner au tribun irlandais.

Cinq des anciens employés proposés au trafic des marchandises, ont été réinstallés à leurs anciennes positions, par le Grand-Tronc. Deux à Montréal, allant à l'ouest de Toronto et trois de Toronto allant aux Chutes Niagara et London. Aucun des anciens conducteurs n'a été réinstallé encore.

Désormais les voyageurs qui seront convaincus d'avoir voulu frauder la douane américaine seront punis de détention. Jusqu'ici ceux qui étaient arrêtés dans ces conditions étaient rendus à la liberté après avoir payé une forte amende; mais le juge Hand, de New-York, a annoncé qu'il allait changer de système.

Au moment où le paquebot "Chivo", à bord duquel le prince Tsaï Hsun rentrait en Chine, allait lever l'ancre en rade de San Francisco, des détectives ont arrêté sur le pont un Chinois dangereusement armé et qui est soupçonné d'avoir voulu attenter aux jours du prince.

La princesse Clotilde de Bonaparte a offert à sa soeur, la reine douairière, Maria-Pia de Portugal, grand'-mère du roi Manuel, de la recevoir dans son château de Marcalleri, à quatre milles de Turin, où aura lieu prochainement le mariage du prince Victor-Napoléon Bonaparte, fils aîné de la princesse Clotilde, avec la princesse Clémentine de Belgique.

Un timbre canadien d'un shilling, noir, à l'effigie de Victoria, émission de 1851, a été vendu à un amateur pour $275, à Londres.

L'hon. juge Greebaum, de la Cour Suprême de New-York, a accordé 49 divorces le même jour. Dans tous les cas à quelques exceptions près, le divorce était demandé par les femmes.

COURRIER DE SHERBROOKE

Banquet

Sherbrooke, 7.—Le Board of Trade de Sherbrooke a définitivement fixé au 17 octobre la date de son prochain banquet. Il sera donné au monument National. Parmi les orateurs de ces agappes seront M. Woodworth Clum, commissaire industriel, de Rochester, N. H., et le maire Geory de Toronto. Les invités seront le commissaire industriel du Grand-Tronc-Pacifique; les gérants du Boston & Maine et du Québec Central; le commissaire de commerce anglais de Montréal. Les présidents du Board of Trade et de la Chambre de Commerce de Montréal; le président de l'Association des Manufacturiers, les députés de cette ville; M. C. J. McCuaig, président de la Sherbrooke Railway & Power Company; M. Thompson, de la même Compagnie; M. le maire W. Cate, de Sherbrooke.

Conférence

M. Woodworth Clum, commissaire industriel de la ville de Rochester, N. H., donnera, mardi soir, le 18 octobre, une conférence à la salle des Arts. Prix d'entrée $1.50.

Au cercle Laroccque

Depuis le commencement de septembre nos jeunes de l'A. C. J. C. sont à l'oeuvre. L'orateur de la soirée fut le camarade P. H. Dubuc, qui donna un travail sur la brûlante question de l'impérialisme, à titre documentaire bien entendu et non politique, exposant les diverses phases impérialistes en Amérique et spécialement au Canada. Le Cercle décida de donner cette année, une ou deux conférences publiques, deux séances de tragédie ou comédie, et deux euchres-bridge pour rehausser les finances du Cercle et permettre l'achat de nouvelles revues, paiement d'abonnement, etc. A cette séance un bibliothécaire fut élu dans la personne du camarade Régis. Plusieurs demandes nouvelles d'admission furent lues par le secrétaire; le balottage aura lieu à la prochaine séance.

Euchre

Un joli euchre a été donné hier par les membres du club La Gaieté. Au-delà de 200 personnes y prirent part. Les prix furent remportés comme suit: Prix des dames: 1er prix, porte-bijoux, gagné par Mme Carroll; 2e prix, sac à main, gagné par Mme J. Chevalier; 3e prix, une soucoupe porcelaine, gagnée par Mlle B. Morissette; 4e prix, un légumier en porcelaine, Mlle Diana Gilbert; 5e prix, Mlle Laura Cantin; 6e prix, un chandelier, Mlle Rose Aubin.

Prix des messieurs: 1er prix, un cabaret, un chevalier; 2e, un miroir, M. A. Benoit; 3e, nécessaire à fumer, M. H. Turgeon; 4e, un miroir, M. J. Therrien; 5e, une épingle à cravate, M. A. Bouchard.

Après la partie il y eut lunch par le moyen d'un tirage de boîtes contenant des collations; puis il y eut chant, musique, déclamation, etc.

Une exposition de volailles

L'association des éleveurs de volailles a décidé à une assemblée tenue hier au bureau du trésorier, de tenir en janvier prochain une exposition de volailles. Le comité doit ces jours-ci rencontrer l'hon. Dr Pelletier pour avoir, si possible, un octroi du gouvernement.

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
Conservez les Coupons.

L'Heure Sainte

Début d'une belle Œuvre à la chapelle des Jésuites, hier soir,—Sermon par S. G. Mgr Roy.

Hier soir, à la Chapelle de la Congrégation, rue Dauphine, débutait une oeuvre religieuse pleine de promesses toutes à la gloire de Dieu et à la sanctification des âmes. Les Congréganistes de la Haute-Ville, auxquels s'étaient joints un bon nombre d'hommes et de jeunes de toute la ville, faisaient pour la première fois l'Heure Sainte devant le Très Saint Sacrement, de neuf heures à dix heures.

Le Rév. Père Turgeon, supérieur des Jésuites à Québec, avait invité S. G. Mgr Roy pour présider à la naissance de cette oeuvre si belle et si réconfortante pour ceux qui y participeront, et si consolante pour Notre-Seigneur dans son saint tabernacle.

Plus de deux cent cinquante hommes et jeunes gens assistaient à cette veille sainte.

Au choeur se trouvaient S. G. Mgr Roy, le Rév. Père Turgeon, MM. les abbés Antonio Huot, La Garon, les RR. PP. Héroux, De Victor, Girard, Tamisier.

Dans le bas-choeur avaient pris place les officiers de chacune des Congrégations: pour les hommes, M. C. E. Dorion, préfet, l'hon. M. B. de la Bruère, 1er assistant, et l'hon. juge Cimon, 2e assistant. Pour les jeunes gens, M. Ernest Moreau, préfet, M. J. A. Simard, 1er assistant, et M. Albert Turcotte, 2e assistant.

Le Rév. Père De Victor récita d'abord le chapelet. Puis il y eut chant du beau cantique: "J'engageai ma promesse au baptême". Toute l'assistance reprit le refrain avec ensemble et le chanta avec entrain et dévotion.

Puis Mgr Roy fit un sermon bien pratique sur l'Eucharistie et la communion fréquente. Nous aurions voulu voir réunis, là, devant l'Hostie Sainte tous les hommes et jeunes gens de la Haute-Ville, ceux particulièrement qui font partie de cette classe qu'on est convenu d'appeler la classe dirigeante à cause de l'instruction plus complète qu'elle a reçue.

Cette classe privilégiée vit-elle assez près de Dieu; est-elle assez en communion d'esprit et de coeur avec le Sacré-Coeur; ou plus explicitement, reçoit-elle assez fréquemment la sainte Eucharistie. Disons franchement, non.

Nous donnons ici en une pâle esquisse des paroles toutes apostoliques de Mgr Roy et nous les livrons à la méditations de nos lecteurs masculins.

SERMON DE Mgr ROY

Au nom de Jésus-Christ véritablement présent sur l'autel, Mgr Roy remercie les Congréganistes d'être venus en aussi grand nombre s'agenouiller au pied de l'ostensoir, pour offrir à Jésus-Hostie leur adoration et leur amour. A l'heure où dans toutes les parties du monde, les populations semblent s'éloigner de Dieu, il est très heureux que nous puissions voir des catholiques venir nombreux prier le Coeur eucharistique de Notre-Seigneur. De combien d'amour et de combien de grâces la Très Sainte Eucharistie est la source, et quels sont les devoirs qu'entraîne pour les hommes cet amour infini de Jésus dans l'Eucharistie, voilà ce que je veux vous dire ce soir. Jésus-Christ est là présent dans l'ostensoir. Cette vérité, il faut la croire profondément, il faut en être intensément convaincu. Dieu a voulu que la présence réelle fût la grande épreuve de la foi catholique. Il se présente à nous, au Saint Sacrement, sous les très frêles apparences d'un petit morceau de pain. Le pauvre entendement humain se sent comme anéanti devant ce grand mystère. Et voilà précisément comment l'acte de foi est extrêmement méritoire. Pour qu'il le soit complètement, il faut non seulement que nous croyions à la présence réelle par notre intelligence; il faut aussi que nous y croyions par le coeur. Il y a une manière de croire pour le coeur. En entrant dans une église, par exemple, il ne suffit pas de faire un acte d'adhésion intellectuelle à la présence de Jésus-Christ dans le tabernacle, il faut, de plus, que nous nous portions vers l'Hôte divin du tabernacle de toute la puissance de notre volonté et de notre affection. Pour cela, n'oublions jamais que Notre-Seigneur est, avant tout, dans l'Hostie une Victime et une Victime de nos péchés. Ah! s'il n'était pas là, l'Agneau divin, pour s'immoler sans cesse, nous sentirions tomber sur nous toute la colère vengeresse d'un Dieu souverainement juste. Un seul de nos péchés graves suffirait alors pour que nous fussions complètement anéantis sous les coups terribles de cette souveraine justice de Dieu. Ceux-là seulement seront pardonnés, —ne l'oublions jamais,—qui seront venus se jeter souvent aux pieds de l'adorable Victime, pour implorer humblement pardon et miséricorde. C'est par ce moyen que nous pourrons voir se réaliser un jour toutes nos saintes espérances.

Jésus vit et agit sans cesse au Saint-Sacrement de l'autel. Il y vit puisque Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus. Il est là, l'Homme-Dieu, le Maître, vivant comme il a vécu parmi les hommes pendant sa vie terrestre. Il est là, toujours agissant, toujours intercédant pour nous, toujours nous protégeant, même quand nous ne pensons pas à lui, même quand l'église est complètement déserte. Que de grâces ne nous communique-t-il pas ainsi, par cette action divine et toute-puissante de chaque instant! Oui, Jésus-Christ vit et agit au Saint-Sacrement. Mais aussi il veut vivre et agir en nous et par nous, par le moyen de la Sainte Communion. La communion, voilà la grande, la suprême force du chrétien! Pour qu'elle porte tous ses fruits il faut que Jésus-Christ puisse vivre, agir, rayonner dans le monde par le catholique communiant. Il faut que le communiant devienne un véritable ostensoir. Ah! quel apostolat efficace ne peut-il pas exercer autour de lui, le catholique communiant. Sans doute, il faut faire de l'apologétique pour défendre la vérité révélée, sans doute il est nécessaire que l'on instruise le peuple par la parole et par la plume, mais quelle apologétique tout particulièrement puissante est le catholique qui vit sa foi au milieu des foules, par la pratique salutaire de la communion fréquente. Pour servir efficacement Jésus-Hostie, il faut absolument la communion fréquente. Sans la communion fréquente, il ne peut pas y avoir dans le coeur humain assez d'amour de l'Eucharistie pour que le catholique devienne un ostensoir, qui fasse rayonner autour de lui les beautés de la foi. Il faut que, comme l'ostensoir, le communiant montre à tous ceux qui l'entourent Jésus-Christ lui-même vivant en lui.

Ah! s'écrie Mgr Roy, vous qui jouissez de tant de privilèges, vous qui devez à Notre-Seigneur tant de bienfaits, n'oubliez jamais toute la reconnaissance que vous lui devez, n'oubliez jamais que la meilleure manière de vous montrer vraiment reconnaissants, c'est de venir le voir souvent, c'est de le recevoir souvent, c'est, après l'avoir reçu dans la sainte communion, de le montrer aux indifférents, vivant en vous par votre vie éminemment chrétienne; c'est de prouver la vérité de sa doctrine à tous ceux qui lui refusent l'hommage de leur intelligence et de leur coeur par une vie exemplaire. Que d'âmes, qui sont réfractaires à l'enseignement de la chaire de vérité, se sentiront entraînés vers Dieu en vous voyant réaliser dans votre vie quotidienne toute la beauté et toute la grandeur de la doctrine catholique. Oui, communiants catholiques, il faut que vous soyiez des ostensoirs, si vous avez sincèrement à coeur de prouver à Jésus-Hostie que vous l'aimez véritablement.

La bénédiction du T. S. Sacrement termina cette Heure sainte, trop tôt écoulée. Tous sortirent de la chapelle des Rév. Pères Jésuites heureux et contents d'avoir été témoin d'une aussi belle cérémonie religieuse.

A l'avenir, chaque premier vendredi du mois, les congréganistes de la Haute-Ville, et tous les hommes et jeunes gens qui voudront bien se joindre à eux, feront l'Heure sainte de 9 heures à 10 heures, dans la chapelle de la Congrégation.

La question de Préférence

L'HON. RODOLPHE LEMIEUX TRAITE A SON POINT DE VUE CETTE IMPORTANTE QUESTION DEVANT UN CLUB DE LONDRES.

Londres, 8.—L'hon. Rodolphe Lemieux, qui est parti pour Capetown par le paquebot "Kenilworth", hier, a eu plusieurs entrevues avec l'hon. H. S. Samuel, le nouveau ministre des postes d'Angleterre. L'hon. M. Lemieux dit qu'il a de bonnes raisons d'espérer que la Conférence Impériale de l'an prochain aura pour résultat une diminution dans les taux de cables qui rendrait Londres le plexus de l'Empire.

Parlant à une réunion de membres du club Sphynx ces jours derniers, l'hon. M. Lemieux a indiqué que l'hon. W. S. Fielding dans son discours du budget annoncerait un surplus de $25,000,000 et déclara que les meilleurs experts d'Ottawa calculaient une population de huit millions et demi au prochain recensement canadien.

A la suite du discours du représentant des membres américains du club Sphynx, M. Lemieux dit que l'ancien régime de stagnation au Canada était dû à la politique fiscale des Etats-Unis et promit que le Gouvernement Canadien maintiendrait la préférence au profit de l'Angleterre envers et contre tous. Il nous serait agréable si la mère-patrie nous rendait le réciproque mais nous ne demandons rien en échange. Nous donnons la préférence par loyauté et par amitié et parce qu'elle convient à la condition du Canada et qu'elle est la cause de sa grande prospérité.

M. Wade, K. C., qui l'a suivi, a déclaré que la question qui leur est parfois posée en Angleterre à savoir si le Canada accepterait l'annexion aux Etats-Unis était une insulte à la nationalité canadienne.

Après la Coupe Vanderbilt

IL EST POSSIBLE QUE LE GRAND-PRIX AUTOMOBILE NE SOIT PAS COURU.

New-York, 8.—Le bruit s'est répandu hier soir que le Grand-Prix automobile, qui devait être couru le 15 octobre sur le circuit du Long Island, n'aurait pas lieu.

L'émotion soulevée par les accidents terribles qui se sont produits récemment, quand fut courue la coupe Venderbilt, aurait, dit-on, motivé cette détermination.

Il est toutefois possible que la course ait lieu à Savannah.

Echos de la Métropole

UNE TROISIEME LANGUE "OFFICIELLE."—JUGEMENT CONTRE LA "CROIX".—RECETTES DE LA COMPAGNIE DU TRAMWAY.

Montréal, 8.—De notre correspondant.—L'échevin Brodeur a demandé hier aux commissaires que les règlements d'hygiène relatifs à l'enlèvement des vidanges soient imprimés en langue hébraïque et affichés et distribués dans les quartiers juifs.

"Il y a certaines rues, dit M. Brodeur, où domine l'élément sémitique, qui seraient de magnifiques terrains de culture pour le choléra, si jamais il s'en introduisait un cas dans la Ville.

* * *

Dans la cause de M. Louvigny de Montigny contre "La Croix", Son Honneur le juge Demers a rendu jugement hier, condamnant la défenderesse à publier dans ses deux prochains numéros le texte de ce jugement, et ce jugement déclare que l'article dont le demandeur se plaignait dans son action est partial, injuste et libelleux.

* * *

Deux chèques, l'un de $276,618.53 et l'autre, de $1,299.60, ont été adressés à la ville, par la compagnie des tramways, étant le pourcentage dû par elle sur ses recettes brutes perçues durant l'année.

Les recettes totales de la compagnie ont été de $3,409,916.75, dont $3,377,456.89 sur son réseau urbain et suburdain proprement dit, et $32,489.89 sur le réseau du Terminal. Ses recettes se sont élevées à environ $12,000 par jour, sauf durant la semaine du Congrès, alors que les recettes ont été les suivantes, par jour à compter de mercredi: $12,000; $14,000, $16,000, $18,000 et $24,000, le dimanche.

Il est à remarquer que la compagnie des tramways de Toronto a payé $500,000, cette année, à la ville de Toronto, comme pourcentage sur ses recettes brutes, soit près du double de ce que paie la M. S. R. à la ville de Montréal.

$80,000 pour les Aviateurs

L'ARRIVEE PROCHAINE DES CHAMPIONS FRANCAIS VENANT CONCOURIR AU BELMONT PARK.

New-York, 8.—Deux nouveaux prix venant s'ajouter au total des sommes qui seront offertes aux gagnants du concours international d'aviation du Belmont Park, le chiffre des prix en argent s'élève à $80,000.

Belmont Park va donc bientôt être le rendez-vous des aviateurs les plus célèbres du monde entier. Les trois membres de l'équipe anglaise sont déjà en Amérique et les Français renommés arriveront à New-York le 15 octobre au plus tard.

M. Alfred Leblanc et M. Moisant ont quitté la France samedi dernier à bord de la "Savoie". MM. Hubert Latham, le comte de Lesseps, Emile Aubrun, René Simon, partiront de France samedi prochain par la "Lorraine" et seront ici le 15 octobre probablement.

Les aéroplanes arriveront par le "Niagara" de la Compagnie générale transatlantique. Ce paquebot étant plus lent que les autres il est probable que les aéroplanes ne seront débarqués que deux jours après l'arrivée de la "Lorraine".

UNE ENTREVUE AVEC M. DE LESSEPS

Paris, 6.—Le comte Jacques de Lesseps s'embarquera sur le paquebot la "Lorraine" samedi prochain à destination de New-York. L'aviateur doit figurer parmi les champions français au concours international de Belmont Park.

"J'aimerais beaucoup, a dit M. de Lesseps, au correspondant du New-York Herald, être un des représentants de la France dans la course de la coupe internationale d'aviation. Ceci est toutefois en dehors de la question, puisque premièrement, je n'ai pas pris part aux courses éliminatoires de Reims et deuxièmement, parce que les deux monoplans Blériot que j'emporte avec moi, tout en étant d'excellentes machines pour le sport, ne sont pas capables de lutter contre des aéroplanes de cent chevaux, construits spécialement pour la course internationale.

"Mes deux monoplans sont déjà à bord du "Niagara". L'un des deux a deux sièges et c'est sur ce dernier que j'ai exécuté une envolée à Issy-les-Moulineaux avec mes deux soeurs, car quoique cette machine n'ait été construite que pour transporter deux personnes, deux passagers, à part le pilote, peuvent y prendre place, en se serrant.

"Mon deuxième monoplan est un aéroplane de dimensions moindres. C'est un appareil de demi-course quelque, comme l'autre, il ne soit muni que d'un moteur Gnome d'une force de 50 chevaux.

"Ce moteur a fait ses preuves."

Cession de Biens

M. O. Blanchet, bijoutier, de cette ville, a consenti à faire cession de ses biens à la demande de W. Bramley de Montréal, sur une réclamation de $800. M. L. P. Robitaille a été nommé gardien provisoire.

La Révolution au Portugal

Tardif, J.-B.

Comment s'est opéré le mouvement révolutionnaire. Le nombre des victimes. La répercussion en Espagne et ailleurs. Une déclaration du roi Alphonse XIII.

Oporto, 8.—Quand la nouvelle qu'une révolution avait éclaté à Lisbonne est parvenue ici, une foule de gens exaltés courut dans les rues en poussant des cris de joie. Ils s'assemblèrent devant le bureau du journal républicain la "Patrie" et donnèrent libre cours à leur exubérance. Une importante force de police fit alors son apparition et essaya de disperser la foule, mais elle fut accueillie par des pierres et des projectiles de toute sorte, plusieurs lancés des fenêtres mêmes du journal.

La police chargea alors les manifestants avec force et, comme résultat, treize citoyens et deux agents ont été blessés.

Paris, 8. — Une dépêche au "Temps", reçue de Hendaye, donne des détails sur la révolte de Lisbonne. Il paraît que les soldats révoltés distribuèrent des armes aux citoyens, puis prirent possession de l'avenue de la Liberté, l'artère principale de la ville.

L'état-major avait pris position dans le square public, situé près de l'avenue connue sous le nom de la Rotonde. Là, les théâtres en plein air, qui viennent d'être achevés, furent convertis en un camp militaire et des canons furent alors disposés de place en place dans l'avenue pour faire face à l'attaque des troupes restées fidèles au roi, qui étaient le 4e régiment d'infanterie et la garde municipale montée.

A dix heures, la bataille devint générale. L'escadre du port et les régiments qui étaient du complot se joignirent aux révolutionnaires et ces derniers, poussant des cris d'enthousiasme, hissèrent le drapeau rouge pour signaler que la révolution était accomplie.

Un officier qui essayait de s'opposer à la canonnade du palais fut sommairement exécuté.

Les révolutionnaires prirent possession du casernement de la garde municipale et de la division d'infanterie de Lisbonne, tandis que les cuirassés bombardaient l'arsenal de la marine et le bâtiment des postes et télégraphes. Puis, après, ce fut le tour du palais. Nécessidades, d'où sortit le roi, accompagné des membres de sa famille.

Le ministre espagnol qui avait salué le roi au moment où il quittait le palais, a visité les chefs républicains ce qui lui a valu d'être acclamé par la foule.

Vigo, Espagne, 8.—Les journaux portugais disent que l'initiative du mouvement révolutionnaire à Lisbonne revient au 16e régiment d'infanterie, aidé par un régiment d'artillerie et 5,000 citoyens.

La police a opposé une vive résistance aux révolutionnaires et plus de 50 d'entre eux ont péri et un grand nombre ont été blessés en défendant la cause de leur roi. Vingt personnes ont été blessées durant la bataille à Oporto.

LE BOMBARDEMENT DU PALAIS

Paris 8.—Le correspondant d'un journal français qui vient d'arriver à Bayonne, venant de Lisbonne, a envoyé, par téléphone, un compte rendu des événements qui ont marqué le déchaînement de la révolution en Portugal et des scènes qui suivirent.

"Lisbonne, dit-il, est aujourd'hui une véritable nécropole. Le drapeau républicain flotte triomphalement au-dessus de tous les bâtiments publics de la capitale."

Contrairement aux premières nouvelles reçues, ce récit fait connaître que ce ne sont pas les navires de guerre qui ont commencé le bombardement du palais. Ce furent les canons du 4e régiment d'artillerie qui ouvrit le feu aussitôt que le soulèvement des républicains se manifesta dans la ville. Pendant ce temps, le 1er régiment d'artillerie soutenait un régiment d'infanterie qui attaquait la garde municipale. Cette dernière avait pris possession de la partie basse de la ville et s'efforçait d'empêcher les troupes insurgées de rejoindre leurs camarades révolutionnaires.

La nouvelle non officielle que la ville d'Oporto est en pleine insurrection est parvenue à Bayonne.

Parmi ceux que l'on dit avoir été tués à Lisbonne, est M. Franco Borges, rédacteur en chef du journal "Mundo" un actif journaliste républicain.

On dit qu'il a été tué à la porte du palais.

RECITS DE TEMOINS OCULAIRES

Vigo (Espagne), 8.—La révolution qui vient d'éclater à Lisbonne a fait de nombreuses victimes et il paraît que, dès le premier choc entre la troupe et les révolutionnaires, plus de 100 morts restèrent sur le terrain.

Ces nouvelles ont été recueillies de la bouche même du capitaine du "Cap-Blanco", un vapeur faisant le service entre Lisbonne et Vigo (Espagne). Le vapeur arrivait à Lisbonne quand éclata la révolution, et c'est le capitaine qui, par un message Marconi, avertit les pays étrangers des troubles survenus ici. Dans l'impossibilité de débarquer ses passagers à Lisbonne, il dut les ramener à Vigo.

D'après les passagers du "Cap-Blanco", la révolution a éclaté immédiatement après un banquet offert au palais en l'honneur du maréchal Hermès da Fonseca, président-élu du Brésil. Les passagers ont pu apercevoir du pont du navire la cavalerie qui chargeait les révolutionnaires sur le quai et les navires qui bombardaient le palais Nécessidades.

La foule des ouvriers qui travaillaient sur le quai poussaient des hourras frénétiques chaque fois qu'un obus atteignait le palais.

Madrid, 8.—A l'issue d'un conseil de cabinet présidé par le roi Alphonse, M. Canaleias, premier ministre, a déclaré que l'attitude de l'Espagne en face des événements du Portugal serait la même que celle que prendront les autres puissances.

M. Azcarate, premier vice-président de la chambre des députés, un républicain, a prononcé un vibrant discours à la chambre, dans lequel il émit l'assurance que le gouvernement espagnol observera la plus stricte neutralité dans le changement de régime en Portugal, car l'Espagne plus que toute autre nation, est obligée de rester neutre.

Il demande au gouvernement d'expliquer sans équivoque la signification des dépêches parlant de l'envoi de troupes à la frontière et de l'envoi de navires de guerre à Lisbonne.

Il protesta vigoureusement au nom des républicains espagnols, contre la défense qui leur est imposée, de ne pas manifester librement leurs sympathies envers leurs frères Portugais. Il fit éclater son admiration pour les républicains du Portugal.

L'orateur mit fin à son discours par un magnifique éloge décerné à M. Machado et aux autres membres du gouvernement provisoire.

On apprend que les navires de guerre anglais, qui sont actuellement à Lisbonne, ont reçu des instructions pour veiller à la sécurité de la personne royale et pour sauvegarder la vie et les propriétés des nationaux anglais.

Valence, 8.—La révolution qui vient d'éclater en Portugal a porté le gouvernement espagnol à prendre de sérieuses mesures d'ordres. Aujourd'hui des patrouilles circulaient dans les rues et un fort détachement de troupes avait été posté devant le club républicain.

Le gouverneur de Valence a ordonné que les drapeaux républicains qui flottaient aux fenêtres de plusieurs clubs soient enlevés. Les troupes sont prêtes à toute éventualité.

Madrid, 8.—L'Espagne déjà tourmentée par la discorde intestine se prépare à résister à une révolution imminente. On prend toutes les précautions pour parer aux éventualités.

Le roi Alphonse dit que soutenu par la force du droit divin des rois, il est déterminé à lutter jusqu'au bout et que l'Espagne succombera avant qu'il n'abdique.

Lisbonne, Portugal, 8.—On évalue à 3,000 le nombre des victimes. Trois régiments d'infanterie, arrivés des provinces aujourd'hui se sont joints aux révolutionnaires.

Londres, 8.—Le roi et sa famille sont sains et saufs, à Gibraltar à bord du yatch "Amelia", et sont sous la protection de l'Angleterre.

Paris, 8.—Les républicains semblent être les maîtres dans un rayon de 50 milles de Lisbonne où ils tiennent les royalistes absolument prisonniers dans leurs villes, même dans leurs maisons. Toutes les voies de chemins de fer sont gardées.

Une autre dépêche dit que les royalistes ne se tiennent pas pour battue.

Les dernières dépêches démontrent que les républicains ne sont pas maîtres de la situation partout.

Brest, 8.—Le ministre de la marine a donné ordre au croiseur "Amiral-Aube" de se rendre immédiatement à Lisbonne.

"Jeune Vaurien" de 64 ans

UN PERE AGE DE 80 ANS TRADUIT DEVANT LA JUSTICE SON FILS AGE DE 64 ANS.

New-York, 8.—Une scène peu banale s'est déroulée au tribunal de Redford avenue. Un vieillard de quatre-vingt-neuf ans avait traduit devant les tribunaux son fils, un jeune homme de.... 64 ans, pour sa mauvaise conduite. Il a, en termes émus, parlé au juge les escapades de cet incorrigible gamin, qui rentrait fréquemment chez lui après avoir trop fêté et se livrait alors à des plaisanteries d'un goût douteux.

"Croiriez-vous, juge, dit alors le père, que l'autre jour il tourna le gaz à plein jet, parce que je l'avais puni pour être rentré en état d'ébriété?"

"Qu'avez-vous à répondre à cela?" demanda le juge au "méchant gamin".

Le méchant gamin qui possède une superbe paire de favoris blancs coquettement peigné, répondit d'un air pleurnichard: "Papa sait bien que depuis l'âge de 15 ans j'ai essayé de me corriger sans y parvenir."

Le juge crut devoir attribuer à l'accusé l'épithète de "jeune vaurien" et le condamna à quelques jours de prison.

"Papa, je t'en prie!" s'écria alors le vieillard en larmes, laisse-moi m'en aller et je te promets que je serai sage.... toujours."

Mais le père resta inexorable et lui dit: "Ce sera pour toi une bonne leçon, espérons qu'elle te servira pour l'avenir, et que tu recommenceras en sortant une nouvelle vie."

Un Juge Acquitté En Prison pour Fraude

M. HIGGINBOTHAM RECONNU NON COUPABLE DE CE DONT L'ACCUSAIT MLLE HICKEY.

New-York, 8.—Le Chief Justice Russell et les juges Ryan et Salmon de la cour des sessions spéciales ont déclaré que le juge Gaston Higginbotham n'était pas coupable de ce dont l'accusait Mlle Mary Hickey.

Il était sept heures, quand l'assistant district attorney Elder qui soutenait l'accusation, et le docteur Philippe Breman, conseiller de la défense, eurent terminé le résumé des débats.

Mlle Hickey a répété ce qu'elle avait déjà dit à savoir que le 2 septembre, dans son étude de Bedfort avenue, à Brooklyn, le juge Higginbotham s'était mal conduit à son égard.

Elle a raconté qu'elle était allée voir le juge à propos de sa mère qui s'enivrait. Pendant sa deuxième visite, le juge, disait-elle, avait mis sa mère à la porte et l'avait embrassée et caressée. Quand on lui montra une photographie de l'appartement, elle déclara que les meubles avaient été déplacés.

Le juge Higginbotham, au cours des débats a toujours nié les faits qui lui étaient reprochés et qualifié ces allégations de ridicules. Sa porte, disait-il, était restée ouverte tout le temps que Mlle Hickey était demeurée chez lui, et deux autres femmes étaient dans la même pièce pendant le même temps.

Après cinq minutes de délibération, sans quitter leurs sièges, les juges ont rendu leur verdict d'acquittement.

Un Juge Acquitté En Prison pour Fraude

UN RICHE CONFISEUR PAYE $5,000 POUR AVOIR FRAUDE LA DOUANE.

New-York, 8.—Les voyageurs qui seront convaincus d'avoir voulu frauder la douane américaine seront désormais punis de détention. Jusqu'ici ceux qui étaient arrêtés dans ces conditions étaient rendus à la liberté après avoir payé une forte amende; mais le juge Hand a annoncé cet après-midi qu'il allait changer de système.

Cet après-midi, en effet, comparaissait devant le juge Hand, M. Mange Morganthau, richissime confiseur, accusé d'avoir cherché à passer en contrebande et notamment une parure d'une valeur de $17,000. M. Mange Morganthau a plaidé coupable et a été condamné à payer une amende de $5,000.

En prononçant cette sentence, que le richissime fabricant de sucreries a dû trouver "salée", le juge Hand a ajouté: "C'est la dernière fois que, dans un cas semblable, je me borne à infliger une amende. Désormais, non seulement je mettrai à l'amende ceux qui fraudent la douane, mais je les condamnerai à la prison et je serai bien aise que la présente déclaration reçoive la plus grande publicité possible."

La bijouterie de M. Mange Morganthau et sa parure de $17,000 avaient été confisquées à son débarquement du "Mauretania" le 15 septembre dernier. La justice lui rendra son bien contre paiement de l'amende de $5,000.

Cigares "Germinal"
Forme Damas
L'un des plus fins cigares Manille à 10 cts.
En vente chez tous les détailleurs.
JOSEPH COTÉ
Importateur et Marchand de Tabac
186-188, rue St-Paul, Succursale 179, rue St-Joseph, Québec
Agent général pour tout le Canada

NOUVELLES DE LÉVIS

Bénédiction de l'église de Bienville

Le 17 septembre 1896, avait lieu la bénédiction de l'église de Saint-Antoine de Bienville.

C'est M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch, fondateur de la nouvelle paroisse, qui fit cette bénédiction, assisté de MM. les abbés Onésime Cloutier, du collège de Lévis, et L. Denis Garon, vicaire à Notre-Dame de Lévis.

Après la bénédiction de l'église, eut lieu la bénédiction d'une magnifique statue de saint Antoine de Padoue, patron de la paroisse.

Puis, M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de Notre-Dame de Lévis, chanta la première grand'messe dans la nouvelle église, assisté de MM. les abbés Cloutier et Garon.

Le sermon fut donné par M. l'abbé H. A. Scott, curé de Sainte-Foy, qui avait été pendant huit ans vicaire à Lévis et que son ministère avait amené bien des fois dans Bienville.

Plusieurs prêtres assistaient à la belle cérémonie du 27 septembre 1896: M. l'abbé Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de Lévis, M. l'abbé C. E. Carrier, supérieur du collège de Lévis, et la plupart des prêtres de cette institution, M. l'abbé Joseph Bourassa, ancien curé, M. l'abbé H. A. Scott, curé de Sainte-Foy, MM. les abbés P. Roy, B. Paradis et A. Lacasse, vicaires à Saint-Roch de Québec, M. Brunet, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Piché, vicaire à Saint-Henri de Lauzon, M. l'abbé Lucien Gauvreau, le nouveau curé, MM. les vicaires de Lévis, etc., etc.

Les trottoirs du gouvernement à Lévis

Le département des chemins de fer du Canada possède dans notre ville des propriétés qu'on estime à une couple de cents mille piastres.

Ce qu'on ignore généralement à Lévis, c'est que le gouvernement du Canada possède aussi dans le quartier Saint-Laurent quelques douzaines de maisons qu'il loue à des particuliers tout comme un bon petit bourgeois.

Les trottoirs de ces maisons sont pour la plupart dans un état déplorable. Le gouvernement, comme de raison, ne paye aucune taxe municipale. Il nous semble qu'il pourrait au moins entretenir ses trottoirs. Or les hauts officiers du chemin de fer Intercolonial se refusent absolument à le faire.

Le conflit entre les têtes dirigeantes de l'Intercolonial ne date pas d'hier. Il y a tout près de quatorze ans, le 19 septembre 1896, le maire de Lévis adressait la lettre suivante à l'honorable M. J. Israël Tarte, alors ministre des travaux publics :

"Dans Lévis les trottoirs sont à la charge des propriétaires. Le gouvernement a acheté un grand nombre de propriétés privées, qu'il loue tout comme un particulier.

"Les anciens propriétaires payaient taxes et entretenaient les trottoirs. Aujourd'hui, le gouvernement devenu propriétaire, ne paye pas de taxes —ce qui a occasionné une diminution considérable dans nos revenus—et refuse d'entretenir les trottoirs vis-à-vis de ses propriétés qui, remarquez-le bien, sont occupés comme demeures privées, avec des loyers à bas prix, au grand détriment des propriétaires voisins qui ne peuvent plus louer leurs maisons. Est-ce juste ? Depuis quand l'Etat vient-il prendre la place du particulier et se faire bailleur de maisons privées ? Est-ce là son rôle ? Et s'il veut faire acte de petit propriétaire dans une ville, s'il faut que la ville donne la protection de sa police à ses locataires, et préserve ses maisons de l'incendie, ne devrait-il pas au moins réparer ses trottoirs ? C'est la seule chose que nous lui demandons. Je vous ferai remarquer que ces trottoirs sont devenus la propriété du gouvernement depuis qu'il a acheté ces maisons et que la ville n'ayant pas leur entretien à sa charge, ce même gouvernement serait tenu responsable en justice des accidents qui pourraient y arriver. Ne vaut-il pas mieux payer quelques piastres par an et éviter des dommages considérables ? Si le gouvernement du pays ne donne pas l'exemple en entretenant ses propriétés et ses trottoirs en bon ordre, comment voulez-vous que nous l'exigions de pauvres contribuables?" bles ?"

Bénédiction d'une statue de saint Vincent de Paul

Il y aura dimanche après-midi, à 2.30 heures, dans la chapelle de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, une imposante cérémonie.

On bénira une magnifique statue de saint Vincent de Paul. Cette statue, don d'un généreux bienfaiteur, a près de six pieds de hauteur.

Les orphelins et orphelines de l'Hospice ont préparé pour la circonstance un magnifique programme de chants.

C'est M. l'abbé Lecours, supérieur du Collège, qui fera la bénédiction de la statue.

Le sermon sera donné par M. l'abbé Hunt, aumônier de l'Hospice.

La cérémonie se terminera par un salut solennel du Saint Sacrement.

Les officiers de la Conférence Saint-Vincent de Paul ont bien voulu prêter leur concours pour le succès de cette fête. Ce sont eux qui feront la quête.

Les citoyens de Lévis, nous n'en avons aucun doute, se rendront nombreux à l'Hospice dimanche. Les soeurs de la Charité ont passé par leur rudes épreuves cet été. La population de Lévis aura là une excellente occasion de montrer la sympathie qu'elle éprouve pour l'oeuvre admirable poursuivie au milieu de nous par les bonnes soeurs.

Association de Tir de Lévis

L'assemblée générale annuelle de l'Association de Tir de Lévis aura lieu demain après-midi au Camp des Ingénieurs. On fera à cette assemblée l'élection des officiers pour la prochaine année et on fixera la date du concours.

Liste électorale parlementaire

Il y a actuellement devant le greffier de la ville 67 demandes d'inscriptions à la liste électorale et 3 demandes de radiation. Le Conseil adjugera sur ces demandes à sa séance spéciale de mardi.

Il y prend goût

Un individu que la police a arrêté une dizaine de fois pour ivresse et tapage dans nos rues, depuis le commencement de la saison, est venu demander l'hospitalité au poste central jeudi soir. Cette fois, l'individu était parfaitement sobre.

Pourquoi on doit se protéger

Tard dans l'automne de 18.., trois grandes maisons du village de Saint-R. étaient détruites par un incendie, au milieu de la nuit. Comme conséquence de cet incendie, douze familles qui n'avaient pour tout bien que leurs modestes ménages se trouvaient sur le pavé à la veille de l'hiver. Pas une d'elles n'avaient un sou d'assurances.

Quelle était la cause de la ruine de ces pauvres gens ?

Une couple d'heures avant l'incendie, Xavier B., un des locataires en question rentrait chez lui, ivre, à peine capable de se diriger. Il avait bu toute la journée dans une buvette des environs.

B. avait le vin malin. En arrivant chez lui, il avait mis sa femme et ses enfants à la porte. Et c'est en se servant d'une lampe à pétrole, déposée sur une petite table, que l'ivrogne mit le feu à son logis.

Ces trois maisons appartenaient au même propriétaire, un petit rentier, et elles n'étaient assurées que pour quelques centaines de piastres. Le propriétaire se trouva donc ruiné comme ses malheureux locataires.

L'honnête rentier eut ce jour-là une leçon qui lui coûta bien chère. Plusieurs fois les amis de la tempérance lui avaient demandé de signer une requête pour faire disparaître de la paroisse la buvette, cause de... et de désordres. Le rentier ne faisait pas usage de boisson, mais il soutenait la théorie qu'on n'a pas le droit de rendre les gens sobres malgré eux. La buvette, disait-il, ne va chercher personne. N'y entrent que ceux qui le veulent bien.

Le pauvre vieux oubliait que la société a autant le droit de se protéger contre les ivrognes et les alcooliques que contre les fous qu'elle enferme dans les asiles.

Il voit aujourd'hui le résultat de sa fausse théorie, mais il est trop tard pour y remédier.

Denier de la Presse

Dimanche, à toutes les messes de l'église paroissiale, quête pour le denier de la presse catholique.

Retraite annuelle

La retraite annuelle des orphelins et orphelines de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance commencera mardi, à cinq heures, pour se terminer samedi prochain.

C'est le Révérend Père Héroux, Jésuite, qui prêchera les exercices de cette retraite.

Cie de Machineries Mercier

La Cie de Machineries Mercier, de cette ville, vient de terminer, pour le compte de MM. James Richardson & Co, de Matane, toutes les machineries nécessaires au fonctionnement de leurs moulins de Cap Chattes et de Méchins.

Encore une imprudence

Un enfant de treize ans, du nom de Cyrille Arteau, de Bienville, a failli se faire écraser par un tramway près de la correspondance de la rue Commerciale, en face de l'épicerie Langlois.

Le mécanicien eut juste le temps d'arrêter son char.

Quelques aphorismes

Voulez-vous être agréable aux autres, ne parlez pas de vous-même.

—Si vous entendez louer quelqu'un, ne vous pressez pas d'ajouter une parole de blâme.

—Soyez heureux d'apprendre que telle personne est meilleure que vous ne le supposiez.

—Pour dire du bien d'autrui, soyez toujours prêt; pour en dire du mal, hésitez vingt fois.

—Porter envie à quelqu'un, c'est s'avouer son inférieur.

Prochain mariage

On annonce pour le 17 octobre courant le mariage de M. le docteur J.-E. Dumas, de Saint-Damien de Buckland, Bellechasse, fils de notre concitoyen, M. David Dumas, pilote, à Mlle Eva Lagueux, fille de M. Louis Lagueux, de Notre-Dame de la Victoire.

Le quai MacKenzie

On a commencé ce matin à démolir la tête du quai MacKenzie pour asseoir solidement les fondations de notre quai à eau profonde. Le travail se fait très rapidement.

Le bazar de Bienville

La faveur des paroissiens de Bienville pour leur bazar ne se dément pas. Hier soir encore la salle de l'Académie de Musique était remplie d'une foule sympathique. On y remarquait un grand nombre de citoyens de Lévis.

Demain après-midi et demain soir la salle du bazar sera ouverte mais pour la vente des rafraîchissements seulement.

La nouvelle salle d'attente

La nouvelle salle d'attente du quai Lauzon est maintenant ouverte au public.

Dans les Faubourgs et la Banlieue

Haute-Ville

Chapelle de la Congrégation

Dimanche prochain, réunion de la Congrégation à 6.30 heures, comme d'habitude.

A 9.30 heures, ouverture des Quarante-Heures. Le soir à 8 heures, récitation du chapelet, suivie de chants, de prières, et de l'amende honorable.

Les Congréganistes sont instamment priés de venir garder le T. S. Sacrement pendant la nuit, et d'assister à la grand'messe à 9.30 heures, dimanche, et aux messes de 8 heures, le lundi et mardi, ainsi qu'à la prière du soir à 8 heures, dimanche et lundi.

Salle Loyola

Ne pas oublier la soirée récréative et musicale qui sera donnée mardi, le 18 octobre, par l'Union Dramatique de Québec, dans la Salle Loyola, à 8 heures du soir précises, au profit des pauvres de la Conférence S. Jean Berchmans.

Sièges réservés : 25c.

Plan déposé chez A. Lavigne, rue S. Jean.

S.-Jean-Baptiste

Succès assuré

Le banquet que les cercles de l'Alliance Nationale de la ville de Québec ont décidé d'offrir au docteur P. H. Bédard à l'occasion de sa récente élection comme membre du Bureau Exécutif de cette importante association a été fixé au dimanche le 23 octobre courant, à 8 heures du soir dans la vaste salle de l'Auditorium.

Les nouvelles que nous communiquent les officiers du comité d'organisation nous permettent de dire dès à présent que le succès le plus complet en est déjà assuré, et que ceux qui auront l'avantage d'assister à ces agapes de la mutualité canadienne-française seront en même temps témoins d'une véritable joute oratoire, car la liste des santés renferme les noms d'orateurs des plus éloquents, tant parmi nos hommes publics qu'au sein même de la mutualité.

Un autre gage de succès est encore la rapidité avec laquelle les cartes d'admission paraissent s'enlever. Disons que le prix est excessivement populaire : $1.00 pour les membres de l'Alliance Nationale.

Le comité d'organisation se compose de tous les officiers des cercles de la ville avec MM. J. A. Paradis, comme président, L. A. Beaulieu, vice-président, Ls. Savard, N. P., secrétaire, J. O. Bélanger, trésorier, et le comité de réception a pour président M. N. E. Papillon avec M. A. Langlois comme vice-président.

S.-Roch

Retraite des dames

Demain matin, à la messe de 6 heures, il y aura communion générale pour les dames de la Ste-Famille.

La clôture de la retraite des dames de la paroisse se fera demain après-midi à 2.30 heures; il y aura réception de nouvelles associées de la confrérie des Dames de la Ste-Famille, sermon et salut.

Les aspirantes sont priées de se rendre à la sacristie à 1.30 heure.

L'heure d'adoration d'hier

L'église était presque remplie de fidèles, hier soir, à l'heure d'adoration, de 7.30 à 8.30 heures. M. le curé a fait une fort otuchante instruction sur les souffrances que Jésus-Christ a endurées pour sauver le genre humain, et il a invité les fidèles à demander à Notre-Seigneur, présent dans le Saint-Sacrement de l'Eucharistie pardon pour les péchés qui ont été la cause de toutes ses souffrances; un choeur composé des dames de la paroisse, a chanté plusieurs cantiques.

Qu'il est beau le spectacle d'une paroisse qui vient, le soir du premier vendredi du mois, adorer son Dieu, s'accuser de ses fautes et lui demander pardon !

Puissent les paroissiens de S. Roch être toujours aussi nombreux qu'ils l'étaient hier soir à l'heure d'adoration du premier vendredi.

Grande assemblée prochaine

On annonce que les membres de l'A. C. J. C. de la région de Québec, tiendront une grande assemblée, dimanche, le 16, à 3.15 hrs, à l'école des Frères, sous les auspices du Cercle Charest. Il y sera question des intérêts de l'Association pour ce qui regarde particulièrement l'activité et le développement de cette Association.

Les trottoirs

On se plaint beaucoup, de ce temps-ci, du mauvais état des trottoirs dans certaines rues, notamment dans celles où l'on fait des travaux de pavage : à certains endroits, les madriers sont étendus pêle-mêle de façon à constituer de vrais casse-cou. Il faut, sans doute, que les trottoirs soient défaits, mais ne serait-il pas possible de placer les madriers les uns à côté des autres avec un peu de soin, de façon à ce que les piétons puissent y passer sans être exposés à tomber à tout moment ?

Certains industriels semblent aussi oublier qu'il ne leur est pas permis de disposer à leur guise des trottoirs qui sont construits sur leurs prémices et qu'il leur faut laisser quelque espace libre pour les piétons.

Nous savons des trottoirs qui sont, à certains jours, obstrués durant des heures entières et que, à ces endroits les piétons sont obligés de passer dans le milieu de la rue et s'exposer à se faire éclabousser, par le temps qui court surtout.

Nous espérons que ces remarques seront prises en bonne part et que chacun s'efforcera de donner satisfaction au public autant qu'il leur sera possible de le faire.

A la Caisse d'Economie

La Caisse d'Economie fait actuellement parachever les travaux de l'intérieur de ses nouveaux bureaux, à l'édifice situé au coin des rues S Joseph et du Pont, poser les comptoirs et faire les inscriptions, qui seront en français et en anglais, ce qui annonce l'ouverture prochaine de ces nouveaux bureaux.

Cours de coupe

Les cours gratuits de coupe et de confection du Gouvernement, pour les dames et demoiselles des quartiers de S. Roch, Jacques-Cartier et Limoilou, s'ouvriront lundi soir, à 7.30 heures, à l'école des Frères de S. Roch. On est prié d'entrer par la rue du Roi.

Ecoles du soir

C'est à l'école des Frères, 72, rue des Fossés, que se donneront, à partir de lundi soir, à 7.30 heures, les cours gratuits de français, d'anglais et de mathématiques, en même temps que des cours de dessin et d'art mécanique pour les jeunes gens et les jeunes filles de S. Roch de Jacques-Cartier et de Limoilou.

Nous ne saurions trop encourager nos jeunes des faubourgs de profiter de l'avantage qui leur est donné de s'instruire et d'aller y employerf de façon très utile et très avantageuse pour l'amélioration de leur condition, des heures qu'ils ne peuvent que perdre à se promener dans les rues, ou encore à fréquenter les théâtres, quand elles ne leur sont pas nuisibles.

Jacques-Cartier

Contributions payables

Les contributions des Dames de la Ste-Famille et des membres de l'Union de Prières sont payables dans le mois d'octobre. On les recevra à la sacristie tous les dimanches, après vêpres, jusqu'à 5 heures et les mardi et jeudi de chaque semaine du mois d'octobre, de 2 à 5 heures.

Chez les jeunes

Que les anciens élèves des Frères de l'une ou l'autre école de la paroisse de S. Roch, des années comprises entre 1906 et 1910 n'oublient pas qu'ils auront une assemblée lundi soir prochain à 8.15 heures, au troisième étage de la sacristie de S.-Roch, pour préparer l'organisation des fêtes du "Retour" qui seront célébrées dans quelques semaines, et que c'est à cette assemblée que seront choisis les membres du comité de leur groupe.

Que tous soient présents.

S.-Sauveur

Communion générale

Demain matin, à la chapelle N.-D. de Lourdes, il y aura communion générale pour les hommes et les jeunes gens congréganistes ; tous sont priés de porter leurs insignes.

Ce soir, à l'église paroissiale, les RR. PP. entendront les confessions des hommes et des jeunes gens seulement. Ceux qui ne sont pas congréganistes pourront faire leur communion générale à l'église de St-Sauveur.

La Tempérance

Le nouveau directeur de la société de Tempérance, le R. P. Levesque, O. M. I., invite non seulement les membres de cette Société mais aussi tous les hommes et les jeunes de cette paroisse de se réunir demain, à 7 heures, à l'église, pour assister à la réunion extraordinaire de la belle Société de Tempérance de St-Sauveur.

Cette réunion sera profitable à tous : les membres actuels retremperont leur courage pour persévérer dans les bonnes résolutions qu'ils ont prises, et pour ceux qui n'en font pas encore partie ce sera le temps de s'enrôler dans cette Société qui fait tant de bien dans toutes les paroisses où elle est établie.

La quête de demain

La quête qui sera demain à l'église sera au profit du denier de la presse catholique.

Assemblée des Chasseurs

Les membres de la Garde des Chasseurs Salaberry auront une assemblée importante, demain après midi, à 1 heure, à la salle St-Pierre.

L'Heure d'Adoration des ouvriers

"Il faut voir pour croire." Je n'en reviens pas, disait quelqu'un qui assistait hier soir, pour la première fois, à l'heure d'adoration des ouvriers. Mais c'est bien plus beau que l'on m'avait dit. Je ne croyais jamais que tant d'hommes et tant de jeunes gens puissent être si dévoteux et chanter si bien ensemble des cantiques au Sacré-Coeur et surtout le "Pater noster". Il avait raison, le brave homme, la cérémonie du premier vendredi à St-Sauveur est splendide et ne se voit pas partout, (et c'est regrettable), car elle fait beaucoup de bien à la classe des pauvres qui sont les privilégiés du Sacré-Coeur de Jésus. Et puis, les hommes sont si faciles à prendre, quand on veut se donner la peine de les rencontrer et de leur serre la main. La preuve, c'est que depuis la visite du R. P. Lelièvre, O. M. I., dans les manufactures,—depuis 6 ans,—les ouvriers sont admirables de fidélité au rendez-vous du Sacré-Coeur.

Hier soir encore, il fallait les voir arriver à la course, de leurs ateliers, à l'église vers 6 heures. Avec quel entrain et quelle piété sincère ils priaient et chantaient même ceux qui étaient à genoux ou debout dans les allées, car beaucoup n'ont pu trouver de place dans les bancs. Le R. P. Lelièvre après avoir fait connaître les nombreuses faveurs accordées par le Sacré-Coeur, pendant ce mois, et les avoir attribuées au plus grand nombre de communions qui se font dans la paroisse depuis quelque temps, il rappela les bienfaits de la croix de la tempérance et parla de l'inoubliable Congrès eucharistique qui, dit-il, a été un triomphe sans pareil pour le Sacré-Coeur et un écrasement des francs-maçons de la loge de l'Emancipation et compagnie.

Monseigneur Brevnat, O. M. I., vicaire apostolique de McKenzie, qui assistait très ému à l'heure des ouvriers, monta en chaire sur l'invitation du directeur de la Garde d'Honneur, et tint son magnifique auditoire sous le charme de sa parole toute apostolique. Il dit aux ouvriers sa joie de se trouver au milieu d'eux, les félicita de leur amour persévérant pour le Sacré-Coeur qui fait parler d'eux partout en bien et les engagea vivement à la comunion fréquente. Puis après leur avoir donné quelques détails sur la vie de ses pauvres sauvages du MacKenzie, il fit appel aux jeunes gens qui se sentiraient appelés à sauver des âmes et les encouragea à se joindre à lui comme frères convers, et la cérémonie se termina par le chant du "Nous voulons Dieu !"

Vraiment, on a hâte que le premier vendredi du mois arrive, après une heure d'adoration d'ouvriers aussi consolante pour le Sacré-Coeur

Cartes du Sacré-Coeur

Les ouvriers ont reçu, hier soir, une carte qu'ils devront remettre demain aux hommes et aux jeunes qui passeront dans les familles de la paroisse. Sur cette carte, les ouvriers sont priés d'inscrire leur nom et leur adresse, s'ils veulent avoir droit à toutes les indulgences du Sacré-Coeur de Montmartre, en France.

Les banquets à la Vente de Charité

Comme on l'a déjà annoncé la Vente de Charité, au profit de l'Orphelinat de St-Sauveur, s'ouvrira lundi après midi, à 3 heures, dans la grande salle de cet orphelinat, rue Colomb, près du Boulevard Langelier. Le public est invité à s'y rendre dans l'après-midi et la soirée.

En outre des ventes privées, des rafles d'objets de grande valeur il y aura aussi banquets pour les membres des différentes confréries de la paroisse, avec leurs amis, aux dates suivantes :

Mardi, 11 octobre, à 8.30 heures, confrérie de la Ste-Famille.

Mercredi soir, 12 octobre, à 8.30 heures, confrérie des Enfants de Marie.

Jeudi après-midi, 13 octobre, à 1.30 heure, les élèves du couvent.

Jeudi soir, 13 octobre, à 8.30 heures, la Garde d'Honneur.

Samedi soir, 15 octobre, à 8.30 heures, Congrégation de N.-D. du Sacré-Coeur.

Lundi, 17 octobre, à 8.30 heures, le clergé et les notables de la ville.

Mardi, 18 octobre, à 8.30 heures, congrégation des hommes.

Mercredi, 19 octobre, à 8.30 heures, congrégation des jeunes gens.

Jeudi après midi, 20 octobre, à 1.30 heure, les élèves du collège des Frères.

Jeudi soir, 20 octobre, à 8.30 heures, les ouvriers de la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur.

Samedi, 22 octobre, à 8.30 heures, le public en général.

Le prix d'admission le soir sera de dix centins, mais les porteurs de cartes de banquets n'auront pas de droit d'entrée à payer.

Nous invitons tous les citoyens de la ville à aller faire une visite à cette Vente de Charité afin qu'ils aient l'occasion de contribuer à la belle oeuvre de l'Orphelinat de Sacré-Coeur de St-Sauveur.

Témoignage de reconnaissance

Dimanche prochain, 16 octobre, les jeunes gens qui se dévouent à l'oeuvre du pain des pauvres feront chanter une grand'messe très solennelle, à 11 heurs, à l'église St-Sauveur, aux intentions de tous les abonnés de cette belle oeuvre, qui sont au nombre de près de 1,500.

Les jeunes gens n'ont rien épargné pour faire plaisir et témoigner leur reconnaissance à leurs abonnés. Ils ont demandé et obtenu avec une aimable bienveillance le concours du choeur de l'orgue de la paroisse, qui a promis de faire entendre pour la circonstance, les plus beaux morceaux de son répertoire sous l'habile direction de M. Art. Paquet, maître de chapelle, et de M. J. A. Bernier, organiste.

Le sermon sera donné par un ami des jeunes et un orateur bien connu M. l'abbé Camille Roy, frère de Mgr P. E. Roy.

Grâce à l'intérêt que porte le R. P. Legault, supérieur et curé de St-Sauveur, à nos braves jeunes gens, il y aura ce jour-là une messe basse à 10 heures au lieu de la grand'messe, ce qui permettra aux jeunes gens de l'oeuvre du pain des pauvres d'inviter leurs abonnés à remplir l'église à 11 heures pour la grand'messe solennelle qui sera chantée avec diacre et sous-diacre aux intentions des abonnés.

Nul doute que tous les coeurs charitables qui reconnaissent, admirent et encouragent le dévouement des jeunes gens de la conférence S. Stanislas Kostka, se feront une joie de leur donner par leur présence à cette grand'messe une nouvelle preuve de leur sympathie qu'ils méritent si bien, parce que cette année, ils ont encore donné en aumônes plus de $2,000 aux vieillards malheureux.

Honneur à ces vaillants jeunes gens qui font le bien, parce qu'ils communient bien. S'ils ont tant de noblesse dans le coeur, c'est sûrement parce qu'ils reçoivent souvent le Sacré-Coeur dans la communion !

Incendie chez M. O. Plamondon

Vers 12.30 heures, ce matin, le feu se déclarait de nouveau dans la boulangerie de M. O. Plamondon, rue Bayard, et une alarme sonnée à l'avertisseur 125 appelait la brigade de la partie basse de la ville sur les lieux. Deux forts jets d'eau furent lancés sur l'élément destructeur, et ce n'est qu'après une heure d'un travail ardu qu'on put maîtriser cet incendie qui a causé pour plusieurs centaines de piastres de dommages.

C'est dans du foin que le feu a pris naissance, nous dit-on.

On se rappelle que la boulangerie de M. Plamondon a déjà failli être détruite par le feu samedi le 17 septembre dernier.

S.-Malo

Naissances du mois d'octobre à S. Malo.

Le 1er, Joseph Adjutor, enfant d'Adjutor Tanguay, machiniste et de Marie Louise Percy. Le parrain, Joseph Tanguay, imprimeur, oncle de l'enfant, la marraine Rose Tanguay, tante de l'enfant.

Le 5, Joseph Paul Emile Laurent, enfant de Pierre Daigle, cordonnier et de Florida Martel. Le parrain, Emile Martel, employé de chemin de fer, oncle de l'enfant, de S. Roch, la marraine Marie Louise Robitaille, épouse du parrain.

Le 7, Marie Paule Françoise Marcelle, enfant de J. A. Ephraim Bédard, médecin docteur et d'Azilda Pageau. Le parrain, François Pageau, cultivateur, grand'oncle de l'enfant, de cette paroisse, la marraine Marie Louise Giguère, épouse du parrain.

Le 7, Joseph Marcel Léopold, enfant de Louis Marchand, gérant de la maison Plamondon & Fils et de Marie Louise Thériault. Le parrain, C. E. Marchand, élève du Collège de Lévis, frère de l'enfant; la marraine Marie Jeanne Marchand, soeur de l'enfant.

Décès

Le 8, ont eu lieu les funérailles de Joseph Arial, décédé, à l'âge de 25 ans, après une longue et très douloureuse maladie. Il était marié à Mademoiselle Morissette. Les employés de La "Royal Paper Box" ont offert pour le repos de son âme deux grand'messes.

Au bazar

Le 5, de Cercle Dramatique a mis en vente un panier de fruits et de légumes. Cette vente a rapporté $35. Chaque partie abandonnant sa mise de fonds au profit du bazar. Le panier a été adjugé à M. Langlois qui l'a donné aux enfants de la Providence. Il sera converti en bonnes soupes et succulents desserts par les soins dévoués des Soeurs.

Le 6, l'orchestre Labranche nous a donné les plus beaux morceaux de son répertoire. Cet orchestre qui joue très bien est ainsi composé : MM. Labranche, Bélanger, Trudel Dompierre, Morin, L'Heureux, Morin, Moisan, Parent.

Ecrasé

Vendredi soir, vers 5 heures, l'enfant de M. Anselme Lepage, aux coins des rues S. Luc et S. Ignace, a été écrasé par un tombereau chargé qui lui a passé sur le corps. L'enfant est sous les soins du Dr E. Bédard.

Limoilou

Le télégraphe d'alarme

Des ouvriers municipaux étaient à creuser ce matin les battures de la rivière St-Charles, pour installer le cable qui doit servir au télégraphe d'alarme. On nous informe que les boîtes d'alarme, en cas d'incendie, seront en pleine opération avant un mois.

La construction

La construction est plus active automne qu'elle ne l'a été cet été. De fait plusieurs nouvelles maisons commencent à s'élever un peu partout dans cette localité.

Le couvent

Les travaux d'agrandissement au couvent avancent toujours. Cependant ces travaux ne paraissent pas devoir être terminés avant le printemps prochain.

Nomination

M. Edouard Drouin a été nommé contre-maître au département de la voirie, pour le nouveau quartier de Limoilou. M. Drouin est entré en fonction hier.

Euchre remis

Le grand concours de euchre qui devait avoir lieu, lundi le 10 octobre, a été remis, pour raisons incontrôlables, au 14 novembre prochain.

Tous les billets vendus pour lundi prochain, seront donc valables le 14 novembre.

Basse-Ville

Salle d'attente

Les employés de MM. Jobidon et Gravel, entrepreneurs-menuisiers, de Limoilou, ont commencé ces jours-ci les travaux de construction de la salle d'attente de la Traverse.

La rue St-André

Les travaux de pavage de la rue St-André, comme ceux qui se font actuellement dans plusieurs autres rues de la ville, ont été quelque peu retardés par les jours de mauvais temps que nous avons eu mais ils ont été repris hier, et sont poussés avec beaucoup d'activité. Le nivellement de la rue est presque terminé, le béton est posé sur une grande partie déjà et on a commencé à placer les blocs de "scorie".

Vices du Sang
CONSTIPATION
EXCÈS DE BILE
et toutes les maladies du FOIE et de l'ESTOMAC cèdent à l'action des

Se trouvent dans les bonnes pharmacies. Vente en gros, à Québec, par W. Brunet & Cie, et Dr Ed. Morin & Cie.
Concessionnaire pour le Canada :
ULD. FRANCŒUR
Hillhurst-Québec.

Chez Renaud et Cie

Des ouvriers travaillent actuellement à défaire le hangar de la maison Renaud et Cie, rue St-André, qui a été visité par un incendie il y a quelques jours, pour en reconstruire un neuf.

Fausse alarme

Une fausse alarme a été sonnée ce matin, vers les 5 heures, à l'avertisseur 47.

Entrepôts frigorifiques

Les entrepôts frigorifiques que la "Dominion Fish and Fruit Co." fait construire, rue St-Paul, sont à peu près terminés.

Le bêtisier de la presse britannique:

De l'"Aberdeen Press" :

"A louer chevaux de tous genres pour machines ouvertes et fermées. Spécialité de corbillards pour mariages."

Du "Girvan Monthly Magazine" :

"Il sera distribué aux assistants du thé et d'autres combustibles".

Du "Boy's Herald" :

"Une minute plus tard, Mossy tombait sur le dos et plongeait son nez dans la terre."

Du "Daily Telegraph" :

"Personne ne fut atteint, mais il y eut une vingtaine de blessés, dont deux grièvement."

Du "Western Mail" :

"On demande jeune fille capable de faire le travail d'un petit cheval".

Des "Evening News" :

"Conserves en bouteilles de boîtes de fer blanc."

Demandez NOS BONS
AU MAGASIN CENTRAL
Demandez NOS BONS
MARDI
le 11 Octobre
OUVERTURE D'UNE
Grande Vente
A Reduction
qui durera toute la semaine.
Voyez notre grande annonce dans le journal de LUNDI.
Demandez NOS BONS
J. P. PARÉ
172-176 rue St-Jean
Demandez NOS BONS

Courrier de la Province

S. SEVERE

Mariage.

S. Sévère, S. Maurice, 5.—Un très joli mariage fut célébré mardi, le 4 courant, à l'église paroissiale de S. Sévère. M. Onésime Gélinas, de S. Barnabé, conduisait à l'autel Mlle Adrienne Héroux, fille de M. Georges Héroux. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé H. Trahan.

Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif.

Nos souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès.

Samedi le premier du courant a été chanté dans l'église paroissiale de S. Sévère, le service de Mlle Emilie Gélinas, fille de feu Frédéric Gélinas, décédée à l'âge de 42 ans.

En visite.

M. Freddy Ferron, de Grand'Mère, est en visite chez son père, Alfred Ferron, fromager, de S. Sévère.

S. PIERRE LES BECQUETS

Belle démonstration de sympathie.

S. Pierre les Becquets, Nicolet, 6. —Fidèle à ses traditions de générosité et de cordialité, la paroisse de S. Pierre les Becquets donnait, ces jours derniers, un éloquent témoignage de son estime, de sa sympathie et de son attachement au prêtre distingué qu'est M. l'abbé Eug. Roberge, son excellent curé. Rien n'avait été négligé de tout ce qui pouvait donner quelqu'éclat à cette fête de famille. M. l'abbé Geo. Melançon, vicaire, et MM. les membres du comité d'organisation : M. le Dr E. Archambault, prés. ; MM. Médéric Tousignant et A. Gervais, vice-prés. ; M. le notaire Henri Dufresne, secr. ; M. le Dr J. Lauzé, trésorier, ont particulièrement droit de se féliciter du succès de cette fête paroissiale.

Le prélude de ces réjouissances consista en une toute délicieuse séance musicale qui eut lieu, la veille de l'anniversaire, chez les Rvdes SS. de l'Assomption.

Cet article du programme était tout aussitôt suivi d'un feu d'artifice organisé aussi par les paroissiens. Le site particulier du coquet village sur la pointe de S. Pierre faisant angle dans le fleuve, s'ajoutant à la féerie des pièces pyrotechniques, donnait à l'ensemble de cette démonstration un caractère de puissante originalité.

Les spectateurs réclamèrent alors des orateurs parmi les hôtes nombreux de M. le curé, M. le président du comité d'organisation, puis à son tour M. le chanoine Arcand, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, et M. l'abbé P. J. Arpin, professeur au Séminaire de Nicolet, félicitèrent les paroissiens de S. Pierre et adressèrent au jubilaire des vœux éloquents de bonheur et de longue vie.

Il était près de 11 heures quand la multitude se dispersa en acclamant M. le curé Roberge.

Dès 8.30 heures, le lendemain, toute la population se trouvait de nouveau réunie à l'église paroissiale. Le héros de la fête célébrait, assisté des abbés Adélard Bellemare, curé de Batiscan, et Maj. Laperrière, de S. Paul Chester.

On remarquait au chœur: MM. Ed. Bourret, proc. et représentant du Séminaire de Nicolet, Edm. Châtillon, de l'évêché de Nicolet, représentant de Sa Grandeur Mgr Brunault, Aug Lelaidier, de l'évêché des Trois-Rivières, représentant Mgr Cloutier, le chanoine Arcand, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, Jos. Bourgeois, du Séminaire de Nicolet, Che-Ed. Brunault, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, Jos. Forcier, curé de Ste Gertrude, Ed. Tessier, aumônier des Rvdes SS. de l'Assomption de Nicolet, les curés P. Cardin, L. Tourigny, C. E. Mailhot, Ed. Brunel, Geo. Brunel, Alph. Houle, C. E. Provancher, Alfred Manseau, Martial Manseau, B. Prince, Alb. Désilets, Th. Melançon, P. J. Arpin, Em. Lassonde, R. Salois, Ch. Massé, Alc. Lefebvre, Henri Bernier, Geo. Melançon, Fr. Sidonius et Fr. Auguste, C. S. C., etc. Des laïques nombreux et distingués étaient venus de différents endroits pour joindre leurs hommages à ceux des paroissiens de S. Pierre, entr'autres M. F. E. N. Boucher, avocat de S. Léonard d'Aston, et beau-frère du jubilaire, M. le Dr Carignan, de Nicolet, le Dr Labaie, de Nicolet, M. L. N. D. Houde, de Nicolet, J. A. Savoie, de Manseau, etc.

Le prédicateur de la circonstance fut M. l'abbé P. J. Arpin, professeur de Rhétorique au Séminaire de Nicolet.

Le chœur de l'orgue rendit avec beaucoup de bonheur une magnifique messe en musique de Léonard. Pour assurer le plein succès de cette partie du programme, on avait même retenu les services de M. Brière, ténor, de Montréal.

L'présentation d'adresses et de riches cadeaux, réponses pleines de foi et d'onction du jubilaire, tout se déroula dans une telle atmosphère de sincérité et de distinction que les larmes vinrent aux yeux du plus grand nombre. Cette inoubliable fête se termina par un grand banquet dans une des salles du pensionnat de la paroisse. M. l'abbé Chatillon lut une lettre de Mgr Brunault et des discours furent prononcés successivement par MM. Roberge, Bourret et Arcand. On y acclama de nouveau M. le curé avec la plus franche cordialité et tous se séparèrent en gardant à la mémoire et au cœur le souvenir d'une des plus belles fêtes du genre à laquelle on puisse assister. Au nom de tous nous réitérons à M. le curé Roberge nos souhaits de longue vie et de bonheur. "Ad multos et faustissimos annos !"

STE HENEDINE

Ceux qui se sont dévoués.

Ste Hénédine, Dorchester, 6.—Parmi ceux qui se sont distingués par leur bravoure au feu de l'église de Ste Hénédine on peut citer les tailleurs de pierre, aidés de plusieurs paroissiens généreux qui, sous l'habile direction de M. Albert Durand, contremaître des travaux de la nouvelle église, n'ont pas craint les flammes pour sauver le presbytère et les bâtisses avoisinantes.

Tous les ornements de l'église ont été sauvés, grâce au zèle de M. le curé Fiset et au travail ardu de ces braves hommes.

On téléphona d'abord à Lévis et à Québec pour avoir leurs pompes à incendie, mais, comme c'était impossible, on s'adressa au moulin de la "Beauce Pulp and Lumber, de Scott, pour demander du secours.

M. C. Foy, gérant du moulin envoya immédiatement quelques hommes avec la pompe à incendie pour nous prêter main forte, ce qui nous aida beaucoup à arrêter la marche des flammes.

La pierre de la nouvelle église est beaucoup endommagée. M. Jos. Giroux l'entrepreneur, subit des pertes considérables, qui se chiffrent à près de deux mille piastres. Nous espérons que la paroisse le dédommagera pour les pertes subies en cette circonstance.

Les assurances de l'église incendié se chiffrent à $9,000.

Nos plus sincères remerciements à tous ceux qui se sont dévoués pour sauver notre village d'une conflagration.

S. FLAVIEN

Emigration aux EtatsUnis.

S. Flavien, Lotbinière, 5.—Il est bien regrettable de constater que chaque année quelques-unes de nos familles nous quittent pour chercher fortune, où je ne sais trop quoi, aux Etats-Unis. Heureusement on ne vend pas sa terre et on peut revenir lorsqu'on est suffisamment saturé de l'air des Etats-Unis. M. Louis Côté est déjà parti depuis quelques semaines pour le pays des Yankee; M. Josaphat Houde se prépare à suivre la même direction aujourd'hui ou demain; et enfin M. N. Gingras est, dit-on, décidé d'en faire autant. Espérons que ces braves familles nous reviendrons entièrement satisfaites, et contentes de demeurer au milieu des leurs.

M. Clovis Grenier parti depuis quelques années pour ces parages d'outre-frontières nous est revenu cette année avec sa famille.

Société Coopérative des beurreries et fromageries.

Lundi dernier M. Bourbeau, inspecteur général des beurreries et fromageries faisant partie de la société coopérative, est venu faire l'inspection des quatre fabriques de S. Flavien, en vue du prix récompense destiné au meilleur fabricant de la Société. Ces fabriques sont: celle de Xenophar Bergeron, haut de la route, celle de M. Jos. Simoneau, rang des Pointes, celle de M. E. Faucher, bas de la route, et enfin le Syndicat du village de l'église ayant pour fabricant M. Roy. Espérons que le prix d'honneur sera décerné à l'un des nôtres.

Mardi M. Bibeau, notre excellent inspecteur local, conduisait de Methot Mill à Laurier M. Paquet comptable, et M. Fafard, ingénieur du département de l'Agriculture. Chemin faisant, ils voulurent bien prendre photographie des fabriques de M. Bergeron, M. Faucher et du Syndicat.

Une chapelle au couvent.

Les bonnes sœurs de N. D. du Perpétuel Secours enseignant ici ont obtenu de Mgr l'Archevêque l'autorisation de conserver le S. Sacrement dans leur couvent. A l'appel de M. le Curé fait aux paroissiens afin d'aider à l'installation de la chapelle, on a répondu généreusement. Plusieurs ont fourni des matériaux, d'autres se sont dévoué pour la confection d'un autel, et enfin le plus grand nombre ont donné généreusement à la collecte faite par deux dames de la paroisse. La somme collectée se monte déjà à tout près de cent piastres. Merci, mille fois merci à tous et à chacun.

Visite paroissiale.

M. le curé est actuellement en visite de paroisse.

De passage au presbytère.

M. Groleau récemment arrivé de Rome était de passage au presbytère dimanche dernier. Il est parti lundi midi pour le vicariat de S. Roch.

M. et Mme S. Durand de S. Georges, Beauce, étaient en promenade au presbytère lundi et mardi en compagnie de M. Durand, père, S. Louis de Lotbinière.

Malades.

M. Laroche atteint d'une maladie de coeur il y a au-delà d'un an est encore incapable de manger et, à plus forte raison, de travailler. Mme Moffet, mère de M. B. Moffet, retenue à sa chambre, depuis quelques mois, par les dures souffrances et incommodités de l'hydropésie est toujours à peu près dans le même état. Demandons à Dieu qu'il donne à l'un et l'autre la guérison ou du moins la patience et le courage nécessaire au milieu des ennuis et souffrances de la maladie.

Température.

Depuis quelques semaines le temps a été généralement beau, aussi on a-t-on profité pour mettre la dernière main, aux récoltes des céréales, patates etc. Maintenant on désire un peu plus de pluie pour faciliter le labourage.

S. TITE

Service.

S. Tite, Champlain, 6.—Dimanche, le 2 courant, a été chanté, à l'église paroissiale, le service de M. Eugène Désaulniers, décédé vendredi matin, le 30 septembre dernier, à l'âge de 60 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service, qui fut chanté par M. J. B. Grenier, curé.

Les porteurs étaient MM. Xavier, Pierre et Léger Désaulniers, ses frères, et M. Joseph Pronovost, son beau-frère. M. Louis Doutigny conduisait le corbillard.

Le défunt, qui était tertiaire, fut porté en tertiaire.

A la famille du regretté défunt, nous offrons nos meilleures sympathies.

Les trains.

Un nouveau train de passagers circule depuis le 3 courant sur le Canadien Nord depuis Rivière à Pierre à Montréal.

Nous avons donc actuellement 4 trains passagers par jour, un du matin, deux du midi et un le soir.

Divers.

Le R. P. Grenier, S. J., frère de notre vénéré curé, M. J. B. Grenier, et qui est venu prêcher une retraite aux élèves des RR. SS. de la Providence, est retourné à Montréal la semaine dernière.

Les constables (polices) qui ont été nommés par le conseil municipal, pour maintenir l'ordre dans la ville, sont maintenant assermentés. Avis donc aux "amateurs de tapage", aux petits fumeurs de cigarettes, et... aussi... aux petits débiteurs de boisson sans licence; car on va leur coguer dessus.

—L'été a été dur, l'automne l'est encore plus, entendons-nous dire de toutes parts. Mais, mes chers amis, comment donc seront dures les saison quand il nous faudra payer des taxes pour des millions et des millions pour l'achat d'une marine de guerre nullement nécessaire et qui au lieu de nous rapporter du profit, endettra notre pays. Amis lecteurs, méditez et jugez.

—Pensée d'automne :

Aujourd'hui ont nait, demain on meurt.

THETFORD MINES

Visite paroissiale.

Thetford Mines, Mégantic, 6.—M. le curé et MM. les vicaires ont terminé leur visite paroissiale.

Le récensement qu'ils on fait accuse une augmentation de population considérable.

Il y actuellement dans S. Alphonse:

1,108 familles catholiques.
5,735 âmes.
3,638 communiants.
2,097 non communiants.

Il y a sur le récensement fait au mois de septembre 1909 l'augmentation suivante:

148 familles catholiques.
478 communiants.
362 non communiants.
840 âmes.

Si l'on ajoute la population catholique de la paroisse de S. Maurice à celle de S. Alphonse, nous obtenons comme population catholique de Thetford Mines:

1,408 familles.
7,535 âmes.

Soit une augmentation de 198 familles et 1,140 âmes, c'est-à-dire que notre population a augmenté d'un peu plus de 15% dans le cours de l'année. Je crois que c'est un beau "record".

Décès.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Joseph Rousseau.

Son service et sa sépulture auront lieu le 7 octobre à 8½ heures.

Euchre.

On nous annonce, que les Dames CanadoAméricaines, nous organisent, un grand euchre qui sera le deuxième de la série annoncée pour cet hiver.

Les programmes se lisent comme suit:

AUX AMATEURS DE CARTES

Nous vous invitons en grand nombre comme par le passé, nous ferons notre possible pour vous faire passer une agréable soirée; la partie de carte sera très intéressante, et vous aurez le plaisir, heureux gagnants, de remporter un joli cadeau. Inutile de vous dire que les cadeaux seront beaux et riches; nous en avons toujours beaucoup à vous offrir. Vous aurez encore le plaisir d'entendre de la bonne musique du beau chant; et, ce qui n'est pas à dédaigner, un succulent "lunch" qui vous sera servi par les dames et demoiselles de l'organisation.

Venez en foule et vous serez satisfaits. Nous aurons aussi un $5.00 en or à faire râfler. C'est à un double intérêt. Amateurs, à vous de venir avec vos amis et amies, encourager ces dames, le profit est pour l'achat d'une bannière pour leur Villa "Stella Maris". Il n'y aura pas de billets en vente; nous laissons les amateurs de cartes à leur générosité, ils ont été très généreux à notre dernier Euchre nous espérons qu'ils le seront encore à celui-ci. Nous profitons de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, et nous comptons bien les revoir dimanche le 9 octobre.

N'oubliez pas, amateurs, que nous vous invitons très cordialement et nous nous engageons de vous faire paraître la veillée très courte, à vous tous, de vous rendre à bonne heure afin que la partie de cartes commence à 8 heures.

Portes ouvertes à 7 heures p. m. précises.

Comme vous voyez le programme est très alléchant, n'est-ce pas. Allons-y donc en foule.

Au dernier Euchre le $5.00 en or a été gagné par Mme Thomas Vachon. C'est par erreur qu'il n'en a pas été parlé dans l'Action Sociale.

S. PROSPER

Belles fêtes.

S. Prosper, Champlain, 6.—Le 22 septembre dernier nous avons fêté les noces d'argent de notre vénéré pasteur, M. l'abbé O. H. Lacerte. Il y avait un nombreux clergé.

La veille il y eut adresse et séance dramatique et musicale par les enfants de notre couvent. Le public étant admis, la salle était comble.

Le lendemain, messe solennelle chantée par le héros de la fête, accompagné des abbé Lamothe et Lacerte, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Massicotte, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, fit le sermon. Après la messe, présentation d'adresse et de riches cadeaux par la paroisse, les Enfants de Marie, l'Alliance Nationale et les jeunes gens. Les réponses à toutes ces adresses furent bien appropriées et bien goûtées.

Ensuite il y eut banquet de la paroisse, dans une des salles du couvent. Là, il y eut moult discours.

Décès.

Un bon citoyen et un bon chrétien vient de nous laisser pour un monde meilleur. M. Xavier Massicotte, cultivateur de cette paroisse, est décédé le premier courant muni de tous les secours de l'Eglise.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 4 courant. Il y avait foule.

HONFLEUR

Honfleur, Bellechasse, 6.—Les paroissiens de N. D. de Honfleur garderont un éternel souvenir de septembre qui vient de s'effacer mais, qui pour eux portait dans son sein une date cruelle. Cette date funeste c'est le dernier samedi de ce mois qui fera époque dans la jeune histoire de cette paroisse ; les braves cultivateurs avaient été informés du départ de leur curé, M. l'abbé Art. Lacasse, qui le lendemain devait leur faire ses adieux et leur donner ses derniers conseils comme curé de la paroisse. Le matin de ce dimanche, tous les paroissiens étaient tristes.

Qui pourra dire les émotions et les larmes des fidèles, quand du haut de la chaire ils virent leur pasteur les envelopper d'un regard qui manifestait mieux que toute parole, les impressions de son coeur, à ce moment où ses lèvres de père tardaient à se délier pour prononcer le terrible mot "adieu". Alors avec son éloquence toute particulière, il dit que son coeur a toujours été rempli d'amour et de dévouement pour chacun des siens. Mais dit-il, un autre viendra pour diriger cette jeune et belle paroisse et je lui prédis des jours de bonheur parmi vous, pour moi l'heure est sonnée, il me faut partir avec le témoignage du devoir accompli, et aller semer la parole divine dans un autre coin de terre. La bénédiction finale de la messe arracha aux uns des soupirs, aux autres des larmes.

Les paroissiens forment pour lui les meilleurs voeux et souhaitent à son successeur, M. l'abbé Lafrance le plus bienveillant accueil.

LES ECUREUILS

Notre nouveau curé.

Les Ecureuils, Portneuf, 6.—Arrivée de notre nouveau curé le 30 septembre dernier : le Révérend G. Turgeon curé depuis 4 ans à S. Coeur de Marie, Mégantic. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Accident.

Un bien pénible accident qui aurait pu avoir des suites les plus graves est arrivé à M. Louis Pagé, maître de poste. M. Pagé était occupé à l'extraction de roche dans son champ lorsque soudain l'entais sur lequel il s'appuyait céda et le frappa à la tête il eut la figure horriblement brisée.

Le docteur A. Gaboury mandé en toute hâte donna les soins au blessé qui est aujourd'hui en bonne voie de guérison.

Mois du Rosaire.

Tous les soirs à 6½ heures, nous avons les exercices du S. Rosaire, chapelet, prière à S. Joseph suivis du Salut solennel du T. S. Sacrement.

En promenade.

M. et Mme Alfred Papillon, de Montréal, ainsi que M. et Mme Alphonse Trépanier, de Deschambault, sont en promenade ici les hôtes de B. David Trépanier. Etait aussi de passage la semaine dernière, Mme Pierre Cantin, de S. Raymond, chez M. Henri Papillon.

STE-APOLLINE

Colonisation.

Montmagny, 6.—Pour le voyageur qui a la bonne fortune de passer par Ste-Apolline, il est heureux de constater que la forêt a fait un grand pas vers le pôle nord. La cognée des braves citoyens, qui ont répondu si généreusement à l'appel de leur pasteur, lui a donné de rudes coups.

Délégation.

Dimanche a été lu pour la deuxième fois l'avis annonçant pour le 13 octobre la présence d'un député de Mgr L. N. Bégin pour vérifier les allégations d'une requête présentée à Sa Grandeur au sujet de la construction de l'église et du presbytère.

Quarante-Heures.

Lundi prochain s'ouvriront dans notre paroisse les exercices des Quarante-Heures. Dimanche l'après-midi, à 3 heures, aura lieu la bénédiction d'une magnifique statue de S. Antoine de Padoue, don généreux d'une dame charitable de l'Islet.

En visite.

Lundi dernier, M. Théodore Fortin, agent de nuit à la gare du Cap S. Ignace, accompagné de son frère Joseph, sont venus visiter les magnifiques fermes que MM. T. Fortin et Roy possèdent sur le 6e rang Patton, dans notre paroisse. Ils ont été émerveillés de la richesse de notre sol et des progrès que fait notre jeune paroisse.

La chasse.

La chasse aux orignaux est de mode par le temps qui court. Au commencement de la semaine dernière, M. Adolphe Bernier, célibataire, avait la bonne fortune d'abattre un de ces gigantesques habitants des bois. Nos félicitations à ce brave chasseur.

Divers.

Nos morts ne sont pas oubliés à Ste-Apolline. Chaque semaine on se fait un devoir sacré de faire chanter quelques grand'messes. Cette semaine, M. Thomas Dugal, pour sa belle-mère, Mme Agnès Bélanger, épouse de M. Théophile Côté.

M. Joseph Bernier, fils, pour sa mère, Mme Clémentine Hains, épouse de M. Jos Bernier, père.

—Il y a quelques jours, M. l'inspecteur L. P. Goulet nous honorait d'une visite. A son passage, il a approuvé la classe de l'ouest où tout est à la moderne.

—Vingt-huit baptêmes et dix sépultures sont enrégistrés aux cahiers des archives. L'année dernière, au 31 décembre, nous comptions vingt-huit baptêmes et 15 décès.

—Dame Rumeur veut que M. Michel Aubin nous quitte pour aller tenter fortune aux Etats-Unis.

—Si M. Aubin nous quitte, M. A. Larochelle nous arrive plein d'espérances pour l'avenir.

—M. William Walsh, gérant général de la compagnie Price, Cap S. Ignace, était à Ste-Apolline, ces jours derniers, l'hôte de M. Chs Drapeau, maire de la paroisse. M. Phidyme Bernier, employé de la même compagnie, était à l'hôtel R. Gauthier.

—M. Jos. Bernier, fils, est à faire subir de grandes réparations à la nouvelle maison qu'il vient d'acheter.

S. FRANÇOIS, I. O.

S. François, I. O., Montmorency, 6. —Mlle Marie Yvonne Evangéline Giguère, fille de M. Louis Giguère, de S. François, I. O., envoie par l'entremise de l'"Action Sociale", un cordial et chaleureux merci à MM. les Commissaires de sa paroisse qui ont bien voulu la gratifier d'une place enviable comme institutrice pour l'école No 1, de la paroisse.

Divers.

Mlle Anne Marie Giguère qui est venue, comme d'habitude, passer un mois dans sa famille au milieu de ses parents et amis, nous a laissés la semaine dernière pour retourner à Lewiston, Maine, où elle demeure avec sa soeur Mme Régis Lepage. Mlle Giguère peut se vanter d'avoir fait un beau voyage; en revenant vers le pays natal elle a passé par Montréal, voir des parents et amis et jouir du spectacle inoubliable du Congrès Eucharistique; et aussi elle s'est rendue à Ste-Anne de Beaupré faire son pèlerinage annuel et passer quelques jours près de son frère, Aimé, juvéniste chez les RR. PP. Rédemptoristes.

A ce courageux et studieux rhétoricien, nous avons dit: persévérance et succès; à cette charmante compagne, bon voyage et prompt retour.

S. DIDACE

La fête du T. S. Rosaire.

S. Didace, Maskinongé, 6.—Dimanche, fête du S. Rosaire, l'église avait revêtu ses plus belles parures, et les fidèles vinrent nombreux communier en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. Entre les différends offices de la journée, nos bons paroissiens ne cessèrent de faire des visites à l'autel de la Ste Vierge, aux fins de gagner les précieuses indulgences attachées à ces visites.

Dans l'après-midi, M. le curé, aidé de M. le curé de S. Charles de Mandeville et de M. le vicaire de S. Gabriel de Brandon, confessa ceux qui se présentèrent, et lundi matin, il y avait en cette paroisse la réunion trimestrielle des membres de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus. A cette occasion, il y eut grand'messe, communion générale et sermon de circonstance. Le sermon fut donné par le Rév. G. Laquerre, curé de S. Charles de Mandeville. Le prédicateur s'appliqua à démontrer le but et les avantages de la Fédération des Ligues du S.-C., établie à Montréal le 12 septembre dernier.

Après le sermon M. l'abbé J. A. Héroux, curé de la paroisse et directeur de la Ligue du Sacré-Coeur, demanda aux Ligueurs s'ils adhéraient, oui ou non, au projet de la fédération des Ligues. S'ils adhéraient, un membre devait proposer cette adhésion et un autre seconder la proposition. C'est alors que M. Alfred Morin, président de la Ligue du S.-C., secondé par M. Pierre Adam, 1er vice-président, proposa l'adhésion de la Ligue du S.-C. de la paroisse de S. Didace à la Fédération des Ligues du S.-C.

Après cette proposition, le directeur demanda si on avait quelqu'objection à cette proposition. Sur la négative, la proposition fut adoptée à l'unanimité.

La bénédiction du T. S. Sacrement, pendant laquelle on y fut amende honorable et consécration solennelle au S.-C., termina la cérémonie.

Visite des écoles.

Dans le cours d'octobre, M. l'inspecteur d'écoles J. V. Beaumier, accompagné de M. le curé fit la visite des écoles. Les meilleurs résultats sont attendus de cette visite à l'ouverture des classes.

Nouvelle école.

L'école neuve du rang Victoria sera livrée à l'enseignement la semaine prochaine. MM. les commissaires doivent, ces jours-ci, y faire l'inspection d'un mobilier perfectionné. Les contribuables n'ont qu'à se réjouir du bon vouloir de MM. les commissaires qui, tout en faisant donner une bonne éducation aux enfants, leur assurent un local bien confortable.

Décès.

M. et Mme Edouard Lambert ont eu la douleur de perdre, samedi leur jeune enfant âgé de 4 ans, après une maladie de 5 jours.

S. EPHREM

Baptêmes.

S. Ephrem, Beauce, 5.—Septembre a été fructueux en naissance. 15 nouveaux venus ont pris pied dans notre paroisse. Mentionnons-en quelques-uns:

Joseph Rosario Hughes, fils premier-né de M. Adam Hughes, cordonnier, et de Mme Evangeline Rodrigue. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Rodrigue, grands parents.

—Jean-Marie Ferdinand, et Marie Jeanne Alfredine, fils et fille jumeaux de M. Napoléon Rodrigue, meunier, et de Mme Marie Grondin du 11ème rang. Dans les honneurs: M. et Mme Ferdinand Rodrigue, pour le beau petit Jean-Marie et M. et Mme Napoléon Jolicoeur, de S. Méthode, pour la petite Jeanne. Nos félicitations à M. Rodrigue; nous lui devons une mention spéciale.

—Marie Florence Annette, fille de M. Odilon Plante, et de Mme Emma Thibodeau. Parrain et marraine: M. Archelas Lacombe et sa Dame.

—Joseph Clovis Jean-Marie, fils bien-aimée de M. Philibert Pepin, cultivateur, et de Mme Alphonsine Lacasse. Dans les honneurs: M. et Mme notaire Clovis Ernest Pagé, amis de la famille.

—Joseph Uhald Irenée, enfant de M. Edm. Roy, cultivateur, et de Mme Anna Buteau.

—Joseph Raymond Alphonse, enfant de M. Achille Faucher, et de Mme Anna Quirion. Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Boucher, grands parents.

—Joseph Louis-Philippe, fils de M. Napoléon Poulin, cultivateur, et de Mme Béatrice Caron. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Poulin de Ste Martine, oncle et tante du gros bébé.

Anniversaire.

Il y a eu 24 ans, mercredi le 5 octobre, que M. l'abbé L. M. Morisset, notre vénérable pasteur, arrivait comme "curé" de E. Ephrem. Nos sincères félicitations, et espérons que le bon Dieu lui accordera encore de longs jours au milieu de nous, ses chers paroissiens qui le vénérons et l'aimons. Espérons aussi que, sans blesser sa profonde humilité, il nous laissera, nous les braves gens de S. Ephrem, commémorer, par de belles fêtes, l'an prochain, ses "noces d'argent" comme (notre) curé. Ad multos Annos!

Jours de grâces

Pour notre bon peuple la semaine prochaine. En effet, samedi soir nous arrivera le bon Père Joachim, Franciscain, dont tous nous avons conservé un fameux souvenir. Nous nous souvenons encore avec quelle force, quelle conviction, il prêcha de sa parole chaude et enlevante la retraite "dite de Tempérance" de 1908. Il remua profondément notre population; et espérons qu'il y aura foule de nouveau à ses instructions. Le Révérend Père, accompagné d'un autre Père du même ordre, feront d'abord la "Visite des Tertiaires" avec instructions, et ensuite prêcheront un grand triduum eucharistique, et une bonne retraite de 2 à 3 jours à nos aimables jeunes filles. Venons donc en foule entendre la parole de Dieu, profiter de la grâce. Je crains Dieu qui passe, disait je crois S. Augustin, car j'ai peur de ne pas répondre aux grâces qu'il m'apporte. Allons, citoyens de S. Ephrem, qui voulez ne pas laisser passer les grâces divines sans en prendre votre part, venez faire plaisir encore au bon Père Joachim, en venant tous sans exception aux instructions. Il vous connaît, vous a vus à l'oeuvre il y a 2 ans. Il sait que vous savez faire bien les choses, lorsque la grande affaire du salut est en jeu. Allons! pas de retardataires.

Est-ce vrai?

Qu'avec le prochain horaire du "Quebec Central", les trains portant malles et passagers, ne soient plus le soir à la gare ici, que vers les 9 heures? Si oui, nous nous demandons comment la Compagnie du chemin, qui a coutume de donner satisfaction au public, peut ainsi se payer la tête des gens d'affaires, lorsqu'elle réalise un si fort revenu avec l'embranchement de Mégantic. L'horaire de la saison d'été, avec l'arrivée à 8.05 heures des trains à la gare, (après avoir niaisé pendant ¾ d'heure à la Jonction de Tring, à attendre l'inefable train de Sherbrooke, toujours en retard!) — est trop pénible pour en faire un autre cent fois pire. Il m'a toujours semblé que quand on change quelque chose c'était pour faire mieux, et non pour faire pire.—Il y a une limite à se payer la tête des braves gens. Nous protestons et nous faisons appel aux gens bien pensants de s'unir à nous. En terminant nous demandons aux MM. Walsh et Ferlin, en parfaits gentils hommes de nous rendre justice.

En visite.

Vers la fin de septembre, au presbytère, le Rév. M. Damase Morisset, curé de Trois-Pistoles, frère de M. le curé, Et M. Adélard Morisset, de Winnipeg, frère de Mlle Denisse Morisset, et neveu de M. le curé.

—Chez M. le Dr D. Roy, Mme Frs. Nollet, de Somerswork, N. H., depuis une quinzaine.

La fameuse question

De l'école, No 1 du village, semble être réglée. Dimanche a été signé la résolution ad hoc. L'annexion sera bientôt un fait accompli. C'est là une question qu'il n'est pas malin voir régler.

M. l'inspecteur

Se fait attendre cette année. On dit cependant qu'il sera ici dans une semaine ou deux. Les Mlles Institutrices sont sur le qui-vive.

(Signé) "BRAYEUR".

ARMAGH

Quarante-Heures.

Armagh, Bellechasse, 6.—Mardi, en cette paroisse, les Quarante-Heures sont commencées. Plusieurs curés voisins sont venus prêter leur concours à notre curé.

Mariage.

Lundi, avait lieu en cette église le mariage de M. Célestin Leblond, de S. François-Xavier, avec Mlle Alphonsine Chamberland, fille de M. Narcisse Chamberland, riche cultivateur de cette paroisse.

De passage.

M. Sigefroid Moreau, agent d'assurance, est de passage en cette paroisse, chez son frère, M. Philéas Moreau, agent d'assurances.

En visite.

M. et Mme Edmond Labrie, ainsi que M. Joseph Labrie, étaient chez M. Alphonse Marceau, dimanche. M. et Mme Philibert Langlois étaient aussi chez M. Marceau.

Revenus.

Mme William Chamberland est revenue de S. François, accompagnée de son gendre et sa fille, M. et Mme J.-Bap. Leblond.

Honneur au mérite.

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre digne institutrice, Mlle Rosée Anna Morin, a reçu par l'entremise de l'inspecteur L. P. Goulet, la somme de $20.00 comme récompense de son succès dans l'enseignement. Mlle Morin, Mlle merci à l'inspecteur et toutes nos félicitations à Mlle Morin.

M. et Mme Célestin Leblond partiront samedi pour S. François. Nos meilleurs voeux les accompagneront.

Mme Célestin Chamberland est l'hôte de Mme Veuve Chrysologue Roy.

S.-ARSENE

Quarante-Heures.

S.-Arsène, Témiscouata, 5.—Le 28 septembre s'ouvrit ici le saint temps des Quarante-Heures. Comme toujours en cette circonstance nos paroissiens s'approchèrent de la Table Sainte en foule, après avoir orné leur âme d'innocence au tribunal de la pénitence et du pardon. L'église avait revêtu ses plus belles parures en l'honneur du Roi des Rois, Jésus-Hostie.

MM. les curés A. D. Jobin, de S.-Epiphane, C. A. Carbonneau, de l'Ile Verte, L. J. T. Landry, de Cacouna et M. l'abbé Fortin, vicaire, à l'Ile Verte sont venus prêter leur concours à M. le curé. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Honneur au mérite.

Mlle Philomène Tardif, institutrice à l'école No 1, vient d'obtenir du gouvernement, par l'entremise de M. l'inspecteur Nansot, la somme de $20.00 comme récompense pour ses succès dans l'enseignement. C'est la quatrième fois que Mlle Tardif obtient cette prime. Nos félicitations.

Mariage.

Le 4 du courant, M. Elias Pelletier, fils de M. Joseph Pelletier, cultivateur de S.-Arsène, conduisait à l'autel Mlle Alida Sénéchal, fille de M. Charles Sénéchal, cultivateur de Fraserville. L'heureux couple est parti pour un voyage à Québec. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

Départ.

Jeudi, le 29 septembre, Mlle Marie Louise Bouchard, fille de M. Napoléon Bouchard, de cette paroisse, disait adieu au monde et à tous les siens pour entrer chez les Soeurs du Saint Rosaire à Rimouski. Nous lui souhaitons bonheur et persévérance.

S. LUDGER

Tempête épouvantable.

S. Ludger, Beauce, 5.—Samedi dernier, 1er octobre, une épouvantable tempête a failli tout emporter ici; une maison a été renversée et deux autres bâtisses très endommagées par le vent, tandis qu'un peu plus loin la foudre éclatait sur les bâtiments de M. Jos. Robert et les a réduits en cendre en moins d'une heure.

La maison de M. Amédée Rodrigue, tout dernièrement terminée, et que M. Rodrigue se proposait d'habiter le jour même qu'elle fut renversée, s'il est fait un temps convenable pour le déménagement. Cette maison fut renversée et roulée par le vent sur une distance de 50 à 60 pieds et brisée de telle sorte que l'on dit qu'il n'y aura pas le quart du bois de service pour reconstruire.

Les bâtiments de MM. Ths Lessard et Omer Gingère ont été complètement découverts et le foin et le grain qui s'y trouvaient ont beaucoup souffert de la pluie qui tombait en abondance. A peu près en même temps le tonnerre tombe et brûle les bâtiments de M. Jos. Robert, brûlant voitures, harnais, machines agricoles, foin, grain, etc., etc. C'est une nouvelle bien pour notre paroisse. Nous espérons que tous se donneront la main et feront de leur mieux pour aider ceux qui ont subi des pertes.

Quarante-Heures.

Nos Quarante-Heures se sont terminées aujourd'hui. La messe de clôture a été chantée par M. l'abbé Deschêne, curé à S. Samuel.

Nouveau magasin.

M. G. A. Godbout est enfin installé à son nouveau magasin. Le centre qu'occupe ce magasin et le personnel qui en a charge donneront à M. Godbout le succès qu'il désirent et que nous lui souhaitons.

Mariages.

Ce matin, M. Jos. Morin conduisait à l'autel Mlle Aurea Boldue et M. Rémi Lamontagne Mlle M. Louise Poulin. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

STE JUSTINE

Arrivée de notre curé.

Ste Justine, Dorchester, 6.—Dimanche, le 2 octobre, notre paroisse a été le témoin de deux belles cérémonies, dont le souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire. La première était l'entrée du Révérend M. Jules Adrien Kirouac, notre nouveau curé. Sa présence dans la chaire de notre église a été pour tous, le sujet d'une grande joie, car nous le connaissions depuis longtemps par la grande renommée de l'éloquence de sa parole et de bien d'autres qualités d'esprit et de coeur, dont il est doué.

Après nous avoir complimentés sur la bonne mine paroisse et le grand progrès accompli depuis peu d'années, M. Kirouac a développé, avec un rare talent, les trois sentiments dont son coeur était animé en ce jour :

Sentiment de fierté, en songeant à la noble mission dont son évêque l'avait chargé, prêcher, bénir et prier.

Sentiment de gratitude à la vue de la grandeur de sa mission. C'est dans cette partie de son discours que M. Kirouac a eu trouver de bonnes paroles à l'égard de son prédécesseur en énumérant les admirables travaux accomplis dans la paroisse depuis vingt ans par M. l'abbé Théophile Trudel. Sous l'œil paternel de Monsieur Kirouac mettait à nu les nobles et bons sentiments dont son coeur est animé envers ses confrères et c'est bien là la raison pour laquelle il est lui-même aimé et chéri de tous.

Dans son troisième point, notre nouveau curé a su communiquer par la conviction et la chaleur

"L'ACTION SOCIALE"
QUEBEC, 8 OCTOBRE 1910

NOUS SOMMES TOUS FRERES

Le "Devoir" reproduisait, jeudi, de la "Montreal Tribune", un article de belle facture sur la bonne entente qui devrait exister entre Canadiens-français et Irlandais catholiques. Cet article se terminait par la phrase suivante :

"Français et Irlandais, Anglais et Ecossais, nous sommes tous frères dans le même Jésus-Christ ; prêtons-nous une mutuelle assistance et soyons émules pour construire et non pour nous séparer."

Comme le faisait fort justement remarquer le "Devoir" dans les quelques commentaires dont il a fait précéder la citation de l'article ci-dessus, c'est précisément cette mentalité que nous voudrions voir exister dans tout le clergé catholique du Canada. Mais nous ne pouvons répondre que de nous-mêmes, et si nous n'avons jamais manqué de traiter avec justice et générosité, en frères enfin, tous nos concitoyens des autres races, nous ne pouvons nous empêcher de constater, qu'on ne fait pas toujours preuve de fraternité dans la façon dont on en agit avec nous. Et en face de cette détermination non déguisée de nous traiter sinon en ennemis, du moins en gêneurs, force nous est de nous défendre si nous ne voulons pas périr.

Cette lutte est pénible : c'est peut-être la plus pénible de toutes celles que nous ayons jamais subies ; mais c'est notre devoir de la soutenir, et, nous l'avons déjà déclaré à maintes reprises, nous n'y faillirons point.

Pour le moment ce n'est point de front qu'on nous attaque, mais un peu à la manière des peaux rouges de jadis dont la trahison et la surprise étaient les méthodes favorites. Comme le fait si bien ressortir "un prêtre témoin", dans ses réflexions sur le voyage de Son Eminence le Cardinal Vannutelli à St-Boniface, c'est le mensonge qu'on a utilisé contre nous ; c'est la calomnie dont on n'a pas eu honte de salir toute une race sans excepter ses pasteurs.

Heureusement que le Légat du Pape, dans sa course rapide à travers l'Ouest a pu voir de ses yeux comme le mémoire irlandais, envoyé à Rome par un ou des auteurs qui n'ont jamais eu le courage de se dévoiler, est un tissu de fausseté dont la perfidie tient lieu de trame.

Le Cardinal Vannutelli a pu se convaincre par lui-même que l'éminent archevêque de St-Boniface, qui se dépense avec un zèle si apostolique pour toutes ses ouailles, à quelque nationalité qu'elles appartiennent, n'est pas l'esprit étroit et l'homme intolérant qu'on veut faire croire ; il a pu se convaincre que l'Eglise, au Manitoba, a bien le vrai caractère de catholicité que le Christ a voulu lui donner, et qu'il veut qu'elle conserve. Il a pu voir à Winnipeg même, les RR. PP. Oblats publier un journal catholique en cinq langues différentes ; et les fidèles français, anglais, allemands, polonais, italiens, syriens et ruthènes, être évangélisés chacun dans leur langue. Il a pu voir que sur les 105 localités manitobaines ayant église et prêtre résidant, 75 sont absolument françaises, et les autres mixtes, et en partie françaises. Il a pu voir autour du vénérable métropolitain de l'Ouest 234 prêtres réguliers et séculiers dont 192 sont de langue française, 9 de langue anglaise et le reste allemands, ruthènes, polonais, italiens et syriens. Il a pu voir que le collège classique bilingue, le séminaire bilingue, les crèches, asiles de vieillards, hôpitaux, maternités, etc., sont tous des oeuvres canadiennes-françaises. Il a pu voir bien d'autres choses encore, propres à lui démontrer combien est effrontément mensongère l'affirmation de ceux qui ont été soutenir à Rome que l'influence catholique anglaise est prédominante dans l'Ouest, et que la hiérarchie canadienne-française est un obstacle à l'épanouissement religieux dans ces contrées. Il a pu se convaincre surtout que si nous, Canadiens-français, traitons en frères tous nos coreligionnaires d'autres races, il en est parmi ces derniers qui oublient trop volontiers les préceptes évangéliques pour essayer d'éteindre sur les lèvres canadiennes-françaises la langue qui a été, et qui est encore, dans l'Amérique du Nord, le véhicule de la foi.

Et l'impression ressentie par l'éminent Cardinal aura sans doute des échos assez prolongés pour que, dans les milieux où n'ont pu pénétrer nos doléances, les Canadiens-français soient considérés comme gens qui pratiquent la fraternité, mais ne sont pas toujours traités fraternellement.

ETATS-UNIS ET CANADA

Les pays qui alimentent notre commerce d'importation peuvent être répartis en trois groupes :

Le premier comprend l'ensemble de l'empire britannique et jouit du régime préférentiel. De ce groupe, nos importations ont atteint, en 1908-1909, environ 85 millions de piastres.

Le second est composé de la France, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Italie, de l'Espagne, du Danemark, de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse, de la Russie, de la Norvège, de la Suède, de l'Argentine, de la Bolivie, du Vénézuéla, de la Colombie, de l'Algérie, du Maroc, du Japon, de la Perse. Ces pays jouissent de notre tarif intermédiaire et, quelques-uns, des droits spéciaux prévus au traité franco-canadien. Nos importations atteignent de ce groupe $16,800,000.

Le dernier groupement, comprenant les Etats-Unis, l'Allemagne et vingt-cinq pays moins importants, est soumis au tarif général. Ces pays ont introduit au Canada pour 210 millions de dollars de marchandises. Les ventes des Etats-Unis atteignent, à elles seules, plus de la moitié de ce total.

Cet exposé succinct suffit à expliquer l'intérêt plus ou moins considérable que les différents pays portent à notre régime douanier. La campagne qui se poursuit actuellement aux Etats-Unis en faveur d'un traité de réciprocité commerciale avec le Canada est menée par la presse de tous les partis et l'adhésion que lui a donnée M. Taft indique que le mouvement est des plus sérieux. Des journaux de nuance très opposée, comme le "New-York Times" et le "New-York American" se trouvent d'accord pour prôner la nécessité d'une entente douanière avec notre pays. Le "New-York American", notamment, croit pouvoir affirmer que le peuple canadien éprouve une certaine "tendresse à l'égard de l'Oncle Sam". Cette affirmation est peut-être un peu risquée, mais il est utile de l'enregistrer tout de même, ainsi que la suite de l'article du grand journal américain.

"Il est inconcevable, écrit-il, qu'un peuple qui est aussi américain que nous le sommes nous-mêmes et avec lequel nous sommes en rapport de voisinage sur une longueur de 3,500 milles, puisse indéfiniment continuer à être, à notre égard, politiquement étranger et soumis à la suzeraineté d'une puissance d'outre-mer."

Il est certain que les Canadiens se moquent de ces avances américaines; mais ces dernières n'en ont pas moins causé des alarmes en Angleterre où les principaux organes de l'opinion : le "Times", le "Morning Post" et le "Daily Telegraph" ne cachent pas les inquiétudes que leur inspire la campagne menée en ce moment aux Etats-Unis en faveur d'une entente avec le Canada. Ils s'empressent de la signaler à leurs lecteurs et de montrer que les tentatives du gouvernement de Washington font à l'Angleterre une nécessité de donner satisfaction à ses colonies et de réaliser au plus tôt l'unité douanière de son empire, sur la base des tarifs préférentiels.

Pensée du Jour

LEÇONS D'APOSTOLAT

"Pour réaliser complètement la plus chère de mes espérances vous n'avez jamais pensé qu'à regarder votre noble drapeau qui vient de recevoir le baptême des mains du représentant du Pape parmi nous. En ses plis glorieux vous trouverez dans et tout autour du coeur de Notre Dieu, les leçons nobles et salutaires qui feront de vous les dignes fils des héros catholiques et français qui ont planté la Croix sur le sol d'Amérique, fait connaître d'une rive à l'autre de ses océans le nom du Christ Jésus et goûter les effets de son amour."

S. G. Mgr Langevin.

Arch. de S. Boniface.

—Discours aux jeunes catholiques canadiens, au Congrès Eucharistique de Montréal.

NOTES BREVES

Du "Peuple Français" :

"Les tilleuls superbes, les marronniers magnifiques, les érables odorants de l'ancien parc du couvent des Oiseaux sont livrés aux bûcherons sans pitié qui les abattent en ce moment Il s'agit de construire des maisons de rapport à la place de ce parc. Et voilà un des plus beaux jardins de Paris qui disparaît.

"Nous avions trop d'air, paraît-il ! . . . "

Beaucoup de Canadiennes qui ont étudié aux Oiseaux partageront les regrets de notre confrère de Paris.

• • •

Le 20e Congrès national catholique italien, constitué par les cinq Unions générales, comprenant dans leur rang tous les catholiques organisés d'Italie, aura lieu à Modène du 9 au 13 novembre prochain.

Chaque Union, libre dans son champ d'action, aura ses séances spéciales. En séance plénière se traiteront les intérêts de l'action catholique en général, au triple point de vue de la préparation de l'organisation, de l'action pratique.

• • •

Le peintre Lantara, dont on a pu dire que ses couchers de soleil rappelaient ceux de Claude Lorrain, mena une existence de bohème et mourut à l'hôpital

Un de ses camarades fit ce quatrain pour mettre au bas de son portrait :

Je suis le peintre Lantara ;
La foi m'a tenu lieu de livre ;
L'espérance me faisait vivre
Et la Charité m'enterra.
Triste mot de la fin... et de la faim !

• • •

Le chef de police de Berlin est d'avis que les journalistes qui ne veulent pas être traités en émeutiers n'ont qu'à se tenir hors de l'émeute. C'est un avertissement qui vaut ce qu'il vaut. Tous les chefs de police sont portés à le donner ; mais comme le journaliste représente, en quelque sorte, le public et qu'il tient à voir ce qui se passe afin de le rapporter avec exactitude, il lui faut voir avec des yeux qui n'ont pas été noircis par le bâton de l'agent de police.

• • •

Nous lisons dans le "Journal de la Santé" :

"I. Dupoivrot, se sentant fort malade des suites de l'alcoolisme, consulte un médecin qui lui fait une ordonnance.

"—Surtout, faites attention, lui dit-il : il s'agit d'un poison violent.

"II. Dupoivrot fit exécuter la formule et acheta un compte-gouttes.

"III. Il commença par de faibles doses puis alla en progressant.

"IV. Petit à petit, le poison décolorait son vin.

"V. Bientôt, il n'eut plus de place dans son verre que pour ledit poison : Dupoivrot était guéri.

"VI. Il alla remercier le médecin et lui demanda, pour en faire part à ses amis, le nom du poison miraculeux

"—C'est de l'eau, simplement, dit le docteur."

ROOSEVELT ET LES FRANCAIS — "Les Canadiens-français, ce sont les meilleurs citoyens des Etats-Unis, par leur bonne morale, leur droiture, leur honnêteté et leurs aptitudes aussi précieuses qu'étendues. Les Canadiens-français, en particulier les Canadiens-français de Québec, sont appelés à jouer un grand rôle sur cette terre d'Amérique. J'ai confiance en eux, et j'entrevois pour eux un avenir plus brillant que celui d'aucun autre peuple." Ces paroles sont du président Roosevelt recevant à la Maison Blanche une délégation de six Canadiens-français de Chicago présentés par le sénateur Hopkins de l'Illinois. Le lendemain, un des membres de la délégation, le doyen des curés canadiens de Chicago, sollicitait une nouvelle entrevue. Le président l'accorde et adresse au vénérable prêtre ces belles paroles : "Vous refuser une audience de plus à vous, un prédicateur de la saine morale et de l'honnêteté chez notre peuple : à vous, le doyen de dévoués collègues en religion, qui avez su faire de votre race un modèle non seulement religieux mais plus encore, le type le plus parfait du véritable citoyen : non, c'est impossible ! Vous passerez avant tous ceux-ci. Asseyez-vous et parlez... " Et d'après le "Courrier Franco-Américain" qui rapporte ces paroles, le président causa presque une demi-heure avec le digne prêtre.

CITE FEMININE — Un spéculateur new-yorkais a résolu de "créer" dans cette ville un quartier formé d'un seul pâté de maisons exclusivement réservées aux femmes

En outre des habitations des femmes pauvres ou riches, ouvrières ou aristocrates, ce quartier contiendra un grand bâtiment où l'on trouvera un club récréatif, une bibliothèque, une église, des magasins, un restaurant, une pharmacie, etc., tout ce qu'il faut pour satisfaire aux besoins spirituels et matériels des habitantes des lieux.

Il va de soi que le personnel du club, les gardiens de la bibliothèque, les commerçants, les domestiques et les concierges, pharmacien et pasteur seront du sexe féminin.

Le nouveau quartier sera la "cité sacrée" des femmes. Son accès sera sévèrement interdit, sous peine d'être lynché à coups d'ongles et d'épingles à chapeau, à tous les êtres ayant le malheur de porter pantalon. On ira jusqu'à demander l'expulsion des agents de police.

L'idée bizarre de ce spéculateur a été accueillie avec enthousiasme par un grand nombre de femmes de classes différentes. Se réalisera-t-elle ? Tout est possible.

LA FUTURE UNIVERSITE CATHOLIQUE — Pie X a confié à la Compagnie de Jésus la difficile tâche d'établir au Japon une université catholique qui puisse rivaliser avec les grandes universités de l'Etat. Trois Pères Jésuites viennent de quitter pour Tokio afin de s'occuper du travail préparatoire à la fondation : le P. James Rockliff, de Buffalo, le P. Joseph Dahlmann, du Luxembourg, linguiste renommé et auteur d'ouvrages philosophiques, enfin un Père français dont les aptitudes pour les langues sont aussi remarquables. L'indifférentisme religieux a envahi le Japon avec la civilisation moderne ; la classe instruite a secoué les superstitions ancestrales et ne croit plus qu'à la science et au progrès matériel. Prions afin que les Japonais ouvrent les yeux à la lumière de la vérité et obtiennent de croire à la science du salut et au progrès spirituel qui sont les seuls véritables.

L'affaire Nathan

Cette triste affaire vient d'avoir son complément par l'étrange morceau de littérature blocarde qu'Ernest Nathan a envoyé à la presse en réponse à la protestation pontificale.

Nous parlerons tout à l'heure de ce document qui rappelle si bien l'ancien dicton : "une cause mauvaise devient pire si on la défend".

Quant à l'affaire en elle-même, elle reste dans toute sa valeur objective, en tant qu'elle est une preuve palpable qu'un maire du royaume d'Italie peut se permettre les pires insultes contre ce qu'il y a de plus sacré pour la conscience religieuse des catholiques d'Italie et du monde entier, à la honte du Statut fondamental du royaume,—de l'esprit et de la lettre de la loi des Garanties,—des déclarations solennelles faites au monde civilisé par l'Italie officielle. — Et d'où vient-elle cette stupéfiante impunité? —Il ne serait plus sérieux de le dissimuler : elle vient de ce qu'Ernest Nathan, le maire en question, est l'ancien Grand-Orient effectif, l'actuel Grand-Orient honoraire de la franc-maçonnerie italienne, et un des grands représentants de la secte internationale.

Cela fait son intangibilité. Le juif anglais a été imposé par la secte à tout et à tous, parce que la secte est la vraie maîtresse de la troisième Rome.

On n'aime pas Ernest Nathan, pas même dans son camp !—Il a à son actif tant de gaffes, tant de duretés, tant de provocations, que même chez les blocards la mauvaise humeur contre lui est à l'ordre du jour et de la nuit. Mais personne n'ose y toucher, le gouvernement n'est plus que les blocards. C'est qu'Ernest Nathan est intangible ; il est "tabou". Tant qu'il plaira à la secte de l'imposer, ni la politique, ni la loi, ni les partis ne pourront y rien changer. Ernest Nathan a beau mépriser ses subalternes de la secte qui sont, pour la galerie, ses compagnons d'administration et de parti ; il a beau les traiter en "ragazzacci", en polissons ; il est sûr qu'après quelques minutes de moue enfantine, ils se plieront sous la main bien dure du "tabou", et diront et écriront toutes les naïvetés possibles pour en défendre les bêtises quelles qu'énormes qu'elles soient. "Le gouvernement italien est absolument impuissant vis-à-vis du représentant de la secte, comme il est impuissant devant tout autre manifestation sectaire, devant les pires provocations perpétrés contre le St-Siège, et dont nous avons à Rome des preuves typiques continuellement étalées sous les yeux du public.

Devant cette réalité palpable (dont l'incident Nathan est ce que les allemands appellent la "Kraftprobe", la mesure de la force), toutes les élucubrations des organes gouvernementaux, ne méritent qu'un sourire.

L'officieuse "Tribuna" qui ne trouve contre les protestations catholiques de meilleur argument que des mystérieuses et hypocrites menaces contre l'Eglise, si celle-ci ne se tait pas, — en dit assez par là sur la lâcheté révoltante de ces milieux politiques, qui vis-à-vis du juif franc-maçon provocateur et de l'Eglise provoquée, lancent un "taisez-vous !" à... l'Eglise.

Mais les provocations des représentants de la secte, et les intimidations de leurs complices, reçoivent une réponse bien méritée, dans le plus profond dédain du monde catholique.

Celui-ci doit s'attendre à voir continuer le "nathanisme" pendant les fêtes politiques qui auront lieu à Rome l'année prochaine. Le Maire Grand-Orient l'a annoncé ouvertement dans son inoubliable discours ; donc la secte a décidé cela ; donc cela se fera. Si le gouvernement en est content, tant mieux ; si non, il ne lui restera qu'intimer le silence... aux catholiques.

Voilà toute la valeur de l'affaire Nathan. Le Homais anglais n'y joue que le rôle de symbole. Ceux qui ont parlé de "polémiques" entre Pie X et Ernest Nathan ont été passablement ridicules. L'affaire Nathan signifie nettement trois choses :

—Le représentant de la franc-maçonnerie italienne et internationale a proclamé, comme Maire de Rome, l'intention de la secte, de donner, désormais ouvertement, un caractère d'hostilité outrageante aux fêtes de l'anniversaire du 20 septembre et du cinquantenaire de l'unité italienne, contre le Saint-Siège en tant que contre religieux de l'Eglise catholique ;

—Le gouvernement italien a laissé faire et laissera faire, ne tentant d'imposer silence qu'aux seuls catholiques ;

—Le St-Siège et le monde catholique ont constaté et fait constater ces faits publics et les déductions qu'en découlent.

("Corr. de Rome".)

PREVOYANCE POUR L'HIVER

Les provisions nécessaires à toutes les familles
Importance de la qualité aussi bien que des prix

Chez MYRAND & POULIOT

215, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

1er choix de beurre en tinette ou en boîte provenant des cremeries les plus en renom des cantons de l'Est, prix 22 à 26c

Saindoux pure 1ère qualité :
Seaux de 5 lbs..... 90c et $1.05
" " 10 " ..... $1.75 et $2.10
" " 20 " ..... $2.60, $2.90 et $3.40

MORNING STAR. La meilleure marque de farine pour pâtisserie, qualité éprouvée et choisie par toutes les bonnes ménagères.
Sacs de 35 lbs..... 75c
" 50 " $1.45c
" 100 " 2.75c
½ Quart 100 " 2.90c
½ " 200 " 5.70c

POIS
Garantis d'une cuisson parfaite.....$1.25 et $1.40 le minot.
Fèves blanches de 1ère qualité.....$2.25 et $2.40 "

La plus belle qualité de riz pour soupes ou pudding par 50 lbs. 3c la livre, par 100 lbs..... 2½c la livre

Fin thé du Japon, dernière récolte, arôme exquis, boîte de 5 lbs..... $1.50 la boîte

Excellents biscuits au thé. boîte de 20 lbs. Cette semaine 6½c la livre

CHEZ
MYRAND & POULIOT
215, RUE ST-JOSEPH, St-Roch

Chocolat !! Chocolat !!

La Maison W. Brunet & Cie
vient de recevoir la plus grande consignation encore venue à Québec des fameux chocolats FRY.
Paquetage spécial, prix pour toutes les bourses.
Dans la vitrine du centre est exposée une faible partie des échantillons. Boites de 10c. à $5.00.

Voyez ça !
La Maison W. Brunet & Cie
a aussi l'agence de la grande fabrique de chocolat NEILSON, la meilleure au Canada.
Boites depuis 5c. en montant.

W. Brunet & Cie, Pharmaciens, Rue St-Joseph, - - QUEBEC.

La Vie Sociale Catholique

IIIe SEMAINE SOCIALE FLAMANDE

La troisième Semaine Sociale flamande s'est tenue à Louvain, sous la présidence du P. Rutten, l'ardent apôtre des syndicats belges.

Après avoir félicité les auditeurs, dont le nombre a doublé depuis la première semaine sociale, le P. Rutten a déterminé le but de cette troisième semaine: étudier les moyens pratiques que doivent employer les syndicats pour arriver au but qui est la raison de leur fondation.

L'abbé Lauwers, de Bruges, a parlé des rapports entre les syndicats et la charité ou la bienfaisance. Ses paroles, venant d'un pays où le syndicalisme catholique est une réalité grandissante, méritent d'être notées.

En commençant, il constate que la charité ou la bienfaisance sont souvent très mal comprises et plus souvent encore mal pratiquées. Avant tout, il s'agit de bien distinguer entre justice et charité, car beaucoup se croient des modèles de générosité, alors qu'ils ne donnent que strictement ce que la justice commande. Cette fausse conception de la charité est contraire au mouvement syndical et constitue une entrave à la solution de la question ouvrière.

"L'ouvrier, s'il occupe dans la société la place à laquelle il a droit, "doit être à même de pourvoir, à l'aide du produit de son travail, à toutes les nécessités de la vie. Or, notre mouvement syndical a pour but "primordial de donner à l'ouvrier "cette place qui lui revient.

"Ceux qui combattent ce mouvement ou y restent indifférents, manquent aux devoirs de la justice et de la charité chrétienne.

"La bonne charité ne consiste pas "dans l'aumône, mais dans les moyens d'en prévenir la nécessité."

M. Quakebeke, ouvrier qui à force d'études est devenu l'un des plus brillants propagandistes de la cause syndicale, après avoir déclaré que les syndicats, conformément au texte de la loi sur les Unions professionnelles et aux résolutions de la conférence internationale de Zurich, ne doivent pas se jeter dans la mêlée des partis, a défini et développé avec une grande précision ce qu'il faut entendre par la politique sociale à laquelle doivent travailler les syndicats.—Le "Social".

Cours Gratuits

Les cours gratuits de confection de vêtements de femmes et d'enfants s'ouvrent la semaine prochaine dans tous les quartiers de la ville. (Voir annonce en dernière page.)

ANNALES DE NOTRE DAME DU SACRE COEUR

Sommaire du mois d'octobre

La Bienheureuse Marguerite-Marie: P. Carrière, M. S. C.—Une page de l'Evangile: Frs. Barral, M. S. C. —Mission de Saint-Joseph, (Iles Gilbert): H. Francheteau, M. S. C.—Mysterium Fidei (poésie): Joseph Boubé.—Neuvaine mensuelle.—La dévotion aux Anges Gardiens, M. S. C.—Actions de grâces.—Revue du Monde Catholique, M. S. C.

Le journal ne tient compte d'aucun des écrits anonymes qui lui sont envoyés. Les communications non signées vont directement au panier.

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
Conservez les Coupons

J. Arthur LARUE
COMPTABLE
A
Transporté son bureau au No 95 Rue St-Pierre

J. Eugène Tanguay, Comptable, ci-devant Sec. Cie Elec. Jacques Cartier, est à present au service de ce bureau.

TEL NO 3497

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Pour prendre effet le 10 octobre

Express des Montagnes Blanches
8.00 a. m.—Pour Portland, Sherbrooke, St-Georges, Mégantic.

Express pour Boston et New-York
Par chars palais de New-York pour Boston, Springfield et New-York, tous les jours.
3.30 p.m.—Pour la vallée de la Chaudière, division de Mégantic, excepté le dimanche.

EXCURSION
$14.10 NEW-YORK $14.10
Bons pour partir le 13 octobre. Au retour jusqu'au 24 octobre.

Pour informations et location de Pullman, s'adresser au bureau des billets, à F. S. STOCKING, rue St-Louis, Québec, représentant Thos Cook & Son et toutes les lignes de steamers océaniques du Canada et des Etats-Unis.

Nourritures pour les Enfants

Nous venons de recevoir de la maison Groult de Paris les Produits suivants :

Crème de Riz. - 18c
Crème d'Orge. - 22c
Crème de Blé Vert. - 22c
Farine de Gruau d'Avoine - 22c

Delivrés en Paquet de 250 grammes (un peu plus de ½ lb.)

J. E. Livernois, Limitée,
Tél. 1878. - Rue St-Jean, Québec

Téléphone 1917
5 rue Laliberté

PICARD & BUREAU
INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

Machines stationnaires et machines maritimes, ascenseurs électriques, hydrauliques et à vapeur.

Réparations de toutes sortes

Le "Sun" du Canada
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
(SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA)

Assurances émises et payées en espèces en 1909	$21,503,273.16
Revenus en primes, intérêts, loyers, etc	6,949,601.93
Actif au 31 décembre 1909	32,804,996.77
Assurances en vigueur au 31 décembre 1909	129,913,663.52
Bénéfices payés aux assurés y ayant droit en 1909	378,010.60

TRUDELLE & DION, Gérants du district, 109, Côte de la Montagne, Québec

ETABLI EN 1876. TEL. 2224.

CHARLES VÉZINA
ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER ET COUVREUR

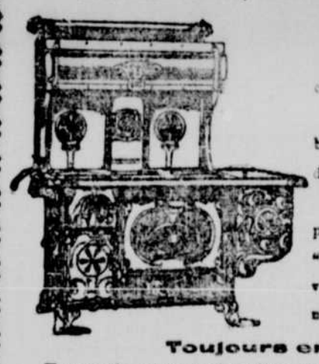

SPECIALITES :

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud.

Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnés, "Happy Home" "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf" en fournaises de passages de toutes sortes.

Toujours en Stock :

Un assortiment pour couverture en asphalte et en caoutchouc de la "Brantford Roofing Co".

119-123, RUE DU PONT, - QUEBEC.

PATENTS
(PATENTES)

Prix pour patentes. Livre sur les patentes. "Avis aux inventeurs." Besoin des inventions. "Pourquoi quelques inventeurs ne réussissent pas." (Ouvrages en anglais). Le tout est envoyé gratuitement. Listes spéciale des acheteurs probables pour nos clients. M. Greely qui était autrefois Commissaire des Patentes, était comme tel chargé officiellement de toutes les Patentes des Etats-Unis. Notre livre intitulé : "Greely & McIntyre on Patents," est envoyé gratuitement à n'importe quelle adresse.

GREELEY & McINTIRE
PATENT ATTORNEYS
WASHINGTON, D. C.

AVIS

Nous nous occupons spécialement de la réinstallation des Fils de Lumière Electrique selon les règlements de l'Association "CANADIAN FIRE UNDERWRITERS".

Nous avons des ouvriers compétents et pouvons vous donner entière satisfaction.

NOS PRIX SONT MODÉRÉS

La Cie P. P. GIGUÈRE Limitée
ELECTRICIENS
Tél. 2115. 56, rue Desfosses QUEBEC

LA PRESSE

Un commentaire énergique des directions données par les Pères du Premier Concile Plenier de Québec sur cet important sujet.

Nous croyons aussi véritablement utile que tout à fait intéressant de placer sous les yeux de nos lecteurs l'analyse suivante, que nous fournit le "Bien Public", d'une conférence faite dans la cathédrale des Trois-Rivières, sur le vital sujet de la presse, par M. l'abbé Emile Cloutier, directeur diocésain de l'Action Sociale Catholique pour le diocèse des Trois-Rivières.

"Il est incontestable, déclare d'abord M. l'abbé Cloutier, que la presse, sous toutes ses formes, livre revue, brochure, roman, journal, a pris de nos jours, une puissance énorme pour le bien comme pour le mal. Puissance d'autant plus grande et redoutable que la presse jouit du rare privilège d'endoctriner ses lecteurs, de les édifier ou de les pervertir, sans exciter leur défiance. C'est un fait d'expérience que le lecteur accepte de confiance tout ce que dit son journal. Il pense par son journal et finit, quoiqu'il fasse, par penser comme lui. En pensant ainsi pour nous, en nous déshabituant de penser par nous-mêmes, le journal, à la longue, arrive à nous faire des cerveaux de papier, comme dit Drumont.

Le dommage ne serait peut-être pas grand pour beaucoup si la presse pensait toujours bien. Le malheur est qu'elle pense souvent fort mal, étant en grande partie aux mains des ennemis de l'Eglise et de l'ordre social. La presse, dit la Lettre du Concile, est au service de l'erreur contre la vérité, de Satan contre Jésus-Christ.

On connaît le mot si juste de Maurice Talmeyr : "C'est la presse qui fabrique l'opinion." Il suffit en effet d'un mot d'ordre parti des Loges, communiqué aux quatre coins du monde par les agences maçonniques, et répandu partout par les mille bouches de la presse, pour déterminer des courants d'opinion irrésistibles. On l'a bien vu dans l'affaire Dreyfus, et plus récemment, dans l'affaire Ferrer.

Ç'a été la grande habileté de la Franc-Maçonnerie cosmopolite que de s'emparer de la presse, suivant le conseil qui lui donnait voici déjà longtemps le juif Crémieux : Emparez-vous de la presse, vous aurez tout le reste. La presse a été l'engin destructeur dont on s'est servi pour démolir les remparts des sociétés chrétiennes de l'Europe. C'est par la presse qu'on a amener l'opinion à accepter des lois scélérates, qui ont détruit l'école chrétienne et le mariage chrétien, arraché le prêtre à son ministère pour le pousser à la caserne, spolié l'Eglise de ses biens et jeté les religieux sur les routes de l'exil, déchaîné la guerre, en un mot, contre Dieu et tout ce qui croit en Dieu.

Ce que la presse a fait ailleurs, ne croit-on pas qu'elle pourrait le faire chez nous ? Si le fléau de la mauvaise presse ne nous a pas atteints au même degré que certains pays d'outre-mer, pouvons-nous dire que nous en sommes absolument exempts ?

N'avons-nous pas une certaine presse qui s'évertue depuis plusieurs années à fausser l'opinion sur les affaires de France, comme elle fait aujourd'hui pour les affaires d'Espagne; qui vante la tolérance et les bonnes intentions des persécuteurs de l'Eglise, en faisant mine de déplorer l'intransigeance entêtée du Pape et des Evêques ; qui se fait l'écho fidèle des nouvelles tendancieuses sur de prétendues mésintelligences entre le Souverain Pontife et le Cardinal Secrétaire d'Etat ; qui prend la défense des modernistes frappés par Pie X comme elle se range du côté de nos émancipés dont on vient de surprendre les menées ténébreuses et les complots diaboliques ; qui a pris le parti de l'anarchiste Ferrer contre ses victimes, des religieuses inoffensives, et poussé nos ouvriers canadiens à emboîter le pas à la Révolution mondiale pour glorifier ce scélérat ; qui s'emploie, enfin, à miner l'autorité de nos évêques, à diminuer le prestige de notre clergé, à déprécier les services rendus à la race canadienne-française par nos religieux enseignants ? Nous avons une telle presse, et donc, nous avons notre mauvaise presse.

A côté de celle-là, nous en avons une autre, oh ! pas méchante, à l'en croire: presse neutre, sans couleur ou plutôt "jaune",—mais aussi sans principe, sans convictions, sans autre idéal que l'argent. Tour à tour pleureuse et sans vergogne, faisant voisiner dans ses colonnes le vice avec la vertu, publiant volontiers un résumé de sermon à côté d'une chronique socialiste, l'annonce d'une fête religieuse après celle d'une mauvaise pièce de théâtre, donnant comme pendant au compte rendu d'une première messe, le récit dégoûtant d'un drame passionnel. Cette presse à tout faire, elle prêche la tempérance en page de rédaction et pousse ses lecteurs à l'alcoolisme dans ses pages de réclame. Elle abêtit notre peuple et crétinise nos enfants par ses contes illustrés au langage plat, aux images grotesques, aux moralités immorales ou stupides.

Elle introduit à nos foyers des hommes dangereux, aux idées malsaines, parfois des êtres tarés et malpropres, à qui nous fermerions notre porte et refuserions de serrer la main, et qui s'en viennent, sous le couvert du journal, dans l'intimité de tête-à-tête quotidiens, scandaliser nos jeunes gens et nos jeunes filles, souiller l'imagination de nos enfants et empoisonner leur âme.

On vient de dévoiler la turpitude d'un dessinateur qui a prêté la main à une besogne infâme pendant le Congrès Eucharistique, en confectionnant pour le compte de la Loge, des caricatures obscènes et blasphématoires contre le prêtre et contre l'Eucharistie. Eh bien ! cet homme est l'un de ceux qui, depuis des années ont crayonné les sottises et les horreurs des contes illustrés pour amuser nos petits et nos grands enfants.

Il est plus que temps que les catholiques ouvrent les yeux sur les dangers de cette sorte de presse et comprennent que les journaux qui leur conviennent, ce sont des journaux franchement catholiques."

Le prédicateur cite ici le Bref de Pie X à l'archevêque de Québec, qui demande qu'aux écrits on oppose les écrits, au poison des mauvaises lectures le remède des lectures salutaires, aux mauvais journaux, le bon journal. Puis il continue: "Il nous faut une presse qui nous renseigne et nous instruise sans nous corrompre ni nous égarer; une presse qui ne se fasse pas le véhicule de l'erreur, des théories antisociales, de l'irréligion et l'immoralité, mais qui soit une semeuse de vertu et de vérité, de vertus familiales et civiques, de vérités religieuses et sociales. Il ne peut pas nous être indifférent, à nous catholiques, que la presse se serve de la puissance que nous lui faisons pour démolir ce que nous avons de plus cher et ce que nous voulons qui dure, pour amonceler sur notre société et faire crever sur nous et nos familles la nuée ténébreuse d'où jaillit à flots pressés le mensonge, l'impiété, la corruption. Il nous faut une presse qui se respecte et respecte ses lecteurs. A des baptisés, à des catholiques, à des patriotes qui veulent garder au coeur l'amour de leurs traditions et ne pas laisser abâtardir l'esprit de leur race, il faut donner autre chose en pâture quotidienne que des insanités dignes des maisons de fous et des saletés qu'on doit laisser couler aux égoûts. Il nous faut une presse qui ponse et parle "catholiquement", et qui, sur toute chose et en toute occasion, nous donne, claire et claironnante, la pensée catholique.

Il nous faut de plus une presse qui respecte l'autorité religieuse. Et celle-là ne respecte pas l'autorité religieuse et n'est pas une presse vraiment catholique qui, "sans résister de front aux chefs spirituels, entrave leurs desseins par de sourdes oppositions, combat leur autorité en cherchant, par des détours habiles, à la diminuer ou à s'y soustraire," la sape sournoisement en ayant soin d'éviter ses condamnations. Ceux qui font du journalisme de cette façon-là "prétendent en vain conserver l'honneur du nom de catholiques," ce sont des transfuges ou des contrebandiers qui n'arborent le drapeau catholique que pour faire passer une marchandise avariée et suspecte.

La soumission à l'autorité religieuse est, de nos jours, la pierre de touche du vrai et pur catholicisme. En matière de presse et de lectures particulièrement, elle permet de distinguer chez ceux qui lisent comme chez ceux qui écrivent, les véritables catholiques des demi-catholiques ou des faux-catholiques. Ceux-là sont dans l'erreur qui pensent pouvoir tout lire sous prétexte que tel livre n'est pas à l'Index, que tel journal n'est pas condamné. Pour interdire aux fidèles la lecture de telle petite feuille radicale et hypocrite ou de tel petit livre tiré de la tourbe des romans à 5, 10 ou 20 sous, il n'y a pas seulement l'Index. Au-dessus de l'Index, il y a la loi naturelle et la loi générale de l'Eglise. Aucun écrit pouvant faire du mal aux âmes n'échappe à ces lois, comme aussi nulle conscience catholique ne peut se soustraire à l'obligation qu'elles imposent de fuir toute lecture qui offre un danger pour la foi ou les moeurs. L'Eglise, à l'égard des mauvaises lectures, fait un peu comme un pharmacien pour ses poisons. Sur un certain nombre, le petit nombre, elle appose une étiquette spéciale, mais pour le reste, et c'est le grand nombre, elle les range sous l'étiquette générale : "Poisons". Se retrancher, après cela, sur l'absence de condamnation spéciale pour se permettre de lire, de vendre, d'acheter de mauvais livres ou de mauvais journaux, c'est faire preuve d'une ignorance sinon d'une témérité coupables et, en tout cas, d'une insoumission qui ne peut s'allier avec une foi éclairée, solide, sincère.

"Qu'ils croissent donc, disent les Pères du Concile, et se multiplient les journaux vraiment catholiques. C'est notre ardent désir que les fidèles s'y abonnent et les soutiennent de toute façon, que le clergé les encourage et travaille à leur diffusion."

Il est des gens qui s'étonnent parfois de voir le prêtre tenir une plume de journaliste. Ils ont tort. Le prêtre est à sa place au journal catholique comme en chaire. Le journal catholique est une chaire d'où le prêtre atteint plus de monde, et de ceux qui ont le plus grand besoin d'entendre sa parole. Ceux qui trouvent à redire à ce qu'il parle de cette chaire ne comprennent rien aux oeuvres d'évangélisation et d'apostolat, et, peut-être aussi ne seraient-ils pas fâchés que le prêtre eût la bouche close même à l'église. Ketteler, le grand pionnier du catholicisme social, lança un jour aux prêtres de son pays cette parole qui fit grand émoi: "St St-Paul vivait de nos jours, il se ferait journaliste." Les prêtres comprirent et se firent journalistes. Et en se faisant journalistes, les vicaires allemands désarmèrent le bras persécuteur de Bismarck et conquirent aux catholiques le droit de vivre, libres et respectés, sur le sol de la protestante Allemagne.

Il faut que le prêtre aille au peuple, nous répète Pie X après Léon XIII. Le journal est un bon moyen d'aller au peuple. Le prêtre doit s'en servir. Il doit s'en servir non pas pour faire de la politique, mais pour n'en pas faire, pour s'élever au-dessus de la politique. Il y a place pour autre chose que l'étroite politique de partis dans la vie d'un peuple.

Au-dessus de la politique et des partis, il y a la foi, la morale, la vérité sur les droits et les devoirs des catholiques dans leur vie privée et dans leur vie sociale; au-dessus de la politique et des partis, il y a Dieu, l'Eglise, la Patrie.

Il est temps que sur toutes ces questions se dissipent les équivoques, que ceux qui veulent être catholiques le soient jusqu'au bout de leur convictions, et de la façon que leur indiquent ceux qui ont mission de les instruire et de les sauver, le Pape et les Evêques.

Ayons donc des journaux catholiques. Encourageons-les, lisons-les, faisons-les vivre. Quant aux autres, ceux qui nous haïssent, parcequ'ils haïssent Jésus-Christ et l'Eglise, ou ceux qui sont toujours prêts à nous livrer pour les trente deniers de Judas, combattons-les à armes égales si nous avons en main les armes qu'il faut, et si les armes nous manquent, combattons-les au moins en leur coupant les vivres, en les laissant mourir de famine.

Retenons, pour finir, l'avertissement prophétique que le Cardinal Pie donnait naguère aux catholiques de France.

Quand même, disait-il en substance, une population toute entière viendrait encore autour de la chaire et serait la plus religieuse du monde, la plus soumise à l'autorité, si ce peuple lit de mauvais journaux, dans trente ans, il aura déserté la chaire et l'église, et sera devenu un peuple d'impies et de révoltés. Il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse."

Science et Beauté

De M. René Boylesve, dans le "Gaulois", cette jolie page sur la beauté de l'aéroplane :

Pendant trois jours, nous avons vu, à Deauville, s'élever du Havre, dans la brume de l'estuaire de Seine, le vol superbe de ces oiseaux géants. Ayant franchi la baie, ils dédaignaient la mer trop préparée pour secourir leurs défaillances, avec ses canots rapides, ses yachts, son contre-torpilleur, ils s'élançaient en ligne droite au-dessus de la colline d'Honfleur, et ils nous apparaissaient, fins et plats comme des courlis, les uns rasant la cime des ormes et les épis des toitures normandes, les autres, majestueux et hautains, près des nuages. Le soleil dorait, par le dessous, l'ample envergure des "Antoinette", tandis que les "Blériot" plus ternes de couleur, développaient leur impressionnante silhouette d'hiératique épervier égyptien. Sans un accroc dans leur traversée, sans un effort apparent, quatorze oiseaux humains nous donnèrent le merveilleux spectacle de leurs venues et de leur départs réguliers. O l'inoubliable envolée simultanée de huit appareils cinglant, comme de concert vers le Havre d'une allure si calme, si assurée et si fière qu'il y eut parmi un public blasé de tout spectacle, jusqu'à des larmes d'attendrissement !

C'est pendant ces trois jours que nous apprîmes à distinguer parmi les courageux et adroits pilotes celui que ses confrères, si je ne me trompe, s'accordent à reconnaître comme le "roi de l'aviation", ce charmant et héroïque Latham "aux ailes d'or" dont le plus inexpérimenté des badauds discerne le vol, à je ne sais quelle sûreté, à je ne sais quel dessin de sa route aérienne, enfin à une maîtrise que je ne me charge pas d'analyser, mais que je sens au point de m'émerier comme tout le monde, à mille mètres de son appareil semblable à d'autres : "Voilà Latham !... Voilà Latham !" Pendant que la plupart de ses émules atterrissaient entre deux traversées, Latham, infatigable, tournoyait, magnifique, insolent, au-dessus de l'oasis, et repartait entre ses grandes ailes impassibles et lumineuses, image ineffaçable pour nous d'un art inédit, d'une nouvelle beauté.

Un après-midi exceptionnellement pur, Latham s'éleva dans l'air ensoleillé. Ces mots qui ne sauraient rien dire à ceux qui n'ont pas été témoins de ces vibrants départs pour l'espace rappelleront aux heureux témoins un radieux spectacle. Latham, semblant abandonner le système d'ascension en spirale qui l'avait maintenu, la veille, une heure durant, sous nos yeux, jusqu'à 600 mètres, montait comme une flèche vers le soleil. Ces immenses ailes dorées, ce bourdonnement qui diminue, cette auréole, cette gloire de lumière dont l'hélice environne la tête d'un petit homme coiffé d'une casquette anglaise et fumant sa cigarette: ce but, là-haut, illimité, lieu de l'espace encore vierge et où va planer, triomphant, dans quelques minutes, quelqu'un que nous avons vu tout à l'heure au bar en griffonnant sa signature sur des cartes postales... Contrastes, mélanges singuliers qui, d'ailleurs, durent frapper de tous temps les témoins immédiats de la matière des futures chansons de gestes... Latham monte, en diminuant à nos yeux, vers le soleil, au-dessus de la mer; déjà, on le confond avec un cerf-volant minuscule; il faut le grossissement des jumelles perfectionnées ou la précision d'information des gamins de 10 ans pour redresser l'erreur commise par les grandes personnes: bientôt, eux-mêmes, les froids petits passionnés de ces grands jeux héroïques se taisent; ils scrutent avec une farouche ardeur le ciel profond, où levant au réalité leurs graves et grimaçantes figures: Latham a encore été aperçu, réduit aux dimensions d'une alouette; il a passé derrière un nuage, a été perceptible encore, et puis voilà un homme tout seul, perdu dans l'immensité...

Cette belle stupeur n'est interrompue que par un autre départ, plus précipité, plus fiévreux, plus audacieux encore, se dit-on, celui du concurrent le plus redoutable, le jeune héros Morane. En trois bonds éperdus de son épervier dans l'espace, Morane, à son tour, a disparu à nos yeux; certains le retrouvent, certains savent déjà suivre à de telles altitudes un point insignifiant; mais ceux-là l'abandonnent. Encore un homme disparu dans l'azur! Quel spectacle nous a jamais procuré une angoisse comparable? Un visionnaire n'a-t-il pas déclaré, près de nous, que les ailes de Latham s'étaient repliées et que le nouvel Icare avait dû faire une formidable chute? Mais non, le voilà planant au-dessus d'Honfleur, à 1,100 mètres au-dessus du niveau de la mer, avec une majesté, une splendeur qui soulèvent les coeurs dans les poitrines et arrachent à toute la foule attentive des "Oh!" des "Ah!" des "Est-il beau!... Est-il beau!..."

Le Tonique de la Famille

L'usage régulier des vins toniques est prescrit à toutes les personnes dont le sang est appauvri et qui, pour cette raison souffrent de faiblesse et tombent épuisées après la moindre fatigue. Les enfants, à l'époque de la croissance, les jeunes filles à l'époque de leur formation ont besoin d'un vin reconstituant comme

LE VIN DES CARMES

qui est accepté par les malades de tout âge, par les estomacs les plus délicats : c'est un vin médicinal fameux par les services précieux qu'il rend dans la faiblesse, l'anémie, l'épuisement nerveux, l'amaigrissement et la convalescence des fièvres.

IL REND L'APPETIT ET LES FORCES.

Dépositaires Généraux :
A. TOUSSAINT & CIE,
194, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

LAMPES à GAZOLINE "BEST"

LAMPE EXTÉRIEURE
DONNANT
600 à 800 chandelles
suivant la pression

Brûle par tous les temps

Excellente pour les jeux de
TENNIS,
CROQUET, etc.,
aussi bien que pour les
Vérandahs,
Jardins, etc.

JOS. DeVARENNES
279, rue St-Joseph, Québec. AGENT. Tél. 2068
Bycicles, Automobiles, Réparations, Poêles à gazoline

Le Parc Jacques-Cartier

sera un grand succès les parts s'enlèvent rapidement.....

La meilleure spéculation Québecquoise.....

SOUSCRIVEZ tout de suite : ($50.00), par part, payable ($0.25) par semaine.....

Bureau : 88, rue St-Pierre.
3857 Phone.
C. J. LOCKWELL, Gérant.

Agence générale pour le Canada
Des Cloches Françaises de Havard.

ACCORDS ET TONS GARANTIS
Sans retouches. Renseignements fournis sur demande.
MONTEUR COMPÉTANT
Plus de trois cents cloches ont été importées de cette importante fonderie pour différentes paroisses de la Province. Nous nous occupons de tous genres de montures. Satisfaction garantie. Correspondance sollicitée.
Le plus grand choix d'articles de librairie et papeterie.

NOMBREUX CERTIFICATS
Métaux de qualité supérieure seulement.
PRIX MODÉRÉS.
Livres de prières, Imageries, Objets de piété, Cierges, Encens, Huiles pour Lampes de sanctuaire, Apprêts pour fleurs, Livres et fournitures d'écoles.
CATALOGUE ADRESSÉ sur DEMANDE

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS
Libraire, Editeur et Imprimeur, - 177 Rue St-Joseph, Québec

Les Hôpitaux

ET LES CONTRIBUTIONS DE L'ETAT DANS LES PROVINCES DE QUEBEC ET D'ONTARIO.

J'ai sous les yeux le Rapport de l'Inspecteur des prisons et des établissements de charité sur les Hôpitaux, etc., de la province d'Ontario, pour l'année 1908-1909.

Ce rapport m'a suggéré l'idée d'établir une comparaison entre les deux provinces de Québec et d'Ontario, au point de vue des allocations faites par les pouvoirs publics aux établissements de charité. Pour rendre ma comparaison plus saisissante et plus facile à suivre j'ai choisi deux institutions d'importance à peu près égale : l'Hôpital catholique de la rue Water à Ottawa, et l'Hôtel-Dieu de Québec ; mais je prie le lecteur de pas perdre de vue que ce que je dirai de ces deux maisons s'applique aussi bien à toutes les autres.

PROVINCE D'ONTARIO

Observations préliminaires

1o—Coût annuel de l'entretien des hôpitaux d'Ontario : $1,594,751.27 ; allocation de la Province : $149,853.18.

Entretien d'un malade par jour $1.23. A l'Hôpital catholique d'Ottawa $1.00.

Allocation aux Hôpitaux

2o—La province d'Ontario accorde aux hôpitaux, pour chacun des patients payant moins de $4.90 par semaine, une contribution quotidienne de vingt centins, pendant une durée de quatre mois, après quoi les malades sont considérés comme infirmes et ne reçoivent plus que sept centins.

3o—"Le comté de Carleton, nous écrit la Révérende Mère Supérieure des Soeurs Grises, qui ont charge de l'hôpital catholique d'Ottawa, nous octroie la somme de $300.00 pour les trois ou quatre cents malades que nous admettons annuellement de ce district."

4o—"La corporation de la ville d'Ottawa nous donne le montant de 70 centins par jour pour chacun de ses malades indigents, et cela pendant quarante jours."

"Si le séjour se prolonge, nous renouvelons le permis pour une autre quarantaine, après quoi la contribution expire."

"Si, après ce temps, la même personne rentre à l'Hôpital, les mêmes privilèges lui sont accordés, moyennant un blanc rempli et signé par un médecin en charge."

5o—"Des autres municipalités nous ne recevons rien, si ce n'est de quelques rares particuliers admis comme malades dans la salle commune."

6o—"Des 1,833 patients de l'année dernière il y a plus des trois quarts sur la liste des Free Patients, dont près de mille de la ville d'Ottawa."

Il est temps, maintenant, de présenter le tableau des revenus et des dépenses d'un hôpital dans la province protestante d'Ontario.

Sommaire des opérations de l'Hôpital catholique d'Ottawa

REVENUS

Allocations de la province d'Ontario	$ 3,561.06
de la ville d'Ottawa	8,742.40
du comté de Carleton	300.00
des autres municipalités	1,870.50
Pensions des malades	20,590.19
Souscriptions, donations, etc.	813.44
Recettes diverses	577.60
Revenus de l'hôpital, rentes, etc.	0.00
Total	$35,955.19

Comme on le voit, les secours alloués par les pouvoirs publics s'élèvent au chiffre de $13,973.96, sur un revenu total de $35,955.19.

DEPENSES

Alimentation	$11,790.38
Service médical	2,791.95
Service de la maison	1,675.52
Chauffage et éclairage	4,631.20
Salaires	4,017.24
Réparations ordinaires, entretien	2,896.97
Divers	1,201.77
Taxe d'eau	182.50
Taxes et assurances	1,142.24
Intérêts	000.00
Total	$30,329.87

Ce tableau est le résumé du tableau de la page 33 de notre Rapport.

En face de ce tableau nous allons placer celui des recettes et dépenses de l'Hôpital protestant d'Ottawa. La comparaison entre les deux maisons qui reçoivent presque le même nombre de patients sera tout à l'honneur de nos saintes religieuses.

Sommaire des opérations de l'Hôpital protestant d'Ottawa

REVENUS

Allocations de la province d'Ontario	$ 2,759.91
Allocations de la ville d'Ottawa	10,193.60
Allocations du comté de Carleton	600.00
Allocations des autres municipalités	270.00
Pensions des malades	27,108.32
Souscriptions, donations, etc.	6,373.24
Recettes diverses	366.21
Revenus de l'Hôpital	588.98
Total	48,266.26

DEPENSES

Alimentation	$15,065.47
Service médical	4,732.48
Service de la maison	1,475.16
Chauffage et éclairage	5,265.57
Salaires	13,176.47
Réparations, entretien	3,558.23
Divers	1,398.92
Taxe d'eau	402.66
Taxes et assurances	269.46
Intérêts	1,194.00
Total	46,538.42

Ces tableaux comparatifs nous suggèrent une triple observation :

1. D'abord, quelle est la cause de l'énorme différence entre les dépenses de deux hôpitaux (hôpital protestant, dépenses, $46,538.42 ; hôpital catholique, 30 329.87) ?

Cette cause nous la trouvons dans les chiffres des salaires respectifs :

Hôpital protestant, $13,176.47
Hôpital catholique, $ 4,017.24

Ce qui veut dire en bon français que nos bonnes Soeurs ne reçoivent pas de salaires.

2. Ensuite, comment se fait-il que l'hôpital protestant ait à payer $1-194.00 d'intérêts, tandis que l'hôpital catholique n'en paye pas ?

Cela ne signifie pas que notre hôpital soit riche et que l'hôpital protestant soit pauvre. Loin de là. Cela veut dire que, malgré la munificence de ses bienfaiteurs, l'hôpital anglais n'a pas fini de payer ses dettes Quant à l'hôpital catholique, propriété des Soeurs Grises qui y ont englouti leurs économies, ces saintes femmes ne songent même pas à en tirer d'intérêt Cette année encore, elles construisent une nouvelle salle d'opérations qui doit coûter vingt mille piastres.

3. Enfin que signifie la différence entre les chiffres des taxes des deux maisons ?

Cette différence n'est qu'apparente procède d'une confusion des titres de nos divers items comme le prouvent les explications suivantes qui m'ont été fournies par M. le chanoine Plantin, aumônier de l'hôpital catholique d'Ottawa à qui j'avais demandé des renseignements

"L'Hôpital paie les taxes d'eau et paie aussi sa part des améliorations locales, "local improvements".

"L'an dernier le tout s'est monté vers les $600 environ. Le reste est l'assurance.

"Les améliorations en question regardent les trottoirs et les rues adjacentes.

"A Ottawa, le trottoir est payé, partie par la ville et partie par la propriété qu'il longe.—Il en est de même pour la rue.—La belle et large rue Water a été il y a deux ans, recouverte d'asphalte à grands frais. L'hôpital a un long frontage sur cette rue et une somme ronde à payer de ce chef. De plus, son territoire est longé par deux autres rues où les trottoirs sont de construction récente et en cours de paiements annuels. De là les $300 et plus pour les améliorations.

"Les rues avoisinant l'hôpital protestant ne sont pas encore en asphalte, et, par suite, coûtent beaucoup moins."

Il résulte de ces renseignements que l'hôpital ne paye point d'impôts véritables, si ce n'est la taxe d'eau, qui peut varier de deux à trois cents piastres par année.

Il ressort des chiffres ci-dessus une double conclusion :

La première, que l'hôpital catholique d'Ottawa ne doit son état actuel de prospérité qu'à l'admirable dévouement des religieuses qui le dirigent.

La seconde, que les autorités civiles de l'Ontario, pays protestant sans se montrer généreuses, loin de là, accordent à l'hôpital de la rue Water des subsides au montant de $13,973.96, et ne lui réclament que $182.50 pour la taxe d'eau.

Fr. Alexis, O. M. C.
à suivre

L'Aviation et la Guerre

Tirant les leçons stratégiques des manoeuvres de Picardie, M. le général Zurlinden donne au "Figaro" son avis sur l'utilisation militaire de l'aviation :

L'utilisation à la guerre des moyens de locomotion aérienne a été le clou des manoeuvres, et a vivement surexcité l'attention publique. Mais il ne faudrait pas que cet engouement fît prendre des mesures trop hâtives.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater combien les idées se sont modifiées en quelques mois ; en avril dernier, lors de la discussion du budget, nous étions, au dire des parlementaires les plus autorisés, dans une situation d'infériorité complète vis-à-vis des Allemands, qui nous avaient distancés pour les ballons dirigeables, pour les hangars, pour la production de l'hydrogène... Et de fait, les Allemands exultaient ; les exploits de leurs "Zeppelins" les avaient grisés ; ils nous plaisantaient pesamment — leurs exagérations, leur "bluff" ont été signalés dans le "Figaro" par M. Marcel Prévost ; —ils voyaient déjà leurs ballons sillonner les airs, et semer la terreur, au-dessus de nos campagnes, au-dessus de Paris...

Le ministre de la Guerre eut de la peine à se défendre : il se borna à se retrancher derrière le bon sens, à répondre qu'il activerait la fabrication des ballons, des hangars, de l'hydrogène, lorsqu'il serait fixé sur le sens dans lequel il faut pousser la navigation aérienne ; que, si nous avions un petit retard pour les aéronefs, nous avions peut-être de l'avance pour les aéroplans ; et qu'il s'occupait activement de cette question et de la formation d'officiers aviateurs.

Les événements n'ont pas tardé à lui donner raison. Les tempêtes et l'incendie ont détruit une partie de l'avance de l'Allemagne Nos aviateurs, nos officiers pilotes ont été d'exploits en exploits ; et, d'après les brillants services rendus par nos aéroplanes et nos ballons dirigeables pendant nos manoeuvres de Picardie, il n'est plus question en Allemagne de cris de victoire poussés sur le passage des "Zeppelins" ; on s'y préoccupe de notre grande avance dans l'aviation ; on constate que, dès à présent, nous possédons "un corps d'aviateurs capables de rendre les meilleurs services à la guerre..."

Il est bon de se rappeler ces hauts et ces bas de l'opinion ; et surtout de savoir gré au général Brun d'avoir su tenir tête aux exagérations, et d'avoir poursuivi méthodiquement sagement, sa voie si féconde en heureux résultats.

Que sortira-t-il de cette branche nouvelles de l'art de la guerre ? Un nouveau mode de combat par les airs ? C'est peu probable, sauf peut-être pour la guerre de siège. Un nouveau et puissant mode d'exploration? C'est incontestable ; et à cet égard, les manoeuvres de Picardie ont dû donner des indications probantes et faire ressortir les progrès à réaliser pour faciliter les observations de nos officiers aviateurs et leur procurer des moyens d'attaque et de défense.

Mais de là à supprimer la cavalerie, à croire que l'aviation la remplacera complètement pour le service des renseignements, il y a loin. Souvent, le mauvais temps, la brume empêcheront les aviateurs de voir et même de sortir. La cavalerie, indispensable pour la protection de nos ailes, pour les surprises sur les flancs ou les derrières de l'adversaire, restera indispensable, comme par le passé pour éclairer les marches, pour éviter de manoeuvrer en aveugle. Tout en étant doublé par l'aviation, son service d'exploration devra continuer à être fait avec la même vigilance.

A coup sûr, ce qui ressort de ces brillants essais, c'est la hardiesse, la bravoure de nos aviateurs civils et militaires ; c'est que, dès qu'il y a un danger sérieux à braver pour réaliser un progrès, on est sûr de trouver notre pays à la tête du mouvement ; c'est que le courage, la hardiesse, le dévouement de ses enfants n'ont jamais fait défaut à la France.

Comment utilisera-t-on à la guerre ces admirables qualités de race et les efforts consentis si généreusement par la nation pour la réorganisation de nos forces ? Les grandes manoeuvres viennent chaque année nous réconforter à cet égard en nous montrant les progrès des organes destinés à assurer cette utilisation, des états-majors et du haut commandement.

Flatteuse Appréciation

MGR TOUCHET

Nous lisons dans le récent "Bulletin de Géographie de Québec" la flatteuse appréciation qui suit, tombée des lèvres de Sa Grandeur Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Quelqu'un demandait au grand orateur français son opinion sur notre pays et notre admirable voie fluviale.

—"Oh ! vous habitez un pays merveilleux. J'ai été littéralement ébloui par la majesté de votre St-Laurent. J'admirais déjà ce fleuve incomparable qui permet aux océaniques de venir jusqu'à Montréal.

Quel ne fut pas mon étonnement quand l'honorable M. Brodeur m'apprit que ces 800 milles de voie fluviale, route des transatlantiques depuis l'océan jusqu'à la métropole, n'était qu'une moitié du cour navigable du Saint-Laurent ! Quoi, vous avez encore 800 milles de cette incomparable avenue qui pénètre dans l'intérieur de votre pays ! Et la moyenne de profondeur du chenal de ses 800 autres milles de navigation intérieure est de 14 pieds ! Nous avons chez nous des fleuves comme la Seine, avec ses 9 pieds de profondeur moyenne. Mais ces fleuves sont de petits ruisseaux à côté du vôtre, le plus majestueux du monde entier.

"Et quelle richesse pour le Canada que cette voie fluviale ! Elle serait suffisante, à elle seule, pour enrichir votre pays.

"Les rives du Saint-Laurent me rappellent beaucoup la compagne normande, avec ses pommiers en moins. La qualité du sol me semble cependant varier beaucoup de Rimouski à Montréal. En somme, vos pâturages sont moins gras que ceux de la Normandie, mais combien plus vastes !"

—"Et Québec, Montréal, comment les trouvez-vous, Monseigneur ?"

—"Oh ! Québec ! répond Sa Grandeur en s'animant, c'est un des plus beaux sites que j'ai jamais vus. Votre vieille cité avec sa citadelle me rappelle Saint-Malo, tandis que son magnifique port de mer évoque en moi le souvenir de Christiana. J'ai vu Constantinople, j'ai vu Naples et mille autres endroits fameux. Pour moi, Québec les surpasse tous, et comme vue de mer, et comme vue de terre.

"Mais c'est Saint-Malo qui ressemble le plus à Québec. Comme Québec, Saint-Malo est une ville à trois étages, avec ses murailles en granit et sa forteresse."

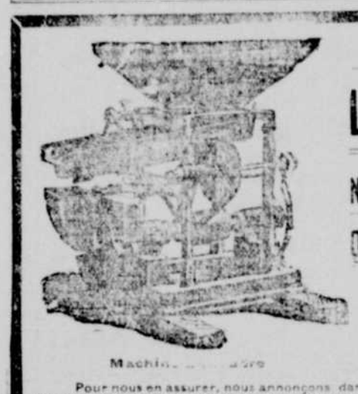

Coupon à détacher

L'Action Sociale

Nous voulons le savoir ! !

Que valent les annonces ? ?

Quel est le meilleur journal comme médium d'annonces ?

Machin... ...aire

Découper cette Annonce

Pour nous en assurer, nous annonçons dans tous les Journaux de Québec, et nous prions les intéressés qui liront cette annonce de nous aider. Nous les paierons pour leur concours.

Tous les industriels du pays nous connaissent et savent que nous avons maintenant l'établissement le plus considérable et le mieux assorti en fait de machineries pour moulins et manufactures, de même que tous les accessoires et fournitures, tels que : engins et chaudières à vapeur, engins à gaz et à gazeline, turbines à l'eau, égrès de scieries, déligneurs, machines à lattes, "Katherine", monte billots, chaine à bran de scie, arbres de couches "Shaft", marbres, poulies, courroies, scies, dents de scies, huiles, etc.

Aussi planeurs, embouveteurs, machines à moulures, scies à ruban, convoyeurs, poney planeurs, machines à tenons, mortoiseurs, en particulier notre nouvelle machine "Variété" et toutes autres machines à bois.

Jusqu'au 1er janvier prochain, nous accorderons à tout acheteur au comptant qui se présentera avec ce COUPON D'ANNONCE, ou nous enverra par la malle avec sa commande, un escompte de **10** o|o sur les machines et **20** o|o sur les fournitures ou accessoires.

De cette façon, les acheteurs seront payés de leur attention, tout en nous aidant à établir quel est le meilleur annonceurs.

Nous continuerons aussi à vendre à des conditions de paiements faciles, à ceux qui ne peuvent payer tout comptant.

Qu'on n'oublie pas que nous avons toujours les outillages et fournitures de fromageries et beurreries ; aussi de belles occasions en fait de machines de seconde main.

Il ne faut pas manquer d'écrire ou de venir avec ce coupon.

Sauvez 10 to 20 p.c. sur vos Machines

La Cie Chs. A. Paquet Ltée,
No 93 à 103, rue Dalhousie,
Coin de la rue St-Jacques,
QUEBEC

UNE COLLECTION EXTRAORDINAIRE

℄ Nous présentons cette semaine la plus belle collection d'étoffes à Manteaux CARACUL. Rien ne s'est vu de semblable à Québec.

℄ Nuances nouvelles et recherchées. Gris taupe, drab, vert, brun, etc. **$2.50 à $4.50**

℄ Manteaux en Caracul et en "Sealette," noirs et couleurs, coupe tailleur, fini parfait, très longs, avec garniture de fantaisie, l'assortiment le plus "chic" de la ville.

℄ Notre rayon de confections pour hommes Semi-Ready est maintenant au grand complet. Grande variété de pardessus.

℄ Nos rayons d'articles pour hommes, tel que : cravates, collets, chemises, camisoles et caleçons, bas, gants, etc., etc., sont à la hauteur de notre réputation, c'est-à-dire corrects dans la qualité et les prix.

L'Heureux & Gauvin
Représentants "Semi-Ready"
183-185 rue St-Joseph

Lundi, La Dernière Journée Avant notre Grande Exposition

LUNDI sera la dernière chance pour les Exposants de nous envoyer leurs entrées pour l'Exposition de Produits Agricoles, laquelle sera officiellement ouverte MARDI LE 11 OCTOBRE, tel qu'annoncé subséquemment. Toutes correspondances et entrées doivent être soigneusement adressées au Gérant de l'Exposition, Compagnie Paquet, Limitée, Québec, P. Q.

$200.00 en Prix seront Distribuées
Pour les Meilleurs Etalages

Voyez la liste de prix pour renseignements complets au sujet des récompenses. Deux cents dollars seront distribués en Coupons, bons pour leur pleine valeur, et avec lesquels vous pourrez vous procurer des marchandises dans n'importe quelle partie du magasin

Les produits de notre sol canadien ne peuvent être égalés nulle part et nous trouvons ici dans la Province de Québec quelques-uns des plus beaux Légumes, Grains et Fruits qui soient cultivés dans le Dominion. Les visiteurs de cette Exposition seront étonnés de voir la grosseur et la beauté des spécimens qui sont installés.

Chaque Acheteur de Tapis ou Meubles
Recevra Gratuitement un Porte-Ordures "EZ"

Le Porte-Ordures "EZ" est fait avec un long manche et une tôle triangulaire couverte, formant un capuchon. Lorsque vous vous en servez il n'est pas nécessaire de vous baisser et ceci vous épargnera bien des fatigues. Vous ne pouvez les acheter nulle part à aucun prix, car nous avons le droit exclusif de vendre cette nouveauté à Québec. Nous avons décidé de donner une certaine quantité de ces Porte-Ordures "EZ" à tout acheteur de Tapis ou Meubles. Voyez l'étalage dans une de nos vitrines.

Tables à Extension

Une grande quantité de Tables pour Salles à Manger, splendide qualité de bois dur, fini Chêne Impérial, bien finies, pouvant s'allonger jusqu'à 8 pieds, fortes et utiles, sera offerte au Prix Spécial, chacune. $6.50

Carrés de Tapis

Nous avons un certain nombre de Beaux Carrés de Tapis en Velours, fabrique anglaise, grandeur 3 x 4 verges, bonne variété de couleurs, nouveaux dessins, de valeur extra spéciale, VOTRE CHOIX, tant qu'il y en aura. . . $24.00

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.
DIVISION DU DETAIL
157-173, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

℄ M. **Cyrille Robitaille,** 420, rue St-Joseph, Québec, vient d'ajouter aux marques spéciales de pianos qu'il représente, celle de la célèbre maison **Vose & Sons** de Boston. Cette maison a plus de 60 années d'existence. Ne passez pas devant notre magasin sans entrer jeter un coup d'œil sur notre grand assortiment.

CYR. ROBITAILLE, 420, rue St-Joseph
QUEBEC.

TEL. 302.

Librairie Laval

J. ADOLPHE PELLETIER, Prop.
Agent-général de "L'Action Sociale" — Administrateur du "Bien Public"
TROIS-RIVIERES
3, rue Hart.

Donnez vos ordres par écrit, ou faites-nous l'honneur d'une visite.

AU COURS DE CE MOIS

NOUS AVONS COMME SPÉCIALITÉS:

Io.—Btes papier toile, valant 25 et 30c. réduites à... **15c**

Ces boites renferment 24 feuilles de papier à lettre rayées ou "non rayées", blanches, vertes, roses, bleues, grises et 24 enveloppes et un papier buvard.

IIo—Cartes postales : Notre but est de faire place à l'assortiment des fêtes. Valant 5c. chacune. Elles sont données à... **3 pour 5c**

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
Conservez les Coupons.

OBLIGATION PLUS STRICTE

Sa Sainteté Pie X, depuis son élévation au trône pontifical, ne cesse pas de faire d'heureuses transformations. Par une série de décrets, tous plus bienfaisants les uns que les autres, il s'est efforcé de ramener l'Eglise à ses pratiques et à sa ferveur primitive en détruisant à jamais les dernières traces du Jansénisme. Les fruits abondants qu'ont déjà produits ses sages mesures, sont bien propres à consoler son coeur d'apôtre. L'amour pour l'Eucharistie qu'il veut vif et profond dans les coeurs, a gagné toutes les classes et toutes les nations, et s'épanouit en de grandioses démonstrations dont le congrès de Montréal est un exemple frappant.

C'est ce désir du Pape de tout restaurer dans le Christ et de mettre dans toute âme l'amour de la Divine Eucharistie, qui l'a déterminé à porter son décret sur la première communion des enfants.

Dans les commencements de l'Eglise, pour mettre en pratique le grand amour que Jésus-Christ a toujours manifesté aux petits et aux humbles, on faisait approcher les enfants du banquet eucharistique dès l'âge le plus tendre, avant même qu'ils aient l'usage de la raison Peu à peu cependant, cet usage disparut de l'Eglise latine. On ne permit plus aux enfants de s'approcher de la sainte Table que lorsqu'ils avaient assez d'intelligence pour connaître l'Hôte Auguste qui les visitait. Cette nouvelle discipline fut solennellement sanctionnée au IVe Concile de Latran, en 1215. On lit en effet au Canon XXI de ce Concile, que "Tout fidèle des deux sexes, lorsqu'il est parvenu à l'âge de discrétion...recevra avec dévotion, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie." Le décret était explicite, cependant plusieurs opinions surgirent au sujet de la fixation de cet âge de discrétion.Plusieurs théologiens crurent pouvoir déterminer deux âges de discrétion distincts, l'un pour la Pénitence où l'enfant pouvait discerner le bien du mal, et l'autre pour l'Eucharistie où l'enfant devait avoir une connaissance assez étendue de la doctrine chrétienne. Des diverses opinions forcèrent les autorités diocésaines à déterminer un âge approximatif pour avoir dans chaque diocèse, uniformité de conduite. Cet âge était généralement fixé à 10 ans dans notre pays.

Dans un décret, paru le 8 août dernier, Sa Sainteté Pie X tranche cette question si diversement résolue par les théologiens, et détermine que : "l'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans."

Quelle science est requise maintenant chez l'enfant pour qu'il fasse convenablement sa première communion ? Voici ce que répond encore le même décret : "La connaissance de la religion requise dans l'enfant... est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi, nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la Sainte Table avec la dévotion que comporte son âge."

Voilà ce que l'enfant doit savoir dès l'âge de sept ans, s'il veut avoir le bonheur de prendre part au Divin Banquet. Mais à sept ans, la plupart de nos enfants commencent à peine à fréquenter l'école. C'est dire donc que ces notions de la religion, les enfants doivent les prendre au foyer.

Voilà donc, mères chrétiennes, un nouveau devoir que vous impose ce récent décret, ou plutôt une obligation plus stricte d'un devoir déjà existant. A l'oeuvre donc ! Que les longues soirées d'hiver où tant d'autres jasent et s'amusent, soient prises par vous, à enseigner à vos enfants, les premières prières et les principales vérités de la religion. Vous ne pourriez prendre de plus utiles ni de plus intéressantes récréations. Ne dites pas, que le décret demande bien peu de chose de la part des enfants, car pour savoir distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire, il faut connaître au moins les principales vérités religieuses ; et d'ailleurs ne seriez-vous pas bienheureuses d'envoyer votre fils à la première communion avec la stricte connaissance des vérités requises, quand avec un peu plus de dévouement de votre part, vous lui auriez donné des notions assez étendues de notre sainte religion, et lui auriez permis par là même, de faire avec plus de fruit ce grand acte de la vie. Ne craignez pas d'en trop faire, mères chrétiennes ; les prières et les vérités religieuses apprises sur vos genoux sont celles qui se gravent davantage dans le coeur de vos fils et dons ils ont le consolant souvenir dans les jours sombres et les luttes contre les passions. Leur conduite religieuse dépend en quelque sorte du zèle dont vous aurez fait preuve envers eux dans leur toute première enfance. Donc courage, fermeté et constance dans votre sublime apostolat !

LUDOVIC du MONT.

Au Foyer

FEUILLES MORTES

Oh! grand-père! Comme c'est joli! comme c'est amusant! vois donc!

Et l'enfant, rouge de plaisir, essoufflé, chassait du pied, dans la grande allée de la forêt, les premières feuilles sèches qui s'en allaient avec un doux murmure, retomber plus loin, dans la lumière dorée d'un radieux soleil d'automne.

Puis, animé à ce jeu, il se couchait sur le tapis roux, se relevait dans un éclat de rire, pour s'y étendre de nouveau, s'y rouler, y faire maintes pirouettes et gambades. Et les feuilles, toujours, se détachaient des arbres, volaient, tombaient, dans le même bruissement caressant et léger.

—Oh! grand-père! qu'il fait bon là-dessus! Comme c'est chaud, toutes ces feuilles! Quel plaisir de s'étendre dessus!

—C'est vrai, mon petit, mais attention! Tu pourrais tomber et te salir. Que dirait la grand-mère si, à force de te rouler à terre, tu lui rapportais ce soir des habits tout sales, déchirés?

Pas de danger, grand-père! les feuilles sont propres, le soleil les a sechées.

Tiens, regarde encore une culbute! En avant!

Et alors, nouvelles gambades, nouvelles sauteries, nouveaux rires. Le grand père gronde bien un peu, mais c'est pour la forme seulement: au fond il est ravi des ébats de l'enfant. Et justement c'est pour que le gamin puisse courir à son aise, dans la forêt, que le père Giblou, y a conduit son petit Georges par ce bel après-midi d'automne.

Attiré, moi aussi, par cette journée d'été de la S. Martin, j'avais pris mon fusil après le déjeuner, sifflé mon chien et j'étais allé au bois à la recherche de quelque lapin. Depuis cinq minutes, j'observais, sans être vu, le groupe formé par le grand-père et l'enfant. Brusquement, je me découvre en plein chemin: Eh bien! père Giblou, il a l'air de s'amuser tout plein, votre petit Georges? Comme vous voyez, Monsieur, et vraiment, moi aussi je m'amuse. J'attant ces belles après-midi d'automne, ce chaud soleil, cette forêt aux tons dorés et pâles... on se sent heureux de vivre...

Et vous, père Giblou, vous devenez poète, ma parole! Mais quel dommage que tout cela soit si court!

—Si court? sans doute, monsieur. Mais cela revient. J'ai soixante-dix ans passés; c'est un bel âge, mais la forêt est plus vieille encore. Et tous les ans et toujours, le printemps succède à l'automne et à l'hiver, et après les feuilles mortes viennent les feuilles nouvelles, les feuilles vertes.

—Oui, n'est-ce pas? Et ainsi, tout meurt et tout renait sur la terre, ou plutôt tout paraît mourir, mais cette mort n'est qu'un sommeil. Tout meurt et tout renait dans la nature, et les feuilles, et les âmes, et la religion.

—Vous dites? les feuilles, les âmes et la religion?

—Oui les feuilles tombent, meurent et sont remplacées par d'autres plus fraiches et plus belles. Les âmes quittent leur corps à l'heure marquée par Dieu, pour la reprendre au jour de la résurrection et l'animer de nouveau d'une éternelle vie.

—Et la religion?

—La religion aussi, père Giblou. Vous voyez cette forêt? Vous pouvez la dévaster, y promener l'ouragan, la tempête, le tonnerre et la grêle; vous pouvez tout secouer, tout briser, tout saccager, vous pouvez cribler de balles et de mitrailles tous ces beaux arbres. Malgré toutes ces dévastations, tôt ou tard, les racines enfouies dans les profondeurs de la terre reverdiront et vous reverrez, avec le temps, encore des arbres, encore des feuilles vertes, encore une forêt magnifique, d'autant plus magnifique, d'autant plus vivace, qu'elle aura été plus saccagée.

—On ne prouve rien pour la religion, tout ça.

Patience! j'y arrive ou plutôt j'y suis: car la forêt, c'est la religion. Dans l'une comme dans l'autre, il y a de beaux et grands chênes, où s'abritent les oiseaux du ciel et les hommes. Sous ces arbres séculaires, d'innombrables générations ont planté leur tente et ont vécu en paix. Maintenant lasses de cet abri, non seulement elles veulent le quitter pour aller à la découverte de je ne sais quel pays enchanté, mais encore peut-être brûler la forêt et la saccager de fond en comble. Est-ce vrai?

Mais, si je vous comprends bien, vous avez l'air de dire vous aussi, que le peuple ne veut plus de religion.

Le peuple, non, car il tient toujours à sa religion, mais ceux qui ont réussi à devenir les maitres chez nous. A leur aise, si cela leur plait! ils peuvent détruire, couper, saccager, brûler: les racines resteront. Et plus tard,—sur ce sol tourmenté, dévasté, les racines cassées, fouiées aux pieds repousseront; la forêt se reformera, les grands arbres se couvriront de feuilles et les oiseaux du ciel viendront encore y faire leur nid.

—Vous le croyez sincèrement?

—J'en suis sûr, père Giblou. L'idée religieuse est indestructible. Elle est gravée en plein coeur de l'humanité, et jamais elle ne pourra en être effacée.

Alors, selon vous, la religion ne perd rien, n'a rien à perdre dans ces tempêtes?—Oui et non. Elle a perdu beaucoup de choses déjà, elle en perdra encore peut-être. Parmi ces choses, les unes lui sont précieuses, nécessaires, elles les recouvrera: les autres sont des végétations parasites que l'orage emportera et qui, disparues, la laisseront plus jeune, plus belle et plus forte. Quant à elle, quant à la forêt elle ne mourra que pour rajeunir et revivre dans des conditions meilleures. L'Eglise a déjà d'autres tourmentes que celle-ci : elle a refleuri. De même que, au printemps prochain, les feuilles mortes, sur lesquelles votre petit Georges est si heureux de se rouler, seront remplacées par des feuilles nouvelles et bien vivantes, de même la religion émondée, purifiée, rajeunie par la tempête et l'hiver, trouvera dans l'épreuve même un regain de force et de vie. LE PASSE REPOND DE L'AVENIR.

SOYEZ AIMANTS !

AUX ENFANTS CHRETIENS

Soyez aimants, petits : c'est un charme à l'enfance ;
Chérissez tendrement les auteurs de vos jours.
L'affection pour eux sera votre défense ;
Le coeur est bien plus fort, qui sait aimer toujours.

Rappelez-vous qu'ils ont, depuis votre naissance,
Prodigué tous les soins aux fruits de leurs amours ;
Vous guidant, du berceau jusqu'à l'adolescence,
A travers les sentiers aux périlleux détours.

Vous deviendrez ainsi l'espoir de leur vieillesse,
Et vous ferez bénir de Dieu votre jeunesse ;
Vous les rendrez heureux d'avoir vécu longtemps !

Quand, plus tard, vous aussi serez chefs de familles
Vous vous glorifierez, respectés et contents,
D'avoir été des fils aimants, d'aimantes filles.

A. DENAULT.

"Lueurs d'Aurore."

Une Réminiscence

Ce matin-là, le soleil se leva dans toute sa splendeur matinale, ses purs rayons embrasaient tout son voisinage et se glissaient sur les moissons et les plantes encore toutes couvertes de rosée. Semblable à une douce cantilène, toute une harmonie de petits chants se faisait entendre dans le bois voisin et semblait inviter à la joie et à la gaieté. Mille et un petits chantres perdus dans les ramures annonçaient le retour du jour et remplissaient l'air de leurs joyeux concerts. Les feuilles des arbres se balançaient mollement sous la brise légère du matin et toute l'atmosphère était embaumée des senteurs les plus parfumées. Au milieu de ce concert général de la nature, l'on se sentait imprégné de je ne sais quel bonheur, et l'on goûtait les joies les plus douces. Tout, en un mot, annonçait une journée idéale ; aussi, l'on résolut de fêter une aussi belle journée qui avait failli voir notre rentrée au pensionnat et quelques heures après, l'on partait pour une excursion à la paroisse voisine ; nous étions quatre et plus, je crois lors de notre départ.

Tout souriait autour de notre convoi que notre rapide course traînait à toute vitesse.

Sur notre passage complètement enseveli sous la verdure et entouré de magnifiques bois, les oiseaux nous saluaient de leurs plus beaux refrains et nous filions gaiement, sans même penser que ce jour si beau, aurait pu être témoin de notre départ pour quatre longs mois. Cependant, bien que tout entier au plaisir et aux charmes de la route, je me mis à songer quelque peu, et il m'arriva de croire que les vacances étaient complètement terminées et que nous partions pour toute une longue année scolaire...

Hélas !... nous étions déjà loin de la forêt natale et tout ce qui m'était cher s'était dérobé sous un voile où semblaient miroiter la joie et le bonheur ; et tout cela n'était plus pour moi. J'étais emporté avec une rapidité vertigineuse par des plaines et des paysages qui ne faisaient qu'accroître mon amertume et mon chagrin. Ici, je voyais toute une brave famille de cultivateurs occupée aux récoltes dans les champs, et je trouvais ces gens si heureux que j'enviais leur sort. Là, j'apercevais toute une petite troupe d'enfants qui revenaient gaiement de l'école, et je me disais en les regardant : "Qu'ils sont heureux !" Plus loin, mes regards se portèrent sur une immense plaine jaunie, et qui faisait croire à une véritable mer dorée, et je vis à l'une des extrémités de cette plaine, un moissonneur, et je le trouvai heureux ; c'est alors que je me suis dit :—"Pourquoi tant de bonheur chez ces gens, et pourquoi tant d'infortune chez moi ?"—Mais tout était disparu à mes yeux et nous dévorions l'espace. Puis, je revis par la pensée, toute une longue vacance sitôt envolée, et les émotions les plus douces remplissaient mes souvenirs d'un indicible bonheur : je revivais toute une belle page de ma vie écolière....

Mais hélas ! tout était passé et pour longtemps ; cette pensée me faisait souffrir et je disais avec regret : "—Adieu plaisir, adieu bonheur, adieu liberté, adieu joie douce du foyer domestique, adieu amis, adieu petite patrie, adieu, adieu... "J'étais alors en proie à une tristesse sans nom et à un accablement affreux qui me firent perdre toute attention, et toujours nous allions de plus en plus vite... dans quelques minutes nous serions rentrés au pensionnat, et déjà une nostalgie s'emparait de moi, lorsque tout à coup j'entendis un son qui me fit tressaillir de joie... Oui, c'était bien la cloche de l'église natale qui égrenait dans les airs ses sons les plus aimés et invitait les fidèles à la prière. Oh ! alors je ressentis un bonheur indicible, et levant les yeux, je vis dans le lointain: un clocher que je reconnus, une église, des maisons, des arbres, tout un panorama enfin, et je me sentis heureux. Je revoyais ma patrie que j'avais crue un instant perdue, je la voyais toute belle sous les derniers rayons du crépuscule ; je la trouvas de toute beauté. Je me sentais chez moi en la voyant, je respirais l'air du pays, ma petite patrie m'était rendue ; j'étais au comble du bonheur, et ce bonheur devait durer encore douze longs jours.

PLUMET.

Lachenaye, 2 octobre 1910.

Chez le bric-à-brac:

Un amateur est en train d'examiner une gravure représentant Québec en 1760.

—Est-ce qu'elle est ancienne? interroge-t-il.

—Cette gravure-là... riposte le marchand, sur mon honneur, ça au moins, quatre cents ans!

La Lutte de la Vie

Que n'a-t-on pas dit sur ce sujet ? Néanmoins, j'ose y mettre mon mot, le voici :

Quand deux jeunes gens se promettent fidélité aux pieds des autels ils ne peuvent entrevoir et encore moins connaître la lutte qui les attend.

S'ils s'aiment tendrement, d'un amour appréciatif, basé sur l'estime mutuelle et la confiance réciproque, ils éprouveront sans doute les difficultés nombreuses du voyage de la vie, mais ils lutteront quand même joujours, et arriveront infailliblement au port du bonheur.

Laissons les figures de rhétorique, mais admettons tout bonnement que la vie est un voyage plein d'écueils, de récifs, et même de banquises (icebergs).

Le pôle nord se découvre plus facilement dans ce voyage que dans ceux de Bernier, de Cook et de Peary.

Ce pôle nord, ce sont les froissements inévitables de deux natures d'autant plus sensibles et délicates qu'elles seront plus cultivées, plus déliées et surtout plus aimantes,—je ne veux pas dire passionnées,—l'amour et la passion sont à mon avis tellement distincts et même exclusifs, que je les défie de vivre en bonne harmonie sous le même toit un jour seulement.

Qu'un amour vrai, raisonné soit le pilote, que l'étoile polaire soit une foi sincère, et vous verrez le navire filer quand même et sans avarie sérieuse, surmontant tous les obstacles.

Secoué, ballotté, il le sera, c'est inévitable ; désemparé, jamais.

J'ai sous les yeux un vivant exemple de ce que j'avance, et je contemple ce tableau vivant et ravissant dans un famille composée du père, vaillant chrétien, travailleur intelligent et consciencieux ; de la mère, intelligente aussi, très cultivée, mère aimante et dévouée de sept enfants. Cette pléiade brille des dons de l'intelligence, de la franche gaieté qui font de ce foyer familial un des salons les plus aimables et réconfortants qu'on puisse trouver.

Cette femme admirable s'ignore elle-même. Mais je suis sa compagne de classe. La connaissant depuis plus de trente ans, je l'apprécie à sa juste valeur.

Séparées durant un quart de siècle, nous nous rencontrons un bon jour dans la même ville, dans la même rue: Nous sommes presque voisines, quoi ! Après avoir suivi chacune notre route sur le grand fleuve de la vie, ô bonheur ! nous nous retrouvons jeunes de coeur et d'âme ! elle est heureuse et toujours joyeuse "Mater Admirabilis", et moi, non moins joyeuse et heureuse, après une lutte toute différente, mais bien aussi périlleuse que la sienne...

Que c'est charmant de nous reposer un instant ensemble ; de causer des divers événements qui ont rempli nos deux existences !

Spontanées, sincères et gaies, nous sommes telles que nous nous étions connues sur les bancs du couvent, avec l'expérience du voyage en plus.

Si toutes les jeunes filles et les jeunes gens comprenaient que le bonheur est dans l'amour vrai, profond et "fort comme la mort", et non dans une passion folle, impétueuse et fugitive qui mène à tous les naufrages, ils s'embarqueraient à leur tour confiants et joyeux, lutteraient vaillamment toujours, et arriveraient au soir de la vie après une traversée plus ou moins pénible ayant au coeur les sentiments exprimés dans ce couplet de romance :

"Je crois en Dieu qui de chaque [souffrance
Fait un degré vers le céleste lieu ;
Et quand pour nous l'éternité s'a- [vance
Met tant d'espoir dans le baiser [d'adieu.
Je crois en Dieu le temps du [coeur se joue
Chaque fleur tombe à son souffle [mortel :
Tendres liens, quand sa main vous [dénoue,
Je crois en Dieu qui vous rattache [au Ciel.

Marcelle Talbot DURAND.

Recettes Diverses

POUR NETTOYER LES PIPES

en écume, culottées sans les endommager, il faut prendre un torchon mouillé sur lequel on répand de la pierre à nettoyer les couteaux, réduite en poudre très fine, et on frotte avec vigueur. Une fois l'objet—pipe, porte-cigare ou porte-cigarette—suffisamment nettoyé au gré du propriétaire, frotter avec un torchon sec, sans poudre. L'écume est brillante et le culottage est respecté.

POUR POLIR L'ACAJOU ET LE NOYER

Dissoudre à température douce de la cire d'abeille dans de l'essence de térébentine rectifiée. Une fois le mélange devenu visqueux, en frotter le bois avec de la flanelle ou un chiffon de laine longtemps.

PIEDS DE VEAU

Il faut fendre les pieds dans la longueur, ôter les gros os, puis les faire cuire dans une eau blanche comme pour la tête de veau, les couper en morceaux et les tremper dans de l'oeuf battu comme pour une omelette, puis les rouler dans la mie de pain et les faire frire dans le saindoux.

Une Soirée Manquée

C'était en novembre 190... la nature avait semblé réunir tous ses efforts pour faire de cette journée la plus belle de la saison.

Pour dissiper une mélancolie causée par le souvenir d'une amie que la mort venait de nous enlever à jamais, nous étions parties, ma soeur et moi, pour faire une visite à une tante qui partageait si bien avec nous nos plaisirs et nos peines, et chez qui nous étions toujours reçues cordialement, qu'elle nous était devenue un peu familière. Nous marchions en silence, d'un pas rêveur, contemplant cet après-midi d'arrière-saison réchauffé seulement par les pâles rayons d'un soleil d'automne qui finissait de jaunir les dernières feuilles tombées sur le gazon, dont hier encore, elles couronnaient de verdure les grands arbres qui bordaient notre route, oh ! comme la contemplation de cette admirable scène, de ce deuil de la nature nous rendaient graves, je dirais presque tristes. Après environ une heure de marche, nous arrivons donc chez ma tante, et s'étant entretenues quelques instants de ces mille riens qui d'ordinaire font le charme du revoir, nous nous installons dans ses salons pour admirer tout un étalage d'objets rares qu'elle s'était plu à ranger avec soin depuis notre dernière promenade, et tandis que nous nous amusions tous ensemble, un brouillard, signe avant-coureur des approches de l'hiver, s'élève et en moins d'une minute se convertit en une véritable tempête de neige, donc, que faire ? Impossible de songer au retour avant le lendemain.

Pendant que nous discutions sur la monotonie du temps, notre aimable cousin, voulant pousser son "extrême galanterie" jusqu'à sa fin, court au village voisin faire une belle recrue de jeunes quêteurs d'amitiés ou de connaissances, je ne sais trop de quoi, les invitant tous à venir le soir même, malgré ce temps affreux, passer une charmante soirée avec Mesdemoiselles ses cousines qui étaient en visite chez lui... Et nous, qui, cette journée-là, n'avions si peu le goût aux soirées que,puis-je le dire sans froisser mon cher cousin,—nous faisions des voeux au fond de notre coeur, pour qu'il lui survint quelque chose de désagréable... Mais, ô satisfaction ! nous voilà exaucées, car au même instant, une voiture, à toute vitesse arrive pour nous ramener; nous exprimons alors avec toute la délicatesse possible à notre pauvre tante qui avait fait les préparatifs de la soirée, tous nos regrets de ne pouvoir prolonger notre promenade, et,... au revoir... nous étions parties.

Une demi-heure après notre cousin arrive avec son escorte, s'attendant sans doute à une réception des plus aimables, mais... où sont-elles donc, demande-t-il à sa mère ?—Cher ami, elles viennent de partir !

JEANNE.

Deschambault, sept. 1910.

Anecdotes et Bons Mots

Un jour, un jeune homme, vêtu avec une élégante simplicité, se présente chez le peintre Decamp, et demande au portier : "M. Decamp est-il chez lui ?"

"Oui, Monsieur, répond le portier, il y est : peut-même qu'il attend pour sortir un pantalon que j'ai là, et que je ne puis pas lui monter maintenant, vu que je suis seul dans ma loge. Si Monsieur, qui est sans doute de ses amis, voulait avoir la complaisance de s'en charger et de le lui remettre ?"

"Moi ! répond le jeune homme, avec un mouvement de surprise. Puis il ajoute en souriant : "Volontiers"; et prenant le pantalon, il monte lestement et frappe à la porte de l'atelier. Le peintre vient ouvrir, et s'incline respectueusement, en disant : Ah ! Monseigneur, je suis confus de l'honneur que me fait votre altesse !

"Rien de plus simple, mon cher Decamp, répond le duc d'Orléans, (fils aîné du roi de France), je viens voir où en sont les deux tableaux que je vous ai commandés. Mais d'abord permettez-moi de m'acquitter d'une commission dont votre portier m'a chargé. Voici le pantalon que vous attendiez." C'est alors que le peintre fut véritablement confus ; mais son altesse royale trouvait la chose plaisante et en riait de tout son coeur. "Je ne vous demande pas le secret, dit-il au peintre, en le quittant : racontez l'histoire du pantalon ; cela doit enrichir le joyeux répertoire de ces contes d'atelier qui m'ont si souvent diverti."

MARIE-ANTOINETTE ET LE BARON DE BRETEUIL

"Baron, j'ai une faveur à vous demander.

—Madame, si la chose est possible, elle est déjà faite ; si elle est impossible, elle se fera !"

Villégiatures:

—Eh bien! que pensez-vous de notre ville?

—Oh! charmante, à cause des nombreux express. On peut partir à tout moment.

Une Pipe Historique

Elle appartient au schah de Perse. Ce petit Schah, qui n'est pas plus haut qu'une botte, possède la fameuse pipe que fumait feu son père dans les solennités officielles et qu'il tenait lui-même de son oncle, qui la tenait de son grand-père.

Cette pipe a ceci de particulier, c'est d'être sertie de diamants et de rubis, que l'on évalue à deux millions et demi.

Lorsque le Schah ne s'en sert pas, elle est gardée sous un verre par un fonctionnaire, qui la surveille jour et nuit, depuis certain jour où l'on surprit un grand vizir qui, se croyant bien seul, essayait avec la pointe de son poignard d'en retirer quelques pierres.

Ce geste peu élégant a éveillé, depuis lors, la méfiance des Schahs, qui ont institué les fonctions de "gardien de la pipe impériale"; ce personnage a, si l'on peut dire son tabouret à la Cour; il possède autant de loisirs que le directeur de l'arsenal, dont on n'a jamais déterminé le rôle, puisqu'il n'y a pas d'arsenal en Perse.

Une Petite Aventure

Un politicien me racontait l'autre jour une petite aventure dont il a été le héros.

Il en était à ses débuts et cherchait toutes les occasions imaginables pour parler devant le public. Un jour, il fut appelé à Providence pour parler en anglais à une audience composée exclusivement d'électeurs enfants de la belle Italie.

Il monte sur l'estrade et tombe de suite en plein sujet On applaudit à tout rompre. Deux minutes après, nouvelle salve d'applaudissements et, ainsi de suite tout le long d'un discours de trois-quarts d'heure.

L'assemblée terminée, l'orateur, fier de lui-même, félicite l'organisateur et louange les auditeurs qui semblent l'avoir si bien apprécié.

Et monsieur l'organisateur de répondre :Mon cher ami, ces gens-là n'ont rien compris à ce que vous avez dit...

—Mais, ces bravos ces "viva"...

—C'est bien simple. J'étais derrière vous. Lorsque je levais deux doigts vous aviez des applaudissements trois vous valaient des "Viva" quatre des "bravo". Toute la main vous a valu ces cris le discours terminé

Et voilà comment on se monte souvent la tête à propos de rien.

LAURENT MOISAN
Manufacturier de
Marbre Artificiel

TOUJOURS en magasin, prêt à livrer, Manteaux de cheminée, Piédestaux, Colonnes, Supports de Busles de Statues et de Jardinières, Crédence et Pénitiers. Les Autels complets, les Tables de Communion, Tablettes commémoratives, les Chemins de Croix haut-relief et les coulages en ciment et en marbre seront exécutés avec promptitude et avec toute l'attention dû à cet art. De plus, nous faisons des Planchers hygiénique en Linoleum Royal d'après les procédés Allemands. Cette préparation s'applique sur les planchers en bois vieux ou neufs et sur les planchers en ciment ou en béton. Il n'a pas son pareil pour les salles de danse, salles publiques, hôpital, corridor, vieux planchers d'église, etc. Tous les ouvrages sont garantis.

Les dessins, sculptures en bois, les marbres et les moulanges reçoivent une attention particulière.

UNE VISITE EST SOLLICITE
Nos. 946-950, rue St-Valier
Téléphone 3251.

EXAMEN DES YEUX GRATIS. Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien faire VOIR de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire et écrire. Consultez le meilleur de Montréal Le Spécialiste BEAUMIER
L'INSTITUT D'OPTIQUE 144, rue STE-CATHERINE est: Coin Av. Hôtel-de-Ville MONTREAL.
AVIS—Cette annonce rapportée vaut 13 cts par dollar sur tout achat en LUNETTERIE. Spécialité Yeux artificiels. N'achetez jamais des "Peddlers" ni aux magasins "à-tout-faire" si vous tenez à vos YEUX.

Pour Trottoirs Permanents
Comme par le passe, la compagnie
BLAIS & FRIGON
est en mesure de faire des trottoirs avec leurs BLOCS mosaïque de ciment, ces mêmes blocs sont à vendre au cent et au mille, ainsi que la chaîne qui sert à border les trottoirs.
Spécialité : PERRONS D'ÉGLISES, ALLÉES et CAVES, etc.
BLAIS & FRIGON
Tel. 3662. 179, rue de la Couronne.
Tous nos trottoirs portent le nom de la maison.

Courrier de la Province

Suite de la page 3

Après cette double cérémonie, où tant de larmes ont coulé, c'est avec joie et reconnaissance que les bons et fidèles paroissiens de Ste Justine ont offert à leur ancien et vénéré pasteur un magnifique jeu de bréviaire et une bourse bien garnie.

Nous nous sommes bien réjouis quand nous avons appris de la bouche même de notre regretté pasteur que nous aurions au moins le plaisir de le revoir de temps en temps au milieu de nous. C'est de tout coeur que nous lui souhaitons un repos bien mérité.

Un paroissien reconnaissant.

PINTENDRE

Bienvenue à notre nouveau Pasteur.

Pintendre, Lévis, 5.—Pour la première fois depuis son arrivée à St-Louis, M. l'abbé Louis Carrier a officié solennellement dimanche dernier le 2 octobre.

Dans un éloquent sermon de circonstance, M. le curé nous a dit d'admirables paroles qui nous donnent une haute idée des sentiments bienveillants qui l'animent. Nous l'avons accueilli avec bonheur, reconnaissant en lui : "l'Envoyé de Dieu et le dispensateur de ses grâces". Nous sommes convaincus qu'en mettant en pratique ses sages conseils nous marcherons sûrement dans le chemin de la vertu sans laquelle nous ne pourrions arriver un jour au port de la Céleste Patrie.

Notes personnelles.

Mme Pierre Boutin, de l'Enfant Jésus, accompagnée de l'aîné de ses fils, était en visite ces jours derniers chez M. Georges Jolicoeur, son beau-frère.

Mlle Adéla Couture, de Montréal, était dernièrement de passage chez son beau-frère, M. Honoré Fontaine.

M. et Mme Philippe Dumont sont de retour d'une promenade à N.-D. de Charny.

Mlle Annie Fontaine nous a laissés ces jours derniers pour aller passer une quinzaine chez sa soeur, Mme Pantaléon Roberge, de S. Henri.

ERONOH YRDNAL.

WINDSOR MILLS

Nouvelle manufacture.

Windsor Mills, 5.—La Canada Paper Co. Ltd. bâtira une manufacture de sacs à papier le printemps prochain. Cette compagnie construit une chaussée sur la rivière Wattopikah.

Divers.

M. Fred Leclerc vient d'acheter la propriété de M. Antoine Domers.

Un grand bazar aura lieu au commencement de novembre.

Mme W. Braun et ses deux filles, Anna et Ada, sont allées demeurer à S. Liboire.

M. M. L. Rousseau est parti pour Montréal mercredi matin.

Mlle Dubreuil, de Biddeford, Me, est en promenade chez Nap. Rousseau.

L'ISLET

Notes diverses.

L'Islet, 5.—M. l'abbé Irénée Fortin est en promenade chez son père, M. Florent Fortin. M. Fortin vient d'être nommé vicaire à Portneuf. Dans ce nouveau champ d'action nous lui souhaitons bonheur et succès.

—M. l'inspecteur Goulet visite actuellement les écoles de la paroisse. Lundi soir, il réunissait au couvent toutes les institutrices de L'Islet et leur donnait une intéressante conférence pédagogique.

—M. Ludovic Lemieux nous laissera bientôt pour aller étudier la télégraphie dans un bureau de Québec ou de Montréal.

—MM. Albert Boulet et Antonio Morin sont de retour d'une promenade au pays de leurs pères.

Au collège.

Le 3 octobre avait lieu, à la salle du collège, la distribution des billets d'honneur et la nomination des notes obtenues à la composition mensuelle du mois de septembre. Notre vénéré pasteur, qui présidait cette petite fête de famille, adressa des paroles élogieuses à presque tous les élèves, car tous sont animés d'un bon esprit et s'adonnent au travail avec une ardeur qui se rencontre rarement chez la gent écolière. Ceux dont les efforts ont été le plus couronnés de succès sont : MM. Victor Fortin, Aimé Fortin, Amédée Caron et Omer Martineau, pour la classe commerciale ; dans la première classe française, où se trouvent réunis un grand nombre d'intelligences d'élite, mentionnons MM. Maxime Fortin, Armand Fortin, Théodule Déroslers, J. Eric et Léo Blais. Depuis le commencement de l'année scolaire, ces deux classes ont été de vrais sanctuaires de piété, de silence et de travail. Tout nous fait espérer que les choses continueront de marcher ainsi jusqu'à la fin de l'année.

S. SEVERIN

Accident.

S. Sévérin, Beauce, 6.—Il y a quelque temps, M. Jean Poulin descendait le dimanche matin pour assister à la messe, quand tout à coup, son jeune cheval eut peur, renversa la voiture et le pauvre homme eut une jambe fracturée. Plusieurs jours se sont écoulés depuis et la blessure reste dans le même état. Nous ne savons pas quand il pourra retourner à sa besogne. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Marché.

M. Vital Ferland, forgeron, vient de faire échange de chevaux avec Xavier Moisin maquignon. Il a reçu en retour de son beau petit cheval gris, fringant, un beau poulain de 2 ans.

En visite.

Mme Hérode Labbé de cette paroisse et fille Christine étaient samedi dernier en visite au presbytère S. Bernard. Elles sont très contentes de leur promenade.

Mme Jean-Baptiste Couture de Thetford Mines était ces jours derniers en visite chez son frère Jos. St-Hilaire.

M. Nazaire Lachance et sa fille Lydia étaient dimanche dernier en promenade à S. Méthode chez son frère Louis.

Absence.

M. le curé Gagnon nous a quittés cette semaine pour les quarante-heures à S. Elzéar.

Mme Jos. St-Hilaire de cette paroisse vient de nous quitter pour Robertsonville dont elle aura soin de sa fille qui est malade. On ignore l'époque de son retour. Nous lui souhaitons bon courage.

M. Albert Ferland est absent depuis plusieurs semaines pour travailler à la construction d'une maison chez son frère Damase à S. Pierre Broughton.

S. CAJETAN

Mariages.

S. Cajetan, Bellechasse, 6.—On annonce pour mardi prochain le mariage de M. Alfred Labbé, de S. Magloire avec Mlle Brochu, fille de M. Onésime Brochu, de cette paroisse.

On annonce aussi pour le 18 octobre le mariage de M. Poirier, rentier de S. Fabien de Panet avec Mme Vve Chrysologue Roy, rentière de cette paroisse. Mme Roy, convolé en troisième noces. A tous ces quatre nouveaux époux nous souhaitons que le bonheur soit leur partage.

Il y a aussi un autre mariage d'annoncer pour mardi prochain, c'est M. Achille Gaulin, de Ste Euphémie, cidevant de cette paroisse, avec une demoiselle de S. Pierre. Encore nos souhaits les accompagnent.

Malade.

M. Louis Roy, est gravement malade. Nous lui souhaitons le plus prompt rétablissement.

CAP DE LA MADELEINE

Départ.

Cap de la Madeleine, Champlain, 5.—M. Nestor Perreault, E. E. M., nous a quittés hier pour aller continuer ses études à l'Université Laval à Montréal.

Visiteurs.

MM. Art. et Henri Lanouette sont en visite chez leur père, M. L. Lanouette, hôtelier. Il nous est agréable d'apprendre que ces messieurs viennent de subir avec succès à Montréal leur examen pharmaceutique primaire. Nos sincères félicitations.

Mme Paul Boisvert, des Trois-Rivières est aussi en visite chez son père M. Philippe Loranger, marchand.

Pèlerinage.

Le premier dimanche d'octobre amène toujours une foule nombreuse au sanctuaire du Cap. Chacun s'empresse de venir gagner les nombreuses indulgences du Rosaire attachées à chaque visite que l'on fait au sanctuaire ! Nous avions dimanche les pèlerinages de Grand'Mère, Shawinigan, S. Maurice, Trois-Rivières. Ce sont les derniers de la saison.

La nouvelle manufacture.

Les travaux marchent assez rapidement, on y emploie déjà une soixantaine d'hommes et plusieurs encore y trouveraient de l'ouvrage.

Naissance.

Mme Octave Lottinville, un fils. Parrain et marraine : M. et Mme Elie Bruneault, de S. Maurice, oncle et tante de l'enfant.

Gravement malade.

Il est regrettable d'apprendre que Mme Philias Beaumier est gravement malade des fièvres typhoïdes.

STE URSULE

Un deuil cruel.

Ste Ursule, Maskinongé, 7.—Un deuil cruel c'est celui qui frappe aujourd'hui un de nos braves concitoyens, M. Joseph Déziel. La mort a glacé sa fille aînée, Maria, vendredi, le 30 septembre dernier, et cette disparition prématurée cause un douloureux émoi dans cette honorable famille et parmi les élèves avancées du couvent de cette paroisse dont elle se sépara en juin dernier pour aller subir l'examen pour diplôme modèle, lequel elle reçut en août dernier. La commission scolaire comptait sur elle pour lui confier la direction de l'une des écoles de la municipalité, mais vainement, car à cette époque la maladie qui la minait s'aggrava graduellement jusqu'au 30 septembre, jour auquel, le glas funèbre a résonné jusqu'au fond des coeurs de ses compagnes de pensionnat. Un sourire céleste illumina son front, puis ce fut tout ! Elle était partie pour le ciel !... partie à 17 ans. La famille éplorée compte du père, de la mère, de 6 soeurs et d'un frère, ainsi que ses compagnes du pensionnat pleurent aujourd'hui la plus douce des enfants. Puisse-t-elle auprès du Bon Maître se rappeler leur amitié pour la sceller au cachet de l'éternité.

Dans cette pénible conjoncture nous ne pouvons qu'adresser à la famille affligée nos condoléances les plus sincères et les plus émues.

En promenade.

La semaine dernière Mlle Zélia Béland et M. Léon Paquin de Ste-Thècle étaient en promenade à St-Léon et à St-Ursule chez des parents après avoir passé quelques jours aux Trois-Rivières chez d'autres parents.

Nos écoles.

Pour la présente année scolaire 1910-11 les titulaires de nos onze écoles sont :

Pour l'école No 1, Mlle Alice Leblanc ; No 2, Mlle Flore Maiboeuf ; No 3, Mlle Albertine Lessard ; No 4, Mlle Ernestine Lessard ; No 5, Mlle Irène Lambert ; No 6, Mlle Eva Plante ; No 7, Mlle Marie-Jeanne Jullen ; No 9, Mlle Irène Leblanc, No 10 Mlle Marie Elise Bélanger ; No 11, Mlle Maria Bérard.

L'école de l'externat au Couvent, sous contrôle, qui est l'école No 8, est comme par le passé dirigée par les RR. SS. de la Providence.

S. ROMAIN

Renouvellement de retraite.

S. Romain de Winlow, Compton, 6.—Le 18 septembre s'ouvrait dans notre paroisse le renouvellement de la retraite de l'an dernier. Ce sont les RR. PP. J. Simard et V. Marchal, C. S. S. R., de Hochelaga, qui en ont été les prédicateurs. Ces bons Pères si dévoués se sont appliqués à nous donner une grande horreur du vice, à nous faire aimer la vertu, et à nous enseigner le chemin de la perfection. Puissent leurs précieuses leçons qui ont été si bien goûtées par tous, puisque l'église était remplie matin et soir, remporter beaucoup de fruits dans la pratique de notre vie quotidienne. Grand merci à ces bons Pères pour leur excellent travail au milieu de nous ; nous leur en garderons une éternelle reconnaissance. Bon nombre de paroissiens ont profité de l'occasion pour s'enrôler dans la société de tempérance.

Ce renouvellement de retraite s'est terminé par les Quarante-Heures. M. l'abbé Belleau, curé de Lambton a chanté la messe d'ouverture, vendredi le 23 septembre. M. l'abbé Boubier, curé de S. Alphonse de Stormeway, a chanté la messe du second jour. M. l'abbé Gosselin, curé de Ste Martine assistait aussi à l'ouverture des Quarante-Heures.

Décès.

Le 29 septembre s'éteignait pieusement dans le Seigneur, à l'âge de 78 ans et 6 mois, Mme Joséphine Boulanger, veuve de feu Jean Goulet. Bonne chrétienne, bonne épouse et bonne mère, elle est allée recevoir là-haut la récompense promise aux fidèles serviteurs. Elle laisse pour pleurer sa perte plusieurs enfants dont deux filles sont religieuses chez les Révdes Soeurs Grises de Québec. Les funérailles ont eu lieu le 1er octobre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famille endeuil.

M. et Mme Honoré Mercier ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de quatre mois.

Est aussi décédé à l'âge de dix jours l'enfant de M. et Mme Pierre Fortier.

Baptêmes.

Voici les baptêmes qui ont été faits depuis la dernière correspondance.

M. et Mme Louis Cameron, un fils, Joseph Antonio Aimé. Parrain et marraine : M. et Mme Philias Gagnon, de Lambton.

M. et Mme Pierre Fortier, un fils, Joseph Pierre Adrien. Parrain et marraine : M. et Mme Pierre Goulet.

M. et Mme Eusèbe Royer, un fils, Joseph Ludger Napoléon. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Isabel, de S. Sébastien.

M. et Mme Josaphat Rousseau, une fille, Marie Gérarda Doloris. Parrain et marraine : M. et Mme Anaclet Arquin, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Joseph Gagné, un fils, Joseph Honoré Ovila. Parrain et marraine : M. et Mme Honoré Bouffard.

M. et Mme Albert Isabel, un fils, Joseph Félix Arthur. Parrain et marraine : M. et Mme Apollinaire Proteau, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Théodore Arquin, de Lambton, un fils, Joseph Adjutor Lucien Emile. Parrain et marraine : M. et Mme Edmond Campagna, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Honoré Bouffard, un fils, Joseph Honoré Lucien. Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Gagné.

M. et Mme Aimé Bouffard, un fils, premier-né, Joseph Pierre Ernest Adrien. Parrain et marraine : M. et Mme Pierre Bouffard, grand'parents de l'enfant.

M. et Mme Damase Boulanger, un fils, Joseph Lucien Gérard. Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Lapierre, de S. Sébastien.

M. et Mme Omer Dion, une fille, Marie Anita Hélène. Parrain et marraine : M. et Mme Louis Cameron.

M. et Mme Joseph Laliberté, une fille, Marie Irène. Parrain et marraine : M. et Mme Gédéon Bernier, oncle et tante de l'enfant.

Divers.

Mme Thomas Birmingham qui a enseigné l'année dernière au premier rang de notre paroisse a reçu une prime de $20 par l'entremise de M. l'Inspecteur Curot. Nos félicitations.

M. et Mme Elzéar Bélanger, M. et Mme Louis Roy, Mme Thomas Birmingham, MM. Jules Fortier, Adolphe Blais et Henri Lapierre ont été à Montréal, assister aux grandes fêtes du Congrès Eucharistique.

M. Elzéar Bélanger est retenu à sa chambre par une attaque de fièvres typhoïdes ; nous sommes heureux d'apprendre qu'il est beaucoup mieux.

Les travaux sont terminés ; la récolte, moins les patates, est bonne.

On commence à parler des chantiers ; quelques-uns mêmes sont déjà entrés dans les bois.

S. PAULIN

Mariages.

S. Paulin, Maskinongé, 6.—M. Welley Layouette, fils de feu M. Onésime Layouette, conduisait à l'autel Mlle Anna Lafrenière, fille de feu Ferdinand Lafrenière. M. Johnny Layouette, frère du marié et Mlle Marie Jeanne Lafrenière, soeur de la mariée étaient garçon et fille d'honneur. M. Néré Guimette, beau-frère du marié et M. Joseph Lafrenière, frère de la mariée, servaient de témoins.

Le même jour, M. Nestor Boucher, fils de feu Alexis Boucher, conduisait à l'autel Mlle Alphonsine Lafrenière, fille de feu Ferdinand Lafrenière. Philéas Boucher, frère du marié et Mlle Evéline Lafrenière, soeur de la mariée étaient garçon et fille d'honneur. M. Hormisdas Baribeault servait de père au marié et M. Philéas Lafrenière servait de père à la mariée. Ces deux mariages se sont célébrés avec chant et musique par les Congréganistes des Enfants de Marie. Les deux jeunes épouses étaient Enfants de Marie.

Les ours.

Depuis quelque temps une quarantaine de moutons ont été dévorés à différents endroits de cette paroisse, par les ours. L'autre jour M. Joseph Leblanc étant à son travail, entendit crier un animal. Il s'empressa de se rendre à ce cri. Quelle ne fut pas sa surprise de voir un ours en frais de dévorer un porc. N'ayant pas d'arme à feu, il se contenta de crier pour le chasser. Les débris de l'animal égorgé ont servi à l'appât de deux pièges où deux ours ont été pris par M. Félix Lacombe.

M. J. B. S. Onge a fait une belle chasse sur la terre de son gendre, Azarie Paquin, en tuant un jeune ours.

M. Adelphus Elliot, vieux chasseur a aussi tué deux ours. Nous souhaitons à tous une bonne et fructueuse chasse.

Le MAL de TETE
le plus violent
cède en quelques instants à l'action décisive des
POUDRES NERVINES de MATHIEU
dont les propriétés curatives sont attestées par des milliers de guérisons et qui ne présentent aucun danger, étant exemptes d'opium, de morphine et de chloral.

EN VENTE PARTOUT
25 cts la Boîte de 18 Poudres Nervines
CIE J. L. MATHIEU, PROPRIETAIRE
SHERBROOKE, P.Q.

S.-SEBASTIEN

Décès.

S.-Sébastien, Beauce, 6.—La mort, qui depuis un certain temps n'avait pas fait de victime parmi nous, vient de nous enlever d'abord une septuagénaire dans la personne de Mme Ferréol Roy, née Côté, décédée vendredi, le 30 septembre dernier, chez son fils, M. Joseph Roy. Sa mort a été toute chrétienne, comme sa vie. Nos condoléances à la famille en deuil.

—Mme Napoléon Rosa, née Adèle Beaudoin, nous a aussi quittés pour un monde meilleur. Elle laisse un époux inconsolable et plusieurs enfants dont quelques-uns en bas âge. Nos plus sincères sympathies sont acquises à cette famille éplorée.

—La mort plane encore sur la maison de M. Nazaire Rosa, frère de Napoléon. Mme Naz. Rosa est, dit-on, à la dernière extrémité.

Notre curé.

Notre bon curé ne prend aucun mieux, à notre grand regret, et même il affaiblit peu à peu. M. l'abbé Poulin, ancien professeur au collège de Lévis le remplace dans ses fonctions.

EAU des CARMES BOYER

contre :
ÉTOURDISSEMENTS, MALAISES, etc.
En prendre sur du sucre, après un coup, une chute, une émotion.
AGENTS : ROUGIER Frères, 1557, Rue Notre Dame, Montréal.

LES
Prévoyants du Canada
ASSURANCE FONDS DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES AU 30 SEPTEMBRE 1910

Sections établies dans la Province	132
Nombre des sociétaires	6,589
Nombre des parts de pension	14,841
Total de l'actif au 30 septembre 1910	$48,759

ANTONI LESAGE, - Gérant-Général

Hâtez-vous d'entrer dans les **PREVOYANTS DU CANADA**, pour bénéficier des avantages incomparables que garantissent aux sociétaires ces brillants succès.

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTE LA PROVINCE

Bureau-Chef : 139, rue St-Pierre, QUEBEC

AGENTS GENERAUX POUR QUEBEC :
THÉO. LECLERC, 240, rue St-Joseph, Québec.
S. COTÉ, 9½, rue St-Michel, Québec.

BUREAU DE MONTREAL
Chambre 22, Edifice "La Patrie", Chs H. QUÉRY, Gérant.

Ce que l'on voit au Parc Limoilou le Dimanche.

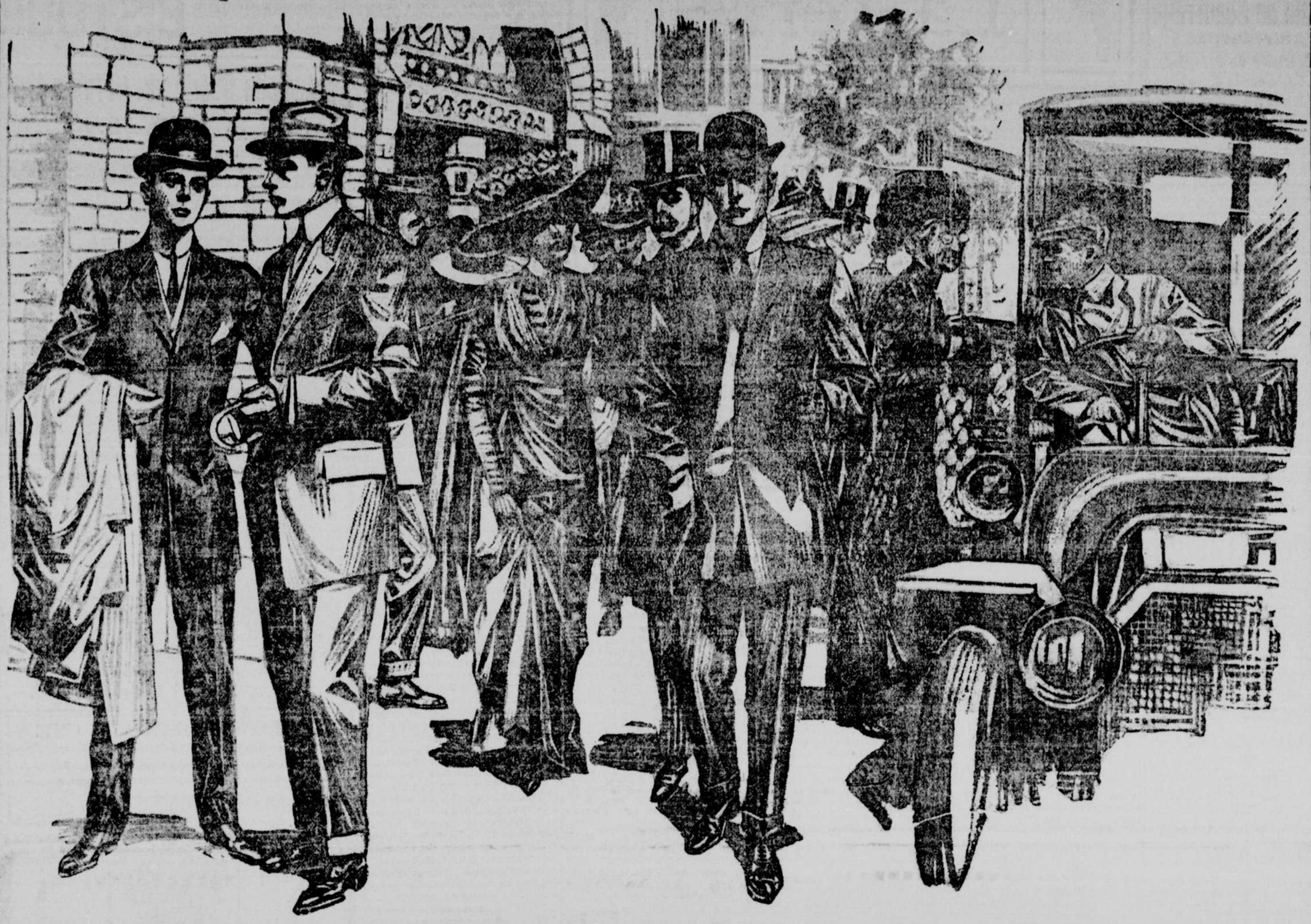

Une foule d'acheteurs enthousiastes qui se sont assurés d'un bon placement.

LE PROGRES A LIMOILOU

LES TRAMWAYS, et des nouveaux Ponts sur la rivière St-Charles, et les droits de péages sur le Pont Dorchester seront abolis.

Ces grands travaux vont donner à ce nouveau quartier de Québec une activité inconnue jusqu'à présent, et les lots à bâtir de cette subdivision augmentent en valeur de jour en jour.

LE PARC LIMOILOU

PAR SA POSIT ON est appelé à devenir le quartier le plus important, le plus populaire de Québec. Avec ses avenues qui n'ont pas moins de 60 pieds de largeur, avec toutes les améliorations modernes déjà installées dans ce quartier florissant, les acheteurs de lots à bâtir sont assurés du succès.

Les conditions auxquelles sont vendus les lots à bâtir du PARC LIMOILOU permettent à tous de faire un placement rénumérateur et assuré.

$4.00 PAR MOIS vous assurent le titre incontestable d'un lot à bâtir avec possession immédiate et titre parfait.

Les lots situés en face du futur Parc Jacques-Cartier, sont maintenant en vente, aux conditions ordinaires. Les tramways sont rendues à 200 pieds de ces terrains et dès le printemps prochain les travaux seront continués.

A vous de venir vous choisir un de ces beaux lots, vous n'aurez pas à vous en repentir. Nous sommes à votre disposition pour vous conduire sur les terrains et vous aurez tous les renseignements en vous adressant aux bureaux de la Compagnie.

Les terrains sont situés à 5 minutes de marche de la rue St-Joseph ; pour s'y rendre, vous n'avez qu'à traverser le Pont Dorchester. Nos agents sont sur les terrains le Dimanche, de 1 hre à 6 hres p.m.

QUEBEC LAND COMPANY, **Téléphone 2072.**
81, Rue DU PONT, - QUEBEC.

A VENDRE

Bois de Chauffage
à réduction

Merisier de 2½ pieds, $4.50 la corde livrée, ou de 3 pds à $5.25 chez

JOS. PROTEAU
4ème RUE, No 43,
Tél. 2622. LIMOILOU.

J. E. BÉDARD. OCT. BÉLANGER.
BEDARD & BELANGER
COMPTABLES
AUDITEURS ET LIQUIDATEURS

AUDITION DE LIVRES,
Organisation de Système de Livres,
Préparation d'Inventaires et de Bilans
Evaluation de Propriétés,
Règlement de Successions,
LIQUIDATION DE FAILLITES,
Règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

101, rue St-Pierre
Téléphone 1412. QUEBEC.

P. JOBIN J. JOBIN
Phone 2838
JOBIN & JOBIN
Entrepreneurs-Menuisiers

Successeurs de M. Ferdinand Devarennes s'occuperont de tout ouvrage de menuiseries, construction, etc, etc.

Plusieurs années d'expérience et des hommes compétents assurent satisfaction aux clients.

P. Jobin, 177½ rue Latourelle
J. Jobin, 286½ rue St-Olivier

Une offre Spéciale

Une propriété de $30,000 à moitié prix

La magnifique maison (67 x 32½) en pierre, à 2 étages et demi, située sur le parc Maufils, avec en plus 32,000 pieds de terrain parfait.

Peut être convertie en école ou en couvent. Contient actuellement deux logements munis de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, etc.

Le tout pour $15,000

Conditions spéciales et avantageuses au client sérieux.

Le plus beau morceau d'immeuble qui se trouve actuellement dans la ville de Québec. Centre d'une future paroisse.

Une occasion sans précédent pour les gens qui ont du flair !

S'adresser personnellement ou par écrit au

PARC MAUFILS
124½ rue St-Joseph
Téléphone 1887.

La Cie du Parc Maufils
Propriétaires

FERME A VENDRE
— A —
KAMOURASKA

M. CYRIAS OUELLET offre en vente sa propriété, étant le domaine et Manoir Seigneurial de Kamouraska, qui appartenait autrefois au seigneur Ivanhoe Taché.

Cette magnifique propriété a près de 500 arpents de superficie, avec écurie, granges, hangars, remises, glacières, etc.

Le Manoir, nouvellement reconstruit, a 108 pieds de longueur, donnant un bon logement pour les fermiers et une magnifique résidence pour le propriétaire. Ce domaine pourrait être divisé de manière à former deux belles fermes. Cette propriété se trouve située à un demi-mille de l'église, à quelques pas du fleuve, avec places de pêches. Tout est en parfait ordre. Conditions de paiement faciles. Pourra être visité jusqu'au 10 novembre prochain, en s'adressant au propriétaire, à Kamouraska, ou à Jos. P. OUELLET, architecte, Québec, No 28 rue Ste-Famille. 15sept-1m

QUEBEC CENTRAL

Changement d'horaire le 10 octobre courant.

La Seule Ligne
de chemin de fer, journalière, entre
Lévis et Springfield Boston, New-York.

N.B. — Du 3 octobre au 8 octobre, les passagers pour New-York, par le train de Boston, quitteront Lévis à 5 heures p. m.

La Terre

Engraissement des Volailles

CAGE D'ENGRAISSEMENT

Pour nous rendre au désir d'un grand nombre de nos lecteurs nous donnons la description de la cage d'engraissement dont il a été question dans la "Chronicle avicole" que nous publions chaque semaine.

A la rigueur vous pouvez simplement enfermer vos poules dans une petite cour ou une boxe pour les engraisser, mais il vaut mieux fabriquer une cage d'engraissement; c'est l'affaire d'une veillée.

Prenez des lattes un peu fortes et faites une cage de 6 pieds de long, 16 pouces de larges, 20 pouces de haut. Les lattes sont posées horizontalement pour trois des côtés de la cage; pour la façade seule les lattes sont verticales.

Les "pattes" de la cage devront avoir 15 pouces de hauteur. Deux cloisons divisent la cage en trois compartiments, et chaque compartiment reçoit 4 poulets, pesant au moins 3 lbs. (On ne gagne pas grand chose à mettre les poulets à l'engraissement avant qu'ils ne pèsent 3 lbs ou à peu près).

La cage reçoit donc 12 poulets. S'il fait chaud on la laisse dehors, mais à l'ombre, sous la feuillée ou sous un simple abri. S'il fait froid placez dans un hangar ou un bâtiment quelconque, mais nettoyez souvent sous la cage, et jetez sur le sol de la sciure de bois, de la terre ou de la cendre pour absorber les gaz émanant des déjections. On se rappelle que le fond de la cage est aussi à claires-voies, ou plutôt en lattes espacées."

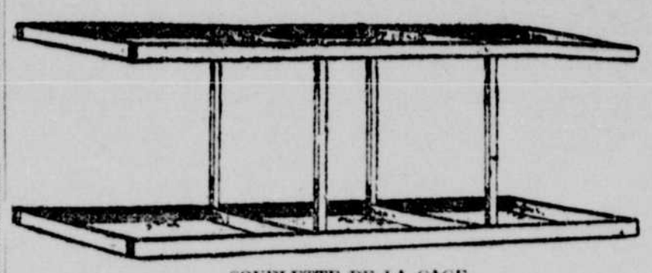

SQUELETTE DE LA CAGE

NOURRITURE

1ère semaine, 2-3 avoine moulue et 1-3 moulée d'orge, de sarrasin, de blé-d'Inde, ou les trois ensemble, mais ne formant pas plus d'un tiers; les deux autres tiers doivent être de l'avoine finement moulue. Le maïs et même le sarrasin en abondance donnent trop de gras à la chair et lui communiquent une apparence huileuse, une teinte jaune que le marché n'aime pas. L'avoine produit au moins 1-2 heure chaque fois.

CAGE D'ENGRAISSEMENT

Les dix derniers jours on donne un peu de suif, cru ou cuit, environ 1-4 de lb. par 12 poulets; (un peu moins 3-4 de lb. pou rcommencer et un peu plus les trois derniers jours.)

Si on manque de lait pour faire la pâtée on se sert d'eau, mais on ajoute 5 lbs. de viande quelconque ou 10 lbs. de sang par 100 lbs. de farine. Si l'on n'a ni sang ni viande on se sert un peu de légumes verts en supplément de la pâtée. Pendant tout l'engraissement on donne du gravier tous les deux jours et de l'eau ou du lait tout les jours, s'il fait chaud. S'il fait froid pas de breuvage.

50 lbs. de moulée et 150 lbs. de lait écrémé engraisseront une douzaine de poulets, pendant trois semaines. Mais la plupart des poulets seront bons à tuer après 15 ou 18 jours.

ABATTAGE

Faire jeûner au moins 24 heures, avant de tuer, et faire boire 5 heures avant la boucherie, afin de laver les intestins.

Pour l'abattage le poulet est suspendu, par les pattes, au moyen d'une ficelle, et saigné par le bec, puis plumé aussitôt et à sec. Tout cela est l'affaire de 6 minutes, quand on en sait "le tour".

MISE EN FORME

Deux planches de 7 pouces de largeur et formant angle droit vous feront une presse ou forme excellente sur laquelle vous disposerez les poulets pour les laisser refroidir et leur communiquer une belle forme. Inclinez un peu votre presse en arrière et sur le dos du poulet mettez une gazette, puis une brique, et quatre heures après vous aurez la forme voulue.

EMBALLAGE, ETC.

N'emballez pas avant que le poulet soit complètement refroidi, ce qui, dans la saison actuelle, demandent une vingtaine d'heures.

Cultivez les races améliorées: Plymouth Rocks, Rhode Island Rouges, Wyandottes, etc. Elevez et engraissez méthodiquement et votre labeur sera rémunéré au centuple.

Chronique Avicole

OU UN QUEBECOIS SE FACHE PUIS SE DEFACHE

L'autre jour—et le fait est absolument authentique—je relatais à un baraliste de la vieille capitale le travail d'éducation et d'organisation agricoles entrepris par l'Union Expérimentale dans le district de Québec, et grâce auquel le cultivateur pourra, peut même déjà fournir au marché des produits avicoles supérieurs, qui ne lui coûtent pas plus, lui coûtent même moins cher que les produits de qualité médiocre, souvent fort médiocre, encore trop nombreux sur le marché, et qui ne rémunèrent pas suffisamment le cultivateur de sa peine, pas plus qu'ils ne donnent satisfaction aux consommateurs.....

"C'est vrai!... Parfait, parfait!..." interposa mon ami, qui jusque-là s'était contenté d'opiner du bonnet, avec une satisfaction de plus en plus évidente.

Encouragé, je continuai:

"Et ces produits supérieurs, ou au moins convenables, le cultivateur en obtiendra des prix plus élevés que ceux qu'on lui donne aujourd'hui pour sa marchandise de pauvre qualité, qui lui coûte à peu près aussi cher de production..."

Oh! oh!!

Aie! Aie!! Aie!!!

Malheur des malheurs!!!

Quelle gaffe, oui! quelle gaffe... et quelle gaffe!... je venais de commettre!

Mon ami n'opinait plus, ô! mais plus du tout!

Au contraire, tout révolté il se récriait: "Payer plus cher, nous, les consommateurs!... Comme si nous n'étions pas déjà assez écorchés par les prix actuels!... Nous payons déjà les oeufs 24 ou 25 cts la douzaine en plein été; presque le double en hiver; et encore à ces prix trouve-t-on, assez souvent, en été surtout, trois ou quatre oeufs par douzaine qui ne sont pas mangeables par des chrétiens!

"Et la volaille donc!...

"Nous payons déjà des 40 et 50 centins pour des petites affaires maigres qui ne pèsent pas quatre livres, souvent à peine trois livres;

"Et vous voulez vous arranger de manière à ce que les habitants nous vendent encore plus cher les produits de leur ferme! Vous ne savez donc pas qu'à ces prix nous avons déjà assez de peine, nous, les citadins, nous surtout de la classe des salariés, à tenir la marmite au feu! Il est joli, vraiment, votre progrès agricole! Il est gentil pour nous, le travail de votre union! Vous allez faire hausser le prix des comestibles, accroître encore le coût déjà si élevé de la vie.... Et c'est nous les citadins, les consommateurs de la ville qui paieront pour!...."

La mercuriale terminée, et mon ami ayant pris vent nous raisonnâmes.

—En été vous payez les oeufs jusqu'à 24 cts la douzaine, commençai-je.

—Oui!

—Et même à ce prix vous en trouvez parfois dans une douzaine trois ou quatre qui ne sont pas mangeables par des catholiques, dites-vous?

—Pas le vendredi, toujours.

—Mais quelquefois vous ne payez que 18 ou 20 cts?

—C'est rare. Et quand on en achète à ces prix, on s'expose à en trouver la moitié de gâtés

—A 18 cts la douzaine, chaque oeuf vous coûte .01½c.; à 24 cts la douzaine, il vous coûte .02c.

—Et vous trouvez que ce n'est pas assez?

—C'est vous qui trouvez que ce n'est pas assez puisque vous cherchez presque toujours à payer plus cher.

—Comment ça?

—Parce que vous choisissez presqu'invariablement des oeufs à trois sous la pièce.

—Je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

—Je ne fais pourtant que répéter ce que vous venez d'affirmer. Vous avouez que sur 12 oeufs à 18cts vous en trouvez six mauvais, les six bons vous coûtent donc en réalité 18 sous, c'est-à-dire 36 sous la douzaine. Sur les oeufs à 24 cts vous n'en trouvez souvent que 8 bons; ces 8 oeufs vous coûtent donc 24 cts, soit 3 cts l'unité, ou 36 cts la douzaine.

—C'est pourtant vrai.

—Avez-vous quelqu'objection à payer à l'avenir 30 ou 35 cts pour une douzaine d'oeufs garantis absolument frais, du premier au dernier, et que vous pourrez retourner au marchand, et recouvrer votre argent, et même exiger un dommage, si les oeufs ne sont pas tels que promis?

—Evidemment, non, puisque jusqu'ici je me trouve à payer 36 cts pour des oeufs qui sont loin d'être frais et dont on n'est jamais sûr.

—Donc, vous approuvez le travail de l'"Union Expérimentale", dont le but d'ailleurs, est de favoriser et de protéger les intérêts du consommateur tout comme ceux du producteur. Et quand j'ai affirmé que le cultivateur obtiendrait plus de ses produits à l'avenir, je n'entendais pas dire qu'il vous vendrait nécessairement plus cher, "à vous", mais que grâce à des méthodes de production intelligentes et rationnelles, il produirait "meilleur", "plus" et à "meilleur marché"; grâce ensuite à la coopération et à l'organisation du transport le plus direct possible de la ferme à la ville, il supprimerait les causes de pertes par détérioration de la marchandise, et les frais inutiles causés par les intermédiaires entre le producteur et le consommateur, ce qui augmentent d'autant le prix des denrées au détriment du consommateur comme du producteur.

Tout ceci signifie que la douzaine d'oeufs frais vous arrivera de la ferme toute fraîche, et en conséquence sans perte pour le cultivateur et sans perte pour vous-même.

* * *

Voyons maintenant pour la volaille.

—Vous payez, dites-vous 40 cts pour un poulet maigre de 3 lbs ou 3½ lbs?

—A peu près çà.

—Avez-vous objection à payer le même prix la livre pour de la bonne chair de poulet bien gras?

—Mais non, si je pouvais en trouver à ce prix.

—Eh bien, écoutez ceci: L'"Union Expérimentale" fait actuellement des efforts—et des dépenses—pour induire les cultivateurs à engraisser méthodiquement leurs poulets, afin qu'ils en tirent eux-mêmes tout le revenu auquel ils ont droit, afin aussi que pour le même argent le consommateur puisse acheter de la chair et non des os et des nerfs.

Mais pour que le consomateur achète ces beaux produits, il est nécessaire qu'il apprenne et sache la différence entre la chair et les os.

—Ca ne doit pas être si difficile à apprendre.

—Plus que vous ne sauriez le croire, si on juge après ce que l'on voit tous les jours surtout chez les classes besogneuses qui recherchent presqu'invariablement ce qui est maigre sous prétexte que c'est moins cher la livre.

Mais, voyez l'expérience suivante qui confirme d'ailleurs la mienne en l'espèce.

Je sais un monsieur qui, pour en avoir le coeur net sur le sujet, acheta sur le marché des poulets maigres pesant chacun à peu près le même poids. Il en tua la moitié tout de suite et engraissa les autres. Dès que les poulets maigres furent tués il les fit cuire à la vapeur jusqu'à ce que la chair en devint tendre, puis les enveloppa dans une serviette et les conserva ainsi durant deux jours, après quoi il les désossa et en pesa séparément toute la chair comestible puis les os.

Quand les autres poulets furent engraissés et tués, ils subirent les mêmes opérations: cuisson à la vapeur, conservation durant deux jours, puis désossement et pesage.

Or, voici le résultat des pesées.

	Poulets maigres	gras
Simplement plumés	8lbs8oz.	8lbs8oz.
Prêts pour la cuisson	5lbs2oz.	5lbs12oz.
Deux jours après cuisson	3lbs2oz.	4lbs10oz.
Os	1lb.2oz.	14oz.
Chair comestible	2lbs6oz	3lbs12oz

On constate donc qu'à poids égal le poulet engraissé offre au-delà d'un tiers de plus de nourriture succulente et substantielle.

—Avez-vous objection à payer ¼ ou 1-3 de plus la lb un poulet qui contient au-delà d'un tiers de plus de chair et délicieuse?

—Aucune, si je puis seulement me procurer l'article.

—Alors, au lieu de payer 12 sous la lb le poulet maigre, n'hésitez donc pas à payer 15 sous, et même 18 sous le poulet gras. Le tableau ci-haut vous démontre qu'à ces prix le poulet engraissé est encore le moins cher.

—Ca a du bon sens!—J'en parlerai à ma femme... et s'il y a une exposition de produits avicoles à Québec cet hiver, je l'y conduirai.

P. S.—Les personnes désireuses de se procurer des volailles pour reproduction pourraient consulter l'annonce de MM. Gunn & Langlois, que nous publions ailleurs.

Ces messieurs achètent aussi les produits avicoles. Demandez leurs prix: 241, rue S. Paul, Montréal.

Le Rég. de la Basse-Cour,
Institut Agricole d'Oka,
La Trappe, P. Q.

Une occasion Exceptionnelle

Pour une personne qui désire s'occuper de volailles et d'en faire un grand profit. Un établissement complet du dernier genre et un stock considérable tout de premier ordre à vendre ou à louer pour cause de santé.

Pour tout renseignement s'adresser à

J. ART. GAULIN,
P. O. Mastaï,
6-8-10-12-14-15—H. lf. Beauport.

BONNES NOUVELLES DE QUEBEC

Une dame bien connue guérie rapidement.

Dans le VIEUX QUEBEC

Tous les lecteurs de ce journal qui souffrent de maladie de rognons ou de rhumatisme devraient profiter de l'offre généreuse faite par la "National Drug Co." et lui écrire pour une boîte échantillon des Pilules de Genièvre.

La lettre qui suit est une des nombreuses lettres qui nous arrivent de partout pour louanger les Pilules de Genièvre, et nous sommes certains que tous ceux qui nous écriront pour avoir une boîte échantillon n'auront qu'à se louer et nous remercier de les avoir engagez à nous écrire.

Québec, P. Q.

J'accuse réception de votre boîte échantillon de Pilules de Genièvre. Elles m'ont fait tant de bien. Elles ont justement donné les heureux résultats promis dans votre circulaire. Je me félicite d'avoir écrit pour une boîte échantillon et d'avoir acheté ensuite une boîte chez mon pharmacien. J'ai pris la résolution d'en avoir constamment chez moi. Je vous remercie bien des fois, car je n'ai jamais trouvé un remède aussi efficace et qui m'ait fait tant de bien que les Pilules de Genièvre.

Mme MARIE MIVILLE DUCHENE.

La même offre vous est faite. Envoyez simplement votre nom et votre adresse à la National Drug Co, et celle-ci vous adressera gratuitement un échantillon. Les Pilules de Genièvre sont en vente chez tous les pharmaciens à 50 cts la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50. N'oubliez pas que chaque boîte de Pilules de Genièvre est garantie et que votre argent est remboursé si des pilules ne vous guérissent pas du rhumatisme, des maladies de rognons, inflammation de la vessie, douleurs dans le dos, suppression ou retention d'urine.

Achetez six boîtes chez votre pharmacien, prenez-les suivant la direction qui enveloppe chaque boîte. Si après avoir pris six boîtes, vous n'êtes pas soulagé par les Pilules de Genièvre, retournez les boîtes vides à votre pharmacien et il vous remettra votre argent sans vous questionner. Nous comptons sur votre honnêteté et votre esprit de justice et nous prendrons votre parole. National Drug & Chemical Co, Dept. Q. A., Toronto.

LES PASTILLES "MANGA-TONE BLOOD AND NERVE" sont le meilleur tonique pour les personnes faibles et pâles. Elles sont particulièrement bonnes pour les femmes et les jeunes filles. 50 cts la boîte.

Aux Amateurs de Volailles

Les personnes désireuses de se procurer des volailles pour reproduction pourraient consulter l'annonce de MM. Gunn & Langlois que nous publions ailleurs.

Ces messieurs achètent aussi les produits avicoles. Demandez leurs prix. No 241, rue S. Paul, Montréal. 6-6fs-4767.

SAUVEE DU BISTOURI

Appendicite Guérie par "Fruit-a-tives"

Newburgh, Ont., 12 fév. 1910.

"Il y a environ un an, notre fille Ella, — âgée de quatorze ans — fut prise de terribles douleurs au côté droit. La douleur était si violente que nous dûmes la mettre au lit. Nous la confiâmes de suite aux soins d'un médecin de première classe qui diagnostiqua l'appendicite et conseilla une opération.

Nous la fîmes transporter dans un hôpital de Kingston, où elle fut de nouveau examinée par un spécialiste éminent. Ce dernier diagnostiqua également l'appendicite et insista sur une opération immédiate si nous voulions sauver la vie de notre enfant. Comme nous l'avions transportée à Kingston dans ce but, nous étions prêts à la chose, mais notre fille avait peur; elle pleura et nous supplia de remettre l'opération à un autre jour. Heureusement pour nous et pour elle, un oncle vint nous voir avec un peu de "Fruit-a-tives" et insista pour que Ella en prit. Les bons résultats furent apparents presque dès la première dose et le traitement continua la guérit.

"Fruit-a-tives" sauva notre fille du bistouri du chirurgien et, aujourd'hui, elle jouit d'une excellente santé."

J. W. FOX, (père.)
LILLIAN FOX, (mère).

Les mots ne peuvent exprimer la reconnaissance de M. et Mme Fox. Et Mlle Fox se rappellera longtemps "Fruit-a-tives" —découverte d'un médecin éminent et le seul remède au monde composé de fruits. 50c la boîte, 6 pour $2.50, ou boîte d'essai, 25c, chez les pharmaciens, ou envoyé franco sur réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

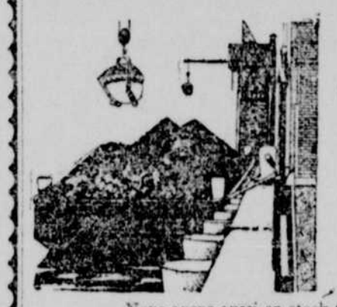

NOUVEAU CHARBON SUR LE MARCHÉ

Nous faisons une spécialité de la vente du célèbre charbon passé de la mine

INVERNESS

Nous avons aussi en stock tous les CHARBONS
Stove, Egg et Chesnut Qualité Spéciale

DESJARDINS & CIE
309, rue St-Paul, Québec Tél. 3533

Volailles pour reproduction

Plusieurs petits troupeaux de 13 poulets et 2 cachets, de race américaine, Plymouth Rock surtout, pour..... **$15.**

Ces oiseaux sont nés un peu tard, mais sont vigoureux et de race pure.

Excellente occasion de fonder, à bon marché, un troupeau pur sang.

Ces volailles sont actuellement parquées à LORETTE, près Québec. S'adresser à

GUNN & LANGLOIS,
241, rue St-Paul, - - - MONTREAL.

Que l'on se hâte avant que le stock ne soit épuisé.

Le Séparateur "DOMO"
LE MEILLEUR, LE MOINS CHER

Agents demandés partout.

PRIX ET CAPACITÉS

		Pour jusqu'à	Pour sans banc.
Domo B		2 vaches	$15.00
Domo O			20.00
			Prix avec banc
Domo 1			$30.00
Domo 2	10	"	35.00
Domo 3	15	"	50.00
Domo 4	30	"	65.00

Demander catalogues et circulaires

S'adresser à

Séparateur "DOMO"
ST-HYACINTHE

TABAC CHAMPLAIN
A Fumer et Chiquer

Notre Système Judiciaire

BREVES SUGGESTIONS DE REFORMES URGENTES

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une étude intéressante, due à la plume experte de M. P. B. Casgrain, sur l'administration de la justice. La publication en avait été commencée dans la " Patrie ", l'année dernière, mais avait dû être interrompue.

Déjà certaines suggestions de réformes proposées alors par M. Casgrain ont attiré l'attention, et la Législature s'en est inspirée pour décharger les juges des affaires qui se transigent en chambre et donner des pouvoirs concurrents sur ces matières aux Protonotaires de Montréal et Québec. De plus les autorités fédérales ont compris le besoin impérieux de créer des juges additionnels et les ont enfin nommés.

LES AVOCATS.—LE BARREAU DE QUEBEC

Les avocats tiennent de si près à l'administration de la justice qu'ils en forment l'appendice inséparable.

De longtemps on les a envisagés, et l'on continue encore de les envisager (quoique bien moins défavorablement aujourd'hui qu'autrefois) sous deux aspects totalement différents et opposés. D'un côté on les a regardés et rejetés comme mauvais et nuisibles; de l'autre on est venu à les considérer comme excellents et utiles, même nécessaires et indispensables aujourd'hui.

On sait que lors de l'ordonnance de Louis XIV de 1667 il ne se trouvait en Canada ni avocats, ni praticiens, ni procureurs, " étant même, " dit le Roi, de l'avantage de la Colo" nie de n'en pas recevoir." (1) Et te et se retrouve encore répandue parmi notre peuple. Suivant lui l'avocat Patelin n'est pas encore mort. L'instinct du paysan s'en défie toujours : bien d'autres aussi. Racine dans "les Plaideurs" et Lafontaine dans ses fables, n'en continuent pas moins, tantôt avec un subtil grain de sel, tantôt avec un lardon ou un coup de boutoir à amoindrir et ridiculiser dans l'opinion publique le rôle de l'avocat. Sa profession étant ici doublée de celle de l'avoué, du procureur, du notaire, d'agent, d'homme d'affaire, de politicien, etc., il s'en suit qu'elle déroit en dignité et perd en considération. On dit même la voir mêlée en certains cas à l'agiotage de la bourse, et quelques-uns de ses membres en souffrent de réputation et crédit, au détriment de l'ordre entier et de l'honneur professionnel.

Ces innovations, comparativement récentes dans l'exercice de la profession, étant tolérées sinon ouvertement permises, tranchent sur les anciens usages et moeurs dignes et sévères de notre ancien Barreau de Québec. Nous allons les rappeler expressément ci-après afin qu'on y adhère en maintenant intègres la dignité et l'honneur de l'ordre.

Les fonctions de l'avocat en France sont encore exclusivement bornées à son unique rôle d'avocat, consultant ou plaidant : de là la considération et le respect dont il jouit et qui rejaillissent sur tout l'ordre. Mais il n'en fut pas toujours ainsi de lui et de son renom autrefois.

De son temps Montaigne voyait dans l'avocat un homme sans opinion et sans conscience, ne prenant aucun intérêt aux injustices et indifférent aux griefs qu'on lui expose : "Mais, " l'avez-vous payé pour y mordre et " pour s'en formaliser, sa raison et " sa conscience si échauffent quand " et quand." Bref il se fait une conviction en recevant des honoraires.

Ce portrait est-il meilleur en d'autres pays voisins ? Il n'y a pas bien des années, que parlant des avocats allemands, un président de chambre de la Cour Suprême de Bavière écrivait et publiait ce qui suit :

" A peine descendus dans l'arène judiciaire, tous les bons sentiments s'évanouirent, l'amour de la vérité, la conscience, la raison, la franchise, la bonne foi, tout disparaît. Ils se tiennent entièrement dégagés, en exerçant leur profession d'avocat, de toute honnêteté dans la procédure, et c'est sans la plus légère émotion, sans le moindre scrupule, qu'ils mentent, trouvant pour excuse les vieux us et coutumes." (2)

Certes on ne saurait vilipender au-delà les hommes de cette profession.

Disons cependant que dans l'empire Allemand l'abus a fait opérer depuis le 1er juillet 1878, une réforme complète dans le corps du Barreau et l'a mis sur un pied de dignité et de discipline parfaitement réglementées par la loi. (3)

Dès le moyen âge on l'a chansonné ainsi :

" Advocatus sed non latro.
" Res miranda populo."

C'était un des refrains des clercs de la Basoche par lequel se déploie l'esprit malin du temps, s'émerveillant qu'il y en eût au moins un parmi les disciples de St-Ives qui ne fut pas réputé voleur.

Le Barreau de France, comme ailleurs, a passé par diverses vicissitudes.

La révolution française par décret du 2 septembre 1790 abolit l'ordre; il ne fut rétabli que quatre ans après. Napoléon le comprima pour le mettre à sa main. Il aurait voulu établir qu'il n'y eut d'avoués ou d'avocats rétribués que ceux qui gagneraient leur cause. Frédéric-le-Grand trouva bon de supprimer la profession dans ses états. La Chine avec ses 400,000,000 d'habitants trouve moyen de se dispenser d'avocats à l'instar de Louis XIV.

Cependant ce n'est pas à dire que les pays civilisés peuvent se passer d'hommes de loi. Il en faut de toute nécessité pour rédiger la législation, pour aider au fonctionnement de la justice et la faire dispenser. La profession de l'avocat est noble et digne, utile, nécessaire et indispensable aujourd'hui. Elle était reconnue telle par les anciennes ordonnances. Sa mission est grande pour le bien de la société. Celle-ci l'appelle à prendre en main la cause du pauvre, de l'opprimé et du faible, de la veuve et de l'orphelin; à défendre l'honneur et la vie du citoyen, faire valoir le bon droit et rétablir l'empire de la justice et de l'équité. L'esprit de son état le porte, comme par instinct naturel à se raidir contre toute usurpation de pouvoir, soit par des particuliers, soit par des fonctionnaires publics, ou même par les ministres de l'Etat. On le voit alors venir mettre un frein à l'exercice d'une autorité arbitraire et abusive. Le Barreau se voit ainsi devenir dans l'Etat un boulevard contre l'invasion des droits constitutionnels et de la liberté du sujet. Il est là la sentinelle toujours en avant et prête à donner l'alarme dès que le bien public est attaqué ou en danger. C'est pourquoi nous pouvons dire que sa profession, toute pénible et laborieuse qu'elle est, prend rang comme la plus élevée des professions libérales. Chez nous elle a ses franchises, pleine liberté et indépendance. L'ordre est reconnu comme corps légalement constitué et jouit en sûreté de ses privilèges. Ainsi établi il mérite et a acquis le respect du public en général, mais plutôt regardé comme jouissant d'une influence populaire ou politique en tant que corps organisé.

Après la conquête il n'y eut pas, à proprement parler, d'avocats français commissionnés ou reconnus légalement avant le 7 juillet 1766. Cependant on aurait pu croire que par l'ordonnance du 17 octobre 1764 pour l'établissement des cours de justice, entre autres d'une Cour du Banc du Roi, le gouverneur Murray en créa en y statuant que " les avo" cats, procureurs Canadiens, etc., " pourront exercer leur charge dans " cette Cour "; ou encore en accordant de sa main le 14 mars 1765, des commissions de procureur à quatre particuliers français pour pratiquer dans la cour des plaids-communs. Il n'en est rien. Ces commissions ne sont que des licences restreintes et se bornent à " permettre à Jean-Baptis" te Lebrun, Guillaume Guillemin, " François Lemaistre Lamorille et " Jean Saillant d'agir comme procu" reurs dans la cour inférieure des " Common-Pleas", comme on le constate par l'entrée au registre de cette cour faite le jour suivant.

Cependant on voit qu'en référant à ces mêmes licences et les citant à leur date, deux de ces messieurs s'annoncèrent dans la "Gazette de Québec", du 21 mars suivant, non pas seulement comme procureurs mais de plus comme autorisés à faire les fonctions de procureur et avocat dans la dite cour, "ayant seuls le droit d'avocasser, etc". Or ce ne fut qu'un an après que ces mêmes Guillemin et Lebrun furent admis avocats par commissions du gouverneur en dates du , et du 9 juillet respectivement. Il n'est guère possible d'admettre leur prétention ainsi émise devant le public.

Il faut de plus remarquer qu'à la suite de l'ordonnance citée de 1764, la permission qu'elle accordait aux avocats français se trouva bientôt révoquée par l'ordre en conseil du 28 février 1765 réglant "qu'il ne sera permis à qui que ce soit de faire la fonction de procureur (attorney) en aucune des cours de judicature de cette Province sans avoir préalablement eu et obtenu leur licence de son Excellence." Le coût de cette licence fut fixé à trois louis. Aussi les cours avaient en conséquence refusé et refusaient d'entendre comme procureurs nuls autres que ceux qui pouvaient produire leur licence. Dans l'intervalle et durant 1765, cinq avocats anglais avaient reçu des commissions du gouverneur et tous ignoraient la langue française.

Vingt ans après l'ordonnance de 1785 (30, Geo. III ch. 4) vint statuer sur la profession d'avocat : elle confirma en titre ceux déjà commissionnés et exclua ceux qui en portaient le titre pour avoir pratiqué en qualité de procureurs ou praticiens, à moins de passer l'examen requis pour l'admission. Elle sépara formellement les fonctions d'avocat de celles des notaires, lesquelles étaient alors communes pour chacune de ces professions, et elle les força tous d'opter dans l'an entre l'une ou l'autre.

Les avocats français réclamèrent fortement contre cette division de leurs fonctions sur les motifs bien fondés que le petit nombre et la pauvreté pécuniaire des citoyens ne pourraient soutenir à la fois les deux états si on les scindait ainsi, et que les faibles émoluments qui resteraient pour les avocats étaient insuffisants à cause de l'exiguité des honoraires fixés par le tarif édicté le 20 juin 1765 par ordre en Conseil. Leurs remontrances adressées directement au Roi demeurèrent vaines.

Entre temps Murray et ses successeurs avaient continué d'admettre quelques avocats et en décembre 1784 ils se comptaient au nombre de quatorze à Québec, dont neuf de langue française. Ces derniers étaient pour la plupart, entre autres M. Cugnet (François-Joseph), bien versés dans la connaissance des lois, de la jurisprudence et des procédures judiciaires en fait de droit français, mais on ne pouvait s'attendre qu'ils pûssent savoir tout à la fois les lois anglaises qu'on voulait réimposer au pays. Néanmoins il s'était établi dès l'origine un esprit de corps entr'eux tous et plusieurs avaient songé à se réunir en communauté pour former un corps d'avocats. Parmi ceux-ci on remarque au début Joseph-Antoine Olry, doyen, Jacques Pinguet, fils, Amable-Berthelot d'Artigny, Jean-Antoine Panet, Edward William Gray, Jacques Munro, Robert Russell, Charles Stewart et Charles Thomas (anglais), le plus jeunes et qu'on a dit être canadien, mais la qualification d'"attorney" à son mariage à l'église anglicane de Québec le 31 mars 1784 tendrait à montrer le contraire.

Par entente tous ceux-ci s'étaient liés ensemble sous leurs signatures et honneur professionnel, et s'étaient, par esprit de corps, agrégés en prenant le nom de "La Communauté des Avocats". Comme tels ils rédigèrent une constitution destinée à fonder l'ordre à Québec, en la statuant par écrit avec soin, en y adoptant des règlements pour le maintien de la discipline et l'observance des us et coutumes du barreau parmi ses membres. Il est regrettable que ces documents aient été perdus. Cependant on en a trouvé des traces qui nous fournissent des renseignements précieux. Grâce aux recherches constantes de notre perspicace antiquaire et bibliophile, M. Philéas Gagnon, il a pu déterrer d'un lot de paperasses chez un épicier du faubourg provenant d'un encan chez un nommé Delagrave (1) une partie des procès-verbaux et des réunions et délibérations de ce corps. Les entrées conservées commencent le 11 mai 1779 par une assemblée "extraordinaire" tenue chez M. Olry, le doyen; ce qui peut laisser à supposer qu'il y eût eu des assemblées ordinaires antérieures et que l'association était déjà en voie de formation ou probablement déjà existante. Ces procès-verbaux nettement transcrits et clairement rédigés semblent avoir été tenus d'abord par M. Cugnet, le secrétaire élu, et s'entendent au 4 avril 1817 par ses successeurs. On y remarque un blanc ou espace de temps qui semble indiquer un vide d'action entre le 26 juin 1786 et le 27 novembre 1803. Ce qui porterait à croire qu'à la date de l'Ordonnance de 1785 les avocats français voyant leurs émoluments diminués de plus de moitié et étant soumis de plus à un tarif d'honoraires trop faibles, se sentirent ruinés dans leur profession et ne portèrent plus le même intérêt au maintien actif de l'ordre. Ils avaient aussi à redouter le rejet des lois françaises et l'introduction des lois anglaises d'après l'opinion émise par le juge en chef Smith en 1786 sur la portée de l'interprétation de "L'Acte de Québec" (2). Quoiqu'il en soit, le corps tel qu'organisé a périclité durant cet intervalle, car à cette date de 1803 on voit que MM. Berthelot d'Artigny, doyen, et Jonathan Sewell sont les seuls membres présents à l'assemblée de ce jour, et s'enquièrent des moyens de rétablir une plus complète organisation de l'ordre. Ils réussirent dans ce louable dessein et une association plus vigoureuse fut formée par leur intervention opportune. Elle raviva l'ancienne s'étant basée sur la même constitution et les mêmes règlements. MM. d'Artigny et Sewell s'y portèrent avec d'autant plus d'intérêt et de zèle que tous deux furent alors nommés, conjointement avec le Dr Nooth, commissaires pour l'érection d'un Palais de Justice à Québec. On voit qu'en 1807 l'association ainsi continuée était composée des survivants des fondateurs primitifs de La Communauté des Avocats et de l'accession de ceux admis depuis l'Ordonnance de 1785. Elle comprenait et a compris dans son sein durant les 46 ans de son existence, jusqu'à ce qu'elle fut légalement incorporée en 1848, les principales sommités du barreau de Québec. Leurs noms méritent d'être cités à l'honneur de l'ordre et de la magistrature qui en est née. On distingue parmi eux, durant cette brillante période du barreau de Québec, les futurs juges chef : Jonathan Sewell, Sir James Stuart, baronet, Rémi Vallières, de St-Réal, Jean-François Duval et Sir Andrew Stuart ; les futurs juges Jean-Thomas Taschereau, père, Olivier Perrault, Pierre Amable de Bonne, James Kerr, Louis Deschenaux, George Vanfelson, Elzéar Bédard, René-Edouard Caron, devenu Lieutenant-Gouverneur de cette Province, Philippe Panet, Augustin-Norbert Morin, Joseph-André Taschereau, Jean-Baptiste Saquet dit Lamontagne, Robert Hunter Gairdner, Pierre Winter, Jean Chabot, Joseph-Ulric Tessier, Jean-Thomas Taschereau, fils, juge de la Cour Suprême, Télesphore Fournier, juge de la même Cour, et Thomas Cushing Aylwin, qui brille parmi les étoiles de première grandeur.

A côté de ces noms qui ont jeté tant d'éclat sur la magistrature pendant la première moitié du dernier siècle, il faut aussi placer ceux des autres avocats et jurisconsultes qui ont honoré l'ordre durant cette même période. Nos anciens en ont conservé un souvenir vivace et de grande estime qu'il nous importe de ne pas laisser tomber dans l'oubli. C'est pourquoi nous aimons à citer les noms les plus marquants tels que JeanAntoine Panet, présidant gratuitement pendant plus de vingt ans notre première Assemblée Législative et mort en 1815 ; le fameux Pierre Bédard, aussi appelé à porter l'hermine ; JosephBorgia Levasseur, William-Andrew Cochrane, Louis Moquin, Charles-Richard Ogden, Louis Plamondon, Andrew Stuart, père du juge en chef Sir Andrew Stuart, Louis Lagueux, Henry Black, juge de la Cour d'Amirauté, George-O'Kill Stuart qui lui a succédé, André-Rémi Hamel, l'honorable Francis Ward Primrose, Auguste Soulard, François-Réal Angers, l'honorable F.-X. Lemieux, Pierre-Olivier Chauveau et d'autres encore qu'on pourrait nommer avec honneur.

Tous ces divers personnages par l'intégrité et la dignité de leur caractère, leur probité reconnue, leurs talents, leur travail persévérant et assiduité à l'étude, se sont acquis une belle et enviable réputation. Plusieurs mêmes s'y sont distingués par leurs brillants succès dans l'art oratoire et jusque dans l'enceinte parlementaire comme aussi dans la vie publique. (1) Ils ont tous joui de l'estime et de la confiance de leurs contemporains. Par là ils ont placé l'ordre des avocats à un degré de haute respectabilité et maintenu religieusement l'esprit du corps et la vraie confraternité par leurs réunions en commun et leurs délibérations en conseil, en y joignant le respect et la déférence d'âge par date d'ancienneté de leur matricule et particulièrement marqués envers le doyen.

Après la construction du Palais de Justice en 1804, l'ordre eut dans son enceinte une chambre appelée "la Chambre des Avocats", où ils se réunissaient et où ils commencèrent en 1817 à installer une bibliothèque destinée à être commune à tout le barreau. Celle-ci était devenue convenablement garnie lorsque malheureusement elle fut détruite par l'incendie du Palais en 1878.

(1) Je me rappelle qu'étant étudiant à Québec j'allais admirer le juge Vallières siégeant en Cour d'Appel. J'entendais vanter sa grande réputation et l'on considérait comme admis que dans les chambres françaises il aurait égalé par sa parole et son savoir leurs meilleurs orateurs. De même aussi l'on savait que de son côté Sir James Stuart, lorsqu'il fut entendu à la barre de la Chambre des Communes en Angleterre, avait été admiré non seulement comme un puissant orateur, mais reconnu de plus comme un jurisconsulte d'une haute portée.

(A suivre)

(1) Il semble bien probable qu'il s'agit ici de feu Mtre Delagrave, avocat, secrétaire continuel de la corporation du barreau de Québec, et que ces papiers ont été mêlés et vendus à l'encan parmi les siens après sa mort.

(2) Il en était résulté un état déplorable d'anarchie et de confusion dans les lois et les cours de justice de la province qui mettait en danger la propriété et le commerce. D'après un rapport à ce sujet requis du Juge en Chef Smith par le Gouverneur Dorchester en 1787, il y est dit que "les juges anglais suivaient les lois anglaises, les français, les lois françaises, et que quelques-uns d'eux n'en suivaient aucune particulièrement se basant sur ce qui leur paraît être l'équité dans chaque cas."

(3) Voir le " Quebec Chronicle " du 6 août 1910 sur les avocats allemands réformés. Leur tarif est fixé. Il ne peuvent charger ni plus ni moins. Ils ne peuvent être hommes d'affaires comme aux Etats-Unis, ni s'annoncer dans les journaux. Ils doivent tenir leur rang professionnel par leur respectabilité et position sociale, etc.

En voilà plus que suffisant pour démontrer, ainsi que nous le disions, jusqu'à quel degré extrême on a regardé d'un très mauvais oeil le rôle de l'avocat et jusqu'où on a poussé l'avilissement de son renom et caractère.

(2) Berquier, " Le Barreau moderne ", page 22.

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
Conservez les Coupons.

Vos impressions

Seront bien faites,

et feront bonne "impression"
si vous les confiez à un atelier bien outillé.

L'ACTION SOCIALE Ltée

EST une imprimerie moderne. Les machines les plus perfectionnées y sont installées.

Ce qui permet de faire l'ouvrage, mieux, et plus vite qu'avec l'ancien système.

Nos ouvriers sont des artistes, et nous n'employons que les meilleurs matériaux.

Confiez-nous votre commande. Nos prix sont raisonnables.

Téléphonez à **3131**, et notre représentant ira vous renseigner sur nos prix.

Spécialité : Ouvrages de luxe.

CHOSES DE FRANCE

UN BON TRACT.—"Y A-T-IL UNE QUESTION SCOLAIRE ?" REPONSE D'UN DEPARTEMENT.—ECOLES SANS DIEU, ECOLES SANS ELEVES.

19 septembre 1910.

"Y a-t-il une question scolaire ?" Tel est le titre d'une brochure qui vient d'être éditée par les soins de la Société Générale d'Education et d'Enseignement (35, rue de Grenelle, Paris). A la question qu'il pose, pas n'est besoin de chercher longtemps pour répondre : Eh oui ! il y a chez nous une question scolaire. Clémenceau l'a dit un jour qu'il pérorait en Vendée : "La guerre n'est plus au chemin creux, mais à l'école !" Ecole libre ou catholique, d'une part, école publique ou laïque, ou neutre, d'autre part, telles sont les deux citadelles autour desquelles se groupent les camps adverses. En vérité ce n'est pas d'une question scolaire qu'on aurait à parler, mais d'une foule de questions se rapportant à l'école et qui se sont posées l'une après l'autre dans la législation et dans la lutte de chaque jour: enseignement gratuit en 1881, enseignement obligatoire en 1882, enseignement laïc en 1886, puis violation de la neutralité, luttes ouvertes par le manuel, par l'enseignement oral contre Dieu et l'Eglise, aujourd'hui menaces du monopole.

Du véritable fouillis scolaire que forment ces questions enchevêtrées les unes aux autres, l'auteur de la brochure que j'ai sous les yeux a su extraire quelques faits qu'il a fait apparaître en un relief d'une incomparable clarté et qui très nettement posent ce problème : Comment se fait-il qu'en France on force des citoyens, des communes à construire et à entretenir des écoles qui restent vides ? comment se fait-il qu'on grève le budget de frais complètement inutiles, qu'on paye des instituteurs publics pour ne rien faire, alors que de leur côté les écoles libres, fortes seulement de leur liberté relative et des contributions volontaires des catholiques, regorgent d'élèves, sans coûter un centime à l'Etat ni à la commune ?

L'auteur a résumé et commenté en 30 pages les résultats d'une enquête poursuivie dans le département de Maine-et-Loire. Voici un petit tableau concernant les écoles primaires rurales qui ne manque pas d'intérêt :

1o Ecoles laïques publiques "sans aucun élève" : 24.

2o Ecoles laïques n'ayant absolument que les "enfants des fonctionnaires ou des hospices" : 23.

3o Ecoles laïques ayant de "1 à 5 élèves au plus" : 46.

4o Ecoles laïques ayant plus de 5 et moins de 20 élèves : 95.

5o Ecoles laïques ayant 20 élèves au plus : 90.

Tel est le bilan des écoles publiques de l'Anjou.

Or, les écoles catholiques de cette même région comptent au moins de 20 à 30 élèves. La plupart en reçoivent de 30 à 50, plusieurs en ont plus de 100. Les écoles publiques rurales reçoivent au total 223 élèves parmi lesquels il faut compter 109 enfants de petits fonctionnaires (cantonniers, facteurs, buralistes), que leurs parents sont contraints de ne pas envoyer aux écoles catholiques sous peine de perdre leurs places. En définitive les familles indépendantes de l'Anjou donnent 114 élèves au plus aux écoles laïques publiques.

Par contre, dans ce même Anjou, 5,677 enfants fréquentent les écoles catholiques, soit environ 50 fois plus. Notez que dans beaucoup de communes une rétribution scolaire est exigée pour l'école libre, tandis que l'école publique est partout gratuite.

"La voix, la volonté d'un peuple, dit l'auteur de la brochure, peut-elle se faire entendre plus clairement ?"

Cette volonté, voyez comment elle est respectée.

Voici une province qui, tout au moins dans ses communes rurales, est entièrement catholique. Cette province paie des impôts dont une partie est consacrée à faire les frais de l'enseignement primaire. Ne serait-il pas juste que les subventions provenant de ces impôts soient réparties entre les écoles au prorata du nombre de leurs élèves ? Sans doute, direz-vous, la France ne s'est-elle pas donné un gouvernement fondé sur la souveraineté populaire, et ici la volonté du peuple est assez claire. Eh bien ! les écoles catholiques ne touchent pas un centime et les autres empochent le tout. Résultat : les parents catholiques paient deux fois : une fois pour les écoles laïques dont ils ne veulent pas et une autre fois pour les écoles libres qu'ils soutiennent volontairement malgré tout.

L'enseignement officiel devrait rougir de cette situation. Le Bulletin de l'Amicale de Maine-et-Loire du 20 novembre 1907 publiait cet entrefilet : "Une institutrice d'une charmante petite commune, où "il n'y a pas d'élèves", demande à permuter avec une collègue "ayant besoin de repos".

Un inspecteur d'Académie disait à un maire du Craonnais (arrondissement de Segré) : "Nous vous envoyons comme instituteur un tuberculeux. Il n'aura pas d'élèves ?—Pas un, soyez tranquille, Monsieur l'inspecteur.—C'est bon..."

Un jeune maître, poitrinaire au dernier degré, vient trouver un ami: "Vous allez prendre votre retraite ? lui demande cet ami.—Non pas, je vais "demander une place dans la Vendée !"

En plusieurs communes l'instituteur laïque n'a qu'un élève : son fils.

Un jour le curé d'une paroisse rurale rencontre l'unique élève de l'école "publique". "Eh bien ! mon petit ami, lui dit-il, il n'y a donc pas école aujourd'hui ?" Le petit garçon qui était pris en flagrant délit d'école buissonnière peut répondre très justement : "Non, Monsieur le curé, "quand je ne vais pas à l'école, il n'y a pas école !" Etrange, mais juste !

Malgré ces résultats éloquents les sectaires qui nous gouvernent s'acharnent à l'exécution du plan maçonnique. Les préfets imposent aux communes des constructions d'écoles qui restent vides. Il faut voir quel cas on fait sous la 3ème République des libertés municipales !

Un exemple entre mille: A Tilliers (arrondissement de Cholet), l'école laïque de filles n'a compté depuis 1905 aucune élève. L'école chrétienne en compte 88. Or voici comment le budget municipal détaille les dépenses occasionnées par l'école laïque vide :

Frais de construction pour la commune : 23,500 frs.

Subvention de l'Etat : 30 p. c.

De ce chef, annuité à payer pendant 30 ans au Crédit Foncier : 1,045 frs.

Centimes additionnels ajoutés aux impôts pour chaque contribuable : 7 frs 95.

Comprenez bien : chaque contribuable de cette commune doit payer de plus, chaque année, 7 frs 95 par 100 frs d'impôts pour une école qui ne sert à rien. Et le traitement de la Maîtresse dépasse l'annuité.

La brochure "Y a-t-il une question scolaire ?" est remplie de faits et de chiffres aussi typiques que ceux que je viens de citer. L'auteur termine en formulant cette revendication précise et trop justifiée : la répartition proportionnelle des subsides budgétaires entre toutes les écoles au prorata du nombre de leurs élèves. "L'idée fera sa trouée, s'écrit-il... Aux pères et mères de famille de dire le dernier mot. A eux de se libérer d'impôts absolument insensés qu'on leur demande en pure perte."

Cette revendication aboutira-t-elle? Sans doute, si nous savons nous organiser.

Mais pourquoi n'y réussirions-nous pas ?

Ne donnent-ils pas un beau spectacle à la France et au monde ces paysans catholiques qui s'entêtent à repousser les faveurs officielles et préfèrent payer des impôts inutiles plutôt que d'abandonner les âmes de leurs enfants à la funeste et mensongère neutralité ?

TONY CATTA.

Edition Vaticane du Chant Grégorien

DE LA PRONONCIATION DU LATIN

ARTICLE I

Chose certaine, quand une idée est bonne, elle fait son chemin, tantôt vite, tantôt lentement, mais enfin elle avance et gagne peu à peu du terrain. C'est bien ce qui arrive à l'idée de modifier la façon incorrecte et insolite dont nous prononçons le latin. Il n'y a plus que des ignorants et des irréfléchis pour crier, comme on l'a maintes fois entendu : "Moi, je me moque de telle science, de cette manière de faire, de la science allemande ! Moi, je ne veux pas prononcer le latin à l'italienne !"

La vérité n'est ni allemande ni italienne, elle est la vérité.

Heureusement, la glace est rompue et l'on commence de divers côtés à prononcer comme il convient. "Mais nous allons nous rendre ridicules, diront certains curés. Nos paroissiens se moqueront de nous !" Eh ! qu'y a-t-il de plus ridicule que de se laisser conduire par ceux que l'on doit mener. Si le peuple ignore que le latin se prononce dans les autres pays autrement que chez nous, apprenons-le-lui et ajoutons que c'est nous qui sommes dans nos torts.

Voici, à l'usage des timides, un moyen de procéder à la réforme sans heurter trop violemment d'antiques, mais peu respectables habitudes.

Il y a un point à quoi on peut se borner provisoirement et qui s'impose à tous, vieux ou jeunes, écoliers ou maîtres, curés ou professeurs. C'est la prononciation des syllabes "in" et "im". Ces syllabes ne doivent jamais être nasales en latin ; partout il faut les prononcer comme dans "aim", "navim", par conséquent il faut dire "inntente, immperat".

En voici plusieurs raisons. D'abord, ces syllabes n'étaient pas nasales en latin et s'y prononçaient comme en grec, "Pinndarus".

De plus, nous donnons le même son nasal aux deux syllabes "in" et "en", ce qui est manifestement illogique et d'un illogisme choquant. N'est-il pas déraisonnable de ne faire aucune différence entre "in" et "en" dans les mots "vindicare" et "vendere, perinde" et "intende". Chose plus grave : est-il sans inconvénient de ne mettre aucune différence de prononciation entre "possint" et "possent, legerint" et "legerent", etc ?

Voilà une modification commode, facile, qui ne peut gêner personne même les chantres les plus racornis, et qui cependant a une grande portée, vu le nombre considérable de mots latins où se trouvent les syllabes "in" et "im". Combien faut-il de temps pour s'habituer entièrement à cette réforme, qu'ont partout adoptée les partisans du nouveau chant grégorien ? Deux mois pour les esprits souples, six mois pour les tortues.

Mais quelques-uns protesteront : "Nous n'avons jamais donné le son nasal aux syllabes "in" et "im", diront-ils, toujours nous disons "inntende, immperat". Observez-vous bien, et vous constaterez un grand nombre de syllabes en "in" et "im" auxquelles vous donnez le son nasal.

Ne dites-vous pas par hasard "Inde venturus est, in principio imple-vit", etc ? Vous les prononcez toutes bien, dites-vous, mais tant mieux ! et vous n'avez donc qu'à continuer sur cette voie si belle et si douce. Qui vous empêcherait d'aborder la letter "j" et de lui donner le son de "i" consonne (comme "i'y" de "youca") ? Les mots sont assez rares où se trouve cette lettre et ce point ne fait pas grande la difficulté : "Jesus, jam, jocari". Notons qu'il est illogique de donner le même son à deux lettres toutes différentes, le "j" et le "g" : "majestas" et "gestus, Jésus" et "guerre". La prononciation de "i" consonne pour "j" remédie à cet inconvénient.

Mais tout ceci, nous le savons, n'est qu'un jeu d'enfant. L'épouvantail, l'obstacle qui fait cabrer nos gens, c'est la prononciation de la voyelle "u". Nous ne voulons pas, disent-ils, de la prononciation en "ou", nous ne voulons par parler comme les Italiens et les Espagnols ! Ils sont trop braves gens pour se ranger à l'avis des Espagnols et des Italiens ; ils ne veulent pas se résigner à parler latin comme le Pape.

Faisons quelques remarques sur ce point. D'abord si on prononce le latin à la française, le son "ou" qui existe dans toutes les langues, disparaît complètement du latin ; est-ce vraisemblable ? "Cuculus", nom du coucou, est une onomatopée: elle disparaît avec notre prononciation. Essayez de prononcer ce mot à la française, vous allez vite vous apercevoir que le son des deux premières syllabes imite peu l'objet qu'il désigne.

La lettre "u" prononcée à la française reçoit quatre prononciations diverses : "ü, un, o, on", (Deus, tunc, Deum, defunctl) : est-ce naturel ? Et puisque nous disons "nunquam" avec le son de "o" nasal comme dans le vieux mot "onc" est-il logique de donner le son "u" nasal à la même syllabe dans "nunc' tunc", si bien que beaucoup de gens ne savent s'il faut dire "defunctus" comme notre mot "défunt", ou "defunctus" comme notre mot "fonction".

Mais ce qui est remarquable, c'est que le son actuel de notre "u" n'est pas ancien, même en français. D'abord l'"ou" latin s'est conservé dans tout le domaine roman, sauf la France, l'Engadine, quelques coins de la haute Italie et du Portugal. De plus, le catalan, qui a été importé de France au VIIIe siècle, ne connaît pas le son de l'"u" actuel français : c'est donc que ce son est plus récent. L'existence de cet "u" paraît douteuse même dans la plus ancienne période du français : "le jeu d'Adam" offre des rimes telles que "Creator" et "dur", mëur" et "mireor". Voit-on combien il est contre nature d'infliger au latin un son qu'il n'a jamais connu, qu'ignorent complètement l'Italien et l'espagnol, ses successeurs, et que le français même n'a peut-être franchement admis qu'à partir du XIIe siècle ?

Soit, dira-t-on "Mais vous ne nous ferez pas accroire que c'est beau : ce son "ou" n'a rien de gracieux et choque les oreilles". Il ne choque que si le latin est mal accentué. L'accentuation, voilà le point capital d'une bonne prononciation latine : peut-être le ferons-nous voir une autre fois.

A l'œuvre donc, et gardons-nous de traiter de galimatias ce que la faiblesse de nos lumières ne nous permettrait pas de comprendre.

(Signé), R.

La Vie Sociale Catholique

SEMAINE SOCIALE EN HOLLANDE

La cinquième semaine sociale hollandaise s'est tenue à Amsterdam dans la salle de l'Association ouvrière Saint-Joseph sous la présidence de M. Charles Ruys.

C'est le P. Hendrichs qui a prononcé le discours d'ouverture, où il a retracé le rôle social de Mgr von Ketteler, l'un des types les plus achevés de l'action sociale catholique au XIXe siècle.

La plupart des sujets traités présentent un intérêt immédiat comme remède aux maux sociaux dont souffre la Hollande. Le Dr Woyons a proposé la création d'un sanatorium antituberculeux après avoir exposé les divers moyens de lutter contre le fléau qui fait des milliers de victimes en Hollande. Le P. Hamann a traité de la lutte contre l'alcoolisme, préconisant des mesures raisonnables pour la tempérance plutôt que pour l'abstinence totale.

M. Tepe, exposant le fonctionnement des ociétés coopératives de consommation et de production, en a demandé l'institution au profit des fonctionnaires et des ouvriers.

Le P. Greeve a tracé le devoir des plus fortunés et des plus instruits dans l'oeuvre sociale. M. Aengenent a traité du contrat collectif.

Le député Aalbeersé a abordé une question non moins discutée, celle des syndicats: il a fait un vigoureux appel aux ouvriers pour les engager à obtenir par l'association des conditions de travail plus avantageuses.

M. Brema, qui a clôturé la Semaine sociale, a reconnu qu'elle n'avait pas encore donné les résultats pratiques tout d'abord espérés, mais c'est une raison de plus de continuer courageusement l'oeuvre commencée, car rien de grand ne s'accomplit sans le temps.

—"Le Social".

Elles en ont Guéri des Milliers

Les Fameuses Prescriptions du Père Morriscy Ont Gagné la Confiance de Ceux Qui Les Ont Essayées.

Le Remède "No. 7" du Père Morriscy

Guéri le Rhumatisme et le Mal de Reins.

Il y a diverses manières de soulager le mal de dos et les douleurs du rhumatisme—mais il n'y a qu'une manière de les guérir. Cette manière consiste à débarrasser le sang de l'acide urique empoisonné, qui se fixe aux articulations et aux fibres des muscles, et cause toutes les souffrances. Cet acide urique ne peut être chassé que par les reins.

Ce sont les filtres naturels au corps, qui ont pour fonction d'enlever du sang les tissus usés et autres déchets, qui, si on les laisse, se changent bientôt en poison.

Le Remède "No. 7" du Père Morriscy agit directement sur les reins, les tonifie et leur permet de fonctionner normalement. Il commence immédiatement à chasser l'acide urique empoisonné du sang, et finit par l'expulser complètement, et partout, guérit le rhumatisme.

Les Tablettes "No. 7" sont des plus efficaces et ne sont pas du tout dangereuses.

Prix, 50 cents la boite.

M. Barbarie, du bureau d'enregistrement, à Dalhousie, Comté de Restigouche, N.B., souffrait depuis des années, lorsqu'un ami lui recommanda le Remède "No. 7" du Père Morriscy. Voici ce qu'il en dit :

Dalhousie, N.B., 14 Avril, 1909.

THE FATHER MORRISCY MEDICINE CO., LTD.

Je souffrais du rhumatisme depuis des années et récemment je dus m'aliter et mander le médecin. Un ami me recommanda votre remède et j'essayai vos Tablettes No. 7 ainsi que votre liniment et je puis les recommander à tous ceux qui souffrent car ils m'ont réellement soulagé et je puis, aujourd'hui, marcher aussi bien que jamais.

Votre tout dévoué,

JOHN BARBERIE.

Le Remède "No. 10" du Père Morriscy

Guérit les Toux et Renforce les Poumons.

L'homme ou la femme qui néglige une toux—qui permet à un rhume ordinaire de suivre son cours—qui ne s'occupe pas d'une douleur à la poitrine, causée par chaque respirations—joue avec la mort.

Le Remède "No. 10" du Père Morriscy, communément appelé "Tonique pour les Poumons", est un des remèdes les plus sûrs et les plus efficaces jamais employés contre ces maladies. Non seulement il soulage la toux et le rhume, mais il reconstitue et renforce tout l'organisme.

Il est combiné d'après la veritable prescription du Père Morriscy, d'herbes, d'écorces et de baumes, et ne contient pas la moindre trace d'opium, de morphine ou de tonte autre drogue similaire. En conséquence, il est parfaitement sûr, même pour les bébés.

Bouteille d'essai, 25c. Grandeur régulière, 50c.

M. Aylward se procura le Remède "No. 10" du Père Morriscy juste à temps pour sauver sa vie. Lisez son récit :

Campbellton, N.B. 5 Février, 1909.

THE FATHER MORRISCY MEDICINE CO., LTD.

Durant l'hiver 1907, en travaillant sur la Côte de Gaspé, je contractai un rhume grave qui se fixa sur mes poumons.

De retour chez moi j'écrivis au Père Morriscy lui expliquant mon cas. Je reçus une lettre de lui avec une prescription pour son remède, qui ne pouvait alors être remplie ici. Au bout d'une semaine, je la reçus juste à temps pour sauver ma vie. Après en avoir fait usage pendant un mois, je n'étais plus le même homme.

Votre tout dévoué

JNO. AYLWARD.

Le Remede "No. 26" du Père Morriscy

Guérit le Catarrhe.

Les rhumes de cerveau négligés, mettent bientôt la membrane des passages nasaux dans un état d'inflammation chronique, qui causent presque invariable-ment le catarrhe. Bien que les premières phases du catarrhe ne soient pas immédiatement dangereuses, elles sont désagréables. Plus les phases avancent plus le mal est ennuyeux, et il dégénère ordinairement en les fatales maladies pulmonaires ou stomacales.

Si on ne l'enraie pas, le catarrhe s'aggrave presque toujours, de sorte qu'il n'est pas prudent de le négliger. D'après le témoignage de centaines de gens des Provinces Maritimes, le Remède "No 26" du Père Morriscy est le remède le plus efficace—un traitement interne et externe combiné.

Les tablettes fngurgités purifient le sang et donnent à l'organisme une nouvelle vigueur pour chasser la maladie. L'onguent, l'appliqué directement dans les narines, nettoie, calme et cicatrise les tissus malades. Il en résulte, dans presque chaque cas, une guérison complète, là même où les autres remèdes ont échoués.

Prix : 50c le traitement combiné.

Le Liniment du Pere Morriscy.

Chasse Maux et Douleurs.

Avez-vous un vrai bon liniment à la maison, pour faire face aux multiples cas d'urgence qui ne manquent pas de se présenter.

Si vous avez une bouteille du liniment du Père Morriscy à votre portée, vous pouvez vous épargner, de même qu'à votre famille, des heures de souffrances inutiles, pour ne pas dire plus. Des centaines de patients de feu le Père Morriscy en ont fait usage pendant des années, et il s'est révélé des plus efficaces pour les muscles en douleurs, meurtrissures, coupures, entorses, gerçures des mains, engelures, brûlures, morsures du froid, maux de dents, maux de dos, douleurs des reins, rhumatisme musculaire, enflures, douleurs ou raideurs des articulations, maux de gorge et douleurs à la poitrine. Il est surtout inappréciable contre le rhumatisme, pris à l'extérieur, tout en faisant usage des Tablettes "No 7". Il est également efficace quand on s'en frictionne la gorge et la poitrine, en même temps que l'on prend le remède "No 10" du Père Morriscy contre les toux et les rhumes.

Le liniment du Père Morriscy est propre et agréable à prendre et c'est un splendide liniment pour se frictionner.

25 cent la bouteille.

Ces remèdes ne sont ni nouveaux, ni des "guérit-tout". Chaque prescription fut préparée scientifiquement par feu le Père Morriscy pour guérir une certaine sorte de maladie. Chaque prescription fut essayée pendant des années et il fut constatée, sans l'ombre d'un doute, qu'elle guérit cette maladie. Chaque remède est en conséquence, digne d'occuper une place dans la pharmacie de famille afin de répondre aux besoins qui peuvent se présenter soudainement. Procurez-les vous de votre marchand, ou de la 72F

FATHER MORRISCY MEDICINE CO. LTD., - - - - CHATHAM, N.B.

S. R. Pagé, Inventeur, Président. Théodule Bernier, Gérant. C. E. Pagé, Secrétaire

The Page Neverdrop Hook Co. of Canada LTD

Breveté Déc. 1908. Compagnie incorporée, Juin 1909. Manufacturé, Avril 1910.

Patenté dans six pays: Canada, Etats-Unis, Angleterre, France, Allemagne, Belgique.

Manufacture et bureau principal : SHERBROOKE, P. Q.

50, rue Frontenac, SHERBROOKE.

1 2 3 4 5 7

Un chapeau accroché à une de ces patères ne tombe plus

¶ Rien de plus ennuyeux qu'un chapeau qui tombe à terre pendant les offices religieux ou ailleurs. Avec notre nouvelle patère, les chapeaux ne tombent plus, ils restent accrochés.

¶ Tous les architectes, entrepreneurs d'églises, etc., qui ont vu ce nouveau crochet perfectionné l'ont beaucoup apprécié et sont unanimes à le recommander pour **églises, communautés religieuses, maisons privées, hôtels, etc.**

ENCOURAGEONS CETTE NOUVELLE INDUSTRIE CANADIENNE.

J. E. DUPÉRÉ, agent, 26, rue Ste-Madeleine, QUEBEC

Le Pelerinage de Dimanche

Les billets pour le pèlerinage de dimanche prochain à Ste Anne de Beaupré sont en vente chez M. J. L. Dussault, tabaconiste, rue S. Jean. Le prix du billet est de 60 cts pour les aduites et de 30 cts pour les enfants.

On pourra aussi se procurer des billets aux abords de la gare du chemin de fer de Ste Anne en s'adressant aux Zouaves depuis 6 heures jusqu'à 7.45 heures a. m.

Les Zouaves, accompagnés de la fanfare des Cadets de S. Jean-Baptiste, descendront par un train spécial à 7 heures précises. Il y aura une messe basse à l'arrivée du train vers 8 heures ; à 10.30 heures procession de la basilique au couvent sur la colline, et au retour, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement, vénération de la relique et départ pour Québec vers 11.45 heures.

6-3fs—4765.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer

Conservez les Coupons.

Assurances, Prêts d'argent, Immeubles

Assurances de toutes sortes : Prêts d'argent par gros montants, une Spécialité

IMMEUBLES : Maisons et terrains à la ville et à la campagne

Le soussigné a HUIT ANNÉES d'expérience en affaires.

DEVISE : "Satisfaction aux clients"

JOS. T. CHENARD, Agent-général

Rés.: 9, des Stigmates. Tél. 3532 et 1650.

Chambres 1 et 2, Bâtisse Banque Hochelaga, Québec.

CANADIEN PACIFIQUE

Taux Réduits
DE
SECONDE CLASSE
POUR
COLONS

DE QUEBEC A

Vancouver, Victoria, B. C., Seattle, Tacoma, Spokane Wash., Portland Ore **$51.00**

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., et Mexico City, Mex **$51.50**

et autres endroits de l'Arizona, Idaho, Montana, Nevada, etc.

$14.10 NEW-YORK ET RETOUR

Départ par tous les trains réguliers, jeudi le 13 octobre.

Limite de retour, lundi le 24 octobre 1910.

Pour renseignements généraux, billets etc., veuillez vous adresser à 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais.

JULES HONE, Jr.,
Agence générale de
Chemins de fer et paquebots.
Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

R & O NAV. CO.

Pour Montréal
Tous les jours
EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Départ à 6 h. P. M.

A la fin de la Semaine
Billet aller et retour au prix d'un simple parcours

Pour le Saguenay
Tous les mardis et samedis à 8 h. A. M.

Pour informations, etc., s'adresser au bureau de la Compagnie, rue Dalhousie.

WALLACE COLLEGE
25, rue St-Stanislas, Québec.
(13ème année)

Spécialités : Télégraphie Commerciale et Télégraphie de Chemin de Fer, Comptabilité, Sténographie et préparation aux examens des différentes professions techniques. Pas de vacances.

J. W. M. WALLACE,
Princ.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Départ tous les JEUDIS à 10 heures a. m. De New-York au Havre-Paris (France)

La Savoie	13 Oct.
La Gascogne (supplémentaire)	15 Oct.
La Lorraine	20 Oct.
La Touraine	27 Oct.
Niagara (supplémentaire)	29 oct.
Chicago (supplémentaire)	29 oct.

Renseignements.—Les agents de la Compagnie générale Transatlantique à Québec sont les suivants : E. Roumilhac, 48 rue du Palais ; Jules Hone, Jr, agent C. P. R. ; F. S. Stocking, 32 rue St-Louis.

Le Manuel des Parents Chrétiens

"C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propapager dans les paroisses . . . et engagent fortement les parents chrétiens dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs". (Mgr Bégin—Lettre à M. l'abbé D. Gosselin).

En vente à nos bureaux.

Courrier de S. Hyacinthe

Exposition de Bagot

S. Hyacinthe, 7.—L'exposition du comté de Bagot à S. Liboire, comme d'habitude, a été visité par plusieurs milliers de personnes. Voici la liste des prix accordés aux exposants, que nous communique le secrétaire :

Chevaux canadiens enrégistrés

Etalons de 3 ans ou plus.—1er prix, Louis Rodier; 2e, Arthur Dufresne; 3e, Frs. Meunier; 4e, Isidore Hétu.

Etalons de 2 ans.—1er, L. Rodier; 2e, Gilbert Brunette.

Juments de 3 ans ou plus.—1er, C. Laforme; 2e, L. Rodier; 3e, J. Picard; 4e, Alf. Lemonde; 5e, Elz. Désautels; 6e, J. Cordeau.

Pouliches de 2 ans.—1er, Jos. Picard; 2e, Cl. Laforme.

Pouliches de 1 an.—1er Cléophas Laforme.

Poulains ou pouliches de l'année.—1er, A. Lemonde; 2e, C. Laforme; 3e, J. Cordeau; 4e, Ls. Rodier.

Autres races enregistrées

Etalons de 3 ans ou plus.—1er Emilien Pion.

Chevaux enrégistrés ou non

Chevaux de trait.—1er, Ls. Vendal; 2e, Nap. Tétreault, fils; 3e, Saul Roireau; 4e, Urgel Lavigne.

Chevaux de voiture.—1er, A. Meunier; 2e, Albert Lanois; 3e, Ls. Marcotte; 4e, J. B. Gosselin; 5e, Al. Lemonde.

Etalons pesants, 3 ans ou plus.—1er, E. Tétreault; 2e, Adoric Lussier; 3e, F. Gervais.

Etalons légers, 3 ans ou plus.—1er, Eusèbe Lemonde; 2e, Nérée Vasseur.

Poulains pesants, 2 ans.—1er, J. Gosselin; 2e, J. F. R. Hérard; 3e, J. Morin.

Poulains légers.—1er, E. Désautels; 2e, F. Courchesne; 3e, J. Carrière.

Poulains pesants, 1 an.—1er Emery Gendron; 2e, Nap. Houle; 3e, U. Chabot.

Poulains légers, 1 an.—1er, S. Girouard; 2e, Paul Sylvestre.

Poulains ou pouliches de l'année pesants.—1er, I. Desmarais; 2e, E. Gendron; 3e, Xavier Fafard; 4e, S. Rottreau.

Poulains ou pouliches de l'année légers.—1er, Jos Carrière; 2e, Louis Cabana; 3e, A. Lemonde; 4e, Marc Valcourt.

Pouliches pesantes, 2 ans.—1er, D. Fontaine; 2e, A. Gendron; 3e, J. F. R. Hérard.

Pouliches légères, 2 ans.—1er, E. Marin; 2e, Jos. Bélanger.

Pouliches pesantes, 1 an.—1er, J. Durand; 2e, Alb. Genïron; 3e, Saul Roireau.

Pouliches légères, 1 an.—1er, Ls. Grandpré; 2e, Hector Girard; 3e, J. Chabot.

Juments légères, 3 ans ou plus.—1er, N. Valcourt; 2e, Osias Beaudry; 3e, Ls. Gendron; 4e, Nap. Lussier.

Juments pesantes, 3 ans ou plus.—1er, Ed. Delorme; 2e, E. Marin; 3e, W. Fournier; 4e, Z. Martel.

Bétail Canadien enrégistré

Taureaux de 2 ans ou plus.—1er Pierre Sylvestre; 2e, Paul Sylvestre.

Taureaux de 1 an.—1er, Victor Sylvestre; 2e, Paul Sylvestre.

Taureaux de l'année.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, Victor Sylvestre.

Vaches à lait, 4 ans ou plus.—1er, Victor Sylvestre; 2e, T. Picard; 3e, Paul Sylvestre; 4e, Pierre Sylvestre.

Vaches à lait, 3 ans.—1er, Paul Sylvestre; 2e, Pierre Sylvestre; 3e, T. Picard; 4e, Victor Sylvestre.

Vaches à lait, 2 ans.—1er Pierre Sylvestre; 2e, Paul Sylvestre; 3e, Victor Sylvestre.

Génisses de 2 ans.—1er, Victor Sylvestre; 2e, Paul Sylvestre.

Génisses de 1 an.—1er Victor Sylvestre; 2e, Paul Sylvestre; 3e, Pierre Sylvestre.

Génisses de l'année.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, Paul Sylvestre; 3e, Victor Sylvestre.

Troupeau de 4 vaches à lait.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, Victor Sylvestre; 3e, Paul Sylvestre.

Autres races pures enrégistrées

Taureaux Holstein, 2 ans ou plus.—1er, S. Valcourt; 2e, Pierre Proulx.

Taureaux Holstein, un an.—1er, P. Chicoine; 2e, A. Fournier; 3e, C. Lussier.

Vaches à lait Holstein, 4 ans ou plus.—1er, N. Vasseur; 2e, C. Lussier.

3 ans.—1er, A. Fournier; 2e, C. Lussier; 3e, N. Vasseur; 4e, Pierre Proulx.

2 ans.—1er, Paul Valcourt.

Génisses Holstein, 2 ans.—1er, C. Lussier; 2e, Nérée Vasseur.

Un an.—1er, Pierre Proulx; 2e, C. Lussier.

De l'année.—1er, P. Chicoine; 2e, C. Lussier; 3e, N. Vasseur.

Taureaux Ayrshire, 2 ans ou plus.—1er, F. Berger; 2e, T. Dufresne; 3e, P. Proulx; 4e, F. Berger.

Trois ans.—1er, T. Dufresne, 2e, C. Lussier; 3e, Pierre Proulx; 4e, F. Berger.

Deux ans.—1er, E. Martin; 2e, T. Dufresne; 3e, J. Ravenelle.

Génisses Ayrshire, 2 ans.—1er, J. Ravenelle; 2e, F. Berger.

Un an.—1er, J. P. St-Pierre; 2e, C. Lussier; 3e, F. Berger.

De l'année.—1er, T. Dufresne; 2e, E. Martin; 3e, F. Berger.

Troupeau de 4 vaches à lait.—1er, C. Lussier; 2e, F. Berger.

Troupeau de trois vaches à lait croisées et un taureau de race pure.—1er, A. Fournier; 2e, Pierre Sylvestre; 3e, T. Dufresne; 4e, C. Lussier.

Races croisées

Vaches à lait, 4 ans ou plus.—1er, P. Bazinet; 2e, J. Houle; 3e, C. Lussier.

Trois ans.—1er, A. Fournier; 2e, E. Fontaine; 3e, T. Dufresne; 4e, H. L'Heureux.

Deux ans—1er, U. Durocher; 2e, E. Marin; 3e, M. Jodoin; 4e, P. Proulx.

Génisses, 2 ans.—1er, J. F. St-Pierre; 2e, C. Penel; 3e, F. Berger; 4e, E. Fontaine.

De l'année.—1er, H. Charpentier; 2e, L. V. Vandal; 3e, A. Bergeron; 4e, E. Marin.

Troupeau de 4 vaches à lait.—1er, U. Durocher; 2e, E. Fontaine; 3e, C. Lussier.

Moutons races pures enrégistrées

Béliers Cotswold, 2 ans ou plus.—1er, H. Côté; 2e, L. Vandal; 3e, Paul Sylvestre.

Un an.—1er, H. Côté; 2e, Louis Vandal.

De l'année.—1er, Ls. Vandal; 2e, L. M. Marc-Aurèle.

Brebis Cotswold, 1er, H. Côté; 2e, Paul Sylvestre.

Un an.—1er, H. Côté; 2e, Paul Sylvestre.

De l'année.—1er, H. Côté; 2e, L. Marc-Aurèle.

Béliers Oxford Downs, 2 ans ou plus.—1er, Pierre Sylvestre.

Un an.—1er, Pierre Sylvestre.

De l'année.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, Alb. Grandpré.

Brebis Oxford Downs, 2 ans ou plus.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, A. Grandpré.

Un an.—1er, Pierre Sylvestre.

De l'année.—1er, Pierre Sylvestre.

Béliers Shropshire, 2 ans ou plus.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, Pierre Proulx.

De l'année.—1er, Paul Sylvestre; 2e, J. B. StPierre; 3, Pierre Proulx.

Brébis Shropshire, 2 ans ou plus.—1er N. Vasseur; 2e, Paul Sylvestre; 3e, Pierre Sylvestre.

De l'année.—1er, Paul Sylvestre; 2e, N. Vasseur.

Béliers Leicester, 2 ans ou plus.—1er, J. Picard; 2e, T. Picard.

Un an.—1er, A. Bergeron.

De l'année.—1er A. Bergeron, 2, Alb. Donat; 3e, J. Picard.

Brebis Leicester, 2 ans ou plus.—1er, A. Bergeron; 2, A. Donat; 3e, J. Picard.

Un an.—1er, A. Bergeron.

De l'année.—1er, A. Bergeron; 2e, J. Picard; 3e, T. Picard.

Troupeau Hampshire Down, 3 têtes.—1er, Victor Sylvestre.

Troupeau Lincoln.—1er, Paul Sylvestre.

Races croisées

Brebis 2 ans ou plus.—1er, H. Côté; 2e, E. Loiselle; 3e, I. Leduc.

Brebis 1 an, laine longue.—1er, H. Côté; 2e, S. Quintal; 3e, H. Jodoin.

De l'année, laine longue.—1er, H. Côté; 2e, E. Loiselle; 3e, A. Bergeron.

Brebis 2 ans ou plus, laine courte.—1er, H. Guilmain; 2e, Pierre Sylvestre.

Un an.—1er, Moïse Jodoin; 2e, Victor Sylvestre; 3e, Jos. Ravenelle.

De l'année.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, J. P. St-Pierre; 3e, S. Quintal.

Cochons

Truies de l'année, Yorshire.—1er, Alcidas McDuf.

Cochons un an ou plus, Chester blanc.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, O. Corbeil; 3e, Paul Sylvestre.

Cochons de l'année, Chester blancs.—1er, P. Chicoine; 2e, L. Lachapelle; 3e, Paul Sylvestre.

Truies 1 an ou plus, Chester blanc.—1er, Pierre Sylvestre; 2e, L. Lachapelle.

De l'année.—1er, Paul Sylvestre; 2e, Pierre Sylvestre; 3e, L. Lachapelle.

Troupeau de 3 cochons, Poland Chinas.—1er, Victor Sylvestre.

Races croisées

Truies 1 an ou plus.—1er, L. Desorcy; 2e, J. Picard; 3e, Pierre Delâge.

De l'année.—1er, L. Désorcy; 2e, U. Desrochers; 3e, L. M. Marc-Aurèle.

Volailles.—Races pures enrégistrées

1 poule et 1 cop.—1er, H. Rodier; 2e, Ls. Gamache; 3e, E. Gauvin.

1 poulette et poulet.—1er, G. Godreau; 2e, A. Donat; 3e, H. Rodier.

Races croisées

1 poule et coq.—1er, J. P. St-Pierre; 2e, B. Courchesne; 3e, Ls. Vandal.

Poulette et poulet.—1er, Z. Martel; 2e, J. Ravenelle; 3e, L. M. Marc-Aurèle.

1 dinde et dindon.—1er, Jos. Chabot; 2e, Paul Sylvestre.

Oie et jars.—1er, Nap. Benoit; 2e, Ls. Vandal; 3e, Nérée Vasseur.

Cane et canard.—1er, Nap. Benoit; 2e, L. M. Marc-Aurèle.

Produits de la ferme

5 lbs sucre d'érable.—1er, J. P. St-Pierre; 2e, S. Roireau; 3e, A. Lamonde.

1 bouteille sirop d'érable.—1er, J. P. St-Pierre; 2e, Alb. Chagnon; 3e, L. P. Sylvestre.

5 lbs miel coulé.—1er, G. Maheu; 2e, L. P. Sylvestre; 3e, Nap. Gaudette.

5 lbs miel en gâteaux.—1er, G. Maheux; 2e, Aimé Caouette; 3e, L. P. Sylvestre.

1 bouteille de vin canadien.—1er, A. Lachapelle; 2e, C. Laforme; 3e, J. St-Onge.

5 lbs de raisin.—1er, J. P. St-Pierre; 2e, C. Fiset.

Pain d'habitant.—1er, J. B. Gosselin; 2e, A. Fournier; 3e, A. Gendron.

1 melon.—1er, P. Lajoie; 2e, J. B. Gosselin.

1 douzaine de tomates.—1er, Fred. Berger, 2e, Alf. Beaudry.

5 lbs savon du pays.—1er, O. Phaneuf; 2e, M. Jodoin; 3e, A. Fournier.

1 citrouille.—1er, O. Phaneuf; 2e, J. Picard; 3e, A. Roireau.

3 choux.—1er, O. Phaneuf; 2e, Fred Berger; 3e, E. Bernard.

5 lbs tabac en feuille.—1er, J. Caouette; 2e, E. Beaudoin; 3e, S. Roireau.

1 minot de pommes.—1er, A. Gosselin; 2e, J. B. Gosselin; 3e, F. Martel.

½ minot de carottes à vache.—1er, A. E. Tremblay; 2e, Ls. Chicoine.

½ minot de betteraves à vache.—1er, A. Gendron; 2e, P. Proulx; 3e, D. Gendron.

½ minot d'oignons.—1er, Ls. Gauthier; 2e, Ovide Phaneuf; 3e, F. Martel.

1 tresse de blé-d'Inde en épis.—1er, H. Lachapelle; 2e, F. Martel.

1 minot de patates.—1er, J. Chicoine; 2e, C. A. St-Pierre; 3e, H. Lachapelle.

Gerbes de blé.—1er, C. Lussier; 2e, R. Laforce; 3e, Pierre Proulx; 4e, O. Beaudoin.

Gerbes d'avoine.—1er, E. Beaudoin; 2e, J. Gatien; 3e, H. Dorais; 4e, Anette Paradis.

Manufacture Domestique

10 verges d'étoffe croisée.—1er, J. Lemonde; 2e, Jos. Ravenelle; 3e, Ls. Cardin.

10 verges imitation de drap.—1er, F. Berger; 2e, J. Picard; 3e, E. Martel; 4e, H. Fontaine.

10 verges Flanelle blanche croisée.—1er, Jos. Lamonde; 2e, E. Désautels; 3e, P. Bazinet.

10 verges Flanelle blanche non croisée.—1er, Jos. Lamonde; 2e, P. Bazinet; 3e, P. Proulx.

10 verges Flanelle couleur croisée.—1er, Pierre Proulx; 2e, M. Bérard; 3e, J. Lemonde.

10 verges Flanelle couleur, non croisés.—1er, Jos. Lemonde; 2e, P. Proulx; 3e, P. Bazinet.

10 verges toile.—1er, J. Lemonde; 2e, S. Fiset; 3e, P. Lajoie; 4e, Pierre Proulx.

10 verges tapis catalogne.—1er, H. Fontaine; 2e, J. B. Dépot; 3e, S. Quintal; 4e, J. Lemonde.

Habit d'étoffe complet pour homme.—1er, Nap. Lussier; 2e, M. Ledoux; 3e, M. Bérard.

Paire de couvertures blanches.—1er, J. Lemonde; 2e, J. Ravenelle; 3e, N. Vasseur.

Couvertes fleuries.—1er, Pierre Delâge; 2e, E. Martel; 3e, C. Dépot.

Couvre-pieds de laine.—1er, P. Proulx; 2e, E. Gendron; 3e, E. Beaudoin.

Couvre-pieds laine et coton.—1er, M. Beaudoin; 2e, Pierre Proulx.

Couvre-pieds de coton.—1er, P. Laplante; 2e, P. Cournoyer; 3e, O. Corbeil.

Couvre-pieds crochetés.—1er, O. Lincourt; 2e, A. Parent; 3e, E. Martel.

½ doz. essuie mains de toile.—1er, O. Coutu; 2e, C. Fisette; 3e, M. Jodoin.

Jupon de laine.—1er, H. Proulx; 2e, H. Fontaine; 3e, C. Fisette.

Tapis crochetés.—1er, Ovide Phaneuf; 2e, G. Maheu; 3e, O. Cournoyer.

6 poches de toile.—1er, P. Lajoie; 2e, Os. Coutu; 3e, F. Berger.

Tapis de voiture.—1er, J. Lemonde; 2e, A. Picard; 3e, P. Lajoie.

Broderie en fil.—1er, P. Cournoyer; 2e, P. Bazinet; 3e, A. Lefreniêre.

Collection de tricot.—1er, M. Jodoin; 2e, E. Martel; 3e, Ls. Beaudoin; 4e, T. Désautels.

Châle en laine tricoté.—1er, J. Perron; 2e, R. Couture; 3e, M. Jodoin.

Châle en laine tissée.—1er, J. Lemonde; 2e, F. Berger; 3e, Z. Martel.

Paire de chaussons ou bas.—1er, Pierre Proulx; 2e, A. Gendron; 3e, J. Lemonde.

Paire de mitaines de laine.—1er, J. Lemonde; 2e, O. Lincourt; 3e, P. Proulx.

Couvertes à chevaux.—1er, J. Lemonde; 2e, E. Lemonde; 3e, P. Lajoie.

En outre des prix précipités, plusieurs prix extra ont été accordés dans chacun des départements, et spécialement dans ceux des volailles, produits de la ferme et manufacture domestique.

Ouverture des Ecoles gratuites du Soir

Lundi, le 10 octobre, à 7.30 heures du soir, les écoles gratuites s'ouvriront comme suit:

ECOLES DES GARCONS

A l'Académie Leckquell, rue St-Jacques, Montcalmville; aux écoles des Frères, rue St-Jean; coin des rues Grant et Des Fossés; rue Massue; des Frères Maristes, St-Malo; au club Sarsfield, rue Champlain.

ECOLES DE FILLES

Aux écoles de Mlle McKeown, couvent de Ville-Montcalm, rue St-Jacques; de Mlle Fackney, 3 d'Artigny; de Mlle Trumble, 378 rue St-Jean; de Mlle Grenier, 74 rue Parent; de Mlle Guay, 128 Kirouac; de Mlle Ferland, 161 Sauvageau.

TH.-G. ROULEAU, Ptre,
Directeur.

7-15 fs.—4773

TABAC
CHAMPLAIN
A FUMER ET A CHIQUER

Un liquide qui guérit l'Exema

Quand les onguents servent à rien

Pour ce qui regarde les maladies de la peau les médecins sont d'accord sur le point suivant :

"N'emprisonnez pas les germes de la maladie dans la peau par l'usage d'onguent graisseux, en les encourageant à se multiplier. La vraie cure de toutes les maladies genre Exzéma ne peut être assurée que par des agents guérisseurs sous forme de liquide : Il faut sortir les germes par lavement.

Et le lavement le plus simple et le plus efficace est un composé d'huile de pyrole (Wintergreen) et de thymole et autres ingrédients ; c'est la prescription D. D. D. Elle atteint les germes de la peau et les détruit comme pas un remède ne peut le faire.

Une bonne échantillon vous procurera un commencement de guérison et vous soulagera instantanément. Ecrivez aujourd'hui à "D. D. D. Laboratories, Dept. O. A., 49 Colborne St., Toronto."

En vente chez tous les pharmaciens.

Quelques-uns des styles Semi-ready pour la saison. Vous en trouverez d'autres dans le cahier des modes—"Le Tribunal de la Mode"—tous de bonnes formes, se recommandant à l'homme de bon goût.

Semi-ready—"la mode du jour"

Complets à $15, $18, $20 et plus.

Le même prix d'un océan à l'autre.

GEORGE MORISSETTE L'HEUREUX & GAUVIN
168, rue St-Jean, coin d'Youville 183-185 rue St-Joseph
PHILIPPE MICHAUD & Cie Côte du Passage Lévis.

Battant Retrolancé
Breveté

CLOCHES PACCARD
ANNECY-LE-VIEUX, FRANCE.

L'Accord parfait sans retouche après la coulée. Montures en acier, coussinets à secteurs mobiles. Fournisseur d'au-delà de 500 cloches au Canada, et des importantes sonneries de St-Pierre et Sacré-Cœur de Jésus Montréal, St-Roch et St-Sauveur de Québec, St-Patrice de New-York, St-Vincent de Philadelphie. Dépôt de cloches et montures à Québec. Rachat des vieilles cloches, machine à sonner automatiquement les cloches à la volée. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin de cloche et voir fonctionner la machine.

C. EMILE MORISSETTE, Représentant Général.
203 et 208, rue Latourelle, Québec.
Z. O. TOURANGEAU, Représentant à Montréal, 350, rue Rachel.

J. O. LAFLAMME, photographe
305, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Portraits de luxe, groupes, etc.
Portraits agrandis.
le meilleur marché de la ville.

Spécialité : Photographies Ping Pong, 30 portraits pour 25 cents

FONDERIE SPECIALE DE GROSSES CLOCHES D'EGLISES

METAUX DE PREMIERE MARQUE
TRAVAIL ARTISTIQUE

PRODUITS GARANTIS.
Prix très modérés.

ACCORDS GARANTIS
10 années
CARILLONS

SOLIDITÉ GARANTIE
10 années
BOURDONS

JULES ROBERT
FONDEUR DE CLOCHES
12, rue Pichon, à Nancy
(Meurthe-et-Moselle).

Fournisseur des principaux évêchés de France.—Maison de confiance fondée en 1850.—La plus ancienne existante et la plus connue, dirigée de père en fils.—Nouveaux systèmes de coussinets perfectionnés à galets et à billes d'acier, à grain d'orge double en acier et en bronze, etc., etc.—Systèmes à battant rétrograde, à battant lancé et à battant rétro-lancé.—La maison garantit la tenalité de ses cloches, sans aucune retouche, après la coulée.

Representant au Canada
JOS. ST-HILAIRE, ENTREPRENEUR GENERAL
St-Romuald, Co. Lévis.

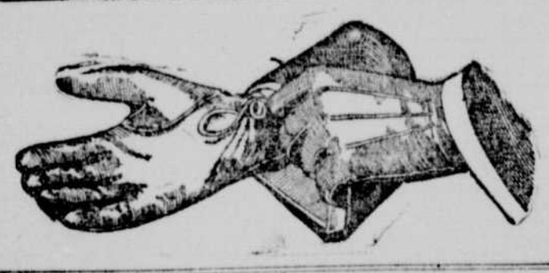

Notre assortiment d'articles pour hommes "Gent's furnishing" commande la confiance par le soin avec lequel il est choisi.

Nous ne gardons que la meilleure qualité.

GANTS simples et doubles, Chemises, collets, cravates, parapluies, camisoles et caleçons, bas, bretelles, mouchoirs, etc., etc.

Spécial : Vestes à patrons en tweed et en laine, de $1.00 à $4.00.

DU NOUVEAU : Le chapeau Australien, l'article pour porter avant les casques, nous avons deux styles différents, un en velours et l'autre en pluche, rien de plus confortable, et rien de plus élégant.

Prix $2.00 à $5.00.

N. E. Papillon
358 rue St-Jean
Quebec

COMMERCE

AUX ETATS-UNIS

Dans sa dernière chronique, M. Henry Clews constate qu'il est difficile d'envisager les traits fondamentaux du marché des valeurs autrement que sous un jour favorable et encourageant. Si ce n'était du facteur politique, ou s'il disparaissait complètement et d'une manière définitive, certaines conditions existent qui seraient certainement de nature à produire une amélioration graduelle.

La récolte du blé-d'Inde par exemple est maintenant pratiquement hors de tout danger ou sauve pour une proportion d'au moins 90 p. c., et elle va certainement dépasser cette année trois billions de minots pour la première fois dans l'histoire de notre grand pays. Les autres produits de la ferme ne promettent pas sans doute d'établir de nouveaux records ; néanmoins en somme leur rendement ne sera pas loin d'être extraordinaire et de nature à établir l'année 1910 comme une "banner year" dans l'histoire agricole des Etats-Unis. C'est une situation fondamentale qui à la longue ne manquera que de faire sentir de bienfaisants effets—une situation qui va probablement se réfléter sur le marché financier bien avant d'avoir quelque effet sur le commerce et l'industrie. Il est guère possible d'exagérer l'importance d'un tel facteur à la source.

Une autre influence formidablement favorable est le changement prononcé pour le mieux qui a eu lieu dans les conditions monétaires depuis quelques semaines. Il est vrai que la Banque d'Angleterre a haussé le minimum officiel de son taux d'escompte à 4 p. c. jeudi, pour faire suite à une hausse de même nature faite par la Banque d'Angleterre lundi. Les gouverneurs de la Banque d'Angleterre n'ont fait à ce sujet que conformer leur taux officiel au marché actuel. L'argent en Angleterre n'est pas à un taux anormalement élevé, et le prix que les capitaux commandent maintenant de ce côté-là peut être regardé plutôt comme un signe de vigueur dans la situation fiscale en général que comme un indice de nature à suggérer des développements défavorables. La Grande Bretagne passe actuellement à travers une période d'activité commerciale et de prospérité sans précédent. Il est naturel par conséquent que les affaires de banques concourent cordialement à la prospérité courante. Nos propres banquiers pourraient certainement soutenir un peu plus cette espèce de prospérité sans que cela pût constituer une influence défavorable sur la situation des affaires en général. L'argent facile, n'est pas par lui-même une influence défavorable dans le marché des valeurs. La facilité de l'argent accompagne d'ordinaire la dépression tant dans les affaires que l'industrie. Les événements ont prouvé que la crainte générale au commencement de l'été que l'on allait être à court de fonds cet automne, n'était pas fondée, et les apparences indiquent que le marché des valeurs aura, cet automne, ample accommodation de la part des banques, pour n'importe quel mouvement d'un caractère spéculatif qui se fera probablement dans les dernières semaines de l'année. Les préparatifs pour les déboursés de dividendes trimestriels et d'intérêts, commencés le 1er octobre courant, ont rendu les taux d'escompte beaucoup plus fermes dans le cours de la semaine, mais ces taux vont s'améliorer ou revenir à l'état normal. Il est probable que les achats de valeurs de première classe pour placements sur toute hausse importante ou sur toutes ruptures ne manqueront pas d'être profitables ou avantageux d'ici à nouvel ordre.

AU CANADA

A TORONTO, les affaires dans le commerce en gros sont toujours passablement actives. La demande des marchandises de saison n'a pas diminué. Les établissements d'empaquetage sont en pleine activité; ils ont à empaqueter et expédier dans l'Ouest quantité de marchandises avant la clôture de la navigation sur les lacs. Dans les nouveautés la vente est des plus satisfaisantes, mais les prix élevés des cotonnades ont créé un sentiment de prudence parmi les négociants les plus conservateurs. Dans la bonneterie et les tricots, etc., la demande a été tellement active que les livraisons sont en retard dans un grand nombre de cas. Les paiements sont passablement bons.

Les matériaux de constructions sont toujours en demande active, et le ton du marché est ferme. Les peintures, les huiles, etc., sont en bonne demande; la térébenthine est en hausse. La vente de ferronnerie de tablette est bonne; les affaires dans le cuir sont passables et il n'y a pas de changements dans les prix. Les peaux vertes sont tranquilles, et le marché beaucoup plus facile. Le commerce d'épiceries a été assez bon, cette semaine, les prix d'épiceries d'étapes sont fermes. Le commerce de grain est encore languissant et les réceptions de grain dans le marché sont petites. Les prix sont aussi en baisse en sympathie avec Liverpool et Chicago. Il n'y a pas d'exportation de blé parce que les exportateurs ne veulent pas payer les prix demandés. L'avoine et les autres céréales sont aussi languissantes et à des prix faciles.

A MONTREAL, le commerce en général a un ton stationnaire. Il y a un mouvement excellent de toute espèce de frets, et on se hâte de profiter des derniers jours de la navigation sur les lacs pour expédier par eau quantité de marchandises pesantes. On est généralement d'opinion que presque toutes les branches du commerce indiquent que le mouvement des affaires d'automne et d'hiver va être beaucoup plus considérable qu'on ne s'y attendait au commencement de la saison d'été. On s'attendait il y a quelque temps à un grand nombre de contr'ordres. On en a reçu quelques-uns spécialement de l'Ouest, mais le nombre de ces contr'ordres a été loin d'être ce que l'on redoutait il y a une couple de mois. On reçoit beaucoup de commandes nouveautés d'automne pour assortiment. Les prix sont généralement fermes, mais il y a encore beaucoup d'incertitude dans le marché pour les cotonnades et les indiennes. On rapporte que le commerce de la ferronnerie en général est très actif. Les recouvrements pourraient être meilleurs qu'ils ne le sont, cependant on entend beaucoup moins de plaintes à ce sujet. L'argent est maintenant assez facile et on ne s'attend à aucune gêne quelconque dans le marché monétaire d'ici à plusieurs mois. On rapporte que le commerce à la campagne est bon; les produits arrivent toujours en grande abondance dans le marché.

A QUEBEC, on n'a pas constaté de changement sensible dans le ton des affaires. L'argent est assez facile et les rentrées se font régulièrement, mais la situation est plutôt calme.

Sur le marché aux provisions les arrivages de lard sont peu considérables chez les négociants. Ceci aura pour effet de faire hausser les prix, qui seront bientôt assez difficiles. La demande à cette saison de l'année n'est que peu satisfaisante. Aucune modification n'est venue modifier les cotes, excepté toutefois pour le saindoux composé qui fait maintenant de $2.65 à $2.80 le seau, c'est-à-dire à une hausse de 15 centins le seau. Les lards Short cut marquent $29.50, clear Back $31.00 et Clear fat $29.00 le baril.

Dans les lignes d'épiceries, en gros, la tranquillité qui existait d'une façon générale sur le marché, la semaine dernière, n'a pas disparu. Les acheteurs sont passablement rares et les quelques commandes qui sont enrégistrées ne sont pas des plus considérables. Les prix du saindoux Standard ont renchéri. Il en a été de même pour ceux des conserves en boîtes, telles que fruits, tomates, pêches, poires, fraises, pommes. A part cela, rien de remarquable.

Les ventes de fruits sont toujours bonnes chez les marchands de gros. L'abondance y règne suffisamment pour y causer quelques baisses dans les cotes des raisins bleus et verts, qui sont vendus à 23 cts le panier. Les pommes Wealthy, en assez faibles quantités, sont à la hausse et font $5.00. Il est un fait important à noter, cette année, dans la récolte des pommes fameuses; elles ont surpris les acheteurs et par leur rareté et par leur hauts prix, beaucoup plus élevés que ceux de l'année dernière.

Aucun changement dans les grains et farine, les poissons, le charbon, les cuirs, les articles de quincaillerie. On peut constater une hausse dans les huiles de lin crue et bouillie.

On paie présentement le beurre des crèmeries de choix 23 cts et 25 cts et les marques inférieures jusqu'à 22 centins la livre. Le marché est assez satisfaisant. Pour ce qui a trait au fromage, la situation est aussi sans modifications. La demande est faible. Quant à ce qui concerne les prix des oeufs, il est facile de constater leur extrême cherté, vu les faibles quantités qu'ont en vente les marchands.

COURS DES MARCHES

COTATIONS REVISEES

GRAINS ET FARINES

	Prix en gros		
Avoine 34 lb ord	$0 45	à	$0 48
Orge ord. par 48 lbs	0 85	"	1 00
Orge à Drèche	0 75	"	0 80
Blé-d'Inde	0 75	"	0 77
Sarrazin	0 80	"	1 00
Fèves:			
Blanches triées, par 60 lbs	$2 10	à	2 20
Yellow Eye	0 00	"	2 75
Prov. de Québec	2 75	"	2 75
Pois	$1 20	à	1 25
Graine mil, le minot	$2 50	à	3 25
" Trèfle rouge, lb	0 17	"	0 19½
" " blanc, "	0 18	"	0 23
" " alsike, "	0 14	"	0 17

FARINES

Patente d'hiver p. bbl	$5 40	à	5 75
Patente Man	6 20	"	6 30
Stght. Roller	5 30	"	0 00
Extra, p. brl	5 00	"	0 00
Supertine, p. bbl	0 00	"	4 75
Farine de boulangers, brl	5 70	"	5 80
Patent Hung. 98 lbs	3 00	"	3 10
Farines fortes à levain	2 75	"	2 80
Patent d'Ontario	2 50	"	0 00
Straight Roller	2 50	"	0 00
Extra	0 00	"	2 35
Superfine	0 00	"	2 25
Fine	0 00	"	2 10
Son, par 100 lbs	1 65	"	0 00
Gru Blanc	1 50	"	1 60
Moulée d'avoine	1 55	"	0 00
Avoine roulée	0 00	"	2 25
Barley	2 25	"	0 00
Farine de blé-d Inde	1 55	"	1 65
Boeuf salé mess 200 brl	$16 50	à	$17 00
Lard Short cut brl	29 00	"	29 50
Lard clear Back	00 00	"	31 00
Clearfat	29 00	"	29 50
Saindoux canadien, lb	3 15	"	0 00
" composé, seau	2 70	"	2 80
Graisse chaudières, 3 lbs	0 13	"	0 14
" " 5 lbs	0 12½	"	0 12½
" " 10 lbs	0 12½	"	0 12½
Jambons, lb	0 18	"	0 19
" Bacon, lb	0 00	"	0 19
Porc abattu, par 100 lbs	0 9½	"	0 10
Cottolene, seau 20 lbs	0 12	"	0 00
" tin. 10 lbs	0 12½	"	0 00
" tin. 5 lbs	0 12½	"	0 00
" tin. 3 lbs	0 13½	"	0 00
Beurre frais	0 24	"	00 25
Beurre de laiterie	0 22	"	00 00
Fromage	0 12	"	0 13
Oeufs frais	0 23	"	0 25
Sucre d'érable:			
Sucre d'érable, liv	$0 09	à	0 10
Sirop " gal	1 00	"	1 10
Pomme de terre:			
Par lot de char pr. sac	0 0	à	0 45
Fourrages:			
Foin pressé No 1 ton	$11 50	à	12 00
Paille pressé tonne	7 50	"	8 00

POISSONS

Hareng Labrador, No 1	6 50	"	7 50
Hareng, No 1 Spring	6 00	"	00
Morue sèche, cwt	5 00	"	5 50
Morue désossée lbs	0 06	"	0 07½
Morue No 1	6 00	"	0 00
Morue No 2	5 00	"	5 50
Turbot	00 00	"	11 00
Truites	00 00	"	13 00
Saumon, No 1	00 00	"	20 00
" No 2	00 00	"	19 00
" No 3	00 00	"	17 50

HUILE

Huile Morue	$0 30	à	0 38
" Loup Marin	0 38		0 40
" de marsouin			0 40
" de loup-marin, raffiné	0 35	'	0 37
" blanche ord. gal	0 42	"	0 47
" de lard, extra gal	0 80	"	0 85
" de lard, No 1 gal	0 70	"	0 70
" olive pr mohina, gal	1 00	"	1 10
" " à umière, gal	0 86	"	0 90
" de palme, gal	0 00	"	0 00
" de lin crue pure, gal	0 64	"	0 66
" de lin bouil, pure gal	0 00	"	0 63
" de baleine, gal	0 00	"	0 75
" de pied boeuf le gal	0 85	"	0 90

MARCHE DE MONTREAL

LES GRAINS

Farine de maïs, le baril $3.10 à $3.15.

Avoine roulée, le baril, $4.45; le sac, $2.10 à $2.15.

Orge—Lots de wagons No 1, 53 à 54c, No 4, 49 à 49 1-2c.

Orge du Manitoba pour fourrage, 48 à 48 1-2c. Ontario No 2, 62c à 64c.

Maïs—Américain No 2 jaune, lots de wagon, 60 1-4c à 61 1-2c; No 3 jaune, 59 1-2c à 60c.

Avoine—No 2 de l'Ouest Canadien 39c; No 3, 37 1-2c; No 2 locale, blanche, 37c; No 3 locale, blanche, 36 1-2c.

Foin, marché actif, No 1, $11.00 à $11.50; No 2 extra, $10.00 à $10.50; No 2, $9.00 à $9.50; luzerne mélangée, $7.50 à $8.00; luzerne, $6.50 à $7.00.

Issues de blé—Marche fort. Son de l'Ontario, $19.50 à $20.50. Manitoba $19.00; Middlings Ontario, $21.00 à $22.00; Shorts Manitoba, $22.00; moulée, pur grain, $31.00; à $32.00; mélangée, $26.00 à $28.00.

Farine du Manitoba, patentes de blé du printemps, 1ères, $5.80; 2mes $5.30; patentes de blé d'hiver $5.50; Strong bakers du Manitoba, $5.10; Straight rollers, $5.00; Straight rollers, en sacs, $2.00 à $2.25; extra, $1.75 à $1.90.

INDUSTRIE LAITIERE

Beurre: Supérieur de crèmerie, 24 1-2c à 24 3-4c; 2e qualité, 23 1-2c à 24c.

Fromage de l'Ouest, 11 1-4c à 11 1-2c.

Fromage de l'Est, 11c à 11 1-4c.

Oeufs, marché actif. A la coque, 3c; oeufs de choix, 23c; bonne qualité, 21c.

LE BETAIL

Jeunes boeufs, marché ferme, 5 1-4c à 5 1-2c.

Vaches, 3 1-2c à 4 3-4c.

Taureaux, 3c à 4 1-2c.

Moutons, 3 1-2c à 4c la livre.

Agneaux, 6c à 6 1-2c la livre.

Porcs vivants, $8.25 à $8.75 les 100 livres.

Veaux, $3.00 à ... 00.

PRODUITS DE LA FERME

Haricots, marché fort: lots de wagon $1.95 à $2.00; nouvelle récolte, $1.70 à $1.75.

Pommes de terre, le sac, en lots de wagons, 60c.

Sirop d'érable en boîtes, 6 1-2c.

Sucre d'érable, 9c à 10c.

Miel, marché lourd. Brun, 11 1-2c à 12 1-2c; blanc coulé, 10 1-4c à 11c.

LE PRIX DES OEUFS

Par suite de la demande sans cesse croissante des acheteurs locaux et étrangers, le prix des oeufs a augmenté de deux cents par douzaine hier.

Il n'est arrivé que 223 caisses aujourd'hui en notre ville, au lieu de 319 il y a un an.

LE POISSON

A Montréal :

Frais.—Merluche, 5c la livre; brochet préparé, 8c; brocheton, 10 à 11c; flétan, 9c; carrelet, 10c; truite de mer, 12c; maquereau, 12c; truite des lacs, 10c; saumon de la Colombie Anglaise, 14c; saumon de Gaspé, 16c; perche préparée, 10c.

Gelé.—Morue de marché 4c la livre; filets de morue, 5c; doré, 10c; maquereau, 10c; saumon de la Colombie Anglaise, 12c; saumon de Gaspé, 20c.

Fumé.—Nouvelles merluches, 8c; nouveaux harengs, $1.10 la boîte; harengs fumés sans arêtes, $1.00 la boîte.

Huitres. — Sealshipt "standard" $1.85 le gallon; Sealshipt choisis $2.00; en vrac "standard", $1.40; en vrac choisis, $1.60.

Homards vivants la livre, 30c.

Préparé.—Morue sans arêtes, 6c la livre; morue écorchée, $5.75 la caisse.

LES EXPEDITIONS DE CORAIL

En septembre elles ont atteint le total de 2,181 tonnes. Total pour l'année, 23,138 tonnes.

LE COTON A NEW-YORK

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Janv.	14.31	13.34	14.23	14.27
Mars.	14.50	14.50	14.42	14.44
Mai.	14.52	14.57	14.46	14.51
Juillet.	14.53	14.57	14.46	14.52
Oct.	13.91	14.05	13.90	13.98
Déc.	14.23	14.28	14.18	14.22

LES GRAINS A WINNIPEG

Blé :—

	Ouv.	Haut.	Bas.	Clôt.
Déc.	97⅝	97⅝	96¾	97
Mai.	102½	102½	101¾	102⅞
Avoine :—				
Déc.	35	35¼	35	35⅛
Mai.	29¼	29⅜	28⅞	29⅛

LES GRAINS DANS L'ONTARIO

Blé de l'Ontario, No 2 d'hiver, 86c à 87.

Blé du Manitoba—No 1, du nord, $1.03; No 2, du nord, 99c blé vieux, prime de 2c; No 3, du nord 96c, aux ports des lacs pour chargements immédiat.

Avoine—De l'Ouest Canadien, No 2, 37½c; No 3, de l'Ouest Canadien, 35½c aux ports des lacs, pour chargement immédiat. Ontario, No 2, blanche, 33c à 34c; No 3, blanche, 32c à 33c; 36c à 37c sur voie à Toronto.

Pois—No 2, 79c à 80c.

Seigle—No 2 nouveau, 67c à 68c.

Orge—Nouvelle, 55c à 56c pour drèche, et 48c pour fourrage.

Farine du Manitoba—1ères patentes $5.70; 2ème patentes $5.20; strong bakers, $5.00; 90 p. c. fret de Glasgow, 28s.

Farine de l'Ontario: nouvelle farine de blé d'hiver pour livraison ultérieure, $3.50 à $3.60 en sacs d'acheteurs aux moulins.

LE MARCHE AUX GRAINS DE CHICAGO

	Ouv.	Haut.	Bas	Clôt.
Blé—				
Déc.	98⅞	99⅛	98⅛	98⅛
Mai.	104¾	105¼	104⅛	104⅛
Maïs—				
Déc.	50¼	50⅝	49⅛	49⅝
Mai.	53¾	53⅞	52½	52⅝
Avoine:—				
Déc.	33⅛	32½	32¾	32⅞
Mai.	35⅞	36⅝	35⅞	36
Porc:—				
Janv.	17.75	17.92	17.75	17.82
Mai.	17.20	17.30	17.15	17.15
Lard:—				
Janv.	10.80	10.82	10.70	10.77

EXPORTATIONS DE BETAIL

Pendant la saison de 1910 jusqu'à date par le port de Montréal:

	Gros bétail	Moutons
1910	50,781	388
1909	70,488	512
1908	68,418	7,102
1907	71,981	4,955
1906	94,758	7,500
1905	86,672	17,454
1904	85,253	24,837

Total des exportations de chevaux 285 au lieu de 66 en 1909 et 76 en 1908.

Tout Court . . .

Il y a, dans la vieille rue de vieille province qu'on appelle rue de Chaillot, quelque chose de changé depuis un mois.

On y a planté—pas un arbre, hélas !—mais un planton.

Ce planton est un garde de Paris, un beau gars, ma foi ! sec et brun, yeux intelligents, moustaches tombantes, bien campé sur des aplombs solides.

Il vient là tous les matins, à une heure inconnue de moi, car je suis un paresseux et je ne constate pas son arrivée. Mais je le vois régulièrement à 8½ heures, terrible et souriant, les deux mains derrière le dos et le revolver au côté, roulant parfois des yeux farouches dans la petite rue, où se hâtent quelques bobonnes, puis revenant taquiner les serins du boucher, méditer devant les colombes des images pieuses d'une austère papeterie, ou regarder la brosse mélancolique d'un peintre endeuillant de noir un magasin....

• • •

Tout cela ne ressemble pas à un garde de Paris !

Aussi, ce matin, je me suis arrêté devant cet homme, et, comme au hasard, je lui ai demandé pourquoi nous avions ainsi, depuis un mois, le bonheur de le posséder à la même place, s'il ne lui poussait pas des racines sous les pieds ?

—Pourquoi je suis ici

—Oui ?

—Mais pour protéger les ouvriers! J'eus un regard circulaire.

La petite crémière transvidait une carafe de lait.

La petite papetière, à genoux dans sa devanture, faisait des combinaisons profondes avec des boîtes à lettres.

La fruitière mettait des poires dans un papier glorieux.

Le sellier caressait son chien.

Une religieuse sortait de l'église, les yeux modestes et les mains dans ses manches.

Le ruisseau gazouillait.

Tout était d'un calme !

Sans la papetière, on se serait cru dans un village suisse.

• • •

Il comprit ma pensée, et me montrant une palissade d'une dizaine de mètres :

—Je garde aussi ce chantier !

Je risquai un oeil sceptique entre les planches.

Dans le chantier il n'y avait rien du tout, mais là, rien du tout ! A peine la bâtisse précédente avait-elle été démolie, que, naturellement, la grève avait commencée. Par-ci, par-là, quelques plâtras .. un vieux fourneau, un chat maigre qui cherchait des souris, quelques récentes écailles d'huîtres.

—Ah !... vous gardez le chantier aussi

—Oui.

—En tout cas, on ne vous le volera pas !

—Que voulez-vous... je suis un soldat, moi ! On me dit de garder, je garde !... On me dit de protéger les ouvriers... je les protège !

—Même s'il n'y en a pas ?

—Surtout s'il n'y en a pas !

—Car s'il n'y en avait, vous ne les protégeriez pas du tout..

—Rue de Chaillot... si... je les protégerais !

—Mais dans la rue d'à-côté ?

Il creusa sa réplique :

—Rue d'à-côté... ? Peut-être encore !

—Et deux rues après ?

—Non.

—Et alors ?

• • •

Il eut un geste... celui de l'homme simple qui se trouve devant l'impossible, devant l'insaisissable.

—Monsieur le curé... vous savez bien qu'on peut défendre l'ouvrier contre son patron, contre la faim, contre l'accident, contre la maladie, contre la vieillesse, contre tout !... excepté contre l'ouvrier lui-même....

....On me met là, j'y reste !... Mais je comprends très bien qu'aucun ouvrier ne se risque à venir.

Oh ! ce qu'ils craignent, ce n'est pas tant les grands coups de chien dont on parle dans les journaux... les enlèvements, les jugements à la Bourse du travail, le défilé des camarades leur crachant solennellement à la figure....

Non, ce n'est pas cela !

C'est la vengeance quotidienne, perpétuelle des compagnons du même chantier. Ce sont les contacts au restaurant, les rencontres du matin et du soir, les mille petites misères impossibles à constater, toujours niables, et qui font la joie sans risque des lâches, affamés de popularité.

...Allez donc défendre un travailleur contre un noeud d'échafaudage mal fait !... contre une planche mise sournoisement en bascule !... contre des pierres tombant fortuitement !... contre des quolibets exaspérants qui, un jour où l'on n'en peut plus, jettent un homme contre un homme, puis contre dix, vingt, cent !...

Alors, il faut qu'il succombe !

Et les soi-disant vengeurs qui ont, eux aussi femme et enfants... qui savent la misère et le terrible cas de conscience qu'elle suscite.... ces vengeurs-là ne voient plus rien... que la vengeance elle-même... et la vengeance de quoi? d'un ouvrier qui n'a pas voulu toujours et partout être l'esclave de ces bourgeois-métis qui vivent de lui, et ne font jamais grève à la C. G. T.

• • •

Et il était beau, ce soldat, en me disant, en me jetant ces choses sorties de son âme observatrice d'enfant du peuple.

—Enfin, lui dis-je, quelle est la solution selon vous... car une situation pareille ne peut se prolonger indéfiniment, ni pour le travailleur ni pour la société ?

—La solution !... la solution !...

Il rejeta son revolver dans le dos.

—Ce n'est sûrement pas cet outil-là !

Puis, faisant le geste d'ouvrir sa poitrine :

—Il faudrait prendre le coeur de l'ouvrier et lui en mettre un autre...

Il y eut un silence entre nous deux.

Ce fut moi qui le rompis :

—Et qui pourrait faire cela

—Quelqu'un qui l'aimerait, mais là vraiment, pour lui-même !... pas pour la galette... pas pour devenir député... quelqu'un qui l'aimerait tout court. On fait tout du peuple, quand il sent qu'on l'aime. Qui ferait cela... ? Mais, vous autres, peut-être ?

• • •

Et, rêveur, je partis dire ma messe....

PIERRE L'ERMITE.

Hémorroïdes Guéries à Domicile par la Nouvelle Méthode d'Absorption

Si vous souffrez d'hémorroïdes fluentes, cuisantes, sèches ou saillantes, envoyez-moi votre adresse, et je vous dirai comment vous guérir à domicile par le nouveau traitement par absorption ; et je vous enverrai aussi un échantillon de ce traitement domestique gratis à l'essai, avec certificats venant de votre propre localité si vous le désirez. Soulagement immédiat et guérison radicale assurée. N'envoyez pas d'argent, mais parlez de cette offre aux autres. Ecrivez aujourd'hui à Mme M. Summers, boîte P. 751, Windsor, Ont.

BULLETIN DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

Sommaire de Septembre

Alphabet phonétique.—Abréviations.—Mgr Lafamme: Le Comité du Bulletin.—A quoi bon le latin? L'Abbé Adolphe Garneau.—Le Galant (poésie) : Englebert Galleze.—Le parler français: David.-E. Lavigne.—Harnachement: L'abbé V.-P. Jutras.—Lexique canadien-français (suite): Le Comité du Bulletin.—Les livres: J.-E. Prince, Adjutor Rivard.—Revues et journaux: A. R.—Sarclures: Le Sarcleur.

Magnifique PIANO

— ET —

$100.00 Comptant

DONNÉS

Absolument Gratuitement

POUR LES BONNES RÉPONSES DANS CE CONCOURS DE DEVINETTE.

La saison dernière nous avons eu notre premier grand concours et nous avons donné un Piano magnifique et $100.00 en argent sonnant (noms des gagnants fournis sur application). Ce concours eu tant de succès que nous avons décidé d'en avoir un autre. Si vous n'avez pas eu votre part de notre dernière distribution d'argent, ne manquez pas votre chance cette fois. Tout le monde à droit, ca ne coûte pas un sou pour prendre part au concours.

1er PRIX.—Un Magnifique Piano Sculpté et un Magnifique Tabouret Sculpté pour appareiller.

Ce magnifique instrument peut convenir à la meilleure demeure du pays, et c'est le plus grand prix jamais offert dans un concours de genre. Il sera exhibé gratuitement et sera expédié à la personne dont la reponse à la devinette sera la mieux écrite, écrite la plus proprement et la plus correcte.

2me PRIX.—$25.00 Comptant. 4me PRIX.—$10.00 Comptant.
3me PRIX.—$15.00 Comptant. 5 PRIX.—$5.00 Comptant chacun.
25 PRIX.—$1.00 Comptant chacun.

Plus bas vous trouverez 3 mots dont les lettres sont mal disposées. Le premier lorsque bien épelé est le nom d'une ville canadienne bien connue. Le second est le nom de quelque chose que nous portons tous, le 3me est le nom d'un fruit bien connu. Pour vous aider à resoudre cette devinette, nous avons souligné la première lettre de chaque mot. Pour la reponse écrite la plus proprement, la mieux écrite et qui rapportera le plus... bonne réponse, nous donnerons absolument gratuitement le premier prix, un magnifique Piano exactement tel que présenté. A 8.00 comptant seront divises parmi ceux qui auront les premières et meilleures solutions, et en plus nous donnerons gratuitement aux compétiteurs 100 boîtes primes de valeur. Nous sommes à dépenser, des milliers de dollars pour annoncer notre commerce et lorsque nous disons que nous donnerons gratuitement les magnifiques prix, nous les donnerons. Pas un dollar et pas une prime ne sera donné aux employés de la maison.

CONDITIONS. Envoyez votre réponse proprement et lisiblement sur une feuille de papier, et envoyez nous la. Rappelez-vous que la propreté et la calligraphie comptent aussi bien dans le concours que la solution correcte de la devinette. Les enfants au-dessous de douze ans ne seront pas admis au concours.

Il n'empêche, si parent d'employés ne seront admis au concours.

Il y a une condition bien simple à laquelle il faut se soumettre ; nous vous l'enverrons par la malle aussitôt que nous recevrons votre réponse.

Le jugement sera porté par trois Messieurs d'une intégrité incontestable n'ayant aucun rapport avec la maison. Leur décision sera finale. Vous pouvez dépendre sur une décision absolument équitable.

Envoyez votre réponse immédiatement et nous vous vous donnons assurance que nous la recevrons, vous disant si votre solution est bonne et vous donnant la condition ci-dessus mentionnée. Adresse :

TONREALM
Ville Canadienne bien connue.
AIBTSH
Quelque chose que nous portons tous.
ORIEP
Un fruit populaire.

THE NEW LIFE REMEDY CO., Dept. 167 TORONTO, Ont.

Librairie A. O. PRUNEAU, 60 rue St-Jean, Québec

DICTIONNAIRES anglais-français, frs.-anglais de Clifton et Grimaur 2 vols. $7.00 ; Elwall gd édition $3.00, petite édit. $1.50 ; Sadler $2.00 ; Nugent 80c ; Cassel's 60c ; Mentel 35c ; Webster 20c.

Dictionnaires Italien, Espagnol, Allemand, Norvégien, etc.....

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
Conservez les coupons

CARTES PROFESSIONNELLES

NOTAIRES

ARTHUR FORTIER
NOTAIRE
No 111, Côte de la Montagne, Québec
Argent à prêter sur hypothèque, à la ville et à la campagne.—Tél. 420.

MERCIER & MERCIER
NOTAIRES
111, Côte de la Montagne, Québec
Téléphone 1251
Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

DENTISTES

Docteur GAUDREAU
DENTISTE
No 133 rue St-Joseph.
Tél. 2030.

Docteur A. DERY
D.D.S. L.D.S.
Chirugien-Dentists
Coin des rues du Pont & St-Joseph
No. 108.

Dr HORACE DROUIN
DENTISTE
No 87, rue St. Joseph
Tél. 3333.

MEDECINS

Dr J. H. TREMBLAY
(Gradué de l'Université Laval)
S'occupera de médecine générale et spécialement des maladies de femmes et d'enfants.
8ème Avenue. LIMOILOU.

Dr J. VAILLANCOURT
Ex-élève des hôpitaux de Paris.
SPECIALITE : Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de consultation : 1 à 5 heures, et de 7 à 8 heures p. m., tous les jours.
Coin St-Louis et du Parloir, No 12
Tél. 1471.

Dr J. ALB. JINCHEREAU
Ex-externe des hôpitaux de Paris.
Ex-élève des hôpitaux de Berlin et Vienne.
SPECIALITE : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.
Consultations : 10 à 12 heures a. m., 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p. m.
Bureau : No 259 rue St-Joseph.
Tél. 3061.

Dr A. E. BEDARD
Médecin de l'Hôpital du Sacré-Coeur.
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALITE : Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des Poumons. (Tuberculose).
Heures de consultations : 10 à 12 heures p. m., 2 à 5 heures p. m., No 38 rue St-Joseph. Tél. 2037. Bureau du soir : 1039 rue St-Valier, de 7 à 8 heures —Tél. 2017.

Dr Lorenzo J. MONTREUIL
Ex-assistant des hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lévis.
SPECIALITE : Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.
Heures de consultations : 10 heures a. m. à 4 heures p. m., et 7 à 8 heures le soir.
9½ rue St-Jean, Québec
Tél. 1539.

Docteur JOBIN
S. B. M. D. L.
Gradué de l'Université Laval
Ex-élève de l'Hôpital des Enfants Malades " à Paris.
S'occupera de médecine générale et spécialement DES MALADIES DES ENFANTS.
No 44 rue Caron, Québec.
Tel. 2289.

Dr CONRAD G. GEGGIE
Gradué de l'Université Laval, Québec
Ex-élève des Hôpitaux de Paris, Lyons et de Londres.
Consultations 8.30 à 9.30 h. a. m.
2 à 4 h. p. m.
7 à 9 h. p. m.
Bureau : 44 Ave. des Erables. Tél. 3800

ARCHITECTES

JOS. P. OUELLET
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplômé :—"A. A. P. Q." et membre de l'I. R. A. C.
28, rue Ste Famille, QUEBEC

TALBOT & DIONNE
ARCHITECTES
Membres A. A. P. Q.
No 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec
Tél. 2421.

David Ouellet. Pierre Lévesque.
OUELLET & LEVESQUE
Architectes
A. A. P. Q. ; A. I. R. A. C.
Bureaux : 115 rue St-Jean, Québec.
Tél. 1316.

AVOCATS

J.-E. PRINCE, A.B., LL.D., C.R.
AVOCAT
60, Côte de la Montagne
QUEBEC
Tél. 1598
Professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval.

GAGNE & GAGNE
AVOCATS
Bureaux :
A Québec, 111 Côte de la Montagne.
A Montmagny, rue du Dépôt.
A St-Jean Port-Joli, le 1er dimanche du mois.

Armand Lavergne
L.L.B., M. P. P.
AVOCAT
No 2, rue Cook, H.-V.
Québec.
Bureau à Montmagny.

HORAIRE D'AUTOMNE ET D'HIVER 1910-11

LE ET APRES LUNDI le 19 SEPTEMBRE 1910, les trains circuleront comme suit :

ENTRE QUEBEC ET LES CHUTES MONTMORENCY

LA SEMAINE

Départ de Québec pour la chute Montmorency : à 5.30, 5.45, 6.30, 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 7.45, 8.00, 9.00, 9.30, 10.00, 11.00 A. M. Toutes les 30 minutes de 12.00 (midi), jusqu'à 6.00 P. M. Ensuite à 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00 et 11.00 P. M.

Départ de la Chute Montmorency pour Québec à 6.00, 6.15, 6.30, 7.00, 7.15, 7.30, 8.15, 8.30, 9.30, 10.11, 10.30, 11.30 A. M. Toutes les 30 minutes de 12.30 à 7.30 P. M. Ensuite à 8.30, 9.30, 10.30 et 11.30 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour la Chute Montmorency à 7.00, 7.45, 10.00 A. M. Toutes les 30 minutes de 12.30 à 6.00 P. M. Ensuite à 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00 P. M.

Départ de la Chute Montmorency pour Québec à 6.56, 11.11, 11.41 A. M., 12.41 P.M., toutes les 30 minutes de 1.00 P. M. à 6.30 P. M. Ensuite à 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 P. M.

ENTRE QUEBEC ET STE-ANNE DE BEAUPRE

LA SEMAINE

Départ de Québec

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

JEUNES FILLES.—On demande des jeunes filles pour suivre les cours de l'Ecole d'infirmières à l'Hôpital Salute-Marie, Pueblo, Colorado. Pour plus d'informations, adressez-vous à la Sœur Supérieure, 46 Park Place, Detroit, Mich.
5-6f—

HOMMES.—On demande 30 hommes, forts et robustes pour travailler au Transcontinental. Pour plus amples informations, s'adresser à J. F. BOURBONNAIS, agent d'immeubles et courtier d'assurance, 111 rue St-Joseph, Québec. Phone 3231. 5-4f—4755

ASSISTANTE-DENTISTE.—On demande une personne comme assistante, dans un bureau de dentiste. S'adresser au No 108 rue St-Joseph. 29-no—

TRAVAILLEURS.—On demande des travailleurs sur la voie du Pacifique Canadien à différents endroits dans l'Ouest. Faire demande à l'agent de ce département à la Gare du Palais, Québec.
8-6f—4743

INSTITUTRICE.—On demande une institutrice diplômée pour la paroisse de St-Maurice de Thetford. Salaire $120.00. S'adresser à M. le curé Heude, St-Maurice de Thetford 6-3f—4706

A VENDRE

TERRAIN.—Un magnifique terrain situé tout près de la nouvelle voie électrique, dans la subdivision King Edward, sur la principale avenue, et à 5 minutes de l'Avenue des Erables, à vendre à des conditions faciles.
S'adresser après 6 heures P. M. à Arthur Brousseau, 38, rue St-Augustin. 30-no

A VENDRE

ENGINS ET BOUILLOIRES.—Des engins et bouilloires à vapeur, de toutes les forces, neufs et de seconde main, et aussi toutes espèces de machineries pour moulin, à vendre à bon marché. Il nous faut écouler tout le stock promptement.—Le Cie de Machineries MERCIER, LEVIS, P. Q.
2-sept.—3ms—4713

A VENDRE

BRIQUES.—A vendre à bonnes conditions 1 million de bonnes briques communes. S'adresser à JOSEPH TONDREAU, fabricant de briques, St-Eugène, comté de l'Islet.
14-sept—1ms—4661

A VENDRE

TERRE.—A vendre, à St-Joseph de Lévis: Une terre de quatre arpents de large sur trente de longueur, bois sur la terre. Maison, grange et résidence d'été. L'eau est à la commodité dans tous les clos et dans les bâtisses. Nous vendrons aussi la récolte de foin et de grain ainsi qu'une autre terre à bois. Le tout sera vendu à des conditions très avantageuses.
Pour informations, s'adresser à HONORE SAMSON, St-Joseph de Lévis, Village Lauzon, rue St-Pierre. 16sept.-1ms

A VENDRE

PROPRIETE.—Une propriété sur l'Avenue des Erables. Maison à trois étages pour hangar, etc. S'adresser au No 139 Avenue des Erables.
22-15f—4641

A LOUER

MAISONS, BUREAUX ET MAGASINS.—Plusieurs jolies maisons de différents genres de 2 à 18 chambres avec améliorations modernes; aussi bureaux et magasins chauffés, meublés ou non, situés Avenue des Erables, des Stigmates, St-Olivier, St-Joseph, Ste-Hélène, Ste-Marguerite, Richardson, Grant, Du Pont, de la Couronne, etc., etc. Pour plus amples informations, s'adresser à J. F. BOURBONNAIS, agent d'immeubles et courtier d'assurance, 111 rue St-Joseph. Phone 3231.
5-no—

Hopital Ophtalmique

Spécialement organisé pour le traitement des maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

66 rue d'Artigny. Tél. 455.

Dirigé par le Dr COOTE, professeur des maladies des Yeux et des Oreilles à l'Université Laval.

Le service des gardes-malades est sous le contrôle d'une garde-malade diplômée.

Les cas urgents de la campagne peuvent se rendre directement à l'Hôpital. Prix des chambres: depuis $1.50 par jour en montant. Dispensaire des pauvres: Lundi, Mercredi et Vendredi, à 7.30 p. m.

Pour toute autre information, s'adresser à LA SURINTENDANTE.

SPORT

Le Foot-Ball

LES ARGOS SERONT FORTS

Toronto, 9.—Les Argonauts dont les débuts de saison ont été si heureux travailleront comme des forcenés samedi ropchain pour vaincre les Montréal. Le fameux Lawson, des Varsity, et Charlie Dessette, des Parkdale, font maintenant partie de l'équipe des rameurs et la renforceront beaucoup.

Automobilisme

A SAVANNAH

New-w York, 9.—L'agitation qui a suivi les fatalités de la course pour la coupe Vanderbilt, samedi dernier, a forcé les promoteurs du Grand Prix d'abandonner l'idée de faire rencontrer les automobilistes sur la route de Long Island pour ce trophée. M. Vanderbilt est en communication avec l'Auto Club de Savannah, Georgie, et il est probable que le grand prix sera couru dans cette dernière ville.

Baseball

LA JOUTE C B C vs CANADIEN

Tel que nous l'avons annoncé au commencement de la semaine, la joute C B C vs Canadien qui devait être jouée au terrain du C B C n'aura pas lieu sur ce terrain mais au terrain du Rock City. La partie commencera à 2 heures précises. Les amateurs de ce beau jeu devraient se rendre en foule à cette partie.

On dit que les deux clubs se feront une lutte très acharnée, ce qui prouve que ce sera une très belle partie.

LA TROISIEME LIGUE MAJEURE

Cincinnati, 8.—Daniel A. Fletcher, le citoyen de Cincinnati, qui se propose d'organiser une troisième ligue majeure de baseball vient de publier les noms des joueurs dont il prétend avoir reçu l'adhésion pour mener son entreprise à bonne fin.

Nous y relevons les noms de Cobb, de Peaker, de Walter Johnson, de Ford, de Kling, etc. "Vous serez peut-être surpris d'apprendre que Charlie Carr a abandonné la gérance du club Indianapolis pour s'occuper des intérêts de la nouvelle ligue, disait récemment le nouveau magnat à un journaliste. Mais tel est bien le cas, ajouta-t-il, et j'espère que Carr réaustra mieux que n'importe qui dans cette tâche difficile. Informé que certains magnats ridiculisaient son entreprise, Fletcher a répondu comme suit à celui qui lui donna ce renseignement peu encourageant: "Laissez-les rire. Plusieurs se sont conduits de cette manière lorsque Ban Johnson organisa la ligue américaine, mais leur ridicule dut se taire devant l'accomplissement d'un projet qu'ils considéraient comme une utopie."

CHAMPIONNAT DE NEW-YORK

New-York, 8.—Le président Frank Farrell du club New-York de la ligue américaine, a annoncé les dates des parties entre les deux clubs de New-York. La première aura lieu au Polo Grounds le 13, la deuxième le 14 au terrain de la ligue américaine, et ainsi desuite pour six parties, et si une septième est nécessaire, on tirera au sort pour la date et l'endroit. Les "fans" de New-ork sont aussi intéressés dans cette série que dans celle du championnat du monde entre Chicago et Philadelphie. Les deux clubs new-yorkais sont en seconde place dans leur ligue respective. Depuis plusieurs années qu'on essaie de faire rencontrer les deux clubs locaux, mais le président Brush a toujours refusé.

La Crosse

ILS RETOURNENT DANS L'OUEST

Toronto, 8.—Le club de crosse Vancouver a quitté Toronto, hier soir, après avoir vainement essayé de décrocher la coupe Mann. Ses officiers prétendent qu'ils n'ont pas été traités avec justice, et exposent leurs griefs dans la lettre suivante qu'ils ont communiquée à la presse:

"Dès l'arrivée de M. Joe Lally à Vancouver, il fut question de notre voyage à Toronto. Celui-ci nous promitdeux parties avec le vainqueur de la série St-Kitts-Toronto, pour les 1 et 8 octobre.

"Afin de nous rassurer davantage, M. Lally télégraphia aux fidéi-commissaires torontonieus qui acceptèrent nos conditions. Quelle ne fut pas notre surprise en arrivant à Toronto de trouver le tout complètement changé. Au lieu des deux parties promises, avec les St-Kitts on nous força de rencontrer les Young Torontos à "coup sec", et comme la fortune nous fut défavorable l'on nous fit savoir qu'il ne nous restait plus qu'à retourner dans nos foyers. Est-là du sport? Nous laissons au public canadien de juger de la manière dont nous avons été traités."

LES JEUNES SONT ENCOURAGES

Toronto, 8.—La dernière assemblée de la T. L. League a eu lieu hier soir soir à l'hôtel Iroquois sous la présidence de M. Fred Waghore. Le secrétaire Gladish lut une lettre du président du comité montréalais de la Renaissance, M. W. Findlay, dans laquelle il regrettait de ne pouvoir aligner un club contre les champions des Scolaires torontoniens. Le rapport du secrétaire fit connaître que vingt-deux clubs ont fait partie de cette organisation pendant la saison dernière. M. Chas. Querrie félicita les Parkviews de leur triomphe final et présenta une médaille d'or à chacun des joueurs.

L'OPINION DE SHINER

Winnipeg, 8.—Shiner White, le célèbre instructeur du club de crosse National, était de passage hier en cette ville. Interrogé par un représentant du "Telegram", Shiner a déclaré que les Saimonbellies sont invincibles sur leur terrain et que leur système d'attaque est supérieur à celui des équipes de l'Est. M. White n'a pas offert d'excuses pour la défaite de son club, mais a ajouté que le score des deux parties est loin d'indiquer le travail du National contre les défenseur s de la coupe Minto.

LA CAUSE DE LA DEFAITE

Montréal, 8.—M. Adolphe Lecours, président du National, est revenu ces jours derniers de la côte du Pacifique et nous avons eu quelques minutes d'entretien avec lui. M. Lecours donne comme raison principale de l'insuccès du National, le fait que les New Westminster ont un style différent des clubs de l'Est du Canada.

"Leurs joueurs ne sont peut-être pas beaucoup supérieur aux nôtres", a dit le président du National, "mais ils ont un autre système que nous, une méthode différente. Avant de les vaincre, il faudrait apprendre cette méthode, s'y familiariser. Pour cela, il faudrait jouer sept ou huit parties avec eux sur leur terrain. Alors, et seulement alors, nous serions en état de lutter avec des chances à peu près égales.

"Comme vous le savez, les clubs de l'Est jouent l'"odd man". Là-bas, ce n'est plus seulement un homme de surplus, c'est trois et quatre "odd men" qui se portent constamment à la rescousse. Si le centre des New Westminster s'empare de la balle aussitôt, tout le home et toute la défense, à l'exception du gardien des buts et du point, s'élance à l'attaque des gaules de l'adversaire, c'est un assaut formidable. Maintenant, si le caoutchouc est lancé à côté du filet, les champions sans s'occuper davantage de la balle, se replient en toute hâte sur leurs buts.

"De cette façon, lorsque notre club avait ramassé la balle, était allé la chercher à la clôture, et revait à l'autre bout du champ, il se heurtait à une barrière formée de 12 solides gaillards. Le home et la défense des champions jouent de concert et se prêtent constamment main-forte. Vous comprenez que ces hommes ont besoin d'une endurance extraordinaire pour courir ainsi tout un après-midi d'un bout du champ à l'autre. Cette endurance, ils l'ont, et ils possèdent aussi le poids, la force physique. Vous trouverez là aussi l'une des causes de notre défaite.

"Maintenant, je vous dirai que les New Westminster, joignent à leurs qualités de force, de vitesse et d'endurance, une adresse extraordinaire à manier la crosse. Les joueurs se lancent en courant la balle de l'un à l'autre, et je vous ferai remarquer qu'ils ne la manquent jamais. Avec eux la balle ne touche jamais le sol. Ils tirent aussi en courant, et ils tirent souvent.

L'OUEST INVINCIBLE

Vancouver, 8.—Le club Vancouver a de nouveau réussi à triompher du National dans leur seconde rencontre. Le score a été de 6 à 4. Le National prit l'avantage au début et à un moment, le score setrouva 3 à 1 en sa faveur. A la fin de la première moitié de la joute, il était de 3 à 3. La pluie de la veille avait cessé, mais le terrain était très glissant. Le jeu a été un peu plus rapide que lors de la dernière partie et l'assistance était assez nombreuse. La balle a été mise en jeu par John A. Lee, de New Westminster. Ce dernier fit un petit discours aux joueurs du National, disant qu'il était heureux de voir qu'ils prenaient leurs défaites en bonne part, et que comme de véritables sportsmen, ils étaient toujours prêts à jouer de nouveau. Il aurait aimé voir le club rester quelque temps à New Westminster afin de donner aux champions l'occasion de lui faire une petite démonstration. Il espérait que le National emporterait dans l'Est un excellent souvenir de la Colombie Anglaise. "Nous sommes fiers de la Colombie Anglaise comme vous l'êtes de Québec ou d'Ontario", dit M. Lee, "et nous voulons que vous le soyez aussi de la Colombie, parce que nous de notre côté, sommes fiers également des provinces de l'Est." Les deux clubs accueillirent ces paroles par trois hourras. Con Jones a introduit le maire Lee aux joueurs comme l'un des meilleurs sportsmen de l'Ouest.

Wells Gray a été l'arbitre de la partie. Au cours de la joute, George Rennie, l'un des joueurs de défense de New Westminster qui remplissait la charge d'umpire a déclaré que pour battre le New Westminster sur son terrain, il fallait être 50 pour cent plus fort que lui. Et cela paraît vrai.

Le National partira sans faute dimanche matin. Le train devra arriver à Montréal jeudi soir, 13 octobre, à 7 heures.

Athletisme

IL SE PRETEND RECORDMAN

Ottawa, 8.—Alex. Quinn, le policier athlète bien connu de cette ville, a un grief bien légitime contre les dirigeants du sport amateur canadien. En effet, si nous lisons les statistiques de l'A. A. U. of C., nous voyons que le recordman du saut en longueur sans élan est George Barber, de Toronto, avec 10 pieds 2½ pouces. Or c'est là que Quinn se sent lésé dans ses droits. En 1904, le policier local fit un saut de 10 pieds 4½ pouces au tournoi de la police de Toronto et répéta cet exploit en 1906 dans le concours athlétique de la police montréalaise. Comme la C. A. A. U. sanctionnait tous ces tournois, Quinn demande que son record soit reconnu aujourd'hui par l'A. A. U. of C.

LES RECORDS DU MARATHON

Le record du Marathon parmi les profesionnels est détenu jusqu'à présent par G. Lyunshtrom. Voici la liste des temps enrégistrés par les amateurs et les pros depuis 1908:

		Gag.	h.	m.	s.
1908					
24 juil.,	Olympic (A). Dorando (dis).	2	54	46	2-5
24 juil.,	Olympic (A). Hayes	2	55	18	2-5
27 nov.,	Dorando v. Hayes (P)				
	Dorando	2	44	20	2-5
16 déc.,	Longboat v. Dorando (P)				
	Longboat	2	45	5	1-5
1909					
20 jan.,	Longboat v. Chrubb (P)				
	Longboat	2	53	40	2-5
3 avril	New-York (P)				
	St-Yves	2	40	30	2-5
24 avril	Chicago (P)				
	Svanberg	2	42	23	2-5
8 mai	Polytechnic (A)				
	H. F. Barrett	2	42	31	
22 mai,	"Evening News" (P)				
	Gardiner	2	53	23	1-5
1910					
1 mars,	New-York (P)				
	T. Johansen	2	35	38	3-5
3 jan.,	Powderhall (P)				
	J. Price	2	40	7	1-2
19mars,	Londres, L. Bouchard				
		2	36	18	
2 avril,	New-York				
	G. Lyunstrom	2	34	08	2-5

Le Pool

UN TOURNOI AU NATIONAL

Lundi soir aura lieu au club National, 445 St-Joseph, l'ouverture d'un concours de pool qui réunira un grand nombre d'amateurs.

Trois parties seront jouées tous les soirs jusqu'à la fin du concours.

Douze joueurs choisis parmi les suivants prendront part au tournoi: A. Vaillancourt, N. Boucher, Jos. Ferland, Art. Welch, L. Blais, Ed. Drolet, P. Picard, A. Lacroix, R. Gilbert, D. Blais, Chas H. Boutet, H. Howay, A. McClich, Jos. Fortier, L. Lippé.

Dans une quinzaine de jours s'ouvrira le tournoi pour les joueurs de classe inférieure.

Les membres du club National auront de quoi se divertir d'ici à la fin de ce tournoi.

La Course

L'EPREUVE DE LA "PATRIE"

C'est samedi prochain qu'aura lieu à Montréal la course à pied organisée par la "Patrie". Le parcours sera de , milles. Cette course est sous les auspices de l'Amateur Harrier Union, et sanctionnée par l'A. A. U. du Canada.

Le Billard

HOPPE SUBIT UNE DEUXIEME DEFAITE

New-York, 8.—Ora Morningstar continue à jouer d'une façon admirable. Il a gagné la troisième partie de son match avec Willie Hoppe par un score de 442 à 400. Résultat détaillé:

Hoppe:—29 0 4 19 9 0 8 17 2 0 1 12 5 2 39 1 45 7 40 8 1 5 19 18 0 2 50 32 5. Total, 400. Moyenne 12 28-31. Séries 45, 40, 50. Total pour les trois parties, 1,200.

Morningstar:—9 1 6 2 12 26 3 2 0 0 26 3 3 10 0 1 2 47 102 0 12 0 17 37 5 14 1 3 10 82. Total, 442. Moyenne, 14 22-30. Séries, 47, 102, 82. Total pour les trois parties, 1 003.

Le Hockey

LES CANADIENS-FRANCAIS SERONT REPRESENTES

Montréal, 8.—C'est maintenant une chose certaine que nous aurons, cet hiver, une équipe de hockey canadienne-française à Montréal. Les magnats de la ligue ont eu une assemblée à laquelle une ligue de six clubs a été formée, trois de Montréal et trois d'en dehors. Les clubs de la métropole seront les Wanderers, détenteurs de la coupe Stanley, les Shamrocks et un autre qui sera le National ou le Club Athlétique Canadien. Ce dernier a reçu l'offre d'une franchise, mais comme il tient à dissiper la rumeur qui tend à se répandre qu'il veut faire la lutte au National, il demandera au National de prendre la franchise s'il la désire. Si notre association décline l'invitation d'organiser une équipe, le Club Athlétique Canadien acceptera la proposition qui lui a été faite hier soir, et se mettra immédiatement à l'oeuvre pour organiser une puissante équipe.

On peut se demander si le National, qui a perdu $3.00 l'an dernier avec son club de hockey consentira à prendre un nouveau risque cette saison. On se rappelle que le club de hockey Canadien a perdu de son côté plus de $4,000. Il faudra donc beaucoup d'audace pour organiser une équipe cette année. Il est vrai que les conditions sont différentes, car l'Arena a promis un plus fort pourcentage des recettes qu'ils n'en retiraient dans le passé.

Les clubs d'en dehors qui feront partie de la ligue seront Renfrew, Ottawa et Québec. Il est aussi entendu que Toronto sera admis dans le circuit aussitôt qu'il aura un patinoir moderne.

La Banque Nationale

Mercredi, le 2 novembre prochain, et après, cette banque paiera à ses actionnaires un dividende de un et trois quarts pour cent, étant au taux de sept pour cent par année, sur son capital, pour le trimestre finissant le 31 octobre prochain.

Ce dividende sera payé suivant la liste des actionnaires inscrits à la date du 16 octobre prochain.

Par ordre du Bureau de Direction.
N. LAVOIE,
Gérant général.

Québec, le 26 septembre 1910.
21-31 oct.

TABAC
ROSE QUESNEL
A Fumer Doux et Naturel

TABAC CARILLON
A Fumer et Chiquer
Conservez les Coupons.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC
BANQUE D'ÉPARGNE

Haute-Ville (Bureau-Chef)	21 rue	St-Jean, en face de la Côte du Palais.
St-Roch	78 rue	Saint-Joseph.
St-Sauveur	801 rue	Saint-Vallier.
St-Jean-Baptiste		Coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean
Basse-Ville		Coin Côte Lamontagne et rue St-Pierre.
Limoilou		Près de l'Eglise.
Lévis	108, rue	Commerciale et 20 rue Mercier.

Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoilou et Lévis, rue Eden, sont ouvertes tous les Samedis et Lundis, le soir, de 7 hrs à 8.30 hrs.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

FOURRURES! FOURRURES!
Si vous avez besoin d'un manteau, d'un tour de cou, etc, allez tout droit au SYNDICAT DE QUEBEC.

Un rayon attrayant, c'est bien celui des ETOFFES à ROBES du : : : : : :
SYNDICAT DE QUEBEC

M. T. SIMARD, le chef de ce rayon, a, comme toujours, fait un succès de l'organisation de ce rayon, même, il s'est surpassé cette année par son bon goût dans le choix des étoffes diverses, tant pour leur qualité que pour la variété des tissus et des couleurs. Nous sommes d'autant plus heureux de manifester tout notre contentement que nous sommes assurés que le public profitera de tous ces avantages.

Les OCCASIONS d'étoffes à robes que M. Simard a achetées sont véritablement une attraction pour les dames.

Avant de faire vos achats, venez visiter nos rayons, tout d'actualité, et vous constaterez que nos prix sont les plus bas

Voici quelques occasions extraordinaires

Etoffes à robes et costumes, vénitiennes, bangaline, satin de laine, toutes les couleurs. Bon marché à 75 cts, pour être vendues 49c

Une quantité d'autres OCCASIONS sont aussi offertes au

Syndicat de Québec
Coin des rues de la Couronne et St-Joseph

Pour vos réparations de fourrures allez au Syndicat de Québec.

Manchons, tour de cou, casques, à bon marché au Syndicat de Québec.

Un gros lot de Calottes offert à .. 19c
Calottes de 60c et 75c " " 39c
Calottes avec bande en fourrures, valant 75c et 90c offert à 49c

EN VENTE À
L'ACTION SOCIALE Limitée,
103, rue Ste-Anne, Québec.

L'Autorité Sociale. — Discours prononcé par Mgr Archambault à la Basilique de Québec, pendant le Concile plénier. 10c

Lettre pastorale des Pères du premier Concile plénier de Québec 10c

La Franc-Maçonnerie et la Conscience Catholique, par le révérend Père A. Couët, dominicain 5c

Feuilleton de "L'Action Sociale"

Le Numéro Gagnant

Par E. B. DANGELOT.

No. 20.

M. Louis réplique donc, essayant de l'autoritarisme:

— Pardon, vous m'avez chargé d'une affaire, je dois la suivre jusqu'au bout.

— Sous mon contrôle, car, après tout, l'affaire reste surtout la mienne.

— Constamment, on agit comme je vous l'indique; vous m'honorez de votre confiance, Monsieur Bonamy, allez donc jusqu'au bout.

— La nuit porte conseil, nous verrons demain.

On comprend que M. Louis insista: ce fut en pure perte. Le chiffonnier n'en démordit pas.

— Demain, demain, Monsieur Louis, et croyez bien que c'est dans votre intérêt, pour ne pas vous faire assassiner.

Le chiffonnier se leva. L'agent d'affaires resta assis, prêt à un nouvel assaut.

Bonamy ne l'entendait pas de cette oreille.

— Sans vous commander, Monsieur Louis, dit-il, je voudrais bien aller me coucher, car il faut que nous soyons, la mère, Bérésina et moi, sur pied demain, à 4 heures.

— Réfléchissez bien Monsieur Bonamy.

— C'est ce que je vais faire.

— Non, mais maintenant.

— Maintenant? N'y comptez pas. Dans dix minutes, nous serons tous couchés. Regardez Bérésina qui se frotte les yeux, l'heure du sommeil est passée.

— Vous n'avez aucune confiance en moi.

— Soyez tranquille à ce propos.

— Je le constate

— Allons, au lit, tous.

— Monsieur Bonamy, je vais me voir obligé d'abandonner votre affaire.

— Nous en recauserons demain.

Froidement, le chiffonnier, sur ces mots, enleva sa veste, et aussitôt Bérésina l'imita. Malgré toute sa force d'insistance, toute son endurance sa volonté, M. Louis dut s'incliner devant l'attitude de Bonamy.

Les trois-quarts de ses espérances à bas M. Louis quitta donc Bonamy.

Pour comble de malchance, les tramways ne marchaient plus, et, après une demi-heure d'attente, l'homme d'affaires dut se résoudre à gagner Paris à pied.

Certes, il n'y a pas cent kilomètres de Malakoff à la rue Madame; mais encore faut-il faire le chemin; rien n'est plus désagréable que cette corvée, surtout quand on vient de recevoir une douche comme il venait d'en recevoir une.

Ah! la belle confiance de M. Louis, ce qu'elle s'était évanouie! Où était son air conquérant, sa marche assurée, son allure décidée du commencement de la soirée?

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, M. Louis s'en allait, mélancolique, rêveur, pensant à tout et à rien.

Il n'avait même pas peur, il ne se rendait pas du tout compte de la sorte de terreur qui se dégageait de la route déserte du grand vide des alentours.

Voici déjà les fortifications à quelques pas. L'effet est sinistre. M. Louis va toujours les mains enfouies dans ses poches, la tête basse.

Il avance automatiquement, butant aux cailloux, il avance toujours.

Soudain un cri frappe son oreille. Un cri sinistre, tout fait de terreur et d'effroi.

L'agent d'affaires s'arrête instinctivement, lève la tête.

La lune éclaire en plein les fortifications à cet instant, et, sur la crête, distinctement M. Louis voit une masse qui se remue, qui lutte, qui se débat.

Tout à coup, une poussée formidable, et la masse se sépare en deux.

Une partie reste sur les fortifications, une autre tombe dans le fossé.

Nul doute n'est possible.

Un homme vient d'en précipiter un autre du haut du mur.

Cette fois, M. Louis ressent la plus belle peur qu'il ait jamais eu de sa vie. Ses dents claquent, son front se couvre de sueurs.

Il vient d'assister à un crime!

Certes, M. Louis n'est pas la fleur des pois, c'est un malheureux déclassé; plus un condamné de droit commun, un être méprisable, mais, il y a loin de lui à un "assassin", il y a loin de lui au criminel qui tue.

Pendant quelques instants, M. Louis reste affolé.

Un crime! Un meurtre! Il vient d'en être le témoin!

Que va-t-il faire? Aller au secours du malheureux que l'on vient de précipiter du haut des fortifications?

Ah bien oui! et si l'on dit que c'est lui, M. Louis, par exemple, qui a fait le coup? Si on l'implique dans les poursuites, si on l'arrête si on fouille sa vie: récidiviste, voilà ce que l'on trouvera.

Avec cela son affaire serait claire: travaux forcés à perpétuité, sinon l'échafaud, la sinistre lunette, l'horrible machine se dressant dans l'aube d'un grand jour naissant!

Mieux vaut pour lui s'abstenir, passer son chemin en tremblant, avoir été le spectateur indifférent d'un forfait ignoble.

Eh bien! non, M. Louis est une sorte de gredin, vomi par la société. Il est en marge des honnêtes gens, il a fait de la prison il a escroqué, il a volé; quand même, il lui reste encore un peu de coeur, un peu de courage.

Il n'aura pas sur la conscience d'avoir laissé périr quelqu'un sans secours. C'est dans son caractère; il est comme l'homme qui se précipite à la tête d'un cheval emballé ou au secours de quelqu'un tombé à l'eau.

Son mouvement est instinctif. Demain M. Louis sera toujours l'escroc à la recherche d'une affaire répréhensible, il sera toujours l'ex-pensionnaire de Poissy, mais, pour l'instant, il veut être le bon Samaritain.

Aussi vite qu'il le peut il court jusqu'aux fortifications; il passe la porte et se précipite chez les douaniers.

— On vient de jeter un homme par-dessus les fortifications! dit-il, haletant.

Trois douaniers sont là, somnolents.

A la brusque invasion de M. Louis, ils lèvent la tête, ouvrent les yeux.

Puis, après avoir entendu, son cri d'alarme, ils se regardent, ahuris.

— Quoi? Qu'est-ce? Que leur veut-on? Un homme par-dessus les fortifications? Cela arrive tous les jours comme il arrive aussi que des malins essayent de jouer des tours pour passer de la marchandise en fraude.

M. Louis a décidément une tête qui ne revient pas, car les gabelous l'examinent de façon significative.

— Voyons, répète l'agent d'affaires on vient de jeter un homme pardessus les remparts.

Le brigadier répond:

— Vous nous le dites, nous voulons bien le croire, mais...

— Mais, quoi? fait M. Louis, sentant la colère le prendre.

— Nous n'y pouvons rien. Monsieur, notre service nous ordonne de rester ici et non d'aller courir après les gens qui tombent des "fortifs".

— Votre devoir! Et l'humanité?

A son tour, le brigadier sent la colère le prendre:

— Permettez, dit-il, je suis aussi humain que quiconque, mais je suis aussi un vieux routier qui a plus d'un tour dans son sac.

— Je ne comprends pas.

— Je la connais, celle-là; vous ne comprenez pas! Allons donc, vous voulez me monter le coup, mais c'est inutile: à d'autres, mon bonhomme! si vous avez de la marchandise à passer en fraude, vous ou des complices, il faudra vous lever plus tôt, une autre fois. Ici, à la porte de Châtillon, rien ne passe en fraude.

M. Louis est désespéré. Quelles mésaventures il aura subies dans sa vie! Il aura tout essuyé, jusqu'à être pris pour un contrebandier!

Pour lui, au fond, cela importe peu. Il les connaît, les suspicions des gens de loi! Il sait quels détours renferme toute âme chargé d'autorité. Il ne s'en fâche pas, car les âmes des criminels ne sont pas non plus des modèles.

La colère tombe donc devant la suspicion injuste dont il est victime; mais aussi son désir de secourir son prochain en devient plus grand, plus tenace.

Maintenant il supplie; sa voix se fait prenante:

— Vous vous trompez, Monsieur le brigadier; je ne suis ni contrebandier ni complice de contrebandiers; je suis un passant qui voit un crime, qui veut porter secours à la victime, et voilà tout!

— Si c'était vrai, ce serait bien.

— Pourquoi ne serait-ce pas vrai, Monsieur le brigadier?

— Sait-on jamais!

— Rien n'est plus facile à vérifier. Donnez-moi un de vos hommes, vous n'en mourrez pas pour cela; vous ne quitterez même pas votre poste, vous êtes en nombre ici. Faites ce que vous voudrez, mais venez.

Cette fois, M. Louis a parlé comme il faut. Son raisonnement porte, et le brigadier répond fermement:

— Je ne vous donnerai aucun de mes hommes, j'irai moi-même, et parole d'honneur, gare à vous si vous me menez dans le mauvais chemin ou si vous me tendez un traquenard, il vous en cuira!

— Vous pouvez être tranquille.

— Je le suis comme tout homme de ma trempe peut l'être.

(A suivre)

TABAC
ROSE QUESNEL
A Fumer Doux et Naturel

SOMMAIRE

1ère PAGE.—La révolution au Portugal.—L'heure sainte.—Echos de la Métropole.—L'Information.—Dépêches.

2e PAGE.—Nouvelles de Lévis.—Dans les faubourgs et la banlieue.

3e PAGE.—Courrier de la Province.

4e PAGE.—Nous sommes tous frères.—Etats-Unis et Canada.—Pensée du jour.—Notes brèves.—L'affaire Nathan.

5e PAGE.—La presse.—Science et beauté.

6e PAGE.—Les hôpitaux.—L'aviation et la guerre.—Flatteuse appréciation.

7e PAGE.—Au Foyer.

8e PAGE.—Courrier de la Province.

9e PAGE.—Quebec Land Co (annonce).

10e PAGE.—La Terre.

11e PAGE.—Notre système judiciaire.

12e PAGE.—Choses de France.—Edition Vaticane du chant grégorien.

13e PAGE.—Courrier de St-Hyacinthe.

14e PAGE.—Commerce.—Tout court

15e PAGE.—Sport.—Le numéro gagnant.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observatoire de Toronto

Beau et frais aujourd'hui et demain.

Bulletin d'après le thermomètre de l'Observatoire de Québec :

Maximum aujourd'hui, 51.
Même date l'an dernier, 69.
Minimum aujourd'hui, 3.
Même date l'an dernier, 51.

Les Ecoles du Soir

Les écoles du soir de la ville s'ouvriront lundi soir. Nous ne saurions trop encourager les jeunes gens, et les jeunes filles, même les hommes de suivre les cours de français, d'anglais, d'arithmétique, de dessin, de peinture, etc., qui y seront donnés.

Dans la vie, plus que jamais, l'instruction a toujours sa place ; et presque toujours elle est nécessaire. Elle a permis à un grand nombre d'ouvriers de sortir des rangs pour s'élever plus haut. Ce qu'elle a fait pour eux, elle le fera pour d'autres.

Aussi les jeunes gens, manoeuvres, ouvriers, journaliers, auxquels l'occasion a manqué de s'instruire comme ils l'eussent voulu, devraient suivre les cours des écoles du soir, s'ils sont ambitieux. L'ambition d'arriver, sans l'instruction, ne peut mener loin. Tout au plus fera-t-elle d'eux des mécontents de leur sort.

Au lieu de fréquenter les théâtres, les établissements de vues animées, ces jeunes gens auront tout à gagner de prendre chaque soir le chemin des écoles du soir. Ils en retireront des bénéfices sérieux. Ils y trouveront peut-être le moyen d'améliorer leur position, et ils auront la satisfaction d'avoir développé leur intelligence et d'avoir jeté dans leur esprit des germes de connaissances utiles, si non nécessaire à leur succès dans le monde.

Les dévoués curés de nos paroisses recommandent chaleureusement ces écoles chaque année, et démontrent leur utilité.

Que les parents se prévalent des avantages précieux que leur donne le gouvernement, et que tous en profitent pour faire instruire ceux de leurs enfants qui pourraient être en retard.

Ces écoles sont ouvertes dans tous les quartiers de la ville. Nous publions dans le présent numéro la liste des écoles qui seront ouvertes lundi soir.

Nouveaux Ponts

Le Gouvernement Provincial a décidé d'aider à la construction d'un nouveau pont de fer sur la rivière Chaudière à S. Georges de Beauce. Le coût de la construction sera d'environ $33,000 et le Gouvernement donnera un octroi de $15,000.

Le 16 de ce mois, le nouveau pont sur la rivière Jacques-Cartier sera inauguré à Pont Rouge par une imposante cérémonie. Il y aura un banquet à cette occasion dont Sir Lomer Gouin et les membres du Cabinet Provincial seront les hôtes.

Les agents de Transport

Les délégués de la convention des agents de billets de chemins de fer se sont rendus, hier matin, à la Jeune-Lorette. Ils avaient pour cicérones MM. F. M. Spaldal, surintendant-général du Canadien Nord W. W. Johnson, F. S. Stocking et J. L. Blanchet.

Il y a eu d'abord réception chez M. Maurice Bastien, chef de la tribu huronne, qui donna au président de la convention, M. J. P. Hanley, de Kingston, le titre de chef honoraire de la tribu.

Les visiteurs se rendirent à la chapelle huronne, qu'ils admirèrent beaucoup dans sa simplicité.

Après avoir parcouru le village, les visiteurs retournaient à Québec enchantés de la réception qui leur avait été faite.

Tous les délégués de la convention des agents de billets ont quitté la ville hier soir, pour rentrer dans leur foyer, on ne peut plus satisfaits de leur séjour à Québec.

Transféré à Peterboro

M. W. H.Dunsford, gérant de la succursale de Québec de la Banque de Commerce, a été nommé gérant de la succursale de Peterboro, Ont., et partira prochainement pour aller prendre charge de sa nouvelle position.

L'Inspection du Chenal

LE MINISTRE DE LA MARINE PROCEDE A L'INSPECTION ANNUELLE DU CHENAL DU S. LAURENT ENTRE MONTREAL ET QUEBEC.

L'hon M. Brodeur a fait, hier et avant-hier son inspection annuelle du chenal du S. Laurent entre Montréal et Québec. Parti de Montréal à bord du Lady Grey jeudi, le Ministre de la Marine et des Pêcheries était accompagné de M. Alex Johnston, sous-ministre du Département et MM. V. W. Forenet surintendant, Jos. Thorn, de la ligne White Star; J. B. Brinrig, de la ligne Manchester; W. A. Wainwright, de la ligne Allan; M. A. McKenzie, Dominion Coal Co: R. Reford, de la ligne Thompson; D. V. Campbell, de la ligne Donaldson; Elder Dempster, M. Wright, représentants le Board of Trade de Montréal; A. F. Revol, président de la Chambre de Commerce de Montréal; M. Duff, du C. P. R.; Ths. Robb, représentant la Shipping Federation et M. Convie, ingénieur de la Commission du Havre de Montréal.

Le Lady Grey a été retenu toute la nuit à Trois-Rivières par la pluie et le brouillard est arrivé au quai du Roi hier matin et est reparti vers 9.30 heures pour le bas du fleuve. Le groupe suivant s'est embarqué à Québec pour faire ce voyage: MM. le Maire Drouin, les députés Ernest Roy, Geo. Parent, Jos. Turcotte, MM. W. M. Macpherson, Geo. Tanguay, C. A. Vandry, président de la Chambre de Commerce de Québec, Guy Thombs, Raymond Lamontagne, T. Béland, H. S. M. Greevy, L. C. Webster, J. B. Laliberté et les représentants des presses.

Arrivé en face de Montmagny, le groupe s'est embarqué à bord du steamer Frontenac et est allé prendre place sur la drague Beaujeu No 8, qui creuse actuellement le lit du fleuve à cet endroit. Les visiteurs ont été fort intéressés par le travail de cette drague et sont restés quelque temps à bord. Ils se sont remarqués ensuite à bord du Lady Grey pour le voyage de retour. Un dîner a été servi à bord et quelques discours ont été prononcés. Le Lady Grey était de retour au quai du Gouvernement à 5 heures hier soir.

A Pont Rouge

Dimanche, le 16 octobre, la paroisse de Pont Rouge sera le théâtre d'une démonstration grandiose, alors que sera bénit le pont en fer construit sur la rivière Jacques-Cartier dans le courant de l'été dernier.

Le comité avec, à sa tête le maire de Sainte-Jeanne de Neuville, M. Joseph Alfred Bussières, et le secrétaire-trésorier, M. Louis Georges Bussières, fait de grands préparatifs. Après la bénédiction, il y aura présentation d'adresse au premier ministre, Sir Lomer Gouin, discours et banquet.

Le nouveau pont, commencé le 1er juillet, et terminé le 15 août, a une longueur de 115 pieds, une largeur de vingt et une hauteur de 22. Détail important, son tablier, au lieu d'être en bois, est en béton armé.—C'est le premier du genre, dit-on.—Il a été construit par la Phoenix Bridge Company, sous la surveillance de M. Vallée, ingénieur du département des Travaux Publics.

Belley vs. Labrecque

La Cour d'Appel a confirmé ce matin, en dernière instance, le jugement rendu par la Cour Supérieure dans la cause de M. L. G. Belley, avocat de Chicoutimi, contre M. l'abbé Labrecque frère de Sa Grandeur Mgr de Chicoutimi. La Cour renvoie l'appel du plaignant.

Heureux Chasseur

M. James Fohy, de Bienville, nous arrive d'une fameuse excursion de chasse qu'il vient de faire dans la Seigneurie de M. Edmond Joly, de Lotbinière et au cours de laquelle il a été assez heureux pour tuer deux ours et deux chevreuils.

Outre ses qualités de nemrod, M. Fohy possède aussi celle de tireur d'une habilité consommée. Il est actuellement le détenteur d'un magnifique trophée qui a été donné par l'hon Adélard Turgeon à l'Association de tir de Lévis.

Nous félicitons M. Fohy du beau succès de son voyage.

M. Robert Venning

Ottawa, Ont., 8.—Spéciale.—Une certaine anxiété règne ici, touchant M. Robert Venning, surintendant des pêcheries, et membre de la délégation canadienne à la Haye dans l'affaire des pêcheries internationales. M. Venning a quitté la Haye à la fin des débats et aurait dû arriver à Ottawa il y a quelques semaines. Il y a plusieurs jours, la direction de la Police de Scotland Yard a été priée de le rechercher, mais jusqu'ici n'y a pas réussi. On espère encore que M. Venning est simplement retenu quelque part par une indisposition momentanée.

Les Enseignes

Montréal, 8.—De notre corresp.—Le bureau des commissaires a examiné, hier, le rapport de M. Alcide Chaussé, inspecteur des bâtiments, au sujet des enseignes placées sur les toits des maisons et a décidé d'en ordonner la suppression.

Incendie à Montréal

Montréal, 8.—De notre corresp.—Le feu s'est déclaré brusquement la nuit dernière, vers minuit, au deuxième étage du Grand-Hôtel situé au Carrefour des rues St-Jacques et St-Gabriel, et dont M. Chs Raymond est le directeur propriétaire. Les dommages qui sont insignifiants ne dépasseront pas $500 et sont couverts par des assurances.

Les Fêtes du Retour

TOUS LES ANCIENS ELEVES DES FRERES DE S. ROCH SE REUNIRONT EN CONVENTION A LEUR "ALMA MATER" DANS QUELQUES SEMAINES.

Les anciens élèves de l'école des Frères de S. Roch ont décidé de se réunir, dans quelque temps, en conventum à l'école, et ils se préparent actuellement à l'organisation de ces fêtes du "Retour". Et pour que tous puissent manifester leur reconnaissance à leurs maîtres et jouir en même temps du bonheur de revoir leurs camarades d'autrefois il a été décidé que les élèves seraient partagés en trois groupes, savoir: celui des élèves qui ont fréquenté l'école de 1850 à 1900; groupe des "Anciens"; celui des élèves de 1900 à 1910, groupe des "Jeunes", et celui des élèves actuels de l'école, groupe des "plus jeunes". Et comme nous l'avons annoncé déjà, il y aura lundi soir prochain assemblée du groupe des jeunes, au troisième étage de la sacristie de S. Roch, et mardi soir, à 8.15 heures, assemblée du groupe des "Anciens", à l'école des Frères de S. Roch.

On nous prie de faire remarquer à nos lecteurs que ces fêtes du Retour sont une réunion de tous les anciens élèves des Frères de S. Roch, de ceux qui n'ont fréquenté que l'école de la rue des Fossés aussi bien que de ceux qui ont fréquenté celle de la rue S. François et des anciens élèves qui demeurent dans un quartier quelconque de la ville aussi bien que de ceux qui habitent S. Roch ou Jacques-Cartier.

Tous seront donc présents aux assemblées de lundi ou de mardi et y seront reçus avec la plus grande cordialité. Venez donc, car on vous attend.

Ce que fut le Portugal

Le Portugal donne le spectacle d'une nation qui a passé par une période de grandeur, et qui a décliné. Au quinzième siècle, ses marins étaient parmi les plus hardis et les plus aventureux et ses marchands parmi les plus entreprenants de l'Europe.

Le Prince Henri, le navigateur, explora la côte africaine au commencement de ce siècle tandis que les armes de ses compatriotes arrachaient la moitié du Maroc aux Maures. Vasco de Gama, en 1497 contourna le Cap de Bonne Espérance et ouvrit un chemin dans l'est à l'activité portugaise qui fit la conquête de la presqu'île de Malacca et des îles de la Sonde et explora une partie de l'Abyssinie. La découverte et la colonisation du Brésil appartient à la même période.

Vers le milieu du seizième siècle, le déclin commença. Le roi Sébastien fut jeté dans des conflits avec les Maures et finit par être défait et tué. Morceau par morceau le territoire fut cédé aux pays étrangers. L'Espagne et l'Angleterre eurent leur part ainsi que les Maures. Vers 1580, Philippe II d'Espagne réclama le trône du Portugal avec la force d'une armée puissante. Pendant 60 ans la tyrannie espagnole s'exerça sur le Portugal jusqu'à ce qu'en 1640 une heureuse conspiration de la haute noblesse libéra le pays et plaça Jean le duc de Baraganza sur le trône. C'est à la maison de Braganza que le roi Manuel appartient.

L'indépendance du Portugal fut reconnue par le traité de Lisbonne en 1668. La force du pays était perdue cependant et depuis ce temps le Portugal n'a joué qu'un rôle très modeste dans la politique européenne.

Imposantes Funérailles

Les funérailles de notre regretté ami, feu Prudent Blais, ont eu lieu hier matin, en l'église de Ste-Pétronille, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La disparition de cet excellent citoyen est une perte pour la paroisse du Bout de l'Ile, où il avait joué un rôle important pendant sa longue et utile carrière. M. Blais avait été trente ans maire de la paroisse, et préfet du comté pendant plus de vingt-cinq ans.

Le service funèbre a été chanté par le Rév. M. Paradis, curé de la paroisse. Dans le choeur, on remarquait le Rév. M. Gagnon, ancien curé de Ste-Famille.

M. Crépault, organiste à St-Roch, touchait l'orgue, et M. Bourassa chantre de St-Roch, ainsi que M. D. E. Bertrand, étaient au lutrin.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Blais, fils du défunt; Adjutor Baillargeon, pilote, et Louis Leclerc, gérant de la Banque de Québec, gendres; Ed. Ruel, Ch. Bellerive, Octave Gourdeau, Duplessis, beaux-frères.

Les porteurs du poêle étaient MM. D. Arcand, Edwin Fraser, Nap. Ferland, Pierre Godbout, de S. Pierre, S. Boutin, Charles Paquet. M. Albert Royer portait la croix.

Dans le cortège nous avons remarqué nombre de citoyens de Québec et de l'Ile, entre autres MM. A. E. Vallerand, Porteous, Walker, Tanner, Vézina, J. I. Matte, Stephanes Royer, C. A. Paradis, L. B. Morency, M. Cinq-Mars, J. A. Paradis, Dr Glasson, Turner, Alph. Généreux Georges Bellerive, R. H. Scougall, Ad. Labrecque, Dr Alex Ferland, Mathias Bégin, Paul Drouin, avocat, J. T. S. Dugal, Georges Carrier, Jos. Vincent ap. Baillargeon, Louis Leclerc, N. P., Henri Leclerc, MM. Xavier Côté, secrétaire de la municipalité, E. J. Rousseau, Louis Noël, de Ste Famille; MM. Leclerc, M. Létourneau et L. Godbout de S. Pierre, Adélard Cinq-Mars.

Cette nombreuse assistance prouve assez de quelle haute estime le regretté M. Blais jouissait. Nous renouvelons l'expression de nos condoléances à la famille.

NOTE SOCIALE

Mme Chs Frémont, née Lacoste, recevra pour la première fois depuis son mariage, lundi prochain, le 10 du courant, au No 82, rue S. Louis.

Jugements en Appel

En Cour d'Appel ce matin jugement a été rendu dans les trois causes de Joséphine Buckley vs Sam Chs. Rioux de la Rivière du Loup. Dans les deux premières causes l'appel est maintenu avec dépens c'est-à-dire que M. Rioux avocat perd dans les deux causes. Le troisième jugement paraît tandis que nous allons sous presse.

Dans la cause de la Brompton Pulp & Paper Co vs N. Bureau, la motion pour rejet d'appel est renvoyée.

Dans la cause de Augers vs Langelier le jugement est en faveur de Langelier.

Changement d'Horaire

A partir de lundi, 10 octobre, l'horaire d'automne et d'hiver prendra effet.

On notera dans cet horaire une amélioration notable: le train express Boston et New-York fera le service le dimanche comme les jours de la semaine. C'est-à-dire que ce train deviendra régulier. Un char Pullman pour New-York sera attaché à ce train. Départ de Lévis à 3.30 heures p. m.

Ce train comprendra un char à dîner, de sorte que ceux qui prendront le train de New-York jeudi prochain auront tout le confort désiré.

Le train de 8 heures pour Portland sera continué, mais il n'aura pas de char à dîner.

Pour plus d'information, s'adresser à l'agent de la Compagnie.

M. F. S. STOCKING,
32, St-Louis

Personnel

M. Wilfrid Parant, président de la compagnie "Canadian Cotton & Silk Mfg. de Beauport, et M. F. Chassé, gérant général de la même compagnie partent cet après-midi pour la Beauce dans l'intérêt de la Compagnie. Ces messieurs seront de retour lundi.

Mariage à l'horizon

On annonce pour le 12 du courant, le mariage de M. Sévérin Houde, représentant de la compagnie d'assurances "Union" avec Madame Bouchard de Montréal. Il est le frère de M. l'abbé Joseph Houde, vicaire à Beauceville.

Recettes et Dépenses

Ottawa, 8.—Spéciale.—Le détail des recettes et des dépenses du Canada pour le mois de septembre et la première moitié de la présente année fiscale, montre que pour les derniers six mois, les recettes se sont élevées à $56,148,193 ou $8,794,873 de plus que pour la période correspondante de l'an dernier. Pour le mois de septembre l'augmentation a été de $1,464,164. Les rapports donnent aussi une augmentation pour la seconde partie de l'année. Ainsi, l'augmentation pour toute l'année sera d'à peu près dix septmillions, ce qui amènera le revenu total à $118,000,000. Les dépenses, d'un autre côté, ont cependant un peu augmenté.

En découpant une annonce

En découpant l'annonce de la Maison Chs. A. Paquet qui est publiée dans une autre colonne, nos clients peuvent sauver 10 à 20% d'escompte sur l'achat de leurs machineries. Voyez l'annonce pour plus amples informations. Profitez de cette occasion.

Le Mal du Pays

UN FRANCAIS MORT A CONEY ISLAND DE NOSTALGIE.

Coney Island, 8.—Un policeman de ronde, hier matin, sur la plage de Coney-Island, près de la 5e rue, remarqua un individu qui, assis sur une pierre, semblait considérer fixement l'océan, insensible à l'eau qui lui baignait les pieds.

Intrigué, le policeman s'approcha du rêveur et le frappa sur l'épaule, mais l'individu ne broncha pas; il s'aperçut alors qu'il était mort.

Le docteur Opinsky, de l'hôpital de Coney Island, fut aussitôt appelé et examina attentivement le corps de l'individu.

Sur lui fut trouvé une carte au nom de François Tsia, 35 rue Droite, Nice, France.

Le médecin, après examen du corps, déclara que l'homme ne s'était pas empoisonné, comme il le pensait tout d'abord, mais était simplement mort de nostalgie.

"Ce malheureux garçon, a dit le médecin, est venu ici pour voir l'océan qui le séparait de son pays natal. Qui sait à qui il pensait quand il s'est assis ici, peut-être à sa mère, à sa femme ou à sa fiancée, et alors il a été pris probablement d'idées mélancoliques et est mort de nostalgie."

Cet homme était âgé d'environ 35 ans et était vêtu d'un complet gris de bonne façon. Dans ses poches on a trouvé une montre en argent de fabrication française, 33 cents et deux cigares.

Un Joyau Musical

Une bien jolie chose cette valse chantée "Crépuscule d'amour" qui nous arrive d'Europe par l'entremise de l'éditeur de musique Arthur Lavigne. Parmi les innombrables productions musicales nouvelles reçues au cours de mois dernier, et dont quelques-unes sont exquises, celle que nous signalons à nos aimables lectrices tient une place en vue et deviendra rapidement l'une des mélodies aimées du public et, surtout, des bons amateurs. C'est une production qui ne peut dissimuler son pays d'origine, la France, et le jeune compositeur qui l'a signée, Georges Jules Le Boulch, peut s'estimer heureux d'avoi rtrouvé sous sa plume une mélodie aussi délicieusement élégante et gracieuse, d'une vitalité débordante et d'une lumineuse simplicité. C'est exquis, de tous points et, ce qui ne peut qu'en relever la valeur dans l'opinion générale, c'est qu'elle est facile à chanter, et l'accompagnement n'offre aucune difficulté d'exécution même pour les pianistes d'une habileté ordinaire. Nos lectrices, qui voudront vérifier l'exactitude de nos avancés, n'auront qu'à se rendre chez l'éditeur de musique Arthur Lavigne, 93-95, rue S. Jean, où elles pourront parcourir à loisir cette charmante nouveauté musicale et en faire l'acquisition pour la modique somme de soixante-quinze centins. Nous n'avons pas la prétention d'être prophète, mais nous le déclarons en toute sincérité "Crépuscule d'amour" sera cette saison, et les suivantes, la mélodie-valse la plus avidement écoutée et celle qui vaudra les plus légitimes succès à nos élégantes cantatrices. On ne trouve pas tous les jours un pareil joyau musical sous la main.

Communiqué.

Jeunes et vieux

Fumez le Pageant

agréable au goût.

CHRONIQUE DE LA VISITE A N.-D. DE LOURDES

FRATERNITE DE SAINT-SAUVEUR

La sainte visite s'est ouverte mardi soir, 27 septembre, à N.-D. de Lourdes. Le visiteur est le R. P. Arthur O. F. M. Très éloquemment, quoique avec une grande simplicité et clarté de langage, le bon Père s'est attaché à bien pénétrer ses auditeurs de l'esprit du Tiers-Ordre.

On s'est fait une idée fausse, dit-il, on entre dans une fraternité parce qu'on est frappé par le nombre considérable des indulgences accordées et c'est là le motif de sa détermination.

Sans doute, ce motif est louable, mais il est secondaire ; le but du Tiers-Ordre de Saint-François est le "Perfectionnement de la vie chrétienne".

On veut devenir des saints, et pour cela, il faut en prendre les moyens, comme font tous les esprits sérieux, s'occupant d'une chose importante. C'est la "vocation générale" de tout chrétien, qui trouve dans la règle du Tiers-Ordre un soutien dans ses faiblesses, un réconfort dans ses inconstances. L'avantage du Tiers-Ordre est d'imposer une règle: autrement, on veut bien être fidèle, mais les ennemis extérieurs les penchants naturels, les occupations journalières en détournent ; la règle en fortifie la constance.

"L'union fait la force" et dans ce but, les humains forment des syndicats, des clubs, etc. ; ils s'unissent pour devenir forts. Pourquoi nous, catholiques n'aurions-nous pas nos clubs pour nous aider mutuellement à devenir des saints ?

Il faut vaincre les objections qu'un trop grand nombre de chrétiens opposent à la diffusion du Tiers-Ordre. Sans doute, son esprit en est fait de pénitence et de mortification ; il comporte l'effort sur soi-même en vue du perfectionnement moral. Mais en cela il ne fait qu'accomplir la parole du divin Maître : "Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi !"

Des instructions très bien dites et touchantes sur le respect humain, l'amour de Dieu et du prochain, les occasions de péché et la communion fréquente surtout se sont déroulées devant les tertiaires attentifs, sous forme d'argumentation et de comparaisons admirables de justesse et d'élégante simplicité.

Les offices ont été très solennels, le chant pieux, l'illumination magnifique. Le zèle discret et attentif du R. P. A. Valiquet, O. M. I., directeur, avait tout prévu pour attirer de nombreux tertiaires et leur procurer le grand avantage d'une fructueuse retraite.

Les tertiaires, hommes ou femmes ont accompli humblement et en très grand nombre ce point de la règle quelque peu négligé, qu'on appelle visite annuelle ou couple, qui consiste à accuser au visiteur les manquements à la règle.

Une collecte fructueuse permit d'offrir au Visiteur un don généreux.

La fête de Saint François, toujours si chère aux tertiaires, avec sa cérémonie de profession, d'absolution générale et de bénédiction apostolique, a clôturé dignement ces saints exercices. Au lieu de faire le panégyrique du saint patriarche d'Assise, le Visiteur préféra indiquer ce qui caractérise le mieux sa vie extraordinaire, sa sainteté.. son grand amour de Dieu.

Après une jeunesse plutôt libre et orageuse, saint François aima le Sauveur d'un amour de pénitence : il le servit alors parfaitement et toute sa carrière est une preuve de sa charité. "Il aima Dieu en toute chose et il aima toute chose en Dieu." Il l'aima dans les beautés du firmament dans la profondeur des eaux, dans la fureur des tempêtes comme dans le calme des beaux jours ; il l'aima dans les hommes—ses frères—dans les animaux, les plantes, les fleurs, les fruits.

Jamais son amour ne fut servile: il ne se mêla jamais aucune crainte dans le culte parfait qu'il rendit au Seigneur, qu'il s'attacha à imiter dans ses humiliations et sa pauvreté.

Rappelons-nous que la règle établie par notre père saint François est encore, après sept siècles, le meilleur moyen de "régler la question sociale et les autres" qui passionnent les humains

Soeur secrétaire.

TABAC CARILLON

A Fumer et Chiquer

Conservez les Coupons.

Les explorateurs de l'Himalaya

L'explorateur anglais Savage Landor écrivait au retour d'un voyage au Thibet :

"J'ai découvert les deux sources principales du grand fleuve Brahmapoutra, qui est un des quatre fleuves les plus grands du monde. J'ai fixé astronomiquement les points principaux de la chaîne des montagnes Gangri, que l'on veut maintenant appeler trans-Himalaya. J'ai découvert la vraie source de l'autre grand fleuve le Satlej, et j'ai pu aussi établir la vérité sur les controverses géographiques au sujet du lac sacré Mansarowar et de son voisin, le Rakastal, ou lac du Diable.

"Le voyageur suédois Swen Hedin a dernièrement confirmé ses découvertes que j'ai faites dix ans avant lui."

Le célèbre explorateur Swen Hedin revendique son droit dans une lettre qu'il écrit de Stockholm au "Matin".

Les deux sources principales du Brahvière que M. Landor appelle "Source of the Brahmaputra" est seulement, dit M. Swen Hedin, un tributaire appelé par les Thibétains Tchema-loundoung. Les deux sources de M. Landor sont des tributaires peu considérables, en comparaison de la rivière principale, Koubi.Tsangpo, c'est-à-dire la vraie et seule source du Brahmapoutra, est située dans des montagnes énormes, couvertes de neiges et de glaces éternelles, qui s'appellent Koubi-Gangri, et par 82o10' longitude Est et 30o7'30" latitude Nord, c'est-à-dire dans une région qui n'a jamais été visitée par M. Landor, ni par les autres Européens avant mon voyage de 1906-1908. Sur la carte de M. Landor, il n'y a pas un soupçon de ces montagnes gigantesques qui donnent naissance à la rivière fameuse, le " Fils de Brahma" !

M. Landor croit que le Brahmapoutra est "un des quatre plus grands fleuves du monde". Probablement les enfants, dans les écoles de France, ont appris que les fleuves suivants sont plus grands que le Brahmapoutra, en longueur aussi bien que, pour la superficie de leur bassin: Volga, Obi, Ienissei, Léna, Amour, Yang-tsé-Kiang, Hoang-Ho, Indus, Congo, Nil, Niger, Amazone, Mississipi, Missouri, Rio de la Plata, Mackenzie, Saint-Laurent, Yukon.

Si on regarde seulement la superficie, toute une série de rivières sont plus considérables que le Brahmapoutra, par exemple : Gange, Euphrate, Amou-Daria, Iraouaddy, Danube, Dniéper, Don, Orénoque, Colorado, Rio-Grande-del-Norte, Orange, Zambèze, Oubanghi, Sénégal, Limpopo, etc.

Les montagnes Gangri sont seulement une toute petite partie de l'immense système orographique du trans-Himalaya. A cause des explorations que j'ai faites pendant mon dernier voyage, le nom Gangri n'est plus employé par les cartographes anglais dans l'Inde.

Le trans-Himalaya n'est pas "une chaîne", mais un système de chaînes innombrables, dont une douzaine sont très considérables.

Maintenant, je prie mes lecteurs de vouloir bien comparer la carte qui se trouve dans mon volume le Thibet dévoilé", avec la carte de M. Landor. Alors, on trouvera que M. Landor n'a pas touché "à un seul point" de la région montagneuse, que j'ai appelée trans-Himalaya. Comment il a pu "fixer astronomiquement les points principaux" du trans-Himalaya sans y aller, est un problème que je ne peux pas expliquer. En tout cas, c'est très commode !

Ainsi la différence entre le Gangri et le trans-Himalaya est la même que la différence entre la Haute-Savoie et les Alpes. Le Gangri est une partie du trans-Himalaya. Ce n'est pas le Gangri "qu'on veut appeler trans-Himalaya". C'était moi qui avais proposé ce nom après avoir "creusé" le système huit fois. Le nom de trans Himalaya n'a pas été cependant accepté par "the Survey of India", qui est l'autorité principale en la matière. Avec l'autorisation du vice-roi actuel, lord Minto, les cartographes anglais m'ont montré le grand honneur de donner au système montagneux mon nom.

M. Landor a surmonté beaucoup de difficultés, ce qui est digne d'admiration. Mais il n'a jamais mis le pied au trans-Himalaya. Il a seulement vu ces montagnes du côté sud, ce qu'avaient fait avant lui Nain Singh (1855), Hari Ram (1871) et encore plusieurs autres pundits instruits des officiers anglais. Il n'a jamais été à ma source du Brahmapoutra. Dans son ouvrage, il ne dit pas un seul mot de la source du Satlej. Sur le problème de Mansarowar-Rakastal, il a donné des renseignements absolument faux. Aussi je ne peux pas accepter l'honneur d'avoir confirmé les "découvertes" qu'il a faites.

Le danger des Epingles

M. GROEBE PERDRA SON OEIL DROIT POUR AVOIR SECOURU UNE FEMME QUI TOMBAIT.

New-York, 8.—Lors de la course de la coupe Vanderbilt, un automobile contenant plusieurs personnes arrivait à proximité des tribunes et tout le monde descendit. M. Groebe était déjà à terre, quand une de ses compagnes de voyage perdit soudainement l'équilibre en voulant descendre. M. Groebe se précipita et arriva à temps pour recevoir la dame dans ses bras. Il avait, par sa promptitude évité un accident, mais il n'avait pu échapper à la pointe aigue d'une épingle à chapeau de la voyageuse qui lui avait cruellement traversé l'oeil droit.

Il fut aussitôt ramené chez lui, à Newark. Le docteur Eagleton croit que son client perdra son oeil droit.

M. Groebe est le président de la Groebe-McGovern Company.

UN BON CONSEIL.—Ayez soin de vous approvisionner de bonne heure pour la saison d'hiver. Profitez des offres de la Maison MYRAND & POULIOT et bénéficiez des bas prix.

DECES

BEAUBIEN.—A St-Roch, le 8 octobre 1910, à l'âge de 8½ mois, est décédée Marie Eva Fernande, enfant bien-aimée de M. J. A. Beaubien, comptable.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 du courant, à 8 heures. Départ de la maison mortuaire, No 182 rue Dorchester, à 2.45 heures, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 8-1f—4753

LETARTE.—En cette ville, le 6 octobre 1910, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Pierre Letarte, boucher.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 du courant, à 8.30 heures. Départ de la résidence de son père, No 78 rue Béland, à 8.15 heures, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière de la paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 7-2f—4776

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

BOULANGER.—On demande un boulanger pour le pain et la pâtisserie. Bon salaire à l'homme qui fera l'affaire. S'adresser à M. L. HODGSON, à l'Hôtel St-Louis, samedi, le 8 octobre, de 10 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. 6-3f—

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE.—Un homme d'expérience demande de l'emploi pour chauffer fournaise, s'occupe aussi de poser double châssis, etc., etc. S'adresser au No 1021½ rue Massue, St-Sauveur. 4-5f—4750

A VENDRE

PROPRIETE.—A Amqui, sur les bords de la Rivière Matapédia, la magnifique propriété de feu le Dr S. A. LaRue, comprenant une grande maison avec fournaise, grange, étable, glacière, jardin, arbres fruitiers et autres dépendances. Terrain : 150 x 200 pieds. Aussi la Pharmacie. S'adresser à Madame LaRUE, à Amqui, ou à LaRUE & LaRUE, notaires, 28 rue Ste-Anne, Québec. 8-no—4783

REMERCIEMENTS

Mille remerciements à saint Joseph pour guérison obtenue avec promesse de faire publier.

8-1f—4781 B. F.

AVIS

Succession de Mme Pierre Giguère

Toutes personnes endettées envers la succession de Mme Pierre Giguère, en son vivant modiste, rue Sous le Fort, à Québec, sont priées de payer immédiatement et celles ayant des réclamations contre la même de les produire entre les mains des soussignés avant le 15 octobre 1910.

Labrèque, Bélanger & Labrèque,
Notaires,
18 rue Buade, Québec.
3-6f—d.p.

Coupe Gratuite Simplifiée

NOUVEAUX VETEMENTS

Les cours gratuits de Coupe et de Confection du gouvernement, (cours du jour et cours du soir où besoin sera) ouvriront à Québec, la semaine prochaine, comme suit:

Haute et Basse Ville et St-Jean:—Lundi, 10 octobre à 2 heures de l'après-midi, en l'Hôtel de Ville.

St-Roch, Jacques-Cartier et Limoilou:—Lundi, 10 octobre, à 7.30 heures, du soir, en l'école neuve des Frères de St-Roch, entrée rue du Roi.

St-Sauveur et St-Malo:—Mardi, 11 octobre, à 7.30 heures, du soir, en l'école des Frères de St-Sauveur, entrée rue Massue.

Les dames et les demoiselles de Québec et des environs, qui veulent apprendre rapidement—soit le jour, soit le soir—à tailler et confectionner des vêtements de femmes et d'enfants, d'après un programme nouveau et simplifié, sont priées de se rendre (munies d'un crayon) en l'un ou l'autre de ces endroits, à leur choix, aux jour et heure indiqués, pour renseignements officiels, classement et première leçon.

Aucune inscription, soit d'élève ancienne, soit d'élève nouvelle, ne sera reçue après ces dates.

On peut s'inscrire le soir pour un cours du jour et réciproquement.

CHS. A. LEFEVRE,
Directeur
8-1fs.—4779

OMER JOBIN

BOURREUR

90, rue Dorchester,

vis-à-vis le nouveau Bureau de Poste.

S'occupera de tout ouvrage concernant la réparation et le rembourrage des meubles, des matelas, posage de tapis et planchers.

Phone 3220.

EN 1912

Monsieur Cushing, célèbre financier et grand propriétaire de terrains au Dakota nord a affirmé qu'en 1912 il n'y aurait pas un seul lot à vendre sur les terrains de la Quebec Land. Et les raisons qu'il a données lui sont suggérées par les améliorations projetées par le Conseil de Ville de Québec. Il faut naturellement, dit-il, que votre ville s'étende à cause de la poussée qui se produit par les améliorations projetées. Et certes, quel plus bel endroit que la magnifique vallée de la rivière S. Charles, qui passe devant vos terrains. Sans compter les avantages offerts par votre compagnie, qui permettent aux ouvriers comme à tout le monde de se mettre chez eux.

Les Québecois auraient tort de rester indifférents

Consultez notre annonce et jugez par vous-mêmes de la facilité de vous procurer un lot.

En route pour Montréal

Pas aujourd'hui, mais samedi prochain, le 22 octobre, l'excursion du club Haldimand vous permettra de faire un voyage enchanteur sans beaucoup de frais. Avant les neiges et le froid, ce sera très agréable de faire cette excursion. Les membres du Club se sont toujours appliqués à donner tout le confort à leurs voyageurs et ce n'est pas cette année qu'ils y manqueront. En grand nombre nous devons nous rendre à Montréal avec eux, samedi prochain, le 22 octobre, par le Pacifique Canadien, pour $3.35.